



Rythmes scolaires : vers un samedi sans école à Paris

LE MERCREDI MATIN est traditionnellement réservé à l'instruction religieuse, ce qui constitue un obstacle à l'aménagement de la semaine scolaire. Il est difficile, si l'épiscopat s'y oppose, de transférer les cours du samedi matin au mercredi matin, comme le demandent de nombreux parents. L'Eglise serait cependant prête à assouplir sa position. « L'Eglise n'est pas fermée à une adaptation des rythmes scolaires », affirme Mgr Lustiger, dans un entretien au Monde. « La négociation doit se dérouler au niveau politique », précise Mgr Dubost, président de la commission épiscopale de la catéchèse et du catéchumate. Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, souhaite qu'à la rentrée 2002 les cours du samedi matin soient transférés au mercredi matin.

Lire page 11

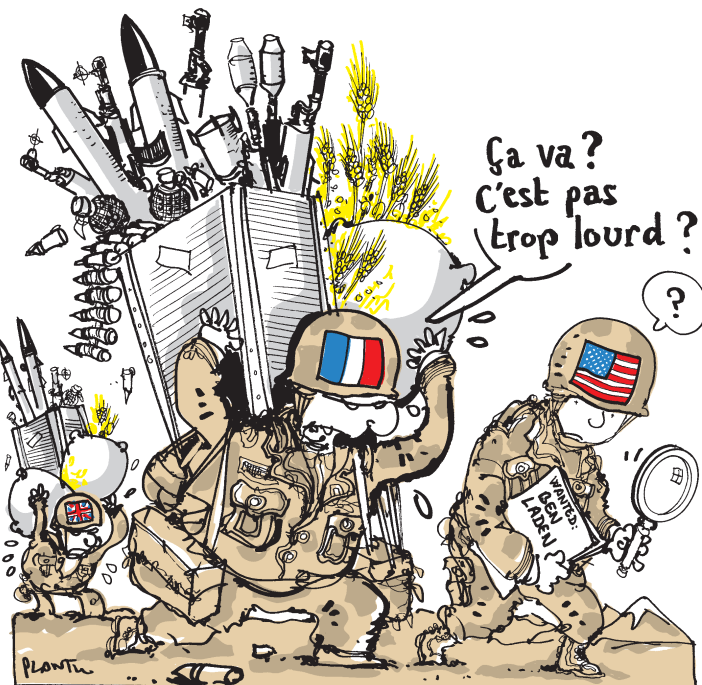
Des soldats français pour « sécuriser » l'Afghanistan

● Des troupes françaises s'installeront à Mazar-e-Charif ● Hubert Védrine au « Monde » : le « besoin urgent d'une force militaire multinationale » ● La Grande-Bretagne prête à envoyer plusieurs milliers d'hommes ● Les talibans se sont réfugiés dans leur fief de Kandahar ● Le mollah Omar promet « la destruction de l'Amérique à brève échéance »

SOMMAIRE

● La guerre contre Al-Qaida : Le mollah Omar promet « la destruction de l'Amérique à brève échéance ». Bilan de la débâcle des talibans réfugiés dans leur fief de Kandahar. Les Américains bombardent les refuges éventuels d'Al-Qaida. A Kaboul, Farida, présentatrice à Radio-Télévision Afghanistan, hésite encore à sortir en ville sans burqa. Le point sur les exactions commises par l'Alliance du Nord. Huit humanitaires occidentaux libérés. p. 2 et 3

● La coalition sur le terrain : Dans un entretien au Monde, Hubert Védrine affirme le « besoin urgent d'une force militaire multinationale pour assurer la sécurité du pays ». La France assurera une mission de ce genre dans la région de Mazar-e-Charif. La Grande-Bretagne est prête à envoyer plusieurs milliers de soldats. L'ONU donne son feu vert. Les Etats-Unis esti-



ment que la fin de l'opération est proche. p. 4 et 5

● Les enquêtes : Des tribunaux militaires pour juger Al-Qaida. Polémique sur la sécurité des laboratoires bactériologiques. Airbus : la thèse de l'accident semble s'imposer. p. 6

● OMC : Le détail de l'accord de Doha. Notre éditorial. p. 7 et 15

● Pétrole : L'OPEP menace les autres pays producteurs d'une guerre des prix. p. 18

● Al-Jazira : La télévision arabe a perdu ses deux correspondants auprès des talibans. p. 20

● Horizons-Débats-Analyses : Textes de l'Académie universelle des cultures. L'analyse de Michel Guerrin. La chronique de Pierre Georges. p. 15, 16, 17 et 34

► www.lemonde.fr/dossier-special



PAR SYLVIE KAUFFMANN

Amérique en guerre

3. Etat-providence

Les Américains réclament un renforcement de l'Etat fédéral, dont les faiblesses ont été mises en lumière par les attentats du 11 septembre. p. 14

L'Etat ouvre ses recrutements

LE GOUVERNEMENT devait annoncer, jeudi 15 novembre, une série de mesures réformant ses modes de recrutement, arrêtées au sein du comité interministériel pour la réforme de l'Etat (CIRE), réuni sous l'égide du premier ministre Lionel Jospin. L'administration qui va faire face à des départs massifs à la retraite doit faciliter ses embauches et les diversifier. L'Etat va recruter des jeunes dès 2002 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Les « troisièmes concours » seront multipliés pour permettre l'entrée dans la fonction publique de personnes ayant acquis une expérience auparavant. « L'Etat n'est légitime que s'il bouge », explique au Monde le ministre de la fonction publique.

Lire page 8

Bill Clinton invité de Monoprix pour vanter le « développement durable »

QUELLE AFFICHE ! Pour promouvoir le développement durable, dont il se veut un héraut, le groupe Monoprix a organisé un colloque, mercredi 14 novembre à la Défense, en invitant... Bill Clinton et Noël Mamère. Dans le grand amphithéâtre Léonard-de-Vinci, au CNIT, un bon millier de personnes, fournisseurs de Monoprix et directeurs de magasins de la chaîne, attendent l'ancien président des Etats-Unis. Sur le rideau de scène bleu, « Monop Show 2001 » brille en lettres lumineuses.

Avant l'arrivée de la star présidentielle, le président du groupe Monoprix, Philippe Houzé, et son directeur général exécutif, Claude Sendowski, débattent avec le candidat des Verts à l'élection présidentielle, ainsi qu'avec Gérard Mestrallet, PDG de Suez, et Denys Robiliard, président d'Amnesty International France. « Monop » a fait réaliser plusieurs clips, dont un sur le candidat écologiste. « Noël Mamère ? Il change souvent d'avis, mais je voterai pour lui », explique une dame blonde lors du micro-trottoir. « C'est pas lui le problème, c'est les Verts », assure un moustachu.

« Le développement durable, ça a à voir avec le lapin, non ? » demande une vieille dame.

Plus sérieusement, Philippe Houzé explique que son groupe veut passer « de l'éthique à l'éthique ». « Au-delà de notre responsabilité qui est de créer de la valeur pour nos actionnaires, nous avons un devoir environnemental et social », poursuit le président de Monoprix. La chaîne, qui vend deux produits Max Havelaar issus du commerce équitable cette année, en proposera « entre trente et quarante l'an prochain », ajoute le directeur général. Le groupe de grande distribution s'est fixé pour objectif « d'installer la qualité de vie au cœur de la ville », assure M. Houzé, en « rendant accessible la qualité pour le plus grand nombre ». « Il ne faut pas laisser croire que l'agro-business est fait pour que tout le monde accède à l'alimentation, lance Noël Mamère, le poulet à dix balles, ça n'existe pas. » A ce moment délicat où le débat se corse sur les intérêts des grands capitaines d'industrie et le respect des droits de l'homme, arrive l'hôte tant attendu.

Applaudi par une salle debout, Bill Clinton sacrifie à la plaisanterie d'usage en expliquant qu'il ne pourra pas rester deux ans à Paris,

comme Benjamin Franklin. Néanmoins, en quarante minutes, l'ancien président des Etats-Unis, veut démontrer pourquoi, depuis les attentats du 11 septembre, la lutte contre le terrorisme et la protection de la planète sont liées. « Nous allons réussir à renverser les talibans, à détruire Al-Qaida, à faire subir une défaite à Ben Laden », assure-t-il. « Mais il nous faut créer un monde durable : pour que je gagne, il faut que tu gagnes aussi, c'est un jeu à somme non nulle que nous devons jouer », plaide Bill Clinton.

Des pays solidaires et non concurrents, voilà l'utopie fixée par l'ancien président, qui promet dès l'année prochaine « un rebond économique ». Il regrette l'attitude des Etats-Unis sur les accords de Kyoto sur le changement climatique. Au premier rang, Chelsea Clinton s'est assoupie un instant. Le clou de ce happening se produit lorsque Philippe Houzé remercie l'ancien président des Etats-Unis en lui remettant un petit cadeau. C'est une mouette en bronze, couleur mazout : « En souvenir de la catastrophe du pétrolier Erika ».

Béatrice Gurrey



D.R.

Les pôles en solitaire

Les immensités glacées sont le champ de prédilection de Borge Ousland, un Norvégien de trente-neuf ans. Après avoir atteint les deux pôles en solitaire et sans ravitaillement, il a traversé l'Antarctique puis, au printemps, l'Arctique. « C'est une expérience intense où l'esprit se focalise sur les choses essentielles », assure ce marcheur qui prépare ses expéditions avec minutie. p. 26

Le troisième aéroport dans la Somme

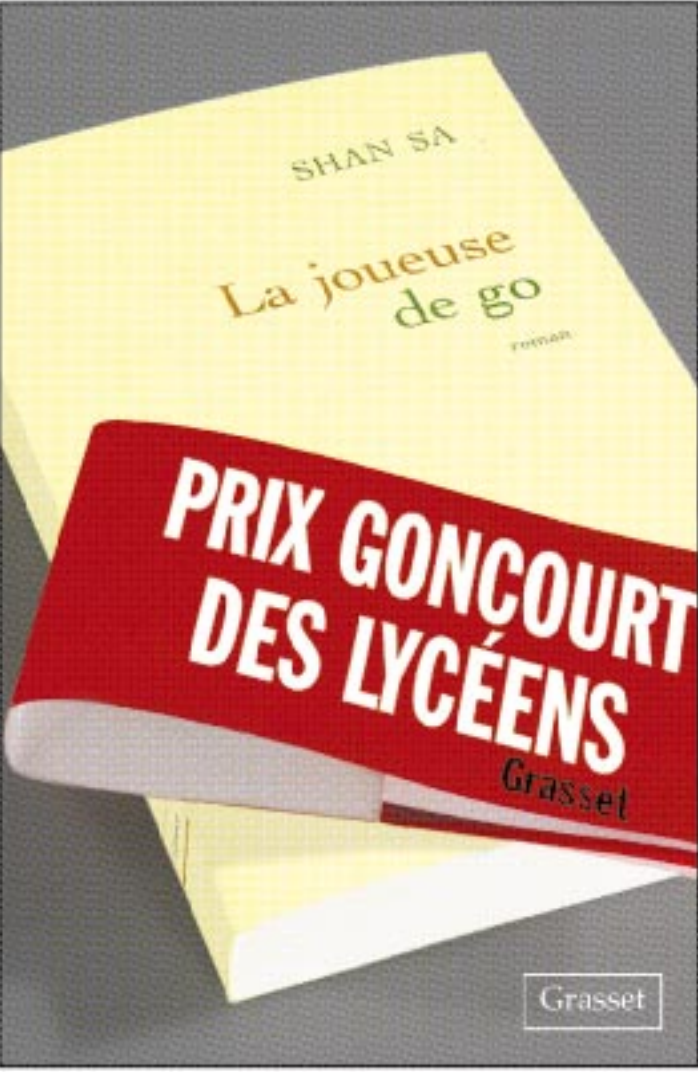


JEAN-CLAUDE GAYSSOT

LE GOUVERNEMENT devait annoncer, jeudi 15 novembre, l'implantation d'un troisième aéroport à Chaulnes, à 125 kilomètres au nord de Paris, conformément au choix de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Les Verts dénoncent un « archaïsme ».

Lire page 13

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



POINT DE VUE

Heurs et malheurs des mondialisations

par Jacques Le Goff

LA connaissance des formes antérieures de mondialisation est nécessaire pour comprendre celles que nous vivons et pour adopter les positions qu'il convient de prendre vis-à-vis de ce phénomène. Deux ouvrages écrits dans les années 1970 concernent une notion qui est, je crois, capitale pour le problème de la mondialisation, et en particulier de l'actuelle : celle d'économie-monde. Ces deux livres sont celui du sociologue américain Immanuel Wallerstein, *The Modern World System* (1974), et celui de l'historien français Fernand Braudel dans le 3^e volume *Le Temps du monde de sa Civilisation matérielle. Economie et capitalisme, XV-XVIII siècle* (1979). (...)

Le phénomène qui éclate aujourd'hui est que, dans le phénomène de mondialisation, il y a un primat de l'économie. C'est un primat relativement récent qui émerge en Occident avec le capitalisme dès les XVI^e et XVII^e siècles et que Sismondi a très bien défini au début du XIX^e dans ses *Nouveaux principes d'économie politique* (1819) : « Le genre humain ou

toute cette partie du genre humain qui commerce ensemble et qui ne constitue plus en quelque sorte qu'un seul marché. » Comme le principal signal de la mondialisation a été le prix, il convient de réfléchir au fait que l'argent (et les prix) est un phénomène essentiel, au cœur de ce qui ne pense qu'à l'économique, ce serait non seulement une erreur, mais un danger. « L'histoire économique du monde, écrit-il, c'est l'histoire entière du monde, mais vue d'un seul observatoire, l'observatoire économique. Choisir cet observatoire, c'est privilégier à l'avance une forme d'explication unilatérale et dangereuse. »

Lire la suite page 17

Jacques Le Goff est historien. Ce texte, ainsi que celui de Mireille Delmas-Marty, page 16, reprend de larges extraits de leur intervention lors du Forum de l'Académie universelle des cultures qui a eu lieu les 13 et 14 novembre à Paris.



JAMES LEYNEIRA

Les trésors de la typographie

L'imprimerie nationale quittera bientôt le 15^e arrondissement pour la banlieue parisienne. Quel sera le destin de ce secteur patrimonial vieux de cinq siècles ? « Ce patrimoine n'a de valeur que s'il est vivant », estime Jean-Luc Vialla, PDG de l'IN, qui voudrait éviter une approche purement muséographique. p. 29

International.....	7	Carnet.....	24
France.....	8	Aujourd'hui.....	25
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	33

GUERRE Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité, mercredi 14 novembre, une résolution endossant les efforts des Nations unies pour établir une autorité provisoire

en Afghanistan et ouvrant la voie à une force internationale de sécurité à laquelle la France participera. ● **LES BOMBARDEMENTS** aériens sont toujours aussi intenses et se concentrent

maintenant, selon le Pentagone, sur les réseaux de grottes et de tunnels sous contrôle des talibans. ● **A KABOUL**, l'Alliance du Nord a mis en place un « conseil de sécurité suprême ».

La coalition s'est dite favorable à la formation d'un gouvernement d'interim et a promis des élections avant deux ans. ● **EN OUZBÉKISTAN**, l'aide humanitaire destinée à l'Afghanistan

reste bloquée en raison de l'insécurité régnant dans la région de Mazar-e-Charif, où des témoins font état de pillages et d'exécutions sommaires.

Les bombardements visent les réseaux souterrains sous contrôle taliban

A Kaboul, l'Alliance du Nord prépare la formation d'un « gouvernement intérimaire » mais le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé toutes les factions du pays à participer « sans délais et de bonne foi » à une conférence inter-afghane

L'ONU a voté, mercredi 14 novembre, une résolution envisageant l'envoi d'une force internationale et l'ouverture d'un processus politique en Afghanistan. La résolution appelle toutes les factions à accepter « sans délai, de bonne foi et sans préalables » l'invitation de l'ONU à prendre part à une conférence inter-afghane, chargée d'organiser une transition politique.

Sur le terrain, les talibans résistent encore dans leur fief de Kandahar et au nord, à Kunduz, mais les forces de l'opposition ont continué leur progression et contrôlent désormais 80 % du territoire après avoir conquis avec l'aide des bombardements américains, Khost, Jalalabad, Gardez et Asadabab. A Kandahar, les talibans ont annoncé qu'ils étaient décidés « à résister jusqu'au dernier ».

● **Kaboul revit.** Après cinq années de tutelle talibane, la capitale afghane offre un nouveau visage, celui d'une ville libérée. Le

front uni a investi les bâtiments officiels et ses chefs assurent les fonctions ministérielles mais se défendent de vouloir gouverner le pays. Younés Kanouni, considéré comme le chef politique, a invité tous les Afghans opposés aux talibans à venir à Kaboul pour discuter de la constitution d'un gouver-

nement d'union nationale (*lire page 2*).

● **Libération des humanitaires.** Les huit travailleurs humanitaires occidentaux (quatre Allemands, deux Américains et deux Australiens), détenus en Afghanistan depuis le mois d'août, ont été libérés par les forces spéciales américai-

Des plans d'une bombe A découverts à Kaboul

En partie brûlés et abandonnés dans une maison pillée de Kaboul, des documents expliquant comment fabriquer une bombe nucléaire ont été retrouvés par l'envoyé spécial, Anthony Loyd, du quotidien britannique *The Times*, révèle l'édition de ce journal datée du jeudi 15 novembre. Des indications en arabe, en urdu, en allemand et en anglais décrivent comment provoquer la déflagration des détonateurs (sous forme d'explosifs) qui, en comprimant le plutonium, déclencherait une explosion nucléaire.

« Les documents jonchaient l'étage supérieur, au milieu de magazines d'aviation faisant la publicité pour des manuels d'instruction, des instruments de navigation et des plans de vol », écrit notamment le journaliste. Ces documents se rapporteraient à la conception d'une bombe à fission, du type de celle qui a été lancée par les Américains sur Nagasaki, au Japon, en août 1945. La maison avait été occupée, croit savoir *The Times*, par des membres du réseau terroriste Al-Qaïda.

nes près de la localité de Ghazni, à 80 km au sud-ouest de Kaboul, grâce à un commandant afghan qui les avait recueillis. Ils sont arrivés à Islamabad et ont été dirigés vers leurs ambassades respectives. Avec 30 000 hommes, l'Alliance du Nord n'a pas la capacité de contrôler territorialement tout le pays et la crainte de la reconstitution de fiefs régionaux existe (*lire page 3*).

● **La France à Mazar-e-Charif.** Un conseil restreint à l'Elysée a décidé, mercredi 14 novembre, de participer à une opération de sécurité autour de la ville de Mazar-e-Charif. La Grande-Bretagne est prête à envoyer 4 000 hommes en Afghanistan pour participer à la force de sécurité et si nécessaire à la traque d'Oussama Ben Laden qui reste l'objectif à atteindre. Les forces spéciales américaines ont installé des points de contrôle sur les principales routes reliant le nord au sud de l'Afghanistan pour. Au Pakistan, les gardes

frontières ont été mis en état d'alerte au cas où Ben Laden tenterait de passer d'Afghanistan au Pakistan (*lire page 4*).

● **Hubert Védrine au Monde.** Pour le ministre des affaires étrangères « il est très urgent que les factions afghanes trouvent un compromis. Elles sont devant leurs responsabilités. Ces responsables ont beaucoup à gagner en faisant le bon choix. Ils doivent se mettre d'accord très vite sur un équilibre politique » (*lire page 5*).

● **Tribunaux militaires pour Al-Qaïda.** Le président Bush a signé, mercredi 14 novembre, un décret autorisant la détention et le jugement par des tribunaux militaires d'étrangers soupçonnés de terrorisme. L'attorney général, John Ashcroft, a estimé que les terroristes étrangers n'ont « pas droit à la protection de la constitution américaine ». La justice militaire n'a pas été employée depuis 1942 (*lire page 6*).

● **L'accident de l'Airbus.** La thèse de l'accident semble désormais prévaloir dans le crash de l'Airbus d'American Airlines. Si l'on n'a toujours pas d'explication sur les raisons pour lesquelles l'appareil s'est disloqué après avoir perdu sa dérive, il semble que le délai minimum de deux minutes entre deux décollages n'ait pas été respecté et le vol 587 aurait pu avoir été victime d'une « turbulence de sillage » (*lire page 6*).

● **Le mollah Omar promet la « destruction de l'Amérique ».** Le mollah Mohammad Omar a promis la « destruction de l'Amérique (...) à brève échéance », lors d'une interview en langue pachoune diffusée jeudi par la BBC World Service. Interrogé sur la rapide avancée des forces de l'opposition, le chef suprême des talibans a estimé que le nombre de provinces actuellement tenues par ses troupes n'avait aucune importance, ces territoires pouvant être reconquis par la suite.

Farida, future « présentatrice de télévision », hésite encore à sortir en ville sans burqa

KABOUL

de notre envoyé spécial

« J'ai l'impression de vivre un rêve. » Farida achève la lecture du bulletin d'informations. Essentielle-

REPORTAGE

Après « cinq années perdues », le journaliste a repris son travail

ment des compte-rendus militaires. Ce ne sont pas les nouvelles, écrites par d'autres et qu'elle recite consciencieusement, qui émeuvent Farida, c'est juste le fait d'être assise dans ce studio. « Je viens d'achever ma journée de travail et je suis heureuse. Je me sens libre. »

Présentatrices à Radio-télévision Afghanistan, Farida et Jamila sont les premières femmes de Kaboul à avoir usé de leur droit au travail, douze heures après l'arrivée des combattants anti-talibans dans la capitale afghane, et leur première tâche fut justement de lire le communiqué annonçant que les femmes étaient de nouveau invitées à travailler et les filles à étudier. « Les rédacteurs en chef m'ont appelée mardi et je suis immédiatement venue, raconte Farida. Depuis cinq ans, j'étais restée à la maison. Je faisais uniquement les travaux domestiques. Cinq années perdues. »

Farida forme un duo avec Mohammad. Lui aussi est rayonnant. « Hier j'avais une barbe très, très longue », précise-t-il. Il est désormais rasé de près. « La barbe n'est pas si importante. Ce qui change, c'est de se sentir libre ». Farida et Mohammad, comme l'écrasante majorité des Kabouliens, manifestent leur sentiment de libération après la déroute talibane. Et on sent que leur joie est sincère, et non due au fait qu'ils œuvrent

désormais pour le Front uni (Alliance du Nord).

Car Radio-télévision Afghanistan fut évidemment l'un des premiers objectifs des moudjahidines. Les talibans venaient de fuir le triste bâtiment de la station nationale. Des hommes directement débarqués de la vallée du Panchir, le fief historique des combattants du défunt Ahmed Chah Massoud, se sont aussitôt installés aux commandes. « Le Conseil suprême du Front uni avait préparé des plans au cas où les talibans fuient Kaboul, indique Chamsuddin, le directeur de la chaîne. Il avait pris la décision que je serai la chef de la télévision. Les priorités sont la police et la propagande. Ces deux unités étaient prêtes à entrer dans Kaboul, même si l'armée restait aux portes de la ville. »

L'« unité de police », ce sont les moudjahidines de la « Force de sécurité » de Bismillah Khan, hier encore commandant de la plaine de Shomali, à cinquante kilomètres au nord, et aujourd'hui artisan de la conquête foudroyante de Kaboul. L'« unité de propagande », ce sont des journalistes, hier rédacteurs à *La Voix du Moudjahid* ou cameramen de guerre dans la vallée du Panchir, et dorénavant responsables de la communication des nouveaux maîtres de Kaboul.

Le Front uni ne se contente toutefois pas des fronts de la sécurité et de la propagande. Ses dirigeants ont investi, mercredi 14 novembre, au lendemain de leur arrivée à Kaboul, les bâtiments officiels. Après l'effondrement de l'Emirat islamique d'Afghanistan des talibans, revoici l'Etat islamique d'Afghanistan des moudjahidines. Le chef militaire du Front uni, le général Fahim, a inauguré le titre de ministre de la défense jadis attribué à Ahmed Chah Massoud ; le chef politique, Younés Kanouni, est ministre de

l'intérieur ; le chef de la diplomatie, Dr Abdullah Abdullah, est ministre des affaires étrangères.

Les vainqueurs de la bataille de Kaboul se défendent de chercher à monopoliser un pouvoir qu'ils avaient détenu entre 1992 à 1996, et qui avait si meurtri les Afghans que beaucoup d'entre eux avaient accueillis à bras ouverts les « pacificateurs » talibans. « Nous ne sommes pas venus à Kaboul avec l'intention de gouverner le pays », a affirmé M. Kanouni. Le Front uni continue à inviter tous les Afghans opposés aux talibans, qu'ils soient issus de tribus pachounes du Sud ou partisans de l'ex-roi Zaher Chah, à venir à Kaboul discuter de l'avenir de l'Afghanistan, et en premier lieu de la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Le Front uni a aussi indiqué que ce pouvoir de transition devrait organiser des élections démocratiques dans un délai de deux ans.

La question que se posent les Kabouliens, et que se poseront tous les Afghans si l'effondrement total du régime taliban se confirme, est de savoir si les moudjahidines pourront partager un pouvoir qu'ils ont d'ores et déjà conquis dans la capitale et le Nord du pays. Le président de l'Etat islamique d'Afghanistan, Burhanuddin Rabbani, toujours chef de l'Etat depuis 1996 aux yeux de l'ONU, est attendu ces jours-ci à Kaboul. Il devrait prendre la tête d'un « gouvernement intérimaire » constitué des seuls chefs du Front uni. Et il a

annoncé que Zaher Chah ne pouvait revenir en Afghanistan qu'en tant que « citoyen ordinaire », ce qui ne correspond guère au souhait des Etats-Unis de faire de l'ancien souverain le pilier d'un processus de réconciliation nationale.

« Ils devront partager le pouvoir s'ils désirent sincèrement la paix en Afghanistan », dit un journaliste

« Les priorités sont la police et la propagande. Ces deux unités étaient prêtes à entrer dans Kaboul même si l'armée restait aux portes de la ville »
Le nouveau directeur de la chaîne

afghan. Dans un pays dirigé par des chefs de guerre et non par des hommes politiques, un pays où les changements d'alliance s'achètent à coup de dollars ou se provoquent les armes à la main, la paix passe nécessairement par une entente entre les clans. La différence avec 1992, c'est que j'ai l'impression que les moudja-

hidines en sont conscients, au moins pour les plus intelligents d'entre eux. L'autre différence est que l'Afghanistan est au cœur d'une crise internationale et non plus le pays oublié d'il y a dix ans. Ces vainqueurs-là ont le souci de leur image de marque sur la scène mondiale. »

« Cela dit, quoi qu'on puisse penser de l'échec entre 1992 et 1996, les hommes de Massoud ont tout de même le mérite d'avoir été les seuls à résister aux talibans depuis cinq ans, conclut cet homme, guère réputé pour sa sympathie envers le Front uni, et on ne peut pas leur voler leur victoire. Sans eux, je suis persuadé que les Etats-Unis ne seraient pas parvenus à détruire aussi aisément le pouvoir taliban. Les raids aériens ont certes été cruciaux pour briser la machine de guerre du mollah Omar et d'Oussama Ben Laden. Mais, pour gagner une guerre en Afghanistan, il faudra toujours des chefs de clans forcés de changer de drapeau, et des combattants qui se lancent à l'assaut des lignes de front. »

Dans les rues de Kaboul, on sent toujours flotter, outre ces inquiétudes quant à l'avenir politique et militaire du pays, un réel vent de liberté. Au lendemain de la conquête de la ville par le Front uni, les hommes se sont rués chez les barbiers, tandis que les femmes se réunissaient et discutaient de l'opportunité d'enlever ou non la burqa, le voile intégral. Sur le marché de la ville, les habitants, ravis d'entendre de la musique jaillir des

échoppes, se sont précipités sur les premiers téléviseurs faisant leur apparition.

Aucun Kabouli suffisamment argenté pour s'équiper d'un poste de télévision ne veut rater l'événement qui sera, après cinq années d'interdiction, le lancement des programmes de la chaîne nationale. « Nous allons ouvrir l'antenne en lisant le Coran, prévoit Chamsuddin, puis nous annoncerons les programmes politiques, musicaux et pour la jeunesse. »

Farida se réjouit déjà à l'idée qu'au-delà du microphone du studio de la radio, elle lira bientôt les bulletins d'informations devant une caméra. « Présentatrice de télévision, ça va être très bien. » Après avoir été la première femme à travailler à Kaboul, elle devrait être la première à s'hiber à la ville entière sans burqa.

Dans les couloirs de Radio-télévision Afghanistan, elle porte le voile sous le bras, prête à l'enfiler pour sortir dans la rue. « Pourquoi gardes-tu ce truc ? » interroge Chamsuddin, son directeur. « Encore quelques jours, et je l'enlèverai définitivement. Peut-être dès demain d'ailleurs » répond-elle timidement. « Et pourquoi pas dès aujourd'hui ? » « Parce que je ne veux pas être la première à me promener dans les rues de Kaboul sans burqa. Je pourrais avoir des problèmes ». « Quels problèmes ?, s'énerve Chamsuddin. C'est fini, ce truc ! On change d'époque ! »

Rémy Ourdan

Exactions et exécutions sommaires ont accompagné la chute du régime

L'ENTRÉE des forces de l'Alliance du Nord à Kaboul et dans les principales régions de l'Afghanistan, contrôlées jusqu'alors par les talibans s'est accompagnée, selon divers témoignages, par des exactions et des exécutions sommaires condamnées par les Etats-Unis, l'ONU et le Pakistan. « C'est mieux si un bain de sang peut être évité. Quelle que soit l'entité qui prend la ville, elle doit éviter le bain de sang », estimait un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères quelques heures avant la chute de Kaboul.

Les craintes d'exactions ont été avivées par les informations faisant état de violences, pillages, enlèvements, voire exécutions sommaires, qui ont suivi la chute de Mazar-e-Charif, rapportées par des porte-parole d'agences de l'ONU à Islamabad, qui n'ont toutefois pas pu donner de précisions sur l'ampleur des violences et leurs auteurs.

S'il s'est félicité, mardi, des « grands progrès » enregistrés dans la guerre contre le terrorisme, le président George Bush assurait, dès après l'annonce de la chu-

te de Kaboul, que les Etats-Unis feraient « tout pour que l'Alliance du Nord respecte les droits de l'homme ». Il a indiqué avoir « entendu (les) informations » à propos d'exactions, tout en soulignant qu'il ne pouvait se prononcer sur les responsabilités. Il soulignait toutefois qu'il « ne serait pas surpris » si les talibans avaient commis des exactions en évacuant Kaboul.

Washington assure vouloir tout faire pour que débordements et règlements de compte ne dégénèrent, mais le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a présenté l'installation de points de contrôle sur les routes par des forces spéciales américaines comme uniquement destinée à procéder à l'arrestation de « gens qui doivent être arrêtés ».

Sur le terrain, la réalité est résolument cruelle, rapporte l'envoyé spécial du *New York Times*, David Rohde, dans un reportage publié mardi. Il décrit avec un luxe de détails le comportement des unités militaires de l'Alliance du Nord, en route vers la capitale afghane, Kaboul, dépouillant les

ennemis talibans vaincus de leurs armes, habits, argent, et les abattant à bout portant d'une balle dans le crâne en les laissant à demi-nus sur leur chemin.

Le reportage s'ouvre par le récit d'une exécution et comporte également une série de photographies, montée en une séquence. Sur le

« Les talibans paraissent avoir abandonné rapidement leurs positions »

premier cliché, le taliban qui vient d'être extrait de sa tranchée « est tiré par le bras par un homme de l'Alliance » ; sur le deuxième « l'homme implore un groupe de soldats pour sa vie » qui lui font les poches ; sur le troisième, trois soldats de l'Alliance du Nord le mettent en joue. Un d'entre eux « tire deux coups dans la poitrine. Un

autre frappe le corps sans vie avec la crosse de son fusil. Un troisième écrase à plusieurs reprises la tête du cadavre avec un lance-grenades. »

Le récit se poursuit par une énumération de pillages et de rapines effectués sur des cadavres, par les membres de l'Alliance du Nord tout au long de leur avancée. « Ces assassinats montrent que les soldats de l'Alliance peuvent être difficiles à contrôler au fur et à mesure que les victoires se succèdent », écrit David Rohde. Au cours de cette avancée, il relève que « les talibans paraissent avoir abandonné rapidement leurs positions », ce dont témoigne dans des abris la présence de nourriture « récemment cuisinée ». Citant des réfugiés afghans arrivés au Pakistan, il raconte également que de nombreux talibans positionnés à des postes de contrôles paraissaient « désorganisés, déconcertés, effrayés par les voyageurs qui refusaient d'être enregistrés et avides de nouvelles de la capitale », un peu comme le signe annonciateur de l'effondrement militaire qui semble s'être produit.

Alain Abellard

LES OUTRE-MERS FRANÇAIS DANS UNE REPUBLIQUE ET UN MONDE EN MUTATION

Colloque international – samedi 24 novembre 2001

9 h 30 : Christian Paul, Secrétaire d'Etat à l'outre-mer, et Richard Descoings, administrateur de la Fondation nationale des Sciences politiques.

10 h : Les outre-mers, école de diversité dans la République : G. Carcassonne, Université de Paris X, D. Custos, Université de Caen, J.-P. Doumenge, CNRS, John Loughlin, European Consortium for Political Research, F. Vergès, Center for Cultural Studies à Londres.

14 h : Les outre-mers dans l'Europe : F. Constant, Université Antilles-Guyane, P. de Faria e Castro, Université de l'Azores, V. Fabry, IEP, M. Godelier, EHES-CNRS, J.-C. William, Université Antilles-Guyane, J. Ziller, Institut universitaire européen de Florence.

16 h 30 : Vues d'outre-mer, quelles alternatives à la mondialisation unilatérale ? B. Badie, Institut d'Etudes Politiques, E. Glissant, écrivain, D. Maragnès, philosophe, revue Dérades, O. Mongin, revue Esprit, D. Wolton, CNRS, revue Hermès.

Institut d'Etudes Politiques – Amphithéâtre Boutmy
27 rue St Guillaume - 75007 Paris – Rens. : 01 53 69 20 18.



L'insécurité dans le nord du pays bloque l'aide internationale en Ouzbékistan

TERMEZ (Ouzbékistan)
de notre envoyé spécial

Remplies jusqu'à la gueule, elles sont prêtes à appareiller. Pourtant, les barges affrétées par les Nations unies pour acheminer l'aide humanitaire dans le nord de l'Afghanistan restent à quai, dans le port de Termez, à la frontière sud de l'Ouzbékistan. Sur deux d'entre elles, 400 tonnes de farine de blé, que des dockers réquisitionnés pour l'occasion ont manutentionnées lundi 12 novembre. Sur la troisième, des vêtements chauds pour enfants et des couvertures, arrivés mardi dans des camions de l'Unicef. Programmée depuis deux jours, une première sortie expérimentale à destination du port d'Haïraton, sur la rive afghane, n'a finalement eu lieu que mercredi 14 novembre. Sous l'œil de quelques caméras triées sur le volet.

VILAINES RUMEURS

Opération médiatique orchestrée par les Nations unies, ce premier transport ne signifie pas que l'aide humanitaire parviendra rapidement aux populations afghanes. Les premiers sacs blancs ont simplement été entassés sur un quai, de l'autre côté de l'Amou Daria. Rien n'est en place pour leur distribution.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) est dépendant des organisations non gouvernementales (ONG) pour répartir la nourriture qu'il achemine sur place. Or, les ONG déjà présentes dans le nord de l'Afghanistan n'ont pas été en mesure de réorganiser leurs équi-

pes et de prépositionner leur logistique, ayant été tenues à l'écart, ces derniers jours, des réunions de travail entre les autorités ouzbèkes et les agences de l'ONU. Un vent de fronde souffle notamment parmi les ONG françaises (Acted, Solidarités, AMI, Action contre la faim, Médecins du monde et AMI), qui comptent sur le coup de pouce d'une délégation du ministère des affaires étrangères français de passage à Termez, jeudi 15 novembre.

En outre, les experts de l'ONU n'ont toujours pas pu évaluer avec certitude le degré de sécurité de l'autre côté du fleuve-frontière, dans la région de Balkh en principe contrôlée par l'Alliance du Nord depuis le 10 novembre. Ni à Haïraton, libérée dimanche dernier, où l'on a encore entendu des détonations lundi soir. Ni à Mazar-e-Charif, d'où proviennent de vilaines rumeurs d'exactions. Attendus lundi à la frontière ouzbèke pour une réunion d'évaluation, des représentants locaux de l'ONU basés à Mazar-e-Charif ne sont arrivés que mercredi. Bloqués en chemin, semble-t-il par un barrage des forces de l'opposition, ce qui témoignerait d'un certain désordre dans les chaînes de commandement de l'Alliance.

La ville de Mazar-e-Charif serait à nouveau calme, après les scènes de violence des premières heures de la conquête. Samedi 10 novembre, les troupes du général Rachid Dostom et de ses alliés ne se seraient pas contentées de « capturer 700 Pakistanais envoyés deux jours auparavant de Kaboul », ainsi que l'indiquait Mohammad Hasham Saad, le chargé d'affaires de

l'ambassade d'Afghanistan à Tachkent (proche de l'Alliance du Nord). Ce jour-là, a révélé la porte-parole de l'ONU à Islamabad, une centaine de jeunes recrues talibanes auraient été sommairement exécutées. Recueilli mardi 13 novembre par un responsable d'organisation humanitaire auprès de son équipe locale, un témoignage fait état de nombreux corps jonchant les rues de la capitale du nord : « On ne peut pas compter les morts », aurait dit cet employé afghan d'une ONG.

UNE QUESTION DE JOURS...

Des pillages ont eu lieu depuis quelques jours. Dans les locaux d'Aide médicale internationale (AMI), par exemple, tout le matériel et les stocks de médicaments ont disparu dans la nuit du 13 au 14 novembre. Dans l'attente d'informations plus précises, les responsables de l'ONU hésitent à ouvrir en grand le corridor humanitaire à partir de l'Ouzbékistan. Mais c'est une question de jours, a promis Andrew Naxios, le responsable d'US Aid, en visite, mardi 13 novembre, sur le port de Termez : « 40 % de la nourriture pour l'Afghanistan passera bientôt par ici, a-t-il annoncé. Le PAM s'est fixé un objectif de 55 000 tonnes par mois ».

Certes, l'acheminement de telles quantités serait plus rapide si les camions pouvaient emprunter directement le pont qui relie les deux pays. M. Naxios s'est rendu sur l'ouvrage d'art, fermé depuis 1998 par peur d'infiltrations de talibanes.

Jean-Jacques Bozonnet

Le gros des troupes talibanes encore loyales repliés à Kunduz (Nord) et Kandahar (Sud)

Les Etats-Unis installent des points de contrôle sur les principales routes

LES FORCES ANTI-TALIBANS semblaient, jeudi, contrôler la plus grande partie de l'Afghanistan après le repli des troupes toujours fidèles au mollah Omar en deux points principaux du territoire, la poche de Kunduz – leur dernier bastion dans le nord, non loin de la frontière du Tadjikistan – et, dans le sud, Kandahar, fief spirituel et politique du régime déchu.

Dans Kunduz et alentour, des combats violents se déroulaient mercredi, avec plusieurs milliers de combattants – jusqu'à 20 000 selon certaines estimations – talibanes, arabes et pakistanais coincés dans la ville opposés aux troupes de l'Alliance du Nord. Les résistants talibanes paraissent être la seule force de l'ancien régime dans le nord du pays à n'avoir pas imité le comportement des unités qui se sont retournées au passage des troupes de l'Alliance dans leur avancée sur Kaboul au début de la semaine.

Toutes les villes tombées aux mains de l'opposition dans les dernières quarante-huit heures ne sont pas passées dans le giron de l'Alliance du Nord. Ainsi Jalalabad, dont le sort n'est pas certain, serait sous le contrôle de Younes Khales, son ancien grand commandant local, chef du parti Hezb-e-Islami, dont sont issus une bonne part des talibanes.

Ailleurs, les talibanes ont confié les affaires à d'anciens commandants locaux d'avant leur régime. C'est notamment le cas, confirmé,

dans la province de Ghazni, entre Kaboul et Kandahar, d'où le mollah Omar, selon l'agence Afghan Islamic Press (AIP), aurait demandé à ses troupes de se retirer. Le scénario serait le même dans d'autres provinces de l'Est.

La situation était encore plus confuse quant au quartier général taliban de Kandahar, pilonné régulièrement par l'aviation américaine. Selon le Pentagone, les troupes du mollah Omar y seraient confrontées à une rébellion de tribus pachtones non inféodées à l'Alliance du Nord qui auraient pour la première fois pris les armes.

CONTRE-OFFENSIVE

Ces informations américaines ne sont pas confirmées de source indépendante et les informations en provenance de la chaîne de télévision Al-Jazira les contredisent. La télévision qatarie a montré des images recueillies par vidéophone du directeur de l'hôpital central, Bakhit Al-Rahaman Zakri, affirmant que Kandahar « est totalement sous contrôle et les talibanes patrouillent dans la ville et ses environs ».

Par ailleurs, les talibanes auraient repris une partie du contrôle de la province d'Uruzgan (Centre-Est), qui était tombée la veille aux mains de chefs locaux, a déclaré jeudi l'opposant royaliste au taliban Hamid Karzai, interrogé par l'AFP par téléphone depuis Kaboul. Des chefs de guerre locaux s'étaient brièvement emparés mercredi de la capitale de

cette province, Tirin Kot, mais s'en sont retirés après une violente contre-offensive des talibanes. « Nous voulions éviter un bain de sang et les talibanes ont repris le contrôle » de Tirin Kot, a déclaré M. Karzai, qui se trouve depuis quelques jours à Uruzgan. Cette province, au Nord de Kandahar, est la région natale du chef suprême des talibanes, le mollah Omar.

Les forces spéciales américaines ont installé des points de contrôle sur les principales routes reliant le nord au sud de l'Afghanistan pour « arrêter les gens qui doivent être arrêtés », a déclaré le secrétaire à la défense américain, Donald Rumsfeld. Jeudi, un porte-parole taliban cité par AIP, a déclaré que le chef du réseau Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, préfère mourir que de se rendre, et que les Etats-Unis « ne l'arrêteront jamais vivant ». Auparavant, la même AIP avait affirmé que le chef d'Al-Qaïda et le mollah Omar étaient toujours « sains et saufs en Afghanistan ».

A Islamabad, les autorités ont fait savoir que les gardes-frontières pakistanais avaient été mis en état d'alerte dans les provinces du Balouchistan et du North West Frontier (Ouest) pour le cas où Ben Laden tenterait de se réfugier au Pakistan. Des passages de la frontière par des hommes se présentant comme talibanes faisant défection ont été observés par des témoins du côté pakistanais de la frontière. – (AFP, Reuters, AP, CNN.)

Les huit humanitaires occidentaux ont été libérés

LES HUIT travailleurs humanitaires, six femmes et deux hommes, qui se trouvaient en Afghanistan pour l'organisation Shelter Now International (SNI) et avaient été arrêtés début août par le régime taliban, ont été libérés. Des forces spéciales américaines hélicoptères les ont évacués, mercredi 14 novembre, d'Afghanistan et les ont conduits sur une base aérienne militaire d'Islamabad, où ils ont été accueillis par l'ambassadeur américain au Pakistan, Wendy Chamberlin, avant d'être dirigés vers leur ambassade respective. Il s'agit de quatre Allemands, deux Américaines et deux Australiens.

« Ils semblent être en bonne santé », a indiqué le Pentagone dans un communiqué mercredi soir. L'opération, a-t-il précisé, a eu lieu « vers 16 h 40 (21 h 40 GMT). Trois hélicoptères des forces spéciales se sont posés dans un champ près de Ghazni, à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Kaboul, et ont évacué les travailleurs humanitaires. » Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a ajouté que « cet effort avait impliqué beaucoup de gens et plusieurs groupes » et que la « récupération » s'était bien passée.

Les huit personnes avaient été conduites hors de la capitale afghane avant que les talibanes n'abandonnent la ville, reconquise mardi par les forces d'opposition de

l'Alliance du Nord. Selon un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge à Islamabad, Bernard Barrett, un commandant militaire taliban de la localité de Ghazni avait contacté mardi des responsables de la Croix-Rouge en Afghanistan, pour leur dire qu'il avait besoin de leur aide pour organiser l'évacuation des huit Occidentaux. La Croix-Rouge s'est tournée vers l'armée américaine ; les hélicoptères des forces spéciales dépêchés à Ghazni ne se sont heurtés à aucun acte hostile des talibanes.

Se félicitant de cette libération depuis son ranch de Crawford, au Texas, George Bush a salué « la manière dont les militaires ont mené l'opération ». Il a ajouté qu'elle avait pu être montée grâce à des aides venues de différentes sources, dont celle de la Croix-Rouge internationale. Les deux Américaines de SNI, Dayna Curry et Heather Mercer, sont originaires de la ville de Waco au Texas, qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres de Crawford. Les huit étrangers étaient accusés par le régime taliban de propagation du christianisme. Leur procès s'était ouvert en septembre et avait été interrompu lors du début des frappes le 7 octobre. Ils étaient passibles de pendaison.

L'Alliance n'a pas les moyens de contrôler militairement tout le pays

DES FORCES talibanes qui font « la grève de la guerre », comme le dit un expert français, en se retirant, sans véritablement combattre, à l'approche de l'Alliance du Nord, des secteurs qu'elles détenaient depuis 1996. Des soulèvements de populations locales, dans certaines provinces, qui font fuir les unités talibanes. Une progression foudroyante, à partir de leurs bases dans les montagnes, de soldats de l'opposition armée au régime de Kaboul, avec, dans leurs bagages, quelques commandos américains et après avoir obtenu de la Russie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni armes et munitions. C'est ce à quoi on vient d'assister en Afghanistan et qui ne marque pas la fin des bombardements, puisque Washington continue ses raids dans le sud du pays, pour amplifier la déroute des talibanes.

Cependant, les services de renseignement, en Occident, notamment en France, s'interrogent sur la suite des opérations. Même si, comme c'est souvent le cas en pareilles circonstances, des ralliés de la dernière heure rejoignent le camp de la victoire, l'Alliance du Nord, soit quelque 30 000 combattants selon ces sources, déploie des capacités modestes.

En particulier, il leur est probablement difficile, à ce jour, de maintenir un contrôle permanent et efficace de la situation sur des zones dont la superficie vient de s'élargir et où des poches de résistance se constituent. Les forces de l'Alliance n'ont pas les moyens, ni peut-être la perspective, d'établir un contrôle territorial du pays. Sans doute ne pour-

ront-elles que déléguer, ici ou là, des détachements à chaque fois que l'Alliance du Nord voudra concrétiser une présence militaire qui compte. Dès lors, la crainte existe que des « fiefs régionaux », sous la coupe d'un chef auquel ils s'identifient, ne reprennent le dessus. Le nouveau dispositif militaire qui va se mettre en place risque d'être aussi flou que l'était le système précédent avec, de surcroît,

Le risque d'un piège

Les récents bombardements aériens américains en Afghanistan se sont concentrés sur les réseaux de tunnels et de grottes sous contrôle taliban, en particulier près de Kandahar, a indiqué, mercredi 14 novembre, le Pentagone. Environ 80 appareils, dont 60 avions basés sur des porte-avions, dix à terre et une dizaine de bombardiers à long rayon d'action ont pris part à ces bombardements qui visaient des « réseaux de tunnels et de grottes des terroristes (d'Al-Qaïda) et des talibanes », a précisé le contre-amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmées.

Il est possible qu'une grande partie des forces talibanes se soient repliées vers ces tunnels afin de s'en servir comme « base cachée pour des opérations de guérilla », a-t-il estimé. « Nous devons avoir à l'esprit ce qui pourrait bien être l'un de leurs objectifs, à savoir nous attirer dans ce genre d'environnement », a-t-il poursuivi, ajoutant que, pour cette raison, il serait « dangereux » de croire que les talibanes se sont effondrés en dépit de leurs pertes. – (AFP.)

le constat de dissensions politiques entre les différents acteurs qui prétendent avoir peu ou prou contribué aux succès militaires contre les talibanes.

Dans le Sud, où les avions américains ont, après la prise de Kaboul, continué de larguer des bombes sur des convois de talibanes qui faisaient repli, la question reste de savoir si l'adversaire, « sonné » et affaibli par les frappes des B-52, ne choisira pas de reconstruire

ses forces en des sites, difficiles d'accès et protégés, qu'il a constamment aménagés.

Pour l'instant, selon les services occidentaux, le système taliban, qui a compté plus de 40 000 combattants, n'est plus aussi unifié qu'il a paru l'être. Certaines des unités ont fait mouvement groupé pour entamer la guérilla, et d'autres se sont dispersées pour leur sécurité. Ce qui donne à croi-

re que le dispositif taliban est, aujourd'hui, relativement chaotique avec, dit-on, aussi, des désertions de miliciens qui ne sont plus soldés depuis longtemps et qui n'auraient plus rien à perdre.

re que le dispositif taliban est, aujourd'hui, relativement chaotique avec, dit-on, aussi, des désertions de miliciens qui ne sont plus soldés depuis longtemps et qui n'auraient plus rien à perdre.

re que le dispositif taliban est, aujourd'hui, relativement chaotique avec, dit-on, aussi, des désertions de miliciens qui ne sont plus soldés depuis longtemps et qui n'auraient plus rien à perdre.

re que le dispositif taliban est, aujourd'hui, relativement chaotique avec, dit-on, aussi, des désertions de miliciens qui ne sont plus soldés depuis longtemps et qui n'auraient plus rien à perdre.

SITES SECRETS

Le cas du réseau Al-Qaïda, autour d'Oussama Ben Laden, est encore plus complexe et sans doute moins clair que le dispositif militaire propre à l'ancien régime

de Kaboul. Le réseau a ses unités à lui, largement formées de recrues volontaires, voire de mercenaires issus de pays autres que l'Afghanistan et peu enclins à baisser les bras. Il a fonctionné jusqu'à présent, remarque un responsable militaire français, comme est piloté un authentique service secret. Il est évident qu'il a préparé ses arrières, même si les services de renseignement occidentaux estiment que le mollah Omar et Oussama Ben Laden sont encore en Afghanistan.

Ces sites secrets – on a parlé de labyrinthes de galeries enterrées où peuvent se réfugier les hommes avec leurs armes et munitions – constituent en Afghanistan ce que les spécialistes assimilent à autant de « zones grises ». Ce qui signifie qu'elles n'appartiennent à personne et qu'elles sont un no man's land incontrôlé, d'où des guérilleros repartiraient à l'assaut, montant des embuscades et des raids éclairs contre l'Alliance ou ses alliés.

Au Pentagone, on affirme que l'aviation se concentrera sur ces sites souterrains, pour rendre la vie impossible à leurs occupants et faire qu'ils ne se sentent plus jamais à l'abri dans leurs « sanctuaires ».

Al-Qaïda et ce qu'il reste des milices talibanes ne sont probablement plus en situation de pouvoir bénéficier, autant que précédemment, des atouts, des facilités ou des complicités que procure la logistique d'un Etat, fût-il aussi rustique que le régime de Kaboul avant d'être défait.

Jacques Isnard

AFGHANISTAN

Faut-il des images pour vous convaincre que les Afghans ont besoin d'aide ?

Depuis plus de 20 ans, les Médecins Sans Frontières portent secours au peuple afghan. Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien. Aidez-nous à les aider.

Adressez vos dons à

Médecins Sans Frontières Afghanistan
BP 2000 - 75011 Paris

ou appelez tout de suite

N° Indigo 0 825 832 832

0,98 F TTC / MN



AGIR EN TOUTE INDÉPENDANCE

www.paris.msf.org

Les responsables américains affichent leur conviction d'une fin proche

Le président Bush est « très satisfait ». Détruire les bases d'Al-Qaida, abattre le régime du mollah Omar : ces deux buts de guerre sont en passe d'être réalisés. Selon le Pentagone, les possibilités d'arrêter Oussama Ben Laden ou des chefs talibans ne cessent de grandir

WASHINGTON

de notre envoyé spécial
« Le président Bush continue d'être très satisfait du déroulement de la guerre en Afghanistan. » Cette déclaration du porte-parole de la Maison Blanche datait de mercredi matin. Mais au soir de cette journée où tout s'est à nouveau précipité, M. Bush avait encore bien plus de raisons d'être satisfait. La déconfiture des talibans paraissait totale, et plus personne ou presque, à Washington, ne croyait à leur capacité à résister bien longtemps dans les montagnes ou les collines, comme l'avaient pourtant prédit, des semaines durant, commentateurs et analystes militaires.

Non seulement la victoire militaire était assurée, mais les responsables de l'administration dissimulaient à peine que le but premier de leur opération en Afghanistan – l'élimination physique d'Oussama Ben Laden ou éventuellement son arrestation – était en passe d'être atteint.

Tard dans la soirée, le Pentagone faisait savoir que des avions américains, assistés d'un appareil sans pilote de type Predator, avaient détruit un immeuble où se trouvaient des responsables d'Al-Qaida. Les occupants, non encore identifiés, auraient été tués. La libération de deux jeunes Américaines, avec six autres membres d'une organisation d'assistance

humanitaire longtemps détenus par les talibans, est venue couronner une journée où tout avait semblé aller vraiment très bien pour les Etats-Unis.

Même la menace de l'anthrax, qui avait tant paniqué l'opinion ces dernières semaines, paraissait s'éloigner. Le dernier malade atteint de la forme respiratoire de la maladie, un employé des postes, a quitté dans la matinée l'hôpital pour poursuivre sa convalescence chez lui, en Virginie.

Dans un tel contexte, les problèmes politiques, le souci de freiner les ambitions hégémoniques de l'Alliance du Nord, de rassurer les Pachoune, de ménager le Pakistan, tout cela semblait de moindre intérêt, ou de moins grande urgence.

L'objectif affirmé des Etats-Unis est de détruire les bases d'Al-Qaida et le pouvoir des talibans, ce qu'ils font eux-mêmes. Reconstruire un gouvernement afghan et assurer l'ordre et la sécurité dans le pays sont des tâches secondaires pour lesquelles ils semblent beaucoup plus désireux d'impliquer leurs partenaires et alliés.

Les responsables américains, en particulier ceux du Pentagone, se sont pourtant bien gardés de tout triomphalisme, y compris sur le plan militaire. La situation reste « fluide », a déclaré, depuis New York, le secrétaire à la défense,

Donald Rumsfeld. Et le porte-parole du Pentagone, tout en faisant état des avancées réalisées par l'Alliance du Nord au sud de Kaboul, comme dans les environs de Hérat et de Jalalabad, a souligné qu'une grande confusion régnait en divers endroits.

Le Pentagone n'a pas confirmé la prise de l'aéroport de Kandahar. Mais il est clair que le territoire contrôlé par les talibans se réduit comme une peau de chagrin. Vingt-trois tribus du Sud sont entrées en rébellion contre eux, a indiqué le même porte-parole, et les avions américains continuent à attaquer les talibans en fuite, partout « où il est possible de les identifier ».

Des forces spéciales américaines sont également présentes dans le sud, a par ailleurs expliqué M. Rumsfeld, qui a refusé de dire précisément ce qu'elles y faisaient, à part « bloquer les principales routes qui conduisent du Nord au Sud et arrêter les gens qu'elles pensent devoir arrêter ».

L'espoir de pouvoir arrêter les chefs talibans, voire Oussama Ben Laden lui-même, semble d'autant plus grand que leurs appuis s'effondrent les uns après les autres, que certaines dissensions, à en croire M. Rumsfeld, sont apparues entre le mollah Omar et Ben Laden, qu'ils ont de grandes difficultés à communiquer, et qu'en un mot « la vie est devenue très difficile

pour eux ». L'aviation continue à détruire systématiquement, avec des bombes à très forte pénétration, les grottes et les tunnels, nombreux dans les collines du sud, et où les combattants afghans trouvent traditionnellement refuge.

Mais les responsables améri-

Pour la sécurité de l'Afghanistan, Washington semble plutôt compter sur ses alliés

cains semblent aussi de plus en plus confiants dans la possibilité d'obtenir des renseignements de la population, voire de talibans désireux de changer de camp, ou attirés par l'énorme récompense (plus de 27 millions d'euros) promise à quiconque permettrait l'arrestation ou la liquidation du chef d'Al-Qaida.

C'est sans doute cette conviction que la fin est désormais proche pour les dirigeants d'Al-Qaida et du régime taliban qui a incité le président Bush à signer mardi, juste avant de partir pour son ranch du Texas, un décret par lequel il se donne le pouvoir de fai-

re comparaître les terroristes présumés devant des tribunaux militaires spéciaux. Ce décret ne s'applique pas aux citoyens américains, mais aux non-ressortissants soupçonnés d'avoir commis des actes terroristes ou d'avoir donné refuge à des terroristes. Il laisse en fait au président une très grande latitude d'action. Lui seul décidera, en fonction « de l'intérêt des Etats-Unis », d'appliquer, à qui il le jugera utile, cette procédure spéciale.

Les tribunaux militaires, devant lesquels les droits de la défense seront très fortement réduits, seront habilités à prononcer des condamnations à mort. Ils pourront siéger aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Les personnes arrêtées au lendemain du 11 septembre et soupçonnées de liens avec les auteurs des attaques contre le World Trade Center pourraient comparaître devant ces tribunaux, ont indiqué des officiels.

Mais le décret présidentiel semble obéir à des préoccupations plus immédiates, dévoilées peut-être involontairement par l'attorney general, John Ashcroft : « Nous pourrions capturer des terroristes dans des endroits comme l'Afghanistan » et « ne pas estimer nécessaire de les ramener aux Etats-Unis pour les traduire en justice ».

Jan Krauze

Durcissement de la politique d'immigration

Le ministre de la justice américain, John Ashcroft, a également annoncé, mercredi 14 novembre, un durcissement de la politique d'immigration pour rendre les frontières américaines moins perméables. « Nous ne permettrons pas de vivre ici à ceux qui viennent dans notre pays avec des intentions malveillantes, avec l'intention de détruire le pays », a-t-il affirmé. Dans cette optique, les agences chargées de cette politique seront restructurées avec « une séparation entre les services se consacrant aux nouveaux immigrants et ceux chargés de l'application des lois d'immigration » aux frontières.

Ce plan, dont certaines clauses devraient entrer en vigueur dans les prochaines semaines, doit être totalement mis en œuvre d'ici à la fin de l'année fiscale 2003. L'objectif, a poursuivi M. Ashcroft, est « de fournir une réponse rapide au terrorisme et aux infiltrations » illégales aux frontières.

La Grande-Bretagne se prépare à envoyer plusieurs milliers de soldats « dans les quarante-huit heures »

LONDRES

de notre correspondant
La Grande-Bretagne est prête à envoyer « plusieurs milliers » de soldats « sous 48 heures » en Afghanistan pour contribuer à y stabiliser la situation, à hâter l'acheminement de l'aide humanitaire, et à prendre toute sa part dans la poursuite de l'objectif essentiel de la coalition antiterroriste : mettre hors d'état de nuire Oussama Ben Laden et son réseau, Al Qaida. Ainsi peut-on résumer l'essentiel des propos de Tony Blair, tenus mercredi 14 novembre, devant la Chambre des communes.

Qui sont ces forces, dont la mise en alerte avait été annoncée le matin même, et combien sont-elles précisément ? Tony Blair n'en a rien dit. Selon le quotidien *Evening Standard*, l'ordre de mobilisation concernerait quatre mille hommes, dont des fusiliers marins

Quoi qu'il en soit, pour Tony Blair, la partie est militairement gagnée : « L'idée d'une retraite tactique [des talibans] n'est que le dernier de leurs mensonges »

ministre britannique, est l'« ouverture d'un couloir à partir des frontières de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, qui réduira les souffrances du peuple afghan ». La coalition, ajoute-t-il, est désormais « en mesure d'acheminer une quantité bien plus importante de nourriture en Afghanistan, et, plus important encore, de la diriger vers les gens qui en ont vraiment besoin ». Les quelque quatre mille hommes mobilisés mercredi en Grande-Bretagne s'ajoutent aux quatre mille deux cents militaires des trois armes déjà présents dans la région du Golfe.

Ces soldats pourraient-ils avoir un rôle combattant plus actif ? « Nous ne pouvons bien entendu pas exclure qu'une partie de nos troupes soient utilisées dans des opérations offensives sur la ligne de front », a répondu Tony Blair. Ce propos semblait contredire l'annonce faite un peu plus tôt par le ministère de la défense selon laquelle Londres « n'avait pas l'intention de déployer ces forces dans le cadre d'opérations contre les talibans ».

Quoi qu'il en soit, pour Tony Blair, la partie est militairement gagnée : « Les talibans s'effondrent totalement. L'idée que cela serait une sorte de retraite tactique n'est que le dernier de leurs mensonges. » Le premier ministre a exhorté « le reste de l'Afghanistan, et en particulier les ethnies du sud » à « se joindre à la révolte contre les talibans » et à « se débarrasser de l'oppression de leur régime. Plus ils agiront tôt et plus ils pourront en tirer des bénéfices. »

Tony Blair a déploré les exécutions sommaires commises par l'Alliance du Nord : « Des incidents regrettables ont eu lieu lorsque que la population libérée s'est retournée contre ses oppresseurs, et ils

n'auraient pas dû se produire. » Le premier ministre a appelé chacun à « faire preuve de retenue, à éviter tout acte de vengeance et à s'engager dans un dialogue avec les Nations unies ». Il a précisé que l'ONU rétablirait une présence à Kaboul dès vendredi, qu'une représentation diplomatique britannique serait ouverte dès le prochain week-end, au cours duquel une délégation de l'Union européenne se rendra dans la capitale afghane. Mais pour Tony Blair, la guerre

de la défense, Geoff Hoon. Des commandos des Royal Marines et des patrouilles des forces spéciales SAS participeraient à la traque contre Ben Laden, selon une source anonyme du ministère de la défense.

Pendant que Tony Blair parlait devant les députés, Downing Street diffusait sur son site Internet un nouveau dossier à charge contre Ben Laden, qui, selon le premier ministre, « ne laisse désormais aucun doute sur sa culpabilité ».

La BBC et la libération de Kaboul

« C'est grisant de libérer une ville », avait déclaré John Simpson à la BBC-radio, alors qu'une caméra de la BBC World le suivait de près, mardi 13 novembre à l'aube, dans les rues de Kaboul. « C'est la BBC qui a libéré la ville, nous avons fait notre entrée avant l'Alliance du Nord ! », ajoutait-il. Quelques instants plus tard, le ministre britannique de l'éducation, David Blunkett, se déclarait, sur cette même radio, « médusé d'entendre que la BBC et John Simpson avaient pris Kaboul ». John Simpson subit depuis les sarcasmes de ses confrères britanniques. « On peut faire toutes sortes de comparaisons entre John Simpson et un bombardier B-52, mais la question de savoir lequel des deux a fait plus pour chasser les talibans ne fait pas de doute », a ironisé Julian Manyon, rédacteur en chef de la chaîne ITN.

n'est pas finie, et elle se poursuivra tant que « tous nos objectifs ne seront pas remplis » : « L'Afghanistan ne doit plus servir à exporter le terrorisme à travers le monde. Le réseau Al-Qaida doit être détruit et Oussama Ben Laden traduit en justice. »

La défaite des talibans facilite-t-elle la traque de Ben Laden ? C'est l'avis des dirigeants britanniques qui estiment que, l'appât du gain aidant – la tête du terroriste a été mise à prix 25 millions de dollars par Washington – celui-ci sera trahi tôt ou tard. « Je suis convaincu que quelqu'un finira par le dénoncer », a déclaré mercredi le minis-

tre du monde, en Grande-Bretagne ne partage pas cette conviction.

Selon un sondage diffusé mercredi par la BBC, deux musulmans britanniques sur trois estiment que la culpabilité de Ben Laden n'a pas été établie et huit sur dix sont hostiles aux opérations militaires alliées en Afghanistan. Ces chiffres en disent long sur la solidarité instinctive que la communauté musulmane britannique manifeste envers le dirigeant islamiste et sur la méfiance que le gouvernement lui inspire dans cette guerre.

Jean-Pierre Langellier

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Ligue islamique mondiale

A la suite de notre article intitulé « La nébuleuse terroriste profite de l'opacité des circuits financiers mondiaux » (Le Monde du 19 septembre), nous avons reçu de la Ligue islamique mondiale, la Rabita, par l'intermédiaire de son conseil à Paris, M. Djemai M. Salah, la mise au point suivante :

La Ligue islamique mondiale est une organisation internationale non gouvernementale totalement distincte de tout régime politique. Son but n'est ni de faire du prosélytisme ni de financer des groupuscules marginaux, fussent-ils musulmans.

Créée par l'Organisation de la conférence islamique à La Mecque, le 18 mai 1962, la Ligue islamique mondiale n'a d'autre objectif que de servir l'islam et les musulmans à travers le monde. Elle est représentée

dans plusieurs institutions internationales, notamment à l'ONU en qualité d'observateur de premier degré, et dotée de nombreux centres et bureaux à travers le monde. Son objectif depuis sa création a toujours été le même, c'est-à-dire favoriser l'enseignement islamique à travers la construction d'écoles et d'institutions. Secourir également les musulmans et non-musulmans victimes des catastrophes, d'accidents ou de calamités, et leur apporter de l'aide.

Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a aucun transfert de fonds de la Ligue islamique mondiale à destination de mouvements terroristes quels qu'ils soient. Il convient dès lors de ne faire aucun amalgame entre la Ligue islamique mondiale et des mouvements extrémistes.

La France propose de « sécuriser » l'aide humanitaire pour Mazar-e-Charif

UN CONSEIL RESTREINT à l'Elysée a décidé, mercredi 14 novembre, que la France contribuera – en liaison avec des pays alliés qui auront exprimé le désir d'y participer – à une opération dont le but est de « sécuriser » l'accès de l'aide humanitaire et sa distribution dans la région de Mazar-e-Charif, où les besoins sont cruciaux dans l'immédiat. Ce secteur, où les combats entre talibans et l'Alliance du Nord ont été violents et où les pillages continuent, est loin d'être pacifié. De surcroît, la frontière avec l'Ouzbékistan voisin demeure hermétiquement fermée.

Une mission du Quai d'Orsay a été dépêchée en Ouzbékistan pour évaluer les besoins humanitaires et rechercher comment accélérer l'acheminement de l'aide, qu'elle soit nationale, bilatérale ou multilatérale. Il est prévu qu'elle rencontre les représentants des agences de l'ONU et des ONG actives dans la région et qu'elle se rende à la frontière, à Termez. Selon l'évolution de la situation locale, cette mission d'évaluation irait au Tadjikistan et elle pourrait se rendre sur place, en Afghanistan.

SOUTIEN AUX ONG

Pour l'instant, l'armée française mettra l'opération, dont elle soutiendra les grandes lignes aux alliés. Il est acquis que le projet en cours d'élaboration sera présenté à des commissions parlementaires. Outre l'appui aérien, naval et de renseignement fourni à l'opération « Liberté immuable », la France examine donc maintenant la mise sur pied d'un dispositif de soutien aux ONG dans la région de Mazar-e-Charif. Il s'agit de protéger – une mission qui peut être partagée au sein de la coalition – des couloirs et des zones par où transitera l'assistance humanitaire aux Afghans pour y être stockée et distribuée. A l'heure actuelle, la France peut constituer une force de sécurisation composée de sol-

dats issus d'une quinzaine de régiments disponibles. Cette force passera le relais de l'opération humanitaire aux ONG déjà sur place.

Au profit de cette opération, des détachements de forces spéciales devraient, dans un premier temps, être chargés de repérer et de créer des points de chute et de stockage avant que ces sites soient déminés et sécurisés par la troupe.

De même, les armées françaises disposent actuellement d'une capacité prépositionnée – sur le sol national et dans certains pays du Golfe où elle a déployé des avions – de largage de secours humanitaires évaluée, selon le ministère de la défense, à 50 tonnes chaque jour.

Les modalités d'ensemble de cette participation de la France à l'aide humanitaire à Mazar-e-Charif sont, dit-on à l'Elysée, au Quai d'Orsay et dans les états-majors, en cours de mise au point avant d'être proposées aux partenaires éventuels. Le nombre des militaires mobilisés pour la circonstance n'a pas été fixé. En particulier, il n'est pas décidé si des avions de combat devront ou non escorter des appareils de transport Transall ou Hercules et les hélicoptères chargés du ravitaillement. On ne précise pas davantage les délais dans lesquels aura lieu ce déploiement.

De source militaire, on indique que la mise sur pied d'une telle opération, par la France, est indépendante du projet de création d'une force militaire multinationale de sécurité qui assurerait la pacification dans quelques grandes villes de l'Afghanistan. Cette force de dissuasion serait placée sous commandement américain, avec, dans un premier temps, des contributions britanniques, canadiennes et italiennes (Le Monde du 15 novembre). A ce jour, le schéma des « délégations opérationnelles », laissées aux pays composant cette force sur le terrain, n'est pas défini.

Jacques Isnard

(Royal marines) de la 3^e brigade commando – une force amphibie –, des parachutistes de la 16^e brigade aéroportée – récemment engagée en Macédoine –, des artilleurs, des spécialistes du génie et de la logistique et des antennes médicales.

Que feront ces troupes, qui, si elles sont déployées en Afghanistan, le seront, a précisé Tony Blair, « pour une période très limitée » ? Elles prépareront l'envoi d'une force internationale de l'ONU. Concrètement, elles rempliront plusieurs missions : protéger les chemins d'accès des convois humanitaires, assurer la sécurité des aéroports, mener des opérations de déminage, protéger le retour dans le pays du personnel de l'ONU et des ONG.


L'urgence, selon le premier

 **Technicien Supérieur devenez INGENIEUR**
Diplômé en
Organisation des Sites Industriels

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

Jacques Gautier
Bijoux d'art



36, rue Jacob 75006 Paris
Tél./fax : 01 42 60 84 33



DAVID KARF/AP

■ **NEW YORK.** Lors de son discours au Conseil de sécurité des Nations unies, mardi 13 novembre, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a rappelé l'urgence de déployer une présence multinationale autorisée par l'ONU pour assurer la sécurité en Afghanistan.

M. Poutine rappelle quelques évidences dérangeantes à M. Bush

WACO (Texas)
de notre envoyé spécial

En juin, après l'avoir rencontré pour la première fois à Ljubljana (Slovénie), George Bush avait assuré avoir « vu l'âme » de Vladimir Poutine, qui lui avait fait très bonne impression. Les rencontres suivantes ont confirmé le président américain dans son idée, au point que, mardi 13 novembre, recevant son homologue russe dans le bureau Ovale de la Maison Blanche, il a conclu l'entretien par ces mots : « Je pourrais être dans un trou de renard avec vous. » Cette expression virile, comme les aime M. Bush, est d'origine non pas texane, mais militaire, le « trou de renard » étant une sorte de tranchée que deux soldats ne peuvent partager, sous le feu de l'ennemi, qu'à condition de se faire totalement confiance.

Al-Jazira victime d'une méprise à Waco

Un journaliste de la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira a été retenu à l'aéroport de Waco, mercredi 14 novembre. Mohammad Al-Alami arrivait de Washington pour rejoindre l'équipe de sa chaîne venue couvrir le séjour du président russe, Vladimir Poutine, dans la propriété de George Bush, située près de Waco. Il a appelé la direction d'Al-Jazira, à Dubaï, avec son téléphone portable, pour l'avertir que la police l'interrogeait, sans l'arrêter formellement, au sujet de la carte de crédit avec laquelle il avait payé son billet d'avion. Selon M. Al-Alami, les policiers affirmaient que cette carte de crédit avait « un lien avec l'Afghanistan ». Selon un responsable du FBI, cité par l'agence Reuters, la détention de Mohammad Al-Alami est la conséquence d'une méprise. — (Corresp.)

Le style rude et franc était plus encore de mise, mercredi, lorsque M. Bush et son épouse, Laura, arrivés de Washington la veille, ont accueilli Liudmila et Vladimir Poutine dans leur ranch de Crawford, près de Waco. « Il va découvrir la vie rurale », assurait M. Bush en faisant monter ses hôtes dans son pick-up, une de ces camionnettes découvertes typiques de l'Ouest américain. « Le président nous amène la pluie, qui est toujours une bénédiction au Texas », avait-il commenté, auparavant, alors que l'ondée semblait menacer le dîner en plein air prévu pour le soir. Menu texan « à s'en lécher les doigts », musique tout aussi locale, invités mélangeant responsables gouvernementaux et vieux amis du coin : après la déclaration commune énonçant que le temps de l'hostilité et de la suspicion est révolu entre les deux pays, M. Bush s'est employé à mettre en

scène une relation personnelle et chaleureuse entre les deux dirigeants.

« La meilleure diplomatie commence avec le fait de se connaître. Je veux qu'il sache quelles sont mes valeurs et je veux savoir quelles sont les siennes », a expliqué M. Bush, mardi, en arrivant au Texas. Quelques heures plus tard, M. Poutine, prononçant un discours à l'ambassade de Russie à Washington, observait que « le monde, aujourd'hui, est loin de connaître des relations internationales fondées seulement sur la confiance ». Aussi le président russe continue-t-il à vouloir un désarmement contrôlé, alors que l'Américain préfère que chacun fasse, dans ce domaine, ce qu'il estime devoir faire, sans se soumettre à un processus de négociation et de vérification avec l'autre.

M. Poutine se prête sans mauvaise grâce au jeu de la relation personnelle que M. Bush apprécie tant ; mardi, selon les récits confiés à la presse américaine, il a demandé à son hôte de lui faire visiter la Maison Blanche et s'est émerveillé de ses beautés. En même temps, il ne cesse de faire valoir qu'il y a matière à discussion sur bien des dossiers intéressants les deux pays.

L'OTAN ET LE TERRORISME

Mercredi, M. Poutine, avant de se rendre à Waco, a été reçu à l'université Rice de Houston par le père du président actuel, l'ancien président George Bush, et par celui qui fut son secrétaire d'Etat, James Baker, fondateur et dirigeant, dans cette université, d'un institut d'études politiques qui porte son nom. Le chef de l'Etat russe a saisi cette occasion pour faire valoir, une nouvelle fois, les progrès économiques que fait son pays, avec un niveau de croissance alléchant.

Il a souligné, aussi, quelques évidences dérangeantes pour la vision américaine des relations Est-Ouest. Face au terrorisme, a dit en substance M. Poutine, l'OTAN ne sert pas à grand-chose, alors que la Russie est très utile. « Nous sommes prêts à coopérer avec l'OTAN dans la mesure où l'OTAN est prête à coopérer avec nous », a-t-il proposé.

Les discussions sur la défense antimissile devaient continuer à Crawford, où MM. Bush et Poutine devaient se promener ensemble jeudi matin, mais les Américains semblaient exclure une « percée ». Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, avait résumé mardi soir la position des Russes : que leurs nouveaux amis leur disent quels essais, exactement, ils entendent faire pour mettre au point leur programme, on verra s'ils contreviennent au traité ABM de 1972 et si celui-ci doit être abandonné. Ce sont ces informations, précisément, que Washington répugne à donner.

Patrick Jarreau

Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères

« Un besoin urgent d'une force militaire multinationale pour assurer la sécurité du pays »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Une force militaire internationale sera-t-elle déployée très rapidement en Afghanistan ?

— Oui. Une présence internationale, pour sécuriser les parties de l'Afghanistan qui sont progressivement libérées, est indispensable. Sous quelle forme ? L'ONU pense qu'une force afghane serait l'idéal mais on ne peut pas la composer sans un accord politique préalable. L'autre option serait une force de maintien de la paix de l'ONU. Le secrétaire général, Kofi Annan, et son représentant spécial [pour l'Afghanistan], Lakhdar Brahimi, restent prudents. Ils ont raison car il n'y a en effet pas de paix à maintenir en Afghanistan, et il ne faut pas mettre l'ONU dans une situation de fiasco programmé. Il faut d'abord réunir les conditions pour qu'une force de maintien de la paix soit faisable.

« Mais comme il existe un besoin urgent d'une présence militaire pour assurer la sécurité du pays, nous devons faire autrement. C'est-à-dire déployer une force multinationale, autorisée par les Nations unies. Des contingents multinationaux pourront entreprendre tout un éventail de tâches ; assurer la sécurité dans les villes, dans les aérodromes, dans les camps de réfugiés, escorter les réfugiés qui vont vouloir rentrer chez eux, etc.

— Comment la France va-t-elle contribuer à la sécurité de l'Afghanistan ?

— La France a décidé de contribuer à la sécurité dans le nord du pays, à partir de la ville de Mazar-e-Charif. Pour le reste d'autres demandes, soit américaines soit des Nations unies, sont en train d'être examinées par le président et le gouvernement [français].

— Le Conseil de sécurité vient de voter une résolution franco-britannique sur l'Afghanistan. Autorise-t-elle cette présence multinationale ou faut-il d'autres textes plus précis ?

— La résolution crée un cadre pour notre action, elle « encourage » les Etats membres à contribuer à la sécurité de l'Afghanistan. Les Etats membres n'ont donc pas besoin d'autres autorisations pour le faire, ceux qui sont volontaires peuvent d'ores et déjà s'organiser. Il faut maintenant des précisions sur les tâches à accomplir.

« En 1992, le monde a abandonné l'Afghanistan, maintenant le monde entier est prêt à aider les Afghans à reconstruire un nouveau pays, mais pas pour retomber dans la guerre civile »

— Cette force multinationale sera-t-elle déployée dans quelques jours ou bien dans quelques semaines ?

— Aussi vite que possible.

— Pensez-vous que la mise en place d'une autorité politique est possible assez rapidement ?

— Il est très urgent que les factions afghanes trouvent un compromis. Alliance du Nord ou Pachtonnes, politiques ou militaires, sont désormais devant leurs responsabilités. En 1992, le monde a abandonné l'Afghanistan, maintenant le monde entier est prêt à aider les Afghans à reconstruire un nouveau pays. Mais nous ne sommes pas prêts à aider l'Afghanistan à retomber dans la guerre civile ou à éclater en fiefs. Ces responsables ont beaucoup à gagner en faisant le bon choix. Ils doivent se mettre d'accord très vite sur un équilibre politique. J'ajoute que la même attente concerne les pays voisins qui soutiennent tel ou tel groupe en Afghanistan.

— Dans quel état se trouve la coalition internationale contre le terrorisme ?

— L'engagement d'un grand nombre de pays contre le terrorisme est réel. L'idée que la réaction contre Al-Qaida était légitime n'est pas contestée. Et il existe une vraie détermination à poursuivre dans la durée la lutte contre le terrorisme. Mais si l'on exige de certains pays — comme, par exemple, la Syrie ou le Liban — qu'ils qualifient de terroristes certains groupes qui, dans un contexte de politique locale, ne sont pas considérés tels, cela peut créer des problèmes. Le fait que le président George Bush ait dit dans son discours devant l'As-

semblée générale de l'ONU que la création d'un Etat palestinien était un objectif à renforcer la coalition.

— Les Américains sont-ils devenus multilatéralistes depuis les attentats du 11 septembre ?

— Non, je ne crois pas. Les Etats-Unis étaient unilatéralistes dans le désengagement, ils le restent dans leur réengagement. Le Sénat américain a toujours eu des positions très fermes contre tout engagement nouveau des Etats-Unis dans un système multilatéral, contre toute délégation de compétence. Cela n'a pas changé. Nous, Européens, espérons les convaincre d'accepter des règles de jeu multilatérales.

» Le 11 septembre montre que

la communauté internationale reste à construire. Avant même les attentats, des réunions internationales, comme celle de Gênes (G 8) ou de Durban (Conférence contre le racisme), ont révélé que nous avions trop vite cru à l'avènement d'une communauté vraiment unie, avec un consensus sur des valeurs, alors que cela demeure contesté. Nous devons avoir le courage de traiter cette réalité en face et de chercher aussi des solutions pour le conflit au Proche-Orient, pour l'Irak, pour l'Afrique des Grands lacs, contre la pandémie du Sida. »

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

La résolution du Conseil de sécurité donne son feu vert

MERCREDI 14 novembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution sur l'Afghanistan d'origine franco-britannique dont le vote avait été retardé la semaine dernière (*Le Monde* du 9 novembre).

Voici les principaux points de ce texte, voté à l'unanimité, qui endosse les conclusions du représentant spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi, et autorise implicitement la constitution d'une force multinationale :

« Le Conseil de sécurité, réaffirmant son vif attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan (...), exprime son ferme appui aux efforts du peuple afghan visant à établir une nouvelle administration de transition conduisant à la formation d'un gouvernement, l'une et l'autre devant :

- avoir une large base, être multiethniques et pleinement représentatifs du peuple afghan et être attachés à la paix avec les voisins de l'Afghanistan ;
- respecter les droits de l'homme de tous les Afghans, quels que soient leur sexe, leur appartenance ethnique ou leur religion ;
- respecter les obligations internationales de l'Afghanistan et notamment en coopérant sans réserve à la lutte internationale contre le terrorisme et le trafic de drogues (...)

— faciliter l'acheminement urgent de l'aide humanitaire et le retour en bon ordre des réfugiés (...).

Le Conseil demande à toutes les forces afghanes de s'abstenir d'actes de représailles (...).

Après avoir souligné le « rôle central » que doit jouer l'ONU dans la période de transition, le Conseil « demande aux Etats membres d'apporter :

- un appui à cette administration et à ce gouvernement, (...)
- une aide humanitaire d'urgence (...)
- une assistance à long terme pour la reconstruction et le relèvement de l'Afghanistan.

Le Conseil encourage les Etats membres à appuyer les efforts visant à assurer la protection et la sécurité des zones de l'Afghanistan qui ne sont plus tenues par les talibans, en particulier à faire en sorte que Kaboul soit respectée en tant que capitale de tout le peuple afghan, et, tout spécialement, à protéger la population civile, les autorités de transition, le personnel des Nations unies et le personnel associé ainsi que celui des organisations humanitaires. » — (AFP.)

9 premiers mois 2001


12 787 M€

Chiffre d'affaires consolidé

+7%

Encours gérés au 30.09.2001

+14,1%



VIVEZ BIEN ASSURÉ

Chiffre d'affaires (en M€)	30.09.2001	30.09.2000	Evolution en %
Energie	10 311,2	10 374,8	-2,5
Retraite	576,7	546,7	+5,5
Prévoyance	638,5	606,0	+5,3
Couverture de prêts	1 039,5	983,8	+5,4
Frais de soins de santé	123,2	147,0	-16,2
Domages aux biens(*)	97,6	59,8	+61,2
Total	12 786,5	12 920,1	-1,0

* Global à 48 consolidé au second trimestre 1999 et Caixa Seguros au 3ème trimestre 2001.

Le chiffre d'affaires consolidé de CNP Assurances au 3^{ème} trimestre 2001 est de 4 132,8 M€, en hausse de 14,1% par rapport au 3^{ème} trimestre 2000, ce qui porte le total des neuf premiers mois de 2001 à 12 786,5 M€. Caixa Seguros, dont l'acquisition de 59,8 % a été conclue le 6 juillet 2001 figure désormais dans le périmètre de consolidation depuis cette date et contribue à hauteur de 136,6 M€ au chiffre d'affaires. A périmètre constant, c'est-à-dire hors Brésil, le chiffre d'affaires trimestriel est de 3 996 M€ et de 12 649,9 M€ sur 9 mois, soit une progression de 10,3 % au 3^{ème} trimestre et une baisse de 2,1 % par rapport aux neuf premiers mois 2000. CNP Assurances rappelle par ailleurs que l'embedded value estimée au 30 juin 2001 était de 42,3 € par action, après déduction du goodwill comptable lié à l'acquisition brésilienne.

En France, les lancements réguliers de nouveaux produits soutenus par différentes campagnes commerciales et le récent accord sur l'assurance des emprunteurs conclu avec le Groupe Caisse d'Epargne illustrent le dynamisme des réseaux partenaires. A l'international, après l'acquisition de Caixa Seguros au Brésil qui devrait rapidement porter ses fruits, l'attribution d'une licence en assurance vie en Chine va permettre à CNP Assurances de bénéficier du potentiel de développement à long terme du marché chinois.

CNP Assurances anticipe toujours, pour l'ensemble de l'année 2001, un résultat net hors éléments non récurrents en croissance de 12 %.

Relations analystes et investisseurs institutionnels : Brigitte Melkhou - 01 42 18 77 27 E-mail : info@cnp.fr
Relations avec les actionnaires : CNP www.109214444 - E-mail : actionnaires@cnp.fr

www.cnp.fr

Washington prévoit des tribunaux militaires pour juger Al-Qaida

Les procédures d'exception décidées par les Etats-Unis suscitent des protestations des organisations de défense des libertés, alors que le FBI souhaite interroger cinq mille étrangers

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Compte tenu des avancées militaires sur le terrain, les autorités américaines se préoccupent désormais d'organiser le sort judiciaire qui pourrait être réservé à Oussama Ben Laden et ses lieutenants.

Avant de quitter Washington pour son ranch du Texas, le président George Bush a signé, mardi 13 novembre, un décret autorisant la détention et le jugement d'étrangers soupçonnés de terrorisme par des tribunaux militaires.

Défendant cette décision contre les protestations des organisations de défense des libertés, l'attorney général, John Ashcroft, a estimé, mercredi, que « les terroristes étrangers qui commettent des crimes aux Etats-Unis n'ont pas droit, ni ne méritent, la protection de la Constitution américaine ».

Avis partagé par le vice-président Dick Cheney, qui ne juge pas indispensable d'accorder aux étrangers les « mêmes garanties » que celles qui reviennent aux citoyens américains. La justice militaire n'a pas été employée depuis l'exécution de six agents allemands infiltrés aux Etats-Unis en 1942.

Le président Bush a signé le

décret militaire en tant que commandant en chef des armées. Il se prévaut de la résolution passée par le Congrès le 15 septembre, autorisant le recours à la force armée contre le réseau Al-Qaida. Aux termes du décret, le président désigne lui-même les suspects : « Tout individu qui n'est pas un citoyen américain et dont je détermine par écrit » qu'il « est ou a été un membre de l'organisation Al-Qaida », qu'il a commis ou préparé des actes de terrorisme ou qu'il a « abrité en connaissance de cause » des personnes recherchées. La composition du tribunal n'est pas précisée.

Selon le ministère de la justice, le président n'a pas créé un tribunal militaire ; il s'est simplement aménagé la possibilité de le faire, en cas de capture de l'état-major d'Al-Qaida. Les autorités américaines entendent éviter de présenter en audience publique des preuves mettant en cause des informateurs. Une cour martiale, au contraire, permettrait de tenir un procès à huis clos, et, si possible, loin de l'Amérique. L'Afghanistan et le Pakistan ont été cités.

L'Union pour les libertés civiles, ACLU, s'est déclarée « gravement troublée » par cette nouvelle

initiative du gouvernement. D'autres associations ont fait remarquer que les procureurs fédéraux disposaient déjà, dans la procédure criminelle classique, de clauses permettant d'assurer la confidentialité des enquêtes. L'avocat libéral Stanley Cohen n'en est pas revenu. « C'est le président qui

L'ACLU a pris les devants et diffusé un tract informant les étrangers qu'ils ont le droit de se taire et de prendre le conseil d'un avocat

décide de qui doit être poursuivi ; c'est lui qui nomme les juges. L'excuse est en train de prendre le contrôle du judiciaire. C'est l'inverse de notre système. »

Mais, toute la journée de mercredi, le sentiment général a plutôt été à l'excitation de l'éventuelle revanche. A la télévision, les journalistes

n'essayaient pas de sauver les apparences. « Des réductions de peine ? », s'est esclaffé le chroniqueur judiciaire de CNN. « De dix millions d'années à cinq millions, alors ! » On a interrogé les avocats pour savoir s'ils accepteraient de défendre Ben Laden. On a demandé aux téléspectateurs s'ils ne préféreraient pas une justice internationale. « Ah non ! Ce n'est pas un procès mondial ; c'est notre procès », a dit une adolescente, comme si Ben Laden avait déjà les menottes. Les spectateurs pourront en tout cas se reporter à Court TV. La chaîne prépare un procès du terroriste pour le 6 décembre.

La résurrection de la justice militaire est venue s'ajouter à une liste chaque jour plus longue de mesures controversées. La semaine dernière, le bureau des prisons a décidé d'autoriser la mise sur écoute des conversations entre avocats et détenus lorsque le parquet le juge nécessaire. Mardi, M. Ashcroft a annoncé que le FBI (Federal Bureau of Investigations) souhaitait interroger 5 000 étrangers, tous hommes, âgés de dix-huit à trente-trois ans et entrés aux Etats-Unis avec des visas temporaires après le 1^{er} janvier 2000. La liste des noms a été établie par le département d'Etat et les services de

l'immigration et transmise aux 94 parquets fédéraux. Selon le ministre, il s'agit plus de bavarder que d'interroger.

Mais l'ACLU a pris les devants et diffusé dès mercredi un tract en arabe et en hindi informant les étrangers qu'ils ont le droit de se taire et de prendre le conseil d'un avocat.

Quant aux étrangers détenus depuis les attentats, le ministère de la justice a décidé de ne plus communiquer leur nombre (plusieurs journaux avaient demandé l'accès aux dossiers en vertu de la loi sur la liberté de l'information). On en reste donc au dernier bilan connu : 1 182 personnes ayant été détenues entre le 11 septembre et le 9 novembre pour des motifs généralement mineurs mais pouvant dissimuler des intentions suspectes, selon le ministre. A la force du poignet, le *Washington Post* a réussi, le 4 novembre, à identifier 235 de ces détenus. L'un, un Pakistanais, a renouvelé son permis de conduire au bureau de Floride où Mohammed Atta avait fait faire le sien « vingt-trois minutes plus tôt ». Il est maintenu en détention pour infraction à la législation sur l'immigration.

Corine Lesnes

La thèse de l'accident semble s'imposer dans le crash de l'Airbus sur New York

COMMENT l'Airbus A-300 d'American Airlines s'est-il disloqué dans le ciel de New York ? Après près de trois jours d'investigation, les enquêteurs concentrent désormais leurs recherches sur la dérive et les moteurs de l'appareil qui se sont détachés du fuselage. La seconde boîte noire du vol 587 qui s'est écrasé sur le Queens à New York, lundi 12 novembre, n'a pas encore livré tous les secrets des paramètres techniques du vol. Endommagée, elle n'a pas pu être exploitée aussi rapidement que prévu.

La première boîte noire, qui a conservé la mémoire de tous les enregistrements sonores du cockpit et de la cabine, avait permis de déterminer que l'appareil avait été victime de fortes turbulences avant que les deux pilotes n'en perdent le contrôle (*Le Monde* du 15 novembre). L'examen des débris a également permis d'exclure tout incident mécanique ou d'explosion sur les moteurs.

L'avion a-t-il été victime d'une turbulence atmosphérique exceptionnelle qui aurait

provoqué un phénomène ondulatoire de « flutter », provoquant la rupture des attaches des mâts-réacteur (qui maintiennent les moteurs sous les ailes de l'avion) et le détachement de la dérive arrière ? Ou une défaillance de structure est-elle à l'origine du détachement d'un moteur ou de la dérive qui aurait déstabilisé l'appareil ? En phase de décollage et les volets sortis, l'appareil était particulièrement vulnérable.

L'ÉCART MINIMAL NON RESPECTÉ

Tous ces aspects du vol sont attentivement étudiés. Des responsables de l'enquête ont ainsi évoqué, mercredi, l'hypothèse d'une « turbulence de sillage » provenant de l'avion précédent, un Boeing 747 de Japan Airlines, qui avait décollé juste avant l'appareil d'American Airlines. « Nous ne savons pas encore si cela aurait pu avoir une incidence sur le vol mais nous étudions cela de près », a expliqué Marion Blakey, présidente du Bureau national de sécurité des transports (NTSB).

Selon les derniers éléments de l'enquête, l'écart minimal de sécurité n'aurait pas été respecté. Deux minutes doivent séparer au minimum le décollage de deux avions. Si le contrôle aérien de l'aéroport John F. Kennedy avait bien attendu deux minutes et vingt secondes entre les deux feux verts de décollage, l'avion de Japan Airlines n'aurait pas immédiatement décollé et l'écart réel entre les deux avions aurait été de 1 minute 45 secondes. Les turbulences de sillage ont déjà provoqué des dégâts sur des avions mais jamais de catastrophe aérienne.

L'enquête se concentre également sur la structure de l'appareil. Le détachement de la dérive intrigue les experts. Ce phénomène est exceptionnel dans l'histoire de l'aéronautique. Il semble qu'il ne soit survenu que sur un Boeing 747 de All Nippon Airlines. Le pilote avait réussi à tenir l'avion pendant une heure et demi, au prix de manœuvres héroïques, avant de s'écraser.

American Airlines a en tout cas décidé d'inspecter la dérive verticale et la gouver-

ne de direction de tous ses appareils de type Airbus A-300, sans que cette mesure ait été demandée par le NTSB. Un défaut de maintenance de la compagnie aérienne américaine risque de lui être fatal, étant donné l'extrême fragilité de la société depuis les attentats du 11 septembre qui avait frappé deux de ses appareils. Par ailleurs, la piste du sabotage ne peut pas être à ce stade totalement exclue.

Les autres suspicions portent sur les réacteurs de l'avion. Un détachement de moteur est aussi un phénomène exceptionnel, mais pas unique. L'ancien quadrimoteur 707 de Boeing avait été baptisé « le meilleur biréacteur de l'Atlantique » par les pilotes qui raillaient ses nombreuses panes de moteurs et les quelques pertes de réacteurs qui étaient survenues. Deux Boeing 747 et un DC 10 avaient également perdu leurs réacteurs, mais les pilotes avaient réussi à contrôler l'appareil.

Christophe Jakubyszyn

Une polémique oppose les spécialistes européens et américains sur la sécurité des laboratoires

BRUXELLES

de notre correspondant

Le portier indique du doigt un long couloir jaune aux murs duquel des centaines d'étudiants accrochent leur vélo. Il débouche sur un grand hall et des ascenseurs qui mènent au sixième étage, sombre et désert. Une porte fermée à double tour, sans autre protection visible.

Derrière elle, le laboratoire de microbiologie de l'Université d'Etat de Gand et sa banque de bactéries, le LMG. L'une des 472 collections de cultures, issues de 62 pays et regroupées dans une fédération mondiale (la WFCC) que préside le Dr Jean Swings, directeur du laboratoire belge. La faculté des sciences de Gand recèle dix-huit mille souches identifiées, représentant 1 800 espèces.

Spécialisée dans l'identification et la typologie, elle n'abrite que des bactéries des classes 1 et 2, à faible risque. La classe 3 est celle des bactéries qui peuvent être combattues par des médicaments. La classe 4 regroupe les tueuses, qui ne peuvent être neutralisées à

l'heure actuelle. Gand, comme d'autres labos, est cependant montré du doigt depuis quelques semaines et Jean Swings, chaleureux et paisible quinquagénaire, passe des heures au téléphone pour répondre aux questions accusatrices de certains journalistes américains. Dr Swings doit affronter une vague de critiques partie des Etats-Unis.

Soumise à la pression des autorités américaines à la suite des attaques à l'anthrax, la WFCC a, depuis quelques jours, retiré de ses sites Internet les informations de sensibilité relatives à la maladie du charbon, en limite d'autres, destinées en principe à ses membres. Difficile, avoue le microbiologiste gantois, de prendre les mesures autoritaires que réclament certains officiels d'outre-Atlantique.

« Il faut bien mesurer que tout ce qui se déroule depuis des semaines est, pour nous, une véritable révolution. Nous avons toujours travaillé pour le bien de l'homme et voilà que des hommes utilisent notre savoir pour tenter de détruire leurs semblables », confie le Dr Swings, avec

un pâle sourire. Et, comme d'autres spécialistes, il redoute désormais que la recherche et la liberté académique soient menacées par des restrictions trop sévères. Le LMG, comme les autres collections – on en compte, au total, 1 500 dans le monde, regroupant 30 000 espèces –, met à la disposition des universités, de l'industrie et des chercheurs son matériel biologique.

« NOS HABITUDES VONT CHANGER »

Un marché gigantesque, voué à l'amélioration de la santé et de la longévité de l'homme ainsi que de la qualité des produits, jusqu'à ce que la maladie du charbon vienne rappeler que la recherche pouvait être détournée de ces nobles buts... « J'admets que nos habitudes vont devoir changer, que nous devons améliorer la protection de nos données informatiques et notre sécurité, que nous devons mieux contrôler l'accès à nos laboratoires », souligne le Dr Swings.

Et Jean Swings fait remarquer que, même si un doute subsiste pour lui, le microbe répandu aux

Etats-Unis viendrait bel et bien d'Ames, en Iowa.

Selon une enquête du *Wall Street Journal* parue le 12 novembre, le seul doute qui subsiste chez les enquêteurs est d'ailleurs relatif aux détenteurs de cette souche virulente, qui a été étudiée durant deux décennies par l'armée américaine. « Qui a pu s'en emparer : des Etats, des bioterroristes étrangers ou des groupes américains ? Il faut être d'autant plus prudent que l'on ne sait presque rien encore des recherches sur la guerre biologique qui ont vraiment été menées en Grande-Bretagne, en Russie ou aux Etats-Unis », poursuit le directeur du laboratoire de Gand. « Les scientifiques qui travaillent dans ce domaine n'assistent pas aux conférences et ont peu de contacts avec nous », précise-t-il.

Des terroristes comme ceux du groupe Al-Qaida pourraient-ils organiser une guerre à plus grande échelle ? Jean Swings gratte son crâne dégarni et hésite. Cet humaniste qui refuse d'alimenter la psychose hésite.

Après mille réflexions, il lâche :

« Cela nécessiterait de l'intelligence, de l'expérience, une grande capacité d'organisation. Ce groupe a démontré qu'il possédait tout cela, non ?... »

Selon le médecin belge, ceux qui ont répandu le bacille du charbon devaient, en outre, posséder une connaissance précise de la microbiologie, avoir accès au matériel, connaître sa nocivité et savoir comment l'accroître. Impossible de les qualifier d'amateurs, poursuit-il, parce qu'il faut, pour réaliser une opération comme celle menée aux Etats-Unis, disposer d'un laboratoire de bonne taille et ne pas se contaminer soi-même.

Jean Swings s'arrête au milieu d'une phrase pour fixer un point au mur. « L'anthrax était au premier rang des produits utilisables », explique-t-il. On recense, en effet, 1 350 spécimens de la bactérie. « Le suivant, c'est la variole », conclut le médecin, qui ne peut masquer son accablement devant « la perversion de l'intelligence à laquelle nous assistons »...

Jean-Pierre Stroobants

DÉPÊCHES

■ FRANCE : les corps des trois journalistes français et allemand tués dimanche

en Afghanistan, au début de l'offensive de l'Alliance du Nord, sont arrivés dans la nuit de mercredi 14 à jeudi 15 novembre sur la base militaire de Villacoublay près de Paris, en provenance de Douchanbé, au Tadjikistan, à bord d'un C-130 de l'armée de l'air française.

Une cérémonie à la mémoire des trois reporters - Johanne Sutton, 34 ans, (Radio France International), Pierre Billaud, 31 ans, (RTL) et Volker Handloik, 40 ans, travaillant pour le magazine *Stern* - devait avoir lieu jeudi à midi à la Maison de la radio à Paris. La dépouille du journaliste allemand a été acheminée, jeudi matin, à Berlin.

■ ÉTATS-UNIS : une victime du crash de l'Airbus, lundi,

avait survécu aux attentats du 11 septembre contre le World Trade Center, a-t-on appris, mercredi 14 novembre, auprès de sa famille. Hilda Yolanda Mayor, 26 ans, travaillait le 11 septembre dans une boutique de restauration rapide dans une tour du World Trade Center. Elle avait pu s'enfuir avant que la tour ne s'effondre. Elle se trouvait à bord du vol 587 d'American Airlines pour aller chercher ses enfants en République dominicaine. La tragédie de lundi a également frappé un autre survivant du World Trade Center, Rafael Hernandez, blessé le 11 septembre, qui a perdu, lundi, sa femme et sa petite-fille de trois ans. - (AFP.)

■ AFGHANISTAN : l'aide d'urgence

et à la reconstruction apportée par la France à l'Afghanistan s'élève à 270 millions de francs (41 millions d'euros), a déclaré, mercredi 14 novembre à Paris, le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, lors du compte rendu du conseil des ministres. Il a également indiqué que le ministère des affaires étrangères et le ministère de la santé avaient envoyé, mardi, en Afghanistan une « mission d'expertise » en matière d'aide humanitaire. - (Reuters)

■ ALLEMAGNE : Berlin convoquera, pour les 5 et 6 décembre, une réunion

du Groupe de soutien à l'Afghanistan, qui supervise l'aide humanitaire à destination de ce pays, a annoncé, mercredi 14 novembre, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. L'Allemagne préside ce groupe composé de quinze pays donateurs, de la Commission européenne, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). M. Fischer a précisé que des représentants du groupe se rendraient le plus tôt possible à Kaboul. - (Reuters.)

■ LIBAN : en visite

à Beyrouth, François Loncle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, a reproché aux Etats-Unis d'avoir établi, seuls, la liste des organisations terroristes publiée après les attentats du 11 septembre. Les Nations unies se trouvent en première ligne en ce qui concerne ce type de problème, a-t-il souligné à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre libanais, Rafic Hariri, dont le gouvernement récuse l'inscription du Hezbollah sur cette liste. - (AFP.)

Du Golfe à l'Afghanistan
le droit international et la guerre

Un dossier spécial de 6 pages

samedi 17 novembre

Le Monde

daté 18-19

Les capitales saluent l'accord conclu à l'issue de la conférence ministérielle de l'OMC à Doha

Le lancement d'un nouveau cycle de négociations efface l'échec de Seattle

Les principales capitales occidentales ont loué l'accord sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales adopté, mercredi 14 novembre,

par les 142 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au terme de la conférence de Doha. Londres a salué « un accord

historique », Washington une « percée remarquable ». Pour Paris, il s'agit d'une « base de départ acceptable ». (Lire notre éditorial page 15.)

LE LANCEMENT d'un nouveau cycle de négociations est « un signe de confiance dans ces temps difficiles. Dans un monde trop souvent divisé, nous avons réalisé quelque chose d'important. » En quelques mots prononcés à l'issue de la 4^e conférence ministérielle de Doha, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Mike Moore, a résumé l'état d'esprit dans lequel les 142 pays membres avaient abordé la conférence qui s'est achevée mercredi 14 novembre dans l'après-midi. Pour les négociateurs américain et européen, Robert Zoellick et Pascal Lamy, comme pour le reste des délégations, l'objectif était clair : effacer l'échec de la conférence de Seattle – qui a eu lieu fin 1999 –, renforcer le système multilatéral, rassurer les marchés et les opérateurs économiques tout en tenant bon sur les dossiers prioritaires : le textile pour les Américains, l'agriculture pour les Européens, les médicaments et l'ouverture des marchés pour les pays en développement.

Même insatisfaisant sur le fond, l'accord sur un texte qui fixe le cadre des négociations commerciales multilatérales qui dureront au moins trois ans atteint son but. Sa signature, obtenue à l'arraché, a donc été accueillie avec satisfaction et soulagement dans la plupart des capitales. Alors que l'économie mondiale est souffrante, avec une récession au Japon, les Etats-Unis pratiquement sur la même pente et une Europe pas beaucoup plus vaillante, il permet d'éviter un repli protectionniste toujours tentant en cas de crise.

« C'est une percée remarquable, et le président Bush se félicite de cet accord », a déclaré le porte-parole

de la Maison Blanche, Ari Fleischer, ajoutant que cet accord permettrait « potentiellement d'accroître la prospérité à travers le monde ». A Bruxelles, le premier ministre belge, Guy

Verhofstadt, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne, a salué « l'agenda équilibré et global » défini à Doha. Le premier ministre britannique, Tony Blair, a estimé que « les pays du monde, riches ou pauvres, ont aplani leurs différences pour lancer un cycle commercial qui nous rendra tous prospères. »

L'Inde a fait obstruction jusqu'au bout

Depuis le début de la conférence, l'Inde a adopté une attitude d'obstruction systématique sur tous les textes présentés par l'OMC. Producteur et exportateur de médicaments génériques, elle s'est battue aux côtés du Brésil pour obtenir un texte sur l'accès aux médicaments à bon marché pour les pays en développement. Sur le textile, l'agriculture, l'environnement, le social et les nouveaux sujets, comme l'investissement et la concurrence, son ministre de l'Industrie et du Commerce, Murasoli Maran, s'est distingué par la fermeté avec laquelle il refusait même d'envisager l'ouverture d'un nouveau cycle. Mercredi 14 novembre, alors que les Etats-Unis et l'Europe s'étaient mis d'accord sur le dossier agricole, il menaçait encore de bloquer le lancement d'un cycle, au motif que cette décision sortait du mandat de négociations que lui avait confié son gouvernement. Ce n'est qu'après avoir obtenu de larges concessions, notamment sur l'investissement, que l'Inde a finalement donné son accord.

Verhofstadt, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne, a salué « l'agenda équilibré et global » défini à Doha. Le premier ministre britannique, Tony Blair, a estimé que « les pays du monde, riches ou pauvres, ont aplani leurs différences pour lancer un cycle commercial qui nous rendra tous prospères. »

A Tokyo, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, a estimé que « le nouveau cycle revêt une importance particulière pour renforcer le commerce mondial et pour donner vigueur et stabilité à l'économie mondiale, au moment où l'avenir de celle-ci est devenu de plus en plus incertain ». Le président Jacques Chirac et le premier ministre socialiste Lionel Jospin ont, en commun, tempéré l'enthousiasme en

trouvant qu'il s'agissait d'une « base de départ acceptable ». Si Paris peut à juste titre être déçu des résultats obtenus sur les sujets de régulation, notamment

l'exportation de produits agricoles, a évité l'isolement total malgré la vie dure que lui ont menée les Etats-Unis et les pays exportateurs du groupe de Cairns, comme le Canada ou le Brésil. L'agriculture fait maintenant partie à part entière de l'OMC, mais la suppression totale à terme des subventions comme le voulaient les Etats-Unis ou le groupe de Cairns reste toutefois suspendue « au résultat de négociations », selon le texte.

Le Doha Development Agenda, comme se nommera le nouveau cycle de négociations, aura en tout cas permis une percée des pays en développement notamment sur le volet de l'accès aux médicaments pour lutter contre les pandémies comme le sida. Le Brésil a été le fer de lance de la bagarre à Doha et il a obtenu, dans le cadre d'une politique de santé publique, de pouvoir fabriquer des médicaments génériques moins chers. La conférence de l'OMC a également consacré l'arrivée de la Chine dans le concert des grandes nations commerciales.

Babette Stern

Daniel Cohn-Bendit prend la tête des Verts du Parlement européen

STRASBOURG. Daniel Cohn-Bendit, eurodéputé Vert, tête de liste des écologistes français aux élections européennes de juin 1999, a été élu président de son groupe, pour la seconde moitié de la législature, mercredi 14 novembre, à Strasbourg, avec 21 voix sur un total de 35. Daniel Cohn-Bendit était le seul candidat en lice. Il a obtenu le nombre de voix nécessaire parce que les dix régionalistes qui composent le groupe ont décidé de ne pas prendre part au vote. Son élection ne doit pas masquer de véritables désaccords : les Verts ont ainsi rejeté à l'unanimité, en octobre, une proposition de Daniel Cohn-Bendit qui consistait à intégrer les radicaux d'Emma Bonino.

L'ancienne commissaire européenne à l'aide humanitaire, elle aussi forte personnalité, cherche toujours un groupe, après s'être fourvoyée auprès de l'extrême droite pendant la première partie de la législature. Les Verts imposant à leur tête la parité, Daniel Cohn-Bendit deviendra en fait « Monsieur le coprésident », dès que ses collègues auront élu celle qui travaillera à ses côtés. Deux candidates sont en lice, la Néerlandaise Kathalijne Buitenweg, une proche, et la Suédoise Heidi Hautala, déjà coprésidente pendant la première législature. – (Corresp.)

En Guinée, Lansana Conté pourra briguer un troisième mandat

CONAKRY. Au pouvoir depuis 1984, le président Lansana Conté a les mains libres pour briguer, en 2003, un troisième mandat. La limitation du nombre des mandats présidentiels a en effet été supprimée au terme du référendum constitutionnel organisé dimanche 11 novembre. Selon les résultats officiels publiés mercredi après-midi, 98,36 % des votants ont approuvé la réforme constitutionnelle.

Plus de 87 % des électeurs se seraient déplacés, un pourcentage que l'opposition, qui avait appelé au boycottage d'une « présidence à vie », conteste. De fait, de nombreux témoignages ont fait état de la faible affluente dans les bureaux de vote de la capitale, Conakry. En revanche, du côté du pouvoir, la satisfaction est de mise. Le parti présidentiel voit dans ce référendum « une manifestation de reconnaissance du peuple de Guinée pour le président Conté » tandis que le ministre de l'intérieur, Moussa Solano, parlait d'un « jalon historique dans l'évolution démocratique du pays ». – (Corresp.)

La mort en face, au cimetière d'Al-Alia, près d'Alger

ALGER

de notre envoyé spécial

Plus de six cents morts dans la ville blanche... Pourtant, à Alger plus qu'ailleurs, les grandes douleurs sont muettes. Le deuil national de trois jours décrété par le président Abdelaziz Bouteflika ne se traduit guère que par la fermeture des cinémas et des rares boîtes de nuit, ainsi que par des programmes spéciaux sur les chaînes nationales de radio et de télévision. Mais, ici, aucune des catharsis susceptibles de cristalliser un deuil collectif n'a été mise en œuvre.

Pas de bougies ni de dépôt de fleurs, pas de procession ou de cérémonie officielle, pas même un discours pathétique et fédérateur de la part d'un président, étrangement atone, dont le verbe emprunt de lyrisme est pourtant légendaire.

Quasi muette donc, mais vive, taraudante douleur du peuple algérien et du petit peuple algérois. Le déluge meurtrier débouche sur un torrent de souffrance intériorisée.

Pour mesurer l'ampleur de la tragédie vécue par ce pays, il faut se rendre au cimetière d'Al-Alia, à une dizaine de kilomètres du centre-ville. Depuis cinq jours, cette immense nécropole est le point de ralliement de milliers d'Algérois hagards. Cette marée humaine, composée d'hommes à 90 %, converge vers une morgue de fortune aménagée au bout de l'allée centrale. Là, en un incessant va-et-vient, les fourgonnettes jaunes de la protection civile algérienne mais aussi des camionnettes commerciales réquisitionnées pour la circonstance – y compris de la fourrière canine – viennent déposer les corps martyrisés au fur et à mesure de leur extraction de la gangue de boue qui enserre une partie de Bab El-Oued. Il faut un masque ou un mouchoir pour affronter l'odeur terrible que combattent mal les pulvérisations de désinfectants.

Compte tenu de l'état des cadavres, ils sont la plupart du temps placés dans des boîtes-cercueils de bois aggloméré. Dès leur arri-

vé sur le site, ils sont nettoyés avec la plus grande dignité dans des bâtiments où la police scientifique prête la main aux préposés aux rites funéraires.

Et puis ces morts en attente de linceul – un simple drap blanc, le *kefen*, selon la tradition musulmane – sont photographiés. Les images de ces cadavres non identifiés sont ensuite affichées sur une série de panneaux de bois, devant lesquels des centaines de parents ou amis potentiels jouent des coudes, dans un mélange d'effarement et de compassion.

UNE AFFAIRE PRIVÉE

Visages crispés, regards vides, bouches ouvertes, membres raidis, les morts n'offrent plus alors que l'image d'une humanité foudroyée. Parmi cette centaine de portraits macabres, des vieillards, des enfants, et beaucoup de jeunes filles – le centre de formation de la rue Rachid Kouache abritait une centaine d'adolescentes au moment de la catastrophe – qui ne bénéficieront sans doute d'aucun éloge funèbre...

Quand l'un de ces morts anonymes est identifié, la photo est enlevée, et après délivrance d'un avis de décès et d'un permis d'inhumer, le corps est rendu à sa famille. Le deuil devient une affaire privée. Dans le bourbier cauchemardesque de Bab El-Oued, les avis de recherche placardés à chaque coin de rue prennent une autre résonance : Mohammed, soixante-huit ans, Omar, trente-deux ans, Amia, vingt ans. Ces visages souriants en évoquent d'autres ; les mêmes, peut-être.

Un soupçon de réconfort dans cet océan de désespoir : mercredi matin, contre toute attente, deux survivants ont été découverts sur l'emplacement du marché Triolet. Sous des mètres de terre, ils avaient pu respirer grâce à la résistance d'un conteneur métallique dans lequel ils s'étaient abrités du déluge.

Robert Belleret

► www.lemonde.fr/algerie

UNE SEULE FOIS PAR AN

8

JOURS

EXCEPTIONNELS



DU 16 AU 26 NOVEMBRE

Roche-Bobois vous offre 8 jours absolument exceptionnels avec des prix irrésistibles sur les salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes... 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco !

ROCHE BOBOIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

PARIS 3, 92/98/115/119, 80 DE SÉBASTOPOUL, 01 42 78 00 50 INDOURNE LE JEUDO • PARIS 12, 10 À 18, RUE DE LYON, 01 53 46 10 20 OUDOURNE LE JEUDO • PARIS 7, 193/197/207/213, 80 ST GERMAIN, 01 49 54 01 30
 PARIS 17, 52, AV. DE LA RÔLE ARMÉE, 01 45 74 73 30-6, RUE DENIS POISSON, 01 45 74 48 72 • PARIS 9, GALERIES LAURENTE - 40, 80 HAUSSMANN (5^e ÉTAGE), 01 40 23 99 46 • ATHIS-MONS, RN 7 - 37/53/55, AL. FRANÇOIS MITTERRAND, 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE, 99, RUE PORTE DE PARIS, 01 38 52 49 71 • MELUN-PRINGY, RN 7 - 01 63 65 50 72 • MONTIGNY LES C., RN 14 - 17/21, BLD BORDER, 01 34 30 73 16 • MONTLHERY, RN 20 - LA VILLE DU BOIS, 01 69 80 70 57 • DRGVAL, RN 13 - 01 39 75 42 14 • PAVILLONS 5/BOIS, RN 3 - 79 ET 296, AL. ARISTIDE BRIMO, 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES, C.C.M. ST-QUENTIN-VAL, 4, RUE COLBERT, 01 30 57 15 34 • SURESNES, 33/39, 80 HENRI SELLER, 01 55 49 01 49 • VERSAILLES, 6, RUE AL. PAIN (PLAQUE DU MARCHÉ), 01 39 51 59 61.
8 JOURS EXCEPTIONNELS DANS TOUS LES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE PARTICIPANT À L'OPÉRATION.
 LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com

ÉTAT Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, devait présenter au comité interministériel pour la réforme de l'Etat, jeudi 15 novembre, des mesures destinées

à améliorer le fonctionnement de l'administration. ● **LE RECRUTEMENT** de nouveaux agents – plus de 800 000 d'ici à 2012 pour compenser les départs en retraite – passe par

l'ouverture de nouveaux types de concours afin d'attirer des salariés du privé et le prérecrutement de jeunes. ● **LES PRIMES** des fonctionnaires seront plus transparentes et plus

liées à la performance des agents. M. Sapin a confié à un groupe de travail le soin de proposer une harmonisation de ces rémunérations annexes. ● **LES DÉPUTÉS** ont adop-

té, mercredi, le premier volet de la réforme des fonds spéciaux gouvernementaux. Les enveloppes d'argent liquide seront réservées, dès 2002, aux services secrets.

Le gouvernement cherche à rendre la fonction publique plus attractive

Michel Sapin a présenté, jeudi 15 novembre, des mesures destinées à diversifier le recrutement des agents et à améliorer leur déroulement de carrière. L'Etat devra embaucher au moins 800 000 fonctionnaires dans les dix prochaines années pour compenser les départs en retraite

REPORTÉ à plusieurs reprises, le comité interministériel pour la réforme de l'Etat (CIRE) s'est finalement réuni, jeudi 15 novembre, autour du premier ministre. La préparation de ce CIRE, marquée par d'âpres arbitrages avec la direction du budget du ministère des finances, a été pour le moins laborieuse. En particulier sur le volet de la gestion des ressources humaines, sur lequel Michel Sapin, le ministre de la fonction publique, a dû renoncer à certaines de ses ambitions, à l'exception du domaine du recrutement.

Au cours du CIRE, M. Sapin devait en effet annoncer une mesure-phare : l'instauration de dispositifs de prérecrutement de fonctionnaires. Dès 2002, ils permettront d'engager des jeunes dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de

qualification, d'un dispositif de tutorat ou, éventuellement, par un soutien financier, et de les accompagner jusqu'à leur intégration dans la fonction publique.

Pour répondre à l'accroissement des besoins de l'administration dans les dix prochaines années – plus de 800 000 embauches seront nécessaires, d'ici à 2012, pour compenser les départs en retraite –, le gouvernement souhaite diversifier les voies de recrutements. Dès l'an prochain, il entend développer les concours sur titre et les « troisièmes concours », deux voies ouvertes aux personnes ayant des qualifications particulières (médecins, ingénieurs des travaux publics, juristes...) ou une expérience professionnelle dans le secteur privé et associatif, ou comme contractuels dans le secteur public.

Dans d'autres domaines, en revanche, le gouvernement se montre moins pressé. Malgré les observations renouvelées de la Cour des comptes sur l'opacité des rémunérations annexes des agents de l'Etat, le gouvernement s'engage prudemment sur la réforme des primes des fonctionnaires. Certes, le principe d'une réforme du régime indemnitaire devait être acté au cours de ce CIRE. Au maquis existant, le gouvernement souhaite substituer un système simplifié reposant sur deux niveaux : le premier tiendra compte de la « manière de servir de l'agent » et sera lié à la réalisation d'objectifs individuels ou collectifs ; le second tiendra compte des spécificités du métier (niveau de responsabilité, pénibilité, localisation géographique...). Mais aucun objectif précis

de réduction des écarts de primes entre ministère n'a été arrêté. M. Sapin a demandé à un groupe de travail interministériel d'étudier les modalités précises de ce nouveau système, d'en évaluer le coût et de proposer un calendrier de mise en œuvre. Son rapport n'est pas attendu avant la fin juin 2002.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ

Afin de favoriser la mobilité, jugée « indispensable » pour garantir une plus grande efficacité des services publics, le gouvernement souhaite aussi s'attaquer aux freins statutaires. Le détachement d'un fonctionnaire dans un autre corps que le sien ne limitera plus les possibilités de promotion interne des agents déjà dans ce corps. Par ailleurs, un fonctionnaire détaché hors de son administration n'aura plus à attendre qu'un poste s'y libère pour pouvoir la réintégrer.

Le CIRE devait encore poser les jalons d'une réforme de la notation des fonctionnaires, afin d'en supprimer le caractère purement formel : elle sera moins liée à leur ancienneté et davantage à leur évolution professionnelle. Les responsables hiérarchiques pourront, par exemple, accorder davantage de réductions d'ancienneté pour l'avancement d'échelon. Mais ces avantages seront plus ciblés, accordés en fonction du mérite de l'agent. D'ailleurs, la notation sera désormais liée à l'évaluation de son travail, l'entretien d'évaluation devenant obligatoire. Ces différentes dispositions ouvrent de véritables brèches dans le mode – très uniforme – de gestion des carrières des fonctionnaires et, à six mois des élections présidentielle et législatives, le gouvernement ne fait que lancer la réflexion.

C'est dans le domaine de l'administration électronique que les retombées de ce comité interministériel seront le plus visibles. Le CIRE devait notamment marquer le lancement de la « seconde étape » de l'administration électronique. La première, lancée en 1997, visait à mettre en ligne le maximum d'informations administratives (1 100 formulaires sont aujourd'hui disponibles sur www.service-public.fr). L'objectif, désormais, est de généraliser les téléservices en dématérialisant toutes les

personnelles des citoyens. Un large débat public, auquel la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sera étroitement associée, va être engagé au début de l'année 2002 afin de bien définir les fonctionnalités et les garanties offertes par le nouveau système. Le gouvernement a d'ores et déjà confié à Pierre Truche, ancien président honoraire de la Cour de cassation, au sociologue Patrice Flichy et au préfet de la Vendée, Jean-Paul Faugère, la charge de rédiger un livre blanc.

Alain Tourret plaide pour la féminisation

Dans son rapport pour avis du budget de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Alain Tourret, député (RCV) du Calvados, appelle l'Etat à développer en son sein la parité. Constatant que les femmes parviennent difficilement à accéder à des fonctions d'encadrement supérieur, il préconise de favoriser la féminisation de la haute fonction publique, à travers la mise en œuvre de quotas, au moins pour les nominations aux emplois à la discrétion du gouvernement.

M. Tourret juge nécessaire d'engager une réflexion sur la haute fonction publique dans son ensemble, celle-ci « souffrant d'une certaine désaffection ». Il propose un statut spécifique pour les hauts fonctionnaires de l'Etat, permettant d'ouvrir l'accès aux postes d'encadrement à des personnes venant du secteur privé. Les titulaires de ces emplois bénéficieraient d'un contrat spécifique d'une durée limitée, assorti d'une rémunération comportant une part variable dont le versement dépendrait de la réalisation des objectifs déterminés.

démarches administratives qui peuvent l'être, à travers la création, d'ici à 2005, d'un guichet électronique unique baptisé « *mon.service-public.fr* ». Tous les citoyens pourront se connecter et y effectuer leurs démarches (paiement de leurs impôts, demande d'allocations familiales, inscriptions scolaires, etc.).

Ce passage du portail d'information au guichet électronique soulève un certain nombre de questions éthiques et sociales, en particulier celle de la protection des données

Il ne s'agit pas de lancer cette seconde étape de l'administration sans une sensibilisation des fonctionnaires ni un renforcement de leur formation aux technologies de l'information. Tous les agents se verront offrir, d'ici à la fin 2002, un « passeport électronique et internet » leur permettant de développer et de valider, par autoévaluation, leur capacité à utiliser les nouveaux outils informatiques dans leur travail quotidien.

L. V. E

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL SAPIN

1 Quel est pour vous, ministre de la fonction publique, le point fort de ce comité interministériel pour la réforme de l'Etat ?

Il porte avant tout un message-clé : l'Etat est en mouvement. L'Etat ne peut être légitime que s'il bouge et s'adapte aux évolutions des besoins de la population, de ses aspirations en termes de qualité, de rapidité. S'il ne peut satisfaire ces besoins, ou s'il le fait à des coûts trop importants, on risque alors de se tourner vers le marché pour y trouver des réponses, non satisfaisantes du point de vue de la solidarité, mais pouvant apparaître à un moment donné comme attrayantes.

2 Vous annoncez une réforme du régime des primes. Mais

vous ne faites qu'en poser le principe...

Sur cette question, nous poursuivons deux objectifs. Le premier, que nous allons atteindre d'ici à juin 2002, est la transparence : toutes les primes des fonctionnaires seront désormais publiées. Il faut ensuite les harmoniser. Jusqu'à présent, elles ont été accordées de façon complètement désordonnée, peu cohérente d'un ministère à l'autre, voire d'un service à un autre. S'il est normal qu'il y ait des primes différenciées d'un métier à un autre, ou selon le niveau de responsabilité, de pénibilité, il faut donner à ces différences une justification claire. Au vu de la situation d'où nous partons, le chemin sera long, mais l'ensemble du gouvernement partage cette volonté.

3 Pourquoi n'avez-vous pas appuyé cette volonté politique d'objectifs concrets d'harmonisa-

tion ? Pour les primes des membres des cabinets ministériels, par exemple, des mesures vont être prises dès l'année prochaine dans le cadre de la réforme des fonds spéciaux.

La réforme des primes de cabinet ne concerne que peu de monde, alors que, dans la fonction publique, nous sommes face à une diversité incroyable de métiers et de rémunérations accessoires. Il y a, il est vrai, sur cette question, des lourdeurs administratives très fortes, mais la volonté politique l'emporte enfin. Si nous avions voulu décrire le résultat avant même d'en avoir défini les modalités, nous étions sûrs d'échouer. Nous avons choisi d'engager cette réforme à un rythme raisonnable afin que chacun en comprenne le pourquoi et le comment.

Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout

Les députés ont adopté la réforme des « fonds spéciaux »

Les enveloppes d'argent liquide seront réservées aux services secrets et leur usage contrôlé par le Parlement

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a officiellement supprimé, mercredi 14 novembre, les « fonds spéciaux » gouvernementaux. Lancée par la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, sous la forme de deux amendements au projet de loi de finances, la réforme a été adoptée sans encombre, dans un hémicycle clairsemé – seuls Charles de Courson (UDF, Marne) et Georges Tron (RPR, Essonne) ont voté contre. La pratique, fort ancienne, qui permettait chaque mois à Matignon de distribuer à discrétion aux ministères des enveloppes d'argent liquide, qualifiée d'« archaïque » par M^{me} Parly, est désormais révolue.

● **Le monopole des services secrets.** Seuls les services spéciaux disposeront, à compter du 1^{er} janvier 2002, de fonds gouvernementaux en espèces. Mais ces sommes ne pourront plus contribuer aux frais de fonctionnement des cabinets ministériels et aux rémunérations de leurs membres. Les montants correspondants seront intégrés aux budgets des ministères correspondants – et soumis, à ce titre, au vote des parlementaires. Les primes des membres des cabinets seront versées par virements bancaires, soumises aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Le chapitre budgétaire 37-91, qui abrite les fonds spéciaux, se voit donc amputé de 22,55 millions d'euros (près de 150 millions de francs). Y resteront inscrits, en 2002, 37,4 millions d'euros dont la majeure partie (33,1 millions d'euros) sera affectée à la DGSE et le solde à d'autres actions liées à la sécurité. Lundi 19 novembre, les députés adopteront, en deuxième délibération, un autre amendement gouvernemental, qui répartira, ministère par ministère, les 22,55 millions d'euros de fonds spéciaux qui ne sont pas consacrés aux services secrets.

● **Un contrôle parlementaire.** C'est sous la pression des députés, et notamment de Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget, et Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances, que le gouvernement a présenté son second amendement, instaurant une commission de contrôle de l'utilisation des fonds spéciaux. Elle comprendra deux députés et deux sénateurs, de la majorité et de l'opposition, et deux magistrats de la Cour des comptes. Jusqu'ici, le contrôle des fonds des services secrets était effectué par une commission uniquement composée de magistrats. « *Le contrôle de la commission actuelle ne sert à rien* », a jugé M. de Courson, lui-même issu de la Cour des comptes, mais rien ne garantit que le rôle de la nouvelle commission sera plus important. « *Que se passera-t-il si la commission découvre des irrégularités quant à l'utilisation des fonds ?* », s'est-il interrogé.

● **Quid des primes ministérielles ?** Les députés de droite ont soulevé, mercredi soir, la question du reliquat des fonds secrets, c'est-à-dire la part de ces fonds non dépensée depuis 1997. Lionel Jospin l'avait estimée, en juillet, à 110 milliards de francs et s'était engagé à la restituer à la fin de la législature. « *Une première* », note M^{me} Parly. « *Mais qui nous dit que le reliquat n'est pas en fait de 200 millions de francs ?* », lance M. de Courson. M. Jospin ne quittera pas Matignon « *avec la caisse* », a rétorqué M^{me} Parly. Sous-entendu : à l'inverse de ses prédécesseurs. Mais pour l'instant, le gouvernement n'a pas encore expliqué les conditions de cette restitution.

Reste aussi la question de la rémunération des ministres, à qui les fonds spéciaux apportaient un complément de salaire occulte. Le

gouvernement hésite entre deux options. La première, défendue par M^{me} Parly, serait d'aligner leur rémunération sur celle du haut fonctionnaire le mieux payé de France – le vice-président du Conseil d'Etat. La seconde, que privilégierait nombre d'autres ministres, qui renâclent à afficher une augmentation de salaire à la veille des élections, serait de s'aligner sur le régime des parlementaires, qui perçoivent, outre leur salaire, une prime non déclarée. Matignon n'a pas encore arbitré mais ses préférences semblent aujourd'hui aller à une référence parlementaire.

● **Les crédits de l'Elysée.** La présidence de la République, aussi, a répondu à la pression. Une semaine après l'amendement déposé par six députés (PS et apparentés), conduits par Arnaud Montebourg, qui dénonçaient une augmentation de 406,1 % des crédits alloués à l'Elysée (*Le Monde* du 9 novembre), MM. Migaud et Emmanuelli ont annoncé, mercredi, le dépôt à venir d'un amendement visant à imposer à la présidence un minimum de transparence dans la présentation de son budget.

Soucieux de couper court à ce débat, l'Elysée a diffusé, dans la soirée, un communiqué contestant l'augmentation dénoncée par les députés, assurant que l'écart entre les dépenses présidentielles de 1994 (19,4 millions de francs) et de 2000 (100,2 millions) résultait d'un « *changement de présentation budgétaire* ». L'Elysée a invoqué « *une restructuration budgétaire et comptable conduite depuis 1995* » consistant à regrouper « *des crédits jusqu'alors dispersés* » et qui n'aurait entraîné « *aucune augmentation* » des moyens mis à sa disposition. Ce faisant, la présidence a publié, pour la première fois, des détails sur ses dépenses, mentionnant 38,2 millions de francs affectés,

depuis 1995, au paiement « *de charges qui n'existaient pas* » auparavant (factures de téléphones, contractuels remplaçant les appelés du contingent, sapeurs-pompier) et 26 millions de francs consacrés à la régularisation de personnels jusqu'alors salariés par la Ville Paris. L'Elysée n'a toutefois pas expliqué pourquoi ces restructurations n'avaient pas été intégrées en amont, chaque année, à son budget, rendant nécessaire des dépassements systématiques du montant voté par l'Assemblée, régularisés après-coup par le gouvernement.

Virginie Malingre

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur licitation au Palais Justice de PARIS
le lundi 3 décembre 2001 à 14h - en 1 lot

UN APPARTEMENT à PARIS 16^e
28, rue de Franqueville
de 7 pièces principales au 4^e étage, 2 chambre au 7^e étage avec 2 caves
au 2^e sous-sol et un box au 1^{er} sous-sol

Mise à Prix : 5 500 000 F
S'adr. à M^{re} Jacques MOURY Avocat 31, AVENUE HOCHÉ 75008
PARIS T. 01.53.83.85.85 Au Greffe du TGI de PARIS - Minitel : 3617
Code ADJUDIC (5,53 F/mn) - Internet : www.licitor.com
Visite le jeudi 29 novembre 2001 de 14h30 à 15h30

78 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles,
3, Place André Mignot, Mercredi 5 Décembre 2001 à 9h

APPARTEMENT de 4 Pces Ppales sis à LE CHESNAY
15 bis, 17 et 19, Rue de Versailles «Le Nouveau Chesnay I»
Lot n° 319 dans le bâtiment III au 4^{ème} étage porte 2
Bien Loué : 7.989,45 F mensuel

Mise à Prix : 900.000 F
Pour tous renseignements s'adresser :
- Au Cabinet de la SCP PARISET - ANHALT - HUET - MARECHAL,
Avocat poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges,
3, Rue de la Paroisse Versailles - Tél: 01.39.50.01.85
- Au Secrétaire Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles,
où le cahier des charges est déposé.
Pour visiter s'adresser à Maître GARCIA, Huissier de Justice à Versailles
Tél : 01.39.24.88.20

78 Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Palais
de Justice de VERSAILLES, 3, Place André Mignot,
Mercredi 28 Novembre 2001 à 9h
Dans une résidence à VERSAILLES

APPARTEMENT de 94,27 m² et LOGGIA de 9 m² au 5^{ème} étage
cadastré section BP n°207 pour 25a 66ca
5, Rue Champ Lagarde
Bien occupé par un tiers sans justificatif de droit

Mise à Prix : 600.000 F (soit 91.469,41 euros)
Pour tout renseignement s'adresser :
1^o) au Cabinet de Me Marie-Christine DRAPPIER-VILLARD,
Avocat et dépositaire d'une copie du cahier des charges, demeurant
43, Rue Berthier à Versailles (78) - Tél : 01.39.50.01.54
2^o) Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles (78000) 3, Place
André Mignot - Tél : 01.39.07.39.07 où le cahier des charges est déposé
3^o) Et sur les lieux pour visiter, s'adresser à Me TRICOU, huissier désigné
à cet effet, 6, Avenue de Sceaux à Versailles (78) Tél : 01.39.50.02.82
les Mercredi 21 Novembre 2001 de 14h à 16h, Jeudi 22 Novembre 2001
de 14h à 16h et Vendredi 23 Novembre 2001 de 10h à 12h.

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA
Stelner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

Les juges d'instruction critiqués par un haut magistrat et contestés après la relaxe de Robert Hue

Le procureur général près la Cour de cassation souhaite une « remise en cause complète » de la procédure

Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé, mercredi 14 novembre, Robert Hue, au terme du procès sur le financement du PCF. Une semaine

après Dominique Strauss-Kahn (PS), lui aussi relaxé dans le procès de la MNEF, le président du PCF espère « une réforme » de la procédure péna-

le. Dans *Le Nouvel Observateur*, le plus haut magistrat du parquet, Jean-François Burgelin, souhaite la suppression du juge d'instruction.

UNE SEMAINE après la relaxe de l'ancien ministre (PS) Dominique Strauss-Kahn, celle de Robert Hue, président du Parti communiste français (PCF) a porté un coup supplémentaire, mercredi 14 novembre, aux juges d'instruction. Commentant la décision rendue par le tribunal en sa faveur (lire ci-dessous), le candidat communiste à l'élection présidentielle a estimé qu'elle était « la conséquence logique de la faiblesse du dossier d'instruction », ajoutant : « Durant cinq années, j'ai subi avec mes amis le poids écrasant de la suspicion. Il conviendra de tirer tous les enseignements de cette situation, qui fait apparaître des dysfonctionnements sérieux. L'Élu du peuple que je suis serait en contradiction avec lui-même s'il ne pensait pas qu'ils appellent une réforme certaine. »

Dans sa décision rendue, le 7 novembre, en faveur de M. Strauss-Kahn, le tribunal de

Paris avait émis de vives critiques à l'encontre des juges d'instruction, chargés de l'enquête sur l'Ex-Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), qui avaient poursuivi l'ancien ministre des finances (*Le Monde* du 9 novembre). L'intéressé avait lui-même affirmé que « la procédure a besoin d'être changée ». Il avait alors trouvé le soutien de l'avocat Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, qui avait, lui aussi, dénoncé un « dysfonctionnement », estimé que l'institution judiciaire « vacille sur ses bases » et préconisé des « réformes » sur ce sujet.

« BARDÉS DE TROP DE CERTITUDES »

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* du jeudi 15 novembre, le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, invoque à son tour le besoin d'une « remise en cause complète », allant jusqu'à préconiser la

suppression de la fonction de juge d'instruction. « Le temps est venu de la procédure accusatoire, assure-t-il. [...] Le juge d'instruction [...] a bien rempli son office pendant deux siècles, mais il a fait son temps. Il va falloir regrouper le parquet et l'instruction pour simplifier l'organisation judiciaire. » Son propos recèle, en outre, de sévères critiques contre les juges eux-mêmes, dont il déplore la « personnalisation », estimant qu'ils ne devraient pas « faire entrer leurs préférences personnelles dans l'examen des faits et des hommes qui leur sont soumis », alors que « certains d'entre eux sont bardés de trop de certitudes ».

Emanant d'un magistrat réputé proche de la droite - M. Burgelin a été nommé en 1996 par M. Chirac, après avoir notamment dirigé le cabinet du ministre (RPR) de la justice Albin Chalandon (1986-1988) -, les appréciations du plus haut repré-

sentant du parquet en France apparaissent aussi préliminaires à une offensive de l'opposition sur les questions de justice. Le RPR a récemment présenté 35 « propositions pour la justice », dans lesquelles il n'envisage pas la suppression du juge d'instruction, mais prône, entre autres, le retour à une tutelle de la chancellerie sur le parquet, dont il a longtemps combattu le principe.

Dans son allocution du 14 juillet, M. Chirac avait donné le signal de ce revirement, invoquant une nécessité de « remettre un peu d'ordre » dans la justice et d'imposer « un minimum de discipline » aux magistrats. La garde des sceaux, Marylise Lebranchu, avait alors dénoncé un retour « aux anciennes méthodes ». Mais le projet socialiste élaboré par Martine Aubry reste, pour l'heure, muet sur les questions judiciaires.

Hervé Gattegno

Des charges « aucunement établies » contre le président du PCF

APRÈS cinq ans de laborieuse procédure sur le financement du Parti communiste français (PCF), un premier procès avorté puis l'abandon de l'essentiel des poursuites durant le second, Robert Hue a été relaxé, mercredi 14 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris. Dans son jugement, la 31^e chambre a considéré que « si l'information et les débats [avaient] mis en évidence divers liens entre le groupe Gifco et le PCF, ils n'ont aucunement établi que Robert Hue et Pierre Sotura [l'ancien trésorier du PCF] aient recélé des sommes d'argent provenant du délit de trafic d'influence commis par les dirigeants de certaines filiales du groupe Gifco ». M. Sotura a lui aussi été relaxé, ainsi que les cadres de *L'Humanité* et de sa régie publicitaire, l'Agence centrale de presse (ACP) : au total, douze des vingt prévenus ont ainsi été blanchis, et l'essentiel de l'instruction - conduite par le juge Laurence Vichnievsky - largement battu en brèche.

L'ex-Compagnie générale des eaux (CGE, devenue Vivendi) était soupçonnée d'avoir versé, en contrepartie de prestations fictives, 19 millions de francs, entre 1990 et 1994, au groupe de bureaux d'études Gifco pour financer le Parti communiste. Une expertise de 1 108 pages et d'intenses

curiosités comptables n'avaient pourtant pu établir un seul versement du Gifco au PCF, aucune entreprise n'avait avoué avoir payé une fausse facture, et les gendarmes avaient même échoué à prouver que les dirigeants du Gifco étaient communistes... A l'automne 2000, le ministère public avait cependant requis quinze mois de prison avec sursis contre M. Hue et deux ans d'inéligibilité, avant que la présidente de la 11^e chambre ne soit récusée, après une contestation de son « impartialité » (*Le Monde* du 28 octobre 2000).

« MINIMUM SYNDICAL »

Aussi avait-il fallu reprendre le procès à zéro, et le nouveau représentant du parquet avait mis beaucoup d'eau dans son vin, s'en remettant, le 27 juin 2001, « à la sagesse du tribunal » quant à l'accusation contre M. Hue, après avoir longuement montré que les charges lui semblaient minces : il a d'ailleurs réduit les factures litigieuses de 19 millions de francs à un peu moins de 8 millions.

Le tribunal, comme le parquet, a tant bien que mal coupé la poire en deux. Les sept dirigeants des filiales du Gifco ont été condamnés à des peines modérées (de huit à quinze mois de prison avec sursis) pour « recel d'abus de biens sociaux, trafic d'influence et faux en écriture »,

comme l'avait demandé le parquet lors du deuxième procès - « le minimum syndical, pour toutes ces années de procédures », a observé M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi, l'un des avocats de la défense. Le tribunal a également suivi le parquet pour condamner Jean-Dominique Deschamps, ancien directeur général adjoint de la CGE à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 francs d'amende.

C'est peu, mais juridiquement un peu étrange : M. Deschamps est condamné pour « abus de biens sociaux » mais non pour « trafic d'influence » : si ce n'est pas avec leur corrupteur de la CGE, avec qui ont donc « trafiqué » les filiales du Gifco ? Par ailleurs, la condamnation pour « abus de biens sociaux » suppose que M. Deschamps était dirigeant de fait de la CGE : elle comptait pourtant un président, Guy Dejouany, qui ne passait pas pour un homme de paille, mais n'a pas été poursuivi. Pour le simple citoyen, la vérité judiciaire n'en est pas moins obscure : pourquoi la CGE a-t-elle payé des prestations fictives à des sociétés notoirement proches du Parti communiste si ce n'était pas pour financer le PCF ?

Les magistrats de la 31^e chambre correctionnelle, qui ont hérité du dossier, ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver les meubles judiciaires. « Le fonctionnement autistique

de l'instruction n'a permis aucun débat contradictoire, a observé, après l'audience, M^e Jean-Paul Teissonnière, l'avocat de Robert Hue. Le dossier a quand même été renvoyé, le résultat n'est pas brillant. » « Que la justice ose désengorger les dossiers où il n'y a pas de coupables !, a renchéri M^e Olivier Metzner, l'un des défenseurs du Gifco. Si les juges avaient vérifié que les règles de droit étaient applicables, il n'y aurait pas eu de procès contre Dominique Strauss-Kahn ni contre Robert Hue. »

Alexandre Garcia et Franck Johannès

M. Mégret (MNR) candidat pour « remettre de l'ordre » en France

BRUNO MÉGRET, président du Mouvement national républicain (MNR), a officialisé sa candidature à la présidence de la République, mercredi 14 novembre, devant le Stade de France, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Evoquant les incidents qui s'y sont produits le 6 octobre, lors du match de football France-Algérie, M. Mégret a affirmé que « notre nation a été conspuée chez elle par des étrangers qui portent la nationalité française. Et dix millions de téléspectateurs ont pu assister en direct à l'échec de l'intégration, au choc des civilisations et à l'humiliation de la France ».

L'ex-délégué général du Front national, qui s'adressait à quelques dizaines de militants du MNR, a expliqué que sa candidature « n'est pas une démarche de circonstance, mais un acte de fondation qui vise à créer (...) une grande force nationale et républicaine capable d'assurer la relève politique ». Son projet consiste à « remettre de l'ordre » en France, où une « pensée unique socialo-mondialiste d'essence totalitaire » a « compromis l'avenir en tant que peuple et que nation ».

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : deux enquêtes d'opinion donnent l'avantage à Jacques Chirac** sur Lionel Jospin. Selon un sondage Ipsos-*Le Point*, réalisé les 9 et 10 novembre auprès d'un échantillon de 927 personnes, M. Chirac l'emporterait au second tour sur M. Jospin par 53 % des voix (+1 par rapport à octobre), tandis que sa cote de popularité s'élève à 63 % (-2), contre 53 % (-3) pour celle du premier ministre. Selon un sondage Louis Harris-*Valeurs actuelles*, réalisé aux mêmes dates auprès d'un échantillon de 1 006 personnes, la cote du chef de l'Etat est restée stable en novembre, à 64 % d'opinions positives, tandis que celle du premier ministre (55 %) a baissé de six points par rapport à octobre.

■ **PRÉSIDENTIELLE : François Bayrou, président de l'UDF, affirme qu'il est « plus que jamais » candidat** à l'élection présidentielle car il n'a « pas envie de voir la France condamnée une nouvelle fois, contre son gré, à choisir entre Chirac et Jospin, comme il y a sept ans ». Se rapprocher de M. Chirac serait « aller à la soupe », ajoute M. Bayrou dans un entretien à *Paris-Match* publié jeudi 15 novembre. « Si je pensais que Chirac est le président de l'avenir, je le soutiendrais. Comme je ne le pense pas, je me présente contre lui », précise-t-il.

■ **GOVERNEMENT : la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, « est hospitalisée** après une embolie pulmonaire, qui n'inspire pas d'inquiétude mais nécessite une période d'observation de quelques jours », a annoncé le ministère de l'équipement, des transports et du logement, dans un communiqué publié mercredi 14 novembre. M^{me} Lienemann, cinquante ans, « se tient informée des dossiers de son ministère et reprendra ses activités publiques la semaine prochaine », précise ce communiqué.

■ **LÉGISLATIVES : Axel Poniatowski (DL), cinquante ans, conseiller général et maire de l'Isle-Adam (Val-d'Oise), a annoncé**, mercredi 14 novembre, sa candidature aux élections législatives dans la circonscription de Cergy-sud, où son père, Michel Poniatowski, soixante-dix-neuf ans, ancien ministre de l'intérieur, a été élu de 1967 à 1978. Frère du sénateur de l'Eure Ladislav Poniatowski (RI), Axel Poniatowski affrontera notamment l'ancienne secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot (PS).

■ **CONJONCTURE : la production manufacturière** (production industrielle hors énergie et secteur agroalimentaire) en France a reculé de 1 % en septembre par rapport aux mois de juillet-août, où elle avait progressé de 0,3 %, a indiqué l'Insee, jeudi 16 novembre. La production industrielle dans son ensemble a également reculé de 0,9 %.

Le candidat communiste présente son équipe de campagne

Le premier cercle sera uniquement composé de membres du PCF

ROBERT HUE peut désormais se jeter dans la campagne présidentielle. Et présenter l'esprit tranquille l'équipe qui va l'entourer, jeudi 15 novembre, en fin d'après-midi, dans son nouveau quartier général de candidat, aménagé - par souci d'économie et d'efficacité - au rez-de-chaussée du siège du PCF, place du Colonel-Fabien. Il faut dire que le calendrier était des plus serrés. Cette présentation, qui sonne le coup d'envoi de la campagne communiste, a été fixée au lendemain d'un verdict très attendu du tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire du financement présumé occulte du PCF par la Compagnie générale des Eaux (l'actuel groupe Vivendi). C'est donc peu dire que le candidat du Parti communiste a accueilli, mercredi 14 novembre, l'annonce de sa relaxe avec soulagement. « Ces derniers jours, il était plus qu'angoissé. Après le verdict Strauss-Kahn et les commentaires qu'ils l'ont accompagné, il avait très peur que les juges se braquent sur son cas par une sorte d'effet de balancier », explique un proche. « C'est sûr qu'on n'aurait pas eu besoin de cela en plus », confie un autre. Dès lors, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, M. Hue, entouré, félicité, assié-gé par les micros et caméras, exulte. « La décision du tribunal est la conséquence logique de la faiblesse du dossier d'accusation », déclare-t-il. Jamais le premier ministre, Lionel

Jospin, ne l'a dit publiquement mais cette affaire a privé Robert Hue d'un possible poste de ministre... Au lendemain du second tour des élections législatives, lundi 2 juin 1997, alors que le patron de la majorité fraîchement élue travaille à la formation de son équipe, la règle est déjà admise depuis plusieurs semaines : M. Jospin souhaite un gouvernement inattaquable, il récuse donc dans son équipe des personnalités mêlées à des affaires judiciaires ou susceptibles de l'être (*Le Monde* du 4 juin 1997). « Cela me paraît un très mauvais départ », a-t-il en effet prévenu à la veille du premier tour. Pour Robert Hue qui, lors d'un meeting dans un gymnase de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, se dépeignait volontiers sous les traits d'un membre du gouvernement de gauche, l'affaire est cette fois entendue. Sa mise en examen, en octobre 1996, pour recel de trafic d'influence, lui coûte un portefeuille de ministre. Cinq ans plus tard, elle ne grèvera donc pas sa campagne présidentielle.

Jeudi, M. Hue doit rendre public que la composition de son « conseil de campagne », un « staff » resserré d'une quinzaine de personnes dont il a été décidé, après débats internes, qu'elles seraient toutes membres du Parti communiste. Ce premier cercle révélera peu de surprises. Le retour de Pierre Blottin, longtemps éminence grise de M. Hue, est confirmé. Il devrait côtoyer,

entre autres, Alain Obadia, Jean-François Gau, Jean-Paul Magnon, Michel Deschamps, Sylvie Jan, Roland Castro, Nasser Ramdane ainsi que le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Un second cercle, où seront associées des personnalités non communistes comme Clémentine Autain, adjointe de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, ou Fodé Sylla, sera sollicité. Par ailleurs, le PCF, dont les finances sont mises à mal par la diminution du nombre de ses militants et de ses élus, par son soutien important au quotidien *L'Humanité* auxquels se sont ajoutés le coût de deux grandes manifestations nationales contre les licenciements, en octobre 1999 à Paris et en avril 2001 à Calais, a lancé mercredi un appel à souscription nationale de dix millions de francs pour la campagne présidentielle. « Il y a toujours une souscription, mais cette fois elle prend un caractère vital » commente un responsable national du PCF.

Une fois la mise en place de son équipe bouclée, M. Hue entamera vendredi à Rouen la série de dix-huit rencontres régionales avec les militants communistes, non sans faire halte à Caen (Calvados) pour apporter son soutien aux salariés de Moulinex.

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Enfin une boîte qui passe toutes les musiques et surtout celles qui vous plaisent.

Forfait illimité ADSL 45,42€ par mois soit 298 F TTC

Wanadoo eXtense, L'INTERNET HAUT DÉBIT

Avec le pack eXtense de Wanadoo et son forfait Haut Débit illimité, téléchargez rapidement vos musiques préférées avec un son qualité CD. Alors, explorez vite avec Wanadoo tout l'univers de la musique.

Pour vous informer et vous abonner, appelez le : N° Azur 10 810 04 9000

Agences France Télécom wanadoo.fr

Offre d'abonnement de 12 mois minimum soumise à l'activation du Pack Modem Wanadoo ADSL au prix de 150,00 Euros TTC (990 F TTC) et à la compatibilité de la ligne téléphonique à la technologie ADSL WANADOO INTERACTIVE - RCS Nanterre 8401 088 867

ÉDUCATION Le dossier des rythmes scolaires est peut-être sur le point de sortir de l'enlèvement. ● TRADITIONNELLEMENT réservé à l'enseignement religieux, le mercre-

di matin constituait un obstacle au réaménagement de la semaine, et notamment au transfert, le mercredi, des cours du samedi matin, demandé par de nombreux parents. Or la posi-

tion de l'Eglise s'assouplit sur ce qui constituait depuis la loi Jules Ferry de 1882 un véritable casus belli. ● LE CARDINAL LUSTIGER, interrogé par *Le Monde*, affirme en effet que

« *L'Eglise n'est pas fermée à une adaptation des rythmes scolaires* ». Pour Mgr Dubost, la « *négociation doit se dérouler au niveau politique* ». ● DANS LA CAPITALE, les élè-

ves pourraient voir leur semaine réaménagée dès la rentrée 2002. Ils n'auraient plus classe le samedi matin mais travailleraient le mercredi matin.

Un nouveau pas vers l'assouplissement des rythmes scolaires

Le mercredi matin est traditionnellement réservé au catéchisme, ce qui constitue un obstacle au réaménagement de la semaine scolaire. L'Eglise serait cependant prête à assouplir sa position, ouvrant la voie, notamment à Paris, à la libération des samedis matin

LE DOSSIER des rythmes scolaires va-t-il sortir de l'enlèvement ? L'un des éléments qui font obstacle, depuis des années, à une réorganisation de la semaine scolaire est la coupure du mercredi, historiquement consacrée à l'instruction religieuse. Or l'Eglise catholique vient de signifier qu'elle ne fait plus de ce dossier un casus belli.

Officiellement, la position de l'Eglise catholique n'a pas changé. « *Le gouvernement s'est engagé à respecter l'esprit de la loi Ferry* », souligne Mgr Michel Dubost, évêque d'Evry (Essonne) et président de la commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat. Pourtant, derrière la fermeté des propos perce une réelle volonté d'ouverture : « *L'Eglise n'est pas fermée à une adaptation des rythmes scolaires* », explique le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, interrogé par *Le Monde*. Les évêques se disent en effet prêts à négocier, à condition qu'on veuille bien les consulter. « *Si une évolution doit avoir lieu, nous faisons confiance aux pouvoirs publics pour que ce soit en concertation avec l'Eglise*, souligne l'évêque d'Evry. *Mais il faut que la négociation se déroule au niveau politique.* »

En ouvrant ainsi la porte à la négociation, l'Eglise catholique invite l'éducation nationale à réouvrir un dossier laissé depuis dix ans à l'initiative locale. Depuis 1991 en effet, l'organisation des rythmes scolaires dépend du choix effectué directement par les conseils d'école. L'inspection d'académie n'intervient que pour s'assurer que l'école respecte le volume horaire annuel (936 heures). Aujourd'hui, la semaine dite traditionnelle, où les enfants travaillent cinq jours, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, est pratiquée dans environ 70 % des écoles. La



semaine des quatre jours, où sont chômés les mercredis et samedis, concerne un quart des écoles. Les autres formules, permettant notamment un transfert des cours du samedi au mercredi, sont restées marginales : seules 4,2 % des écoles avaient fait ce choix en 1999.

La semaine des quatre jours a, au moins dans un premier temps, rencontré un certain succès car elle correspond à la demande des parents, qui souhaitent que les samedis matin soient libérés. Elle est cependant critiquée par les spécialistes des rythmes de l'enfant, les chronobiologistes, ainsi que les pédagogues. « *Aucun résultat ne plaide en faveur d'une telle organisation du temps scolaire* », rappelaient ainsi les scientifiques réunis par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en avril. Ces critiques pourraient conduire la ville de Lyon, pour-

tant pionnière en la matière, à revenir sur ce mode d'organisation (*Le Monde* du 30 août). Elles conduisent également la Ville de Paris à envisager un transfert des cours du samedi au mercredi. A condition – essentiellement – que cette modification n'ouvre pas un conflit avec l'église catholique, jusque-là très fortement attachée au principe d'une coupure de la semaine, fixée le jeudi, puis le mercredi, pour permettre l'organisation des cours de catéchisme.

En acceptant d'ouvrir une négociation avec l'Etat, la hiérarchie catholique tourne une page mouvementée de ses relations avec l'école publique. Régulièrement brandie par les deux camps comme une intangible frontière, la loi Jules Ferry du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire précise que « *les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, outre le diman-*

che, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires ».

« BATAILLE DU CATÉ »

Jusqu'au début des années 1990, la « bataille du caté » a été vive. Quand Olivier Guichard, ministre de l'éducation, déplace la coupure hebdomadaire du jeudi au mercredi, en 1972, la question des rythmes scolaires se pose déjà : « *En ce qui concerne la libération éventuelle du samedi matin, et le report des cours au mercredi matin, (...) j'ai décidé de procéder à des expériences limitées.* » Quatorze ans plus tard, en 1986, une note du directeur de cabinet de René Monory aux recteurs suscite l'émoi des responsables catholiques : elle admet le principe d'un report des cours du samedi au mercredi, à condition que cet aménagement rencontre « *l'accord d'une très large majorité des instituteurs de l'école, ou celui des autorités religieuses* ». Face aux protestations de l'Eglise, M. Monory doit abandonner cette idée.

En 1989-1990, quand Lionel Jospin veut laisser les écoles choisir, l'Eglise plaide pour un raccourcisse-

ment de la semaine scolaire ou des vacances d'été, afin que soient garanties deux ou trois heures hebdomadaires de « caté » dans la semaine. Le dernier épisode en date, l'installation par Guy Drut en 1996 de sites pilotes organisant la semaine autour de cinq matinées travaillées, a néanmoins révélé que l'Eglise était de moins en moins hostile au travail des enfants le mercredi matin : les évêques s'étaient alors contentés d'appeler à la « vigilance ».

Si les évêques se disent prêts à évoluer sur la question du mercredi matin, c'est parce qu'ils sentent qu'ils ont déjà perdu la bataille. « *Entre les pédiatres qui déconseillent la semaine de quatre jours et les parents qui font pression pour déscolariser le samedi matin, l'abandon du mercredi matin pour le catéchisme est inévitable* », estime un permanent du Centre national de l'enseignement religieux (CNER). « *En façade, les évêques défendent le mercredi matin avec vigueur, confie un membre de l'épiscopat. Mais, dans les faits, chacun d'entre eux négocie des aménagements dans son diocèse avec le recteur.* »

Les statistiques n'aident guère l'Eglise catholique à peser dans le débat. Selon les derniers chiffres fournis par la commission épiscopale de la catéchèse, 33 % des enfants suivent le catéchisme, contre 42 % en 1994, soit une baisse de l'ordre d'un point par an. Encore ce chiffre est-il « un flux, pas un stock », précise Mgr Dubost : il prend en compte tous les enfants qui ont un jour fréquenté le catéchisme. Il cache aussi de profondes disparités selon les régions. A Paris, les chiffres sont plus bas : 30 % des enfants en classes de CE2, CM1 et CM2 sont catéchisés, mais ce chiffre tombe à 15,4 % si l'on ne retient que les élèves de l'enseignement public.

L'abandon du catéchisme le mercredi matin, pourrait aller dans le sens de la réflexion actuelle de l'épiscopat. Aujourd'hui, la majorité des enfants du catéchisme ne fréquentent pas la messe. « *Il faut retrouver le sens du dimanche* », affirme Sœur Véronique Bonnevie, secrétaire de la commission épiscopale de la catéchèse. Une piste pourrait être de s'inspirer des protestants, qui pratiquent « *l'école du dimanche* » pour les enfants de sept à onze ans. L'Eglise catholique doit aussi tenir compte du travail des femmes, qui représentent l'écrasante majorité des catéchistes (90 %). Et des activités extrascolaires du mercredi après-midi qui pourraient constituer une concurrence. Déjà, en ville, des groupes de catéchisme ont choisi de se réunir le mercredi soir, par commodité. « *Ces exceptions peuvent avoir une influence sur la position de l'Eglise* », admet Mgr Dubost.

N. G. et X. T.

► www.lemonde.fr/education

A la rentrée 2002, dans la capitale, les enfants pourraient ne plus avoir classe le samedi matin

OFFICIELLEMENT, rien n'est décidé. Pourtant le cadre est fixé : à la rentrée 2002, Paris, ses 754 écoles primaires et leurs 170 000 élèves changeront de rythmes scolaires. Dans la capitale, la semaine de classe pourrait bientôt durer cinq jours, du lundi au vendredi. Tous les samedis seraient désormais libérés au lieu d'un sur trois, et tous les mercredis matin travaillés. La journée devrait être allégée, des activités périscolaires développées y compris le samedi dans les écoles, et une deuxième semaine de vacances de Toussaint donnée.

Telle est du moins la volonté affichée par le maire (PS) Bertrand Delanoë. Des états généraux des rythmes scolaires seront organisés en ce sens par la Mairie et l'académie les 27 et 28 novembre, après une consultation des « partenaires » concernés au mois d'octobre et l'ouverture d'une boîte à suggestions pour les Parisiens. « *Temps scolaire, activités périscolaires, vacances, tout doit être lié* », explique-t-on à l'Hôtel de ville.

Cette vaste réunion risque néanmoins de démontrer que le changement n'est pas encore acquis. L'Eglise catholique, tout se déclarant ouverte à la réflexion, souligne qu'à Paris, le « caté » a lieu dans 90 % des cas le mercredi. Les fédérations de parents d'élèves entendent que soit enfin respectée l'alternance sept semaines de travail/deux semaines de vacances, prévue dans la loi d'orientation de 1989. Mais une partie d'entre elles déclare refuser un « *mercredi scolarisé* », notamment la FCPE. Celle-ci défend l'idée d'une plage de midi plus longue pour y loger des activités périscolaires, une journée de cours raccourcie, et une matinée de travail un samedi sur deux : ce jour-là, les enfants et les parents, comme les enseignants, vivent l'école « *autre-*

ment », note la FCPE. Les 11 000 animateurs de la Ville, qui ont actuellement en charge les

périodes périscolaires, et dont les salaires et les contrats sont souvent précaires, attendent pour leur part, avant toute chose, de meilleures conditions de travail. Quant aux instituteurs, ils sont partagés. Une partie d'entre eux, par la voix du Syndicat des enseignants-UNSA, défend la semaine de quatre jours. « *Moins de 10 % des enseignants sont favorables au travail le mercredi* », affirme ainsi Michel Delattre, responsable du SE-UNSA. Ce dernier a lancé une pétition pour réclamer que les instituteurs soient consultés et a décidé de ne pas participer aux états généraux. « *Paris veut faire une démonstration pour qu'on revienne partout sur la semaine de quatre jours* »,

« *Nous ne sommes pas hostiles à un transfert du samedi au mercredi, à condition que l'occasion soit saisie d'une vraie réforme des temps de l'enfant* »

Le SNUipp-FSU

craint M. Delattre. Mais si l'instauration de la semaine de quatre jours permettrait aux enseignants de voir leur temps de service hebdomadaire diminué, elle signifierait également soit une baisse du temps annuel d'enseignement – actuellement de 936 heures théoriques, 891 en réalité – soit une réduction de trois semaines des vacances sur l'année.

L'autre grand syndicat d'instituteurs, le SNUipp-FSU, défend donc une autre position. « *Nous ne som-*

mes pas hostiles à un transfert du samedi au mercredi, à condition que l'occasion soit saisie d'une vraie réforme des temps de l'enfant », précise Noëlla Germain, sa secrétaire générale. Même s'il juge le pari de la Ville de Paris « *très ambitieux* » pour 2002, le SNUipp évoque plusieurs changements possibles, qui dégageraient une heure sur la journée. Une baisse du temps de déjeuner d'une demi-heure, une matinée allongée (avec une collation), une après-midi raccourcie à deux heures mais sans récréation... de quoi alléger le « *temps contraint de l'enfant* » au profit d'activités sportives et culturelles et permettre aux enseignants de conserver du temps, pour une formation notamment.

La diversité des propositions et des intérêts en jeu dans la capitale n'est pas la seule difficulté à laquelle est confrontée la municipalité. D'autres obstacles, matériels, risquent de surgir. L'unique expérience en place à Paris se situe dans une école classée en ZEP, rue Houdon, dans le 18^e arrondissement. La réorganisation de la semaine, avec deux après-midi consacrées à des activités gratuites, coûte 1 650 francs de plus par an et par enfant que dans une école normale.

Une autre crainte est exprimée : les associations qui utilisent les équipements sportifs et culturels de la Ville le mercredi risquent de voir ce temps divisé par deux sans contrepartie puisque les enfants seront à l'école le mercredi matin. Pourra-t-on transférer, en l'état des équipements, les activités sportives du mercredi au samedi, un jour déjà bien occupé par les adultes ? « *S'il y a accord de tous les partenaires, les moyens suivront* », martèle Eric Ferrand, maire adjoint chargé des affaires scolaires et du réaménagement du temps de l'enfant.

Nathalie Guibert

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MARIE LUSTIGER

1 En tant qu'archevêque de Paris, êtes-vous prêt à négocier sur la question du mercredi matin ?

A une condition, c'est que les lois de la République soient respectées et que les principes posés depuis Jules Ferry ne soient pas rendus vains par les conditions pratiques qu'on nous imposerait. Aucune proposition précise ne m'a été faite. La vraie négociation n'a pas encore eu lieu. Si l'on s'en tient aux contraintes administratives actuelles, le problème paraît insoluble. M. Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avait proposé plusieurs possibilités d'aménagement en fonction des situations propres à chaque commune. C'est en application de ces dispositions qu'aujourd'hui, dans 92 % des cas, le catéchisme a lieu à Paris le mercredi matin.

2 Avec seulement 15 % d'enfants catéchisés dans l'enseignement public à Paris, l'Eglise catholique peut-elle encore peser dans le débat sur le mercredi ?

Ce chiffre ne suffit pas à exprimer les attentes de nombreux parents qui souhaitent que leurs enfants reçoivent au moins une initiation à la foi chrétienne. La difficulté est que, dans la plupart des cas, les conjoints travaillent l'un et l'autre. Ce sont les centres aérés, financés par la ville, qui gardent les enfants pendant toute la journée du mercredi, ce qui souvent rend impraticable la fréquentation du catéchisme. Là où les paroisses et les aumôneries ont mis sur pied des activités éducatives comparables, le nombre d'enfants catéchisés a facilement doublé. Pour que la liberté s'exerce, il faut permettre à l'Eglise de faire des propositions qui apportent les mêmes avantages que les centres aérés, notamment aux parents qui ont

choisi l'école publique pour leurs enfants.

3 Plusieurs paroisses de Paris organisent déjà le catéchisme le soir ou le week-end. Ces expériences sont-elles le présage d'une évolution ?

Le soir, les enfants sont fatigués et éternés, et le catéchisme se transforme en garderie. Le dimanche, les enfants des familles séparées vont chez l'un ou l'autre de leurs parents : plus d'un tiers des élèves sont, à Paris, dans cette situation. L'Eglise n'est pas fermée à une adaptation des rythmes scolaires. Mais elle demande qu'un temps nécessaire à des activités éducatives et de catéchèse soit maintenu au cours de la semaine pour garantir l'exercice réel d'une liberté fondamentale.

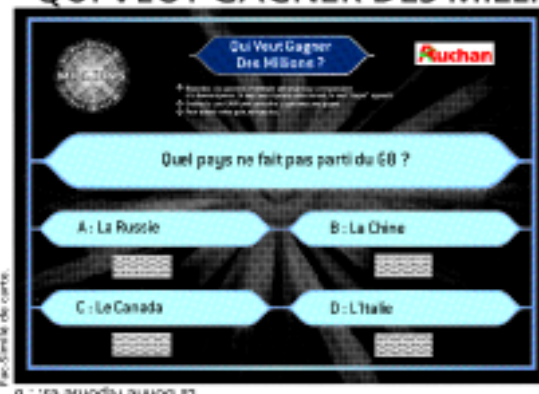
Propos recueillis par Xavier Ternisien

Du 3 octobre



au 20 novembre

ENTRAINEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN



EN RÉPONDANT À UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À

50 000 F

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bons de réduction à vous partager.

Jeu sans obligation d'achat du 3/10 au 20/11 2001 organisé par Auchan France SA, RCS Roubaix B 410 406 460. Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement consulté disponibles à l'accueil des magasins Auchan. Règlement déposé chez Maître Vénizis huissier à Neully-sur-Seine (92). - Émission non diffusée à l'étranger.

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

M. Jospin veut lutter contre la prostitution infantile

Les Etats généraux de la protection de l'enfance, réunis à Paris, devraient aboutir à un renforcement de la prévention des maltraitances

POUR QUE soient poursuivis les clients des adolescents qui se prostituent, Lionel Jospin devait annoncer, lors des Etats généraux de la protection de l'enfance, réunis par le gouvernement, jeudi 15 novembre à Paris, son intention de créer une nouvelle infraction. Cette modification du code pénal est envisagée via un amendement à la proposition de loi sur l'autorité parentale, qui arrive en première lecture au Sénat le 21 novembre.

Les enfants de moins de 15 ans sont protégés de la prostitution par l'article 227-25 du code pénal : « *Le fait, par un majeur, d'exercer sans violence, contrainte, menace ni surprise une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de quinze ans est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende.* » Peine portée à dix ans d'emprisonnement lorsqu'il y a versement d'une rémunération, considérée comme circonstance aggravante de l'atteinte sexuelle. En revanche, les adultes qui proposent une relation sexuelle contre rémunération à un adolescent âgé de 15 à 18 ans ne peuvent être poursuivis.

« VIDE JURIDIQUE »

« *On est en plein vide juridique car, dans la réalité, les victimes de la prostitution ont le plus souvent entre 16 et 18 ans* », souligne Claire Brisset, la défenseure des enfants, qui plaide pour une telle réforme du code pénal depuis cet été, quand « *on a découvert ces enfants roumains qui, privés de la possibilité de dévaliser les parcmètres, se prostituaient porte Dauphine* ». Ces enfants-prostitués sont, à l'en croire, de plus en plus nombreux à Paris et dans les grandes villes : « *Des jeunes filles dans 80 % des cas, en provenance d'Europe de l'Est (Bulgarie, Albanie, Roumanie, Moldavie...) et des pays africains en guerre (Liberia, Sierra-Leone). Certaines disent qu'elles ont 18 ans, mais on se rend bien compte que ce n'est pas vrai !* »

Les services du premier ministre, du ministère de la justice, de la famille et de la défenseure des enfants ont travaillé de concert et envisagent l'ajout au code pénal d'un article (227-25-1) qui serait rédigé en ces termes : « *Toute atteinte sexuelle exercée sans violence, contrainte, menace ni surprise en contrepartie d'une rémunération sur la personne d'un mineur est punie de dix ans d'emprisonnement et de 200 000 euros d'amende* ». Pour Claire Brisset, cette mesure est nécessaire mais non suffisante. La défenseure espère voir mener une première enquête approfondie sur la prostitution infantile en France « *puisque la police et la justice étaient jusqu'à il y a peu dans la dénégation ou la minimisation des faits* ». Il s'agit de lutter contre les réseaux mafieux qui exploitent ces jeunes gens, auxquels un « *accueil sécurisé* » doit être offert dans des structures spécifiques. Objet de toutes les menaces de la part des proxénètes, les familles de ces adolescents doivent aussi être protégées dans leur pays « *grâce à un travail conjoint des polices* ».

Les Etats généraux, organisés par la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, devaient pour la première fois réunir, jeudi 15 novembre, les responsables de la protection de l'enfance, des services de l'Etat et des conseils généraux, ainsi que des représentants du monde judiciaire et des associations familiales et de lutte contre les violences faites aux enfants. M^{me} Royal devait en profiter pour annoncer un renforcement de la prévention des maltraitances – notamment en soutenant les familles en difficulté dès le début de la grossesse et en étendant la PMI (protection maternelle et infantile) jusqu'à l'âge de dix ans – et une diversification des « *réponses éducatives* » proposées.

Pascal Krémer

Devant le CSM, M^{me} Moracchini a reçu le soutien de nombreux juges et avocats

La magistrate était poursuivie pour sa gestion du dossier de la Scientologie

Premier juge d'instruction au tribunal de Paris, Marie-Paule Moracchini a tenté de défendre, mercredi 14 novembre, devant le Conseil supérieur de la magistrature

(CSM), sa gestion contestée du dossier sur la Scientologie. Le représentant du ministère de la justice a réclamé à son encontre la plus faible des sanctions disciplinaires.

C'EST une magistrate combative, sûre de son bon droit, qui s'est présentée, mercredi 14 novembre, devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni en formation disciplinaire. Premier juge d'instruction au tribunal de Paris, Marie-Paule Moracchini a longuement répondu des poursuites qu'avait engagées contre elle, en juin 2000, l'ancienne ministre de la justice, Elisabeth Guigou, à la suite de la disparition d'une partie d'un dossier d'instruction visant la Scientologie. A l'époque, l'affaire avait fait scandale et avait débouché sur deux inspections au tribunal de Paris, puis sur cette saisine du CSM, annoncée en plein débat sur la loi contre les sectes. Plus d'un an après, l'accusation n'est pourtant plus si virulente et c'est plutôt mollement que le représentant de la chancellerie a demandé une sanction symbolique contre M^{me} Moracchini.

La chancellerie a soumis à la formation disciplinaire du CSM, présidée par Ivan Zakine, les trois griefs qu'elle nourrit contre M^{me} Moracchini. La conduite de l'instruction visant la Scientologie d'abord, ouverte en 1989 pour « *escroqueries* » et qui n'a plus fait l'objet d'investigations à partir de 1993 : dans ce dossier, la juge est accusée d'avoir « *privilegié* » la voie de l'indemnisation des victimes – ce qui aurait permis à la Scientologie d'échapper aux poursuites. Ensuite, l'absence de copie du dossier d'instruction, malgré les dispositions légales, ce qui a empêché toute reconstitution du dossier une fois la disparition d'un tome et demi constatée. Enfin, la disparition d'un second dossier d'instruction, dans lequel deux policiers avaient été mis en examen pour des malversations financières. Cette disparition a entraîné, finalement, la prescription de l'affaire et l'extinction des poursuites.

Avant la magistrate, ce sont

d'abord ses témoins de moralité qui sont venus dire leur « *incompréhension* » des reproches formulés à son égard. Des témoins du barreau tels M^{rs} Patrick Maisonneuve, Jacques Vergès, Francis Szpiner et Georges Kiejman ont tenu à faire savoir tout le bien qu'ils pensaient de cette « *magistrate exceptionnelle* », d'une « *grande disponibilité* », « *sachant respecter le secret de l'instruction* ». Puis, une petite dizaine de magistrats se sont succédé à la barre pour expliquer combien Marie-Paule Moracchini – qui exerçait également les fonctions de juge délégué, chargé de répartir les dossiers entre ses collègues – ne comptait pas son temps, se dévouant entièrement à son travail, « *toujours prête à conseiller un collègue sur un problème technique* ». « *A elle seule, elle effectuait au moins deux temps complets*, a expliqué Claude Nocquet, vice-présidente du tribunal et supérieure directe de Marie-Paule Moracchini. *La gestion des deux dossiers qu'on lui reproche ne représente que 0,15 % de son travail.* »

« MANQUE D'HUMILITÉ »

L'audience a alors plongé dans les arcanes du fonctionnement des cabinets d'instruction et du quotidien miséreux de la justice. Se sentant mis en cause tout autant que leur collègue, des juges d'instruction ont expliqué qu'en l'absence de greffiers et de moyens suffisants ils étaient dans l'impossibilité de constituer une copie de l'ensemble des dossiers. Une greffière a décrit comment les dossiers s'entassaient dans les couloirs du palais, dans l'attente d'être transférés soit au parquet, soit à la cour d'appel. Martine Anzani, conseillère à la Cour de cassation, a expliqué que quand elle était juge d'instruction un dossier qui avait disparu « *a été retrouvé au-dessus de la chasse d'eau des toilettes !* ». « *Je siège à la cour d'appel et je peux vous assurer que, parfois, il y a des dossiers où il manque la majorité des pièces, a assuré Mireille Philippi-*

ni. *Il n'y a pas tellement de pertes de dossiers, mais il y en a.* »

De fait, Marie-Paule Moracchini n'a pas contesté n'avoir pas établi de copie de la procédure, niant seulement avoir omis de le faire « *délibérément et par pure fantaisie* ». Elle a, également, reconnu ne pas s'être opposée au processus d'indemnisation initié par la Scientologie vers les victimes, qui permettait à la secte de bénéficier d'un non-lieu. « *J'ai pensé tout de suite au non-lieu dans ce dossier, car il y avait un problème de qualification juridique. Je vais peut-être choquer, mais ce dossier ne faisait pas partie des priorités de mon cabinet. D'ailleurs, à ce moment-là, il n'intéressait personne.* » La magistrate s'est montrée moins sûre d'elle quand il s'est agi de justifier la disparition du second dossier. Reconnaissant « *un manque de vigilance dans [son] cabinet* », M^{me} Moracchini a été incapable de préciser ce qu'était devenu ce dossier de malversations dans le milieu policier.

« *Nous sommes face à une magistrate bien notée, dont la compétence est reconnue, mais qui a commis une série de manquements et de négligences très banals, qui ont débouché sur des conséquences dommageables* », a résumé André Gariazzo, directeur des services judiciaires. « *Quand ces manquements sont avérés, il n'est pas illogique de les sanctionner* », a-t-il ajouté, demandant une réprimande avec inscription au dossier – la plus faible des sanctions disciplinaires. « *Nous passons notre temps, nous, magistrats, à rechercher la responsabilité des autres, nous ne pouvons donc y déroger* », a ensuite justifié le représentant de la chancellerie, affirmant qu'« *il y va de la crédibilité de la justice* ». Puis, à l'adresse de M^{me} Moracchini : « *La magistrature souffre dangereusement de manque d'humilité, vous manquez d'humilité* ».

Décision le 13 décembre.

Cécile Prieur

Jean-Luc Mélenchon décerne le label « lycées des métiers » à 200 établissements

IL EST PRÉSENTÉ tout à la fois comme un nouveau label pédagogique et le cheval de Troie de l'éducation nationale dans le monde concurrentiel de la formation professionnelle : le « lycée des métiers », dont Jean-Luc Mélenchon parle depuis plusieurs mois, existe. Le ministre délégué à l'enseignement professionnel l'assure, qui devait en présenter 200 exemplaires, jeudi 15 novembre.

M. Mélenchon déroule une démonstration bien rodée : les métiers sont des « *sciences pratiques* » ; les besoins en qualifications de la France sont immenses ; « *la professionnalisation durable* » permet une véritable égalité des chances devant l'emploi ; le lycée des métiers est la « *pierre angulaire* » de ce modèle. Marque déposée, ce lycée doit rassembler, autour d'un secteur – l'automobile, l'hôtellerie, le bâtiment... –, la formation initiale, continue, en apprentissage, et la validation des acquis professionnels. Visible des familles et des entreprises, il « *a vocation à préparer une gamme étendue de diplômes et titres nationaux technologiques et professionnels : CAP, BEP, baccalauréat professionnel, mention complémentaire, baccalauréat technologique, BTS, licence professionnelle en lien avec les universités, et formations complémentaires d'initiatives locales* ».

L'idée, qui n'implique aucun changement de structures ni aucune modification dans le statut des personnels, a paru, au fil des mois, convaincre l'éducation nationale tout entière. Dans le rapport qu'il a remis en juin à Jack Lang sur les formations technologiques (Le Monde du 20 juin), Bernard Decomps, professeur à l'Ecole normale supérieure de Cachan, écartait l'idée de la fusion entre les voies technologiques et professionnelles mais reprenait l'idée du lycée des métiers. Pour sa part, Jean-Luc Mélenchon a discrètement visité plusieurs établissements, notamment dans les

terres de Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes, au cours desquelles il a pu mesurer la faisabilité du projet : de nombreux établissements correspondants déjà au profil souhaité.

SEPT EXIGENCES

Le lycée des métiers doit répondre à « *sept exigences* », qui, vérifiées par un audit, donnent lieu au label pour cinq ans : un champ d'activité professionnelle, quel que soit le lieu (lycée technologique, professionnel, cité scolaire, etc.) ; un partenariat sérieux avec la région, ainsi qu'avec le monde professionnel ; une certaine organisation pédagogique (accueil de publics différents, individualisation des parcours de formation...) ; une vie lycéenne organisée ; une ouverture vers l'extérieur (culture, sport, échanges avec l'étranger) ; la capacité de valider les acquis de l'expérience. Les recteurs ont présenté 600 candidats.

Le secrétaire général du principal syndicat d'enseignants du secteur, le Snetaa-FSU, n'est pas convaincu : il le propose une autre formule avec un Institut d'enseignement professionnel et dénonce un « *marché de dupes* ». Mais l'avenir du label devrait dépendre de la loi de l'offre et de la demande.

N. G.

Vache folle : l'Afssa réclame de nouvelles mesures de prévention

L'AGENCE FRANÇAISE de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a rendu publics, mercredi 14 novembre, quatre avis visant à réduire le risque de contamination alimentaire par le prion pathologique responsable de la forme humaine de la maladie de la vache folle. Sur la base de nouvelles données scientifiques, l'Afssa réitère sa demande de voir interdits les intestins de mouton (présents notamment dans les merguez et les chipolatas) à la consommation humaine (Le Monde du 22 février), et estime que les ovins des troupeaux dans lesquels des cas de tremblante ont été identifiés doivent désormais être abattus et détruits. Au ministère de l'Agriculture, on estime que ces avis soulèvent de nouvelles difficultés, tant à l'échelon national que communautaire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Bruno Sénade et Nicolas Granget ont été condamnés, mercredi 14 novembre, à 15 et 10 ans de prison par la cour d'assises du Val-de-Marne, pour avoir tué, en avril 1999, Alain Masle, un homosexuel rencontré sur un réseau téléphonique (Le Monde du 14 novembre). Les jurés ont reconnu que les deux hommes avaient bien porté des coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort de M. Masle, mais sans intention de tuer. Chacun des accusés a été condamné à verser 120 000 francs à la famille de la victime. La constitution de partie civile des associations SOS-Homophobie, Act-Up Paris et de la Ligue des droits de l'homme a été déclarée recevable par la cour.

■ **L'avocat Jacques Vergès a été condamné pour diffamation, mercredi 14 novembre**, par le tribunal correctionnel de Lille, envers le préfet délégué à la sécurité de la région Nord, Jacques Franquet. M^{re} Vergès, qui défendait un pompier grièvement blessé par une grenade tirée par les forces de l'ordre lors d'une manifestation le 25 janvier devant la préfecture du Nord, à Lille, avait déclaré que le préfet « *avait du sang sur les mains* ». L'avocat devra verser 20 000 francs d'amende et 1 euro de dommages et intérêts.

■ **AFFAIRES** : Roland Dumas a adressé, le 9 novembre, une lettre au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, dans laquelle il lui demande la levée du secret-défense sur les conditions qui ont entouré la vente de six frégates Thomson à Taiwan. Le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke avait adressé, le 4 août, une demande similaire au ministre (Le Monde du 8 août).

■ **LOGEMENT** : 300 à 400 personnes mal logées ont envahi, mercredi 14 novembre, le siège de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), à l'initiative de l'association Droit au logement (DAL). Elles réclamaient à ce bailleur social de leur proposer un toit. La direction de la RIVP a accepté d'étudier leur situation lors d'une réunion qui devrait avoir lieu le 22 novembre, selon Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de la fédération du DAL.

■ **CORSE** : Le propriétaire d'un bar-discothèque de Haute-Corse a effrayé les gendarmes de Cervione, au sud de Bastia, en leur apportant, mardi 13 novembre dans son véhicule, la bombe artisanale qu'il venait de découvrir devant son établissement. Cette charge, évaluée à 28 kilos, d'un mélange de nitrate et de fioul, n'avait pas explosé en raison d'un mauvais fonctionnement de sa mèche. Un périmètre de sécurité a été mis en place dans la gendarmerie avant que des démineurs ne désamorcent la charge.

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

Bill Gates empereur de la photo

Le vrai coût des 35H = 95 milliards de francs

A quoi sert vraiment Internet

ACTU
Le retour d'un Ford chez Ford



PERSO
Comment échapper au "blues de l'hiver"

Hilditch & Key

Offre Exclusive

Achetez un Blazer pure laine à 3 250 F et recevez en cadeau un pantalon flanelle de 995 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

Le troisième aéroport parisien sera construit dans la Somme

Le site de Chaulnes devait être retenu par le gouvernement, jeudi 15 novembre. Cette annonce s'accompagne de mesures compensatrices, comme le développement des plates-formes régionales. Les Verts jugent cette décision « rétrograde et archaïque »

C'ÉTAIT devenu depuis quelques jours un secret de polichinelle : il y aura bien un troisième aéroport parisien, et celui-ci sera construit dans le canton de Chaulnes (Somme), à 125 kilomètres au nord de la capitale. Une réunion des ministres autour de Lionel Jospin, jeudi 15 novembre dans la soirée, devait entériner les multiples déclarations publiques de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et de l'équipement, et rendre officielles à la fois la nécessité de cette nouvelle plate-forme, son implantation en Picardie, ainsi qu'une série de mesures d'accompagnement, dans l'attente de la mise en service de cet équipement, prévue au mieux pour 2015.

Pour justifier la création d'un troisième aéroport pour la capitale, le gouvernement s'appuie sur une croissance du trafic aérien, qu'il juge toujours inéluctable malgré la crise actuelle. Selon les études de l'aviation civile, antérieures aux événements du 11 septembre, le nombre de passagers sur la région parisienne devrait passer de 75 millions aujourd'hui à quelque 140 millions en 2020. Quelles que soient les mesures qui figurent dans le dispositif d'accompagnement présenté par le gouvernement et qui pourraient absorber une partie de cette hausse, le ministre des transports estime que cette augmentation du trafic autour de Paris ne peut descendre sous les 35 millions de passagers, et qu'il faut donc un nouvel aéroport international pour les accueillir.

ÉTEINDRE LES INCENDIES

Cette plate-forme avait quasiment été promise par M. Gayssot, en septembre 1997, lorsqu'il avait donné son feu vert à la création de deux nouvelles pistes à Roissy-Charles-de-Gaulle. Les nombreux



manifestations des riverains excédés par l'augmentation des nuisances aériennes en Ile-de-France, appuyés par la quasi-totalité des élus, obligeaient aussi le gouvernement à respecter cet engagement. L'approche des échéances électorales de 2002 a conduit le premier ministre à décider d'éteindre les feux qui commençaient à s'allumer dans des dizaines de circonscriptions autour des huit sites présélectionnés par la mission de débat public dont les conclusions ont servi de base aux décisions du gouvernement.

Le choix de Chaulnes se heurte cependant à l'opposition des trois conseils généraux de Picardie (Somme, Aisne et Oise), qui se sont prononcés contre l'implantation d'un aéroport sur leur territoire. Toutefois, le conseil régional de Picardie a voté, jeudi 4 octobre, un vœu plus ambigu : s'il estime que cet équipement pourrait « constituer une opportunité exceptionnelle et unique de développement économique », il s'y oppose cependant « dans l'immédiat », faute d'une démonstration de son utilité et dans l'attente de l'organi-

sation d'un référendum dans la région.

Chaulnes suscite aussi une vive déception des défenseurs du site de Beauvilliers (Eure-et-Loir). Cinquante et un députés et sénateurs du Grand Ouest et du Massif central, tous de droite, ont rappelé, mardi 13 novembre, leur préférence pour le site retenu en 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé avant que le projet ne soit gelé par l'équipe Jospin.

INCITATIONS FINANCIÈRES

En retenant le site le plus éloigné de Paris et de Roissy parmi les trois de la Somme, le ministre des transports ne donne pas non plus entière satisfaction aux compagnies aériennes, en particulier à Air France, qui craignent l'échec d'un aéroport trop distant de la métropole, comme cela s'est déjà vérifié à Montréal (Mirabel) et à Londres (Stansted).

M. Gayssot met en avant l'« excellente desserte » de Chaulnes par le réseau autoroutier et ferroviaire. Mais l'A1 de Paris est depuis longtemps saturée, et la gare TGV-Haute-Picardie, à 40 kilomètres d'Amiens, se trouve

sur une ligne très fréquentée. Enfin, dernier argument du ministre des transports en faveur de ce site, le caractère agricole de ce secteur, habité par moins de 20 000 habitants, limiterait également le risque d'urbanisation à outrance, phénomène constaté entre Paris et Roissy au cours des vingt dernières années.

Pour essayer de calmer l'impatience des riverains des aéroports parisiens, et répondre, en partie, aux propositions d'Yves Cochet, ministre de l'aménagement du ter-

ritoire et de l'environnement, le gouvernement va présenter une série de mesures destinées à absorber ailleurs qu'à Paris l'accroissement du trafic d'ici à 2015 : des incitations financières et fiscales devraient enfin donner aux aéroports régionaux les moyens de se développer ; une partie du fret international pourrait être détournée vers l'aéroport spécialisé de Vatry (Marne) ; les déplacements par TGV seront encouragés pour les liaisons hexagonales et européennes.

Ces dispositions ne vont pas suffire pour convaincre les opposants au principe même d'un troisième aéroport « parisien ». Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, avait ainsi plaidé pour « privilégier les plates-formes régionales » afin d'éviter qu'« on monte à Paris pour prendre l'avion » : selon la direction d'Aéroports de Paris, 44 % des passagers d'Orly et 19 % de ceux de Roissy viennent d'autres régions que l'Ile-de-France.

Ce sont les Verts qui sont les plus critiques. Mercredi 14 novembre, Dominique Voynet, secrétaire nationale du parti écologiste, et Noël Mamère, candidat à l'élection présidentielle de 2002, ont dénoncé ensemble « une décision rétrograde et archaïque, liée à une logique ultralibérale ». Ils estiment que le gouvernement se contente d'entériner les choix des partisans du développement à tous crins du transport aérien et, surtout, qu'un aéroport international dans le nord-est du Bassin parisien va accentuer les déséquilibres du territoire.

Christophe de Chenay

Au moins 30 milliards de francs

L'établissement public Aéroports de Paris (ADP), qui développe et exploite les plates-formes d'Orly et de Roissy, devrait être candidat à la construction et à l'exploitation de l'équipement qui sera implanté à Chaulnes, dans la Somme. D'autres gestionnaires d'aéroports européens, ainsi que les chambres de commerce et d'industrie des régions concernées pourraient également répondre à l'appel d'offres international qui sera lancé à la suite de la décision du gouvernement.

Aucune indication n'est aujourd'hui fournie sur le financement de ce chantier. Selon ADP, celui-ci devrait coûter au moins 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) dans une première configuration destinée à accueillir environ vingt millions de passagers par an. ADP, qui consacre pourtant près du tiers de ses 9 milliards de francs (1,37 milliard d'euros) de chiffre d'affaires à ses investissements, ne peut pas prendre en charge seul une telle opération.

En 1996, le gouvernement d'Alain Juppé avait retenu le site de Beauvilliers

ET MAINTENANT Chaulnes ! Le gouvernement semble avoir jeté son dévolu sur ce bourg de la Somme pour établir le troisième aéroport « parisien ». Resté à savoir si le choix picard clôt l'interminable feuilleton qu'a suscité depuis huit ans l'implantation de cette nouvelle infrastructure. La plate-forme ne devrait ouvrir qu'en 2015, au mieux, ce qui laisse encore le loisir de quelques péripéties. A six mois d'échéances électorales majeures, les opposants au projet de Chaulnes ne désespèrent pas d'obtenir un revirement. Par deux fois, déjà, des décisions fermes et définitives ont été contrariées.

En 1993, souhaitant répondre à l'accroissement du trafic aérien, Bernard Bosson, ministre des transports d'Edouard Balladur, privilégia l'extension de Roissy avec la construction d'une troisième piste. Aéroports de Paris (ADP) envisage alors de porter la capacité de cet équipement de 25 millions à 80 millions de passagers par an. Devant la grogne des riverains, relayée par des élus de sa majorité, M. Bosson décide de ne pas se précipiter. Il lance, en septembre, une réflexion sur l'« éventualité de la construction d'un troisième aéroport » et mandate Jacques Douffiaques pour mener cette étude.

Cet ancien ministre des transports remet, en juillet 1995, un rapport d'étape très circonspect sur l'opportunité d'une troisième plate-forme. Il lui préfère l'extension de Roissy. Mais le destinataire de l'expertise a changé. Après l'élection de Jacques Chirac à la présidence, Alain Juppé a remplacé Edouard Balladur, et Bernard Pons a repris le portefeuille de M. Bosson. Ce nouveau gouvernement est plus favorable à un troisième module. M. Douffiaques remet son rapport définitif en mars 1996 : « La création d'un nouvel aéroport ne se justifie pas aujourd'hui », maintient-il, mais il ajoute que Beauvilliers (Eure-et-Loir) paraît le plus adapté si doit être construite cette entité.

En juin 1996, M. Pons annonce le choix de cette zone beauceronne et lui trouve tous les atouts aujourd'hui revendiqués pour Chaulnes par son successeur, Jean-Claude

Gayssot. Une emprise de 6 000 hectares est délimitée, dont les terres sont « réservées ». Les élections législatives de juin 1997 changent la donne. Le principal soutien du projet, alors président du conseil régional de la région Centre, Maurice Doussat (UDF-PR), perd son siège de député. Il est battu par une écologiste inconnue, Marie-Hélène Aubert, qui s'oppose au projet. Dans le Val-d'Oise, deux députés hostiles à l'extension de Roissy sont élus : le socialiste Jean-Pierre Blazy et l'écologiste Yves Cochet.

MISE EN SERVICE EN 2015

En octobre 1997, M. Gayssot suspend le projet de Beauvilliers. Roissy reçoit alors environ 35 millions de passagers ; le ministre des transports promet aux riverains que le trafic sera limité à 55 millions de passagers. Les experts estiment à cette époque que ce chiffre ne sera pas atteint avant 2015, mais, en 2000, l'aéroport enregistre plus de 48 millions de passagers ; le nombre de mouvements est, lui, passé de 360 000 en 1996 à 567 000 en 2000. L'exaspération des riverains s'amplifie, aggravée par l'accident du Concorde, en juillet 2000. En octobre, le gouvernement relance le projet d'une troisième plate-forme. Il aboutit à l'émergence d'un nouveau site, à Chaulnes.

En attendant sa mise en service, prévue au mieux en 2015, il faudra faire face à l'accroissement du trafic. Or, durant ces huit années de tergiversations, un seul projet aura finalement vu le jour : l'extension de Roissy, l'idée initiale... La longue piste de 3 600 mètres envisagée en 1994 a laissé la place à deux pistes de 2 400 mètres, afin de limiter les nuisances sonores. La troisième piste est déjà en service ; la quatrième est en phase d'homologation. Dans cette configuration, Roissy peut accueillir 80 millions de passagers par an. Exactement ce qui était préconisé en 1994 par ADP et exactement la capacité maximale envisagée par les concepteurs de Roissy avant son inauguration, en 1974 !

Benoît Hopquin

Il lit, il lit, il lit...
des romans, le marc de café, les lignes de la main...

fnac.com

Diversité
Diversité
Diversité !

... elle écoute,
elle écoute, elle écoute...
des conférences, la radio, son chat,
les coquillages.

Photographies de Oscar Fernandez Orango, né en 1971 à San Sebastián. Attention Talent Fnac.

Les attentats terroristes du 11 septembre et les attaques à l'anthrax ont mis en lumière les faiblesses de l'Etat américain, de ses services de santé et de sécurité. Si l'opinion réclame une protection accrue des autorités fédérales, l'heure n'est pas encore aux grandes remises en cause des valeurs de l'Amérique ou de sa politique étrangère

CINQ semaines après l'attentat dans lequel son mari, Todd Beamer, avait trouvé la mort, à bord du Boeing de United Airlines que lui-même et d'autres passagers avaient préféré précipiter dans un champ de Pennsylvanie plutôt que de laisser les pirates de l'air l'écraser sur une cible stratégique, Lisa Beamer a repris l'avion. Pas n'importe quel avion : le même vol, Newark - San Francisco, que celui qu'il avait emprunté le 11 septembre. Mère de deux enfants, enceinte du troisième, blonde, souriante et digne, elle a expliqué pourquoi elle tenait à « terminer le vol » de son mari : pour que la vie continue, pour que les terroristes ne l'emportent pas, pour que les Américains traumatisés par ces quatre avions transformés en bombes humaines reprennent, comme elle, le chemin du ciel.

Au même moment, à Washington, la Chambre des représentants mettait la clé sous la porte dans la panique la plus parfaite, parce que l'anthrax avait pointé le bout de son nez dans une lettre reçue au Congrès. Pris en flagrant délit de couardise, au moment où tout le pays avait les yeux tournés vers Washington, les élus fédéraux ont dû s'en mordre les doigts, et pas seulement parce qu'ils fournissaient enfin du grain à moudre aux humoristes des shows télévisés en mal d'inspiration ces derniers temps. Jamais, depuis trente ans, l'Etat fédéral américain n'a eu une telle occasion de transformer son rôle, ses méthodes et son image, à l'extérieur comme à l'intérieur. Et rarement a-t-il paru si mal préparé à affronter ce défi.

Les attentes sont immenses. Faire la guerre sans bavures à des milliers de kilomètres. Ménager le soutien des alliés les plus improbables. Empêcher l'économie de s'enfoncer dans la récession. Combattre le bioterrorisme. Rassurer les Américains. Financer la reconstruction de New York. Réinventer la CIA et le FBI. Débusquer les complices des attentats du 11 septembre. Mettre sur pied une défense civile pour 280 millions d'habitants. Etre forts en ayant l'air humble. Et, surtout, se faire aimer du reste du monde.

John Kennedy avait intitulé sa thèse universitaire sur la Grande-Bretagne avant son entrée en guerre contre le nazisme : « Pourquoi l'Angleterre dormait ». « Si l'on devait écrire un livre sur les Etats-Unis depuis l'effondrement du mur de Berlin en 1989 jusqu'au 11 septembre 2001, suggère l'écrivain et historien David Halberstam dans un essai publié par Vanity Fair peu après les attentats, on pourrait lui donner pour titre : pourquoi l'Amérique faisait la sieste. »

Ce n'est pas que personne n'ait vu venir la menace terroriste : pas moins de trois commissions officielles se sont penchées sur ces questions au cours des deux dernières années, produisant des recommandations aujourd'hui prophétiques. En juin, sous le nom de code *Dark Winter*, des instituts de recherche organisés avec la participation d'organismes

La visite de George W. Bush au quartier général de la CIA en Virginie en compagnie de son directeur, George Tenet (à gauche).



3 CHRONIQUE DE L'AMÉRIQUE EN GUERRE

Le pouvoir fédéral défié

mes publics une simulation d'attaque bioterroriste dont les conclusions mettent en évidence l'insuffisance flagrante de l'état de préparation des autorités. Mais l'Amérique est ailleurs et fait la sourde oreille. Outre la petite forme du Dow Jones, la grande affaire, en juin, c'est la disparition d'une jeune stagiaire avec laquelle un membre du Congrès, Gary Condit, un homme marié, entretenait une liaison.

« *Avions-nous une sorte de sensation d'invulnérabilité, le sentiment que nous étions le pays le plus puissant du monde et que personne ne nous attaquerait jamais sur notre sol, est-ce que nous pensions tous cela collectivement, Monsieur le vice-président ?* », demande le journaliste Jim Lehrer à Dick Cheney, un mois après les attentats. « *Je crois que oui, répond le vice-président, qui vit pratiquement caché depuis le 11 septembre. Le fait est que je pensais, comme la plupart des Américains, que nous étions relativement invulnérables. Il y avait, certes, cette chose au loin que l'on appelait terrorisme, la guerre asymétrique, tout cela. Mais la guerre était quelque chose qui se passait outre-mer, de l'autre côté de l'océan.* »

« *Nous pouvions envoyer 500 000 hommes pour libérer le Koweït, défendre l'Europe, la Corée ou le Vietnam, pour mener des opérations en Somalie ou ailleurs. Mais nous, nous étions derrière nos océans, derrière le Pacifique et l'Atlantique, et personne ne nous menaçait vraiment, à part pendant la guerre froide - que nous gérons avec la dissuasion et les traités de contrôle des armements. La guerre était devenue si horrible dans sa dimension nucléaire qu'elle n'apparaissait pas comme une perspective réaliste. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation très différente, à des gens qui n'ont rien à défendre. Et nous devons tous changer, nous adapter à cela. Les Etats-Unis doivent devenir une cible plus difficile ; cela doit être plus difficile de venir nous attaquer chez nous.* »

C'est la tâche officiellement imputée, le 8 octobre, par une ordonnance présidentielle à un homme politique respecté, jovial et rassurant, Tom Ridge, jusque-là gouverneur de Pennsylvanie, à présent à la tête du tout nouveau bureau de la sécurité intérieure. Chargé de coordonner depuis la Maison Blanche les activités de défense civile de près de cinquante organismes fédéraux, dont la CIA et le FBI, M. Ridge dispose pour

tous moyens d'un statut ambigu, d'une équipe de seize personnes et d'un budget symbolique. Confronté dès les premiers jours à la menace bioterroriste, il a tout le mal du monde à trouver ses marques.

Après le fiasco des services de renseignement, la crise de l'anthrax expose au grand jour l'indigence du service public et les maillons faibles d'un Etat dont Ronald Reagan disait qu'il est « le problème, pas la solution ». « *Après tant d'années passées à nous protéger de l'Etat, voilà que l'Etat n'est pas capable de nous protéger !* », ironise un fonctionnaire de Washington. En crise depuis des décennies, le système de santé se révèle défaillant dès l'arrivée des premiers malades : « *Nous payons des*

domaine de l'inconnu. Le nouveau héros de l'Amérique, le maire de New York Rudy Giuliani, est obligé d'aller supplier à Washington que le FBI accepte enfin de collaborer avec les enquêteurs de la police de New York. Comme Tom Ridge, Tommy Thompson, ministre fédéral de la santé très critiqué ces dernières semaines, découvre qu'il avait plus d'autorité comme gouverneur du Wisconsin où, avant que George W. Bush ne le fasse venir à Washington, il avait mis en œuvre une ambitieuse réforme de l'aide sociale.

Désarmés, les Américains se tournent vers l'Etat fédéral, soupçonné de tous les méfaits il y a encore quatre ou cinq ans, mais subitement perçu comme provi-

« Si l'on devait écrire un livre sur les Etats-Unis depuis l'effondrement du mur de Berlin en 1989 jusqu'au 11 septembre 2001, on pourrait lui donner pour titre : pourquoi l'Amérique faisait la sieste »

David Halberstam, historien et écrivain

années de sous-investissement et de déshérence », reconnaît devant le Sénat le docteur Jeffrey Koplan, chef de l'agence fédérale pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). Les stocks de vaccins sont inexistantes ou insuffisants. Soumis à la loi de la compétition et aux exigences de réduction des coûts des compagnies d'assurances, les hôpitaux privés sont sous-équipés en salles d'urgence, souffrent de pénurie de personnel médical ; la situation du secteur hospitalier public est pire encore. Même les outils juridiques font défaut : « *Nous combattons une arme du XXI^e siècle avec une infrastructure qui date de la peste bubonique* », déplore le professeur Lawrence Gostin, expert du droit de la santé publique à Georgetown University.

RELEVANT désormais du domaine de la sécurité, la santé lève aussi le voile sur l'inadaptation des rapports entre l'Etat fédéral et les collectivités locales, qui sont en première ligne. Une douzaine d'Etats fédérés (sur cinquante) ont créé depuis le 11 septembre leur propre structure de défense civile, mais la relation de ces structures avec le bureau de la sécurité intérieure à Washington reste du

et mal formés, auxquels font appel les aéroports. Le plan de relance de l'économie se caractérise essentiellement par de larges exemptions fiscales accordées au secteur privé. En dépit de sondages montrant la popularité de l'idée d'une carte d'identité nationale - « *J'offrirai même les logiciels !* », propose le patron d'Oracle, Larry Ellison -, le pouvoir fédéral ne donne aucun signe de vouloir se lancer dans une telle initiative.

ET, si les défenseurs des libertés individuelles critiquent la nouvelle loi antiterroriste, d'autres soulignent qu'elle comporte un garde-fou crucial : la clause prévoyant son extinction dans quatre ans. Plus qu'un renforcement de l'Etat fédéral, les experts s'attendent à une participation accrue du secteur privé et des collectivités locales à l'effort de sécurité, à l'image de la multitude d'instituts de recherche et d'universités privés qui collaborent avec Washington depuis le 11 septembre. « *L'infrastructure informatique relève à 90 % du secteur privé*, souligne un expert de l'antiterrorisme. *Il n'y a pas de raison que le Pentagone se charge de sa protection.* »

A l'extérieur, les Américains découvrent en se frottant les yeux l'image projetée par la puissance américaine, en particulier dans le monde musulman. Là aussi, Washington paraît pris de court. « *Je suis stupéfait*, s'exclame George W. Bush, *stupéfait qu'il y ait de tels malentendus sur ce que représente notre pays, que les gens nous haïssent. Comme la plupart des Américains, je n'arrive pas à le croire. Parce que je sais que nous sommes bons. Il faut que nous parvenions à nous faire mieux comprendre.* »

C'est la tâche qui incombe à la toute nouvelle sous-secrétairerie d'Etat pour la diplomatie publique, Charlotte Beers, surnommée « la reine de Madison Avenue » en raison de ses succès à la tête de grandes agences de publicité, mais qui, pour le moment, est désespérément muette. Au département d'Etat à Washington, ses services se targuent d'avoir reçu plus de 250 demandes d'interview (y compris celle du Monde) dont, pour des raisons mystérieuses, elle ne satisfait aucune. On se contente donc pour l'instant de célébrer ses victorieuses campagnes d'antan, celle du riz Uncle Ben's et celle du shampoing Longueurs et Pointes, incontestablement des lettres de noblesse sur

Madison Avenue, mais qui font sans doute moins d'effet dans les bidonvilles du Caire.

Car en politique étrangère non plus, malgré un réaménagement des priorités, le moment des grandes remises en cause n'est pas encore venu. Un soir de début novembre, Ted Koppel, présentateur et responsable de « *Nightline* » sur ABC, l'une des meilleures émissions d'information, reçoit deux journalistes arabes, basés aux Etats-Unis, et Richard Holbrooke, ex-star de la diplomatie clintonienne, pour discuter des difficultés rencontrées sur le front de la propagande auprès des musulmans.

« *Cela ne marche pas du tout*, reconnaît M. Holbrooke. *Il faut changer le message, et changer le message.* » Ted Koppel et Richard Holbrooke évoquent les mérites comparés de Voice of America, de Radio Free Afghanistan. Poliment, presque timidement, Rami Khouri, du *Jordan Times*, appuyé par sa consœur correspondante d'Al-Jazira à l'ONU, explique que les Etats-Unis, « *quelle que soit la propagande qu'ils choisissent de faire, ont perdu toute crédibilité comme message dans le monde arabe en raison de leur politique dans la région depuis deux ou trois décennies.* »

A mots couverts, ils disent que le problème n'est pas VOA ou RFA, que c'est un problème politique, un problème de fond. L'atmosphère se tend, Ted Koppel et Richard Holbrooke, des hommes pourtant réputés ouverts, se raidissent. Mais « *n'est-il pas évident, finit par lâcher Ted Koppel, excédé, qu'il est indécent de parler de changer notre politique tant que ce qui doit être fait n'a pas été fait ?* »

Richard Holbrooke acquiesce : « *Les Etats-Unis ne vont pas modifier leur soutien à Israël maintenant* », dit-il, sombre. Fin de l'émission. Chaque jour, depuis, confirme cette analyse.

« *Oui, il y a un sentiment nouveau de vulnérabilité, mais pas un sentiment de faiblesse*, résume à Washington un observateur bien placé de la diplomatie américaine. *Je ne vois guère le doute s'insinuer. Ce qui est une force, mais aussi une faiblesse, car cela empêche le réexamen des actions passées.* »

Sylvie Kauffmann

PROCHAIN ARTICLE :
Loïn de « *Ground Zero* »,
le Tennessee vibre aussi

Les stéréotypes visuels de la guerre en Afghanistan

LES PHOTOREPORTERS en Afghanistan font un constat amer. Les commandos américains sont invisibles, à une exception près, et les talibans ne montrent que ce qui les arrange : Ben Laden dans sa grotte, les « bavures » des bombardements. L'état de grâce de la guerre du Vietnam, où le photographe accompagnait quotidiennement les GI en hélicoptère, n'est plus qu'un souvenir jauni que le reporter se remémore en lisant *Putain de mort*, de Michael Herr.

Le Vietnam a fait naître des vocations de photographes. Les militaires américains, eux, ont juré que plus jamais un magazine comme *Life* ne pourrait, chaque semaine, accumuler les doubles pages de marines blessés et tués. Les conflits « périphériques » des années 1970-1980 (Liban, Angola, Nicaragua, Sahara occidental, Tchad, etc.) ont entretenu le mythe du reporter-témoin, libre d'aller et de voir, même si le conflit Iran-Irak a inauguré ce qu'on appelle désormais « la guerre en autobus » : chaque camp, à tour de rôle, convoque les photographes pour leur montrer les morts de l'autre. La leçon du Vietnam, elle, a son premier effet en 1982, lors de la guerre des Malouines, petite île de moutons que se disputent la Grande-Bretagne et l'Argentine. Pour la première fois, le photographe et le cameraman se voient méthodiquement interdire l'accès aux opérations militaires.

Les Malouines marquent aussi le passage d'une guerre « archaïque » au sol à une guerre technologique à distance – combats maritimes et aériens. Or la technologie est l'ennemi du photographe. Les corps-à-corps dans la jungle « décorative » du Vietnam sont mille fois plus « photogéniques » qu'un tir de missiles dans la nuit de Bagdad. Censure ? Le militaire rétorque qu'il ne souhaite plus mourir photographié et que le secret accroît ses chances de succès.

DÉPITÉ

La nouveauté est ailleurs, dans les commentaires des photographes en Afghanistan. Ces derniers affirment que les entraves au droit à l'information, par les talibans comme par les Américains, les réduisent à photographier des « stéréotypes » de la guerre et de la souffrance. A savoir des photos primaires qui se répètent, par leur motif et par leurs formes, d'un conflit à l'autre ; qui, sans mention de la date ou du lieu, seraient interchangeables ; des images qui, plutôt que d'informer ou de susciter la réflexion, renvoient le spectateur à des codes visuels qui renforcent ses convictions.

Tel reporter, dépité, constate que les magazines en images préfèrent « un avion dans le ciel avec un peu de fumée au loin – l'image ne dit rien mais ressemble à la guerre – qu'un reportage sur la société afghane ». D'autres stéréotypes seraient des moudjahidins enturbannés s'exerçant au tir, des réfugiés aux frontières, des blessés dans un hôpital, une maison détruite par un obus, une manifestation d'opposants... Ajoutons le standard d'une guerre-simulacre : des traces de missiles dans la nuit noire, soit les « écrans verts » de CNN (Golfe) ou d'Al-Jazira (Afghanistan).

Lors du colloque sur le photojournalisme, organisé à Barcelone les 20 et 21 octobre par la fondation La Caixa, Ramon Esparza, professeur à l'université de Bilbao, citant Walter Lipman et son livre *Public Opinion* (1922), a affirmé que le

stéréotype est dominant parce qu'il autorise une reproduction de masse et qu'il peut seul susciter, par ses « référents », une reconnaissance d'un fait chez le lecteur ; d'où, entre autres, la prolifération d'images de *Mater dolorosa*, qui renvoient à la culture picturale occidentale. Ainsi, les tours en feu renvoient à un imaginaire fantastique plus rassurant que les désespérés qui se jettent dans le vide. Les pompiers hissant le drapeau dans le *Ground Zero* sont les nouveaux héros, proches des marines plantant la bannière étoilée sur le rocher d'Iwo Jima, en 1945. Esparza note que le stéréotype en Occident induit « une fragmentation » de l'événement – le cadrage sur le détail plutôt qu'une vue d'ensemble trop complexe. Son auteur est souvent un « virtuose », qui esthétise et transcende la réalité plutôt qu'il ne la révèle. Il « confirme des valeurs plutôt qu'il ne les bouscule » et fonctionne sur les oppositions simplistes entre bien (la démocratie américaine) et mal (l'archaïsme des talibans).

LA QUÊTE DE « L'IMAGE POIGNANTE »

Le point de vue d'Esparza est à rapprocher du texte de Gilles Saussier paru dans le n° 71 de la revue *Communications*, qui sort sous le titre « Le parti pris du document ». Saussier est un ancien photoreporter de l'agence Gamma, témoin de la guerre du Golfe et du faux charnier de Timisoara, et son texte une charge sévère contre les standards visuels de « l'industrie médiatique ».

Saussier dénonce quelques dogmes de la profession qui débouchent sur des images éloignées de l'information et qui peuvent même être une « falsification de l'histoire » : dramatisation du cadre, codes picturaux esthétisants, quête de « l'image poignante », culte du « bon endroit au bon moment » qui « n'est bon que pour celui qui photographie », absence de dialogue avec le sujet et de textes avec les images. Sans doute prend-il peu en compte le contexte de production et de diffusion des images de presse.

Ce contexte est mis en avant par le sociologue Howard S. Becker dans *Visual Sociology* (1995, traduit en 1999 aux éditions L'Harmattan, repris dans *Communications*) : « Le photojournalisme est le produit des contraintes économiques qui pèsent sur le journalisme en général. (...) Les lecteurs d'aujourd'hui ne veulent pas perdre de temps à déchiffrer les ambiguïtés et les subtilités des photos [qui] doivent être immédiatement lisibles. »

Une image stéréotypée peut également être instructive à partir du moment où elle est décryptée. Comme le dit Benjamin Stora, « l'image nous renseigne plus sur la société qui la regarde que sur elle-même » (*Le Monde* du 24 avril). Mais aussi radicale soit-elle, la thèse de Saussier a le mérite de bousculer une profession souvent enfermée dans ses convictions.

Michel Guerrin

Et Ben Laden ? par Pancho



Les deux défis d'un espace judiciaire européen

L'UNION EUROPÉENNE réussira-t-elle à créer, avant mai 2004, l'« espace de liberté, de sécurité et de justice » que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont appelé de leurs vœux lors de la signature du traité d'Amsterdam, en 1997 ? Le Conseil des ministres de la justice et des affaires intérieures (JAI) devrait, vendredi 16 novembre, faire une première évaluation des résultats obtenus depuis l'entrée en vigueur de ce traité, en mai 1999, ainsi que depuis le sommet de Tampere, d'octobre 1999, où les Quinze ont précisé leur engagement politique. Il constatera qu'à mi-parcours, ces résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, et ne pourra que rappeler l'ampleur des deux principaux défis à relever.

Le premier défi consiste à produire des normes communes dans des matières auxquelles les opinions publiques nationales sont très sensibles, comme l'asile, l'immigration ou le trafic de drogue, et des champs législatifs qui relèvent traditionnellement de la souveraineté nationale. Le principal point de blocage concerne, fort logiquement, l'harmonisation des sanctions pénales ; pendant dix mois, une loi européenne sur la traite des êtres humains n'a ainsi pu être adoptée, parce que les ministres ne s'entendaient pas sur le nombre d'années de prison devant être encourues par les trafiquants.

Il faut dire que les pratiques nationales sont fort différentes. Les peines sont beaucoup plus légères dans les pays nordiques que dans le reste de l'Europe, mais elles y sont exécutées intégralement. Dans certains Etats comme la Belgique, en revanche, les condamnés sont libérés au tiers de

leur peine. Les ministres refusent de détruire la cohérence interne de leurs codes pénaux en intégrant une norme négociée à quinze.

Les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche et du Danemark ont fait savoir, à l'occasion de la discussion sur la lutte contre le terrorisme, qu'ils ne veulent plus harmoniser les sanctions selon la méthode proposée par la Commission. Celle-ci consiste à fixer le « socle minimal d'une peine maximale », soit le plafond en dessous duquel les juges ne peuvent descendre lorsqu'ils ne trouvent pas de circonstances atténuantes – les Etats ayant toujours la possibilité de fixer des plafonds plus élevés. Ces trois Etats réfractaires demandent que les lois européennes se contentent de fixer trois fourchettes de gravité, les législateurs nationaux se chargeant ensuite de définir les peines encourues. Le commissaire Antonio Vitorino, en charge de la JAI, considère, lui, qu'on ne peut plus parler d'harmonisation européenne, si un même crime est passible de vingt années de prison en Espagne et de cinq au Danemark.

Le second défi posé par la création d'un espace judiciaire européen concerne la reconnaissance mutuelle des décisions de justice, dont le Conseil européen de Tampere a affirmé qu'elle devait devenir la « pierre angulaire de la coopération ». La manière dont les discussions acheminent sur le mandat d'arrêt européen – destiné à rendre automatique l'extradition – montre que les Quinze ne sont pas prêts à reconnaître leurs décisions de justice respectives. Cette défiance à quinze devient carrément de l'hostilité lorsqu'est évoquée l'adhésion des pays candidats.

Va-t-on aveuglément livrer aux anciens pays communistes leurs ressortissants, alors que leurs systèmes judiciaires ne sont pas encore considérés comme respectueux des droits fondamentaux de la personne ?

Le climat de confiance nécessaire à la reconnaissance mutuelle des décisions de justice se limite aux matières qui ont déjà fait l'objet d'une uniformisation communautaire : les ministres belge et français de la justice ont ainsi proposé de circonscrire le champ du mandat d'arrêt européen à treize infractions, qui sont soit harmonisées au plan européen, soit punissables dans tous les Etats membres de l'Union.

DROIT DE VETO

Il semble donc impossible d'instaurer un mécanisme de reconnaissance mutuelle sans avoir procédé à une harmonisation préalable des normes, contrairement à ce qu'on pu croire les protagonistes de Tampere : ils considéraient que la reconnaissance mutuelle serait une alternative à l'harmonisation, et qu'elle accélérerait la création de l'espace judiciaire, comme elle avait accéléré celle du marché intérieur. C'était oublier que son application au marché intérieur n'avait été possible que parce qu'une large harmonisation y était déjà engagée.

Or, l'harmonisation des matières relevant de la JAI est pour l'instant laborieuse, parce que les Quinze n'ont pas osé se doter d'instruments juridiques leur permettant de forcer les décisions : pour être adoptés, les projets de loi européens requièrent un vote à l'unanimité.

Ce maintien, de facto, d'un droit de veto empêche par exemple

depuis un an l'adoption d'une directive sur le droit au regroupement familial. Alors que l'ensemble des ministres sont prêts à admettre que les mineurs puissent bénéficier de cette disposition jusqu'à l'âge de dix-huit ans, leur collègue allemand, Otto Schily, ne veut pas aller au-delà de douze ans, en raison du contexte particulier qui, explique-t-il, prévaut dans son pays, où réside une forte communauté turque. Les enfants d'immigrés, notamment les filles, sont, selon lui, élevés en Turquie selon des règles intégristes, et regroupés en Allemagne juste avant l'âge limite légal (16 ans actuellement), ce qui ne permet pas leur intégration dans la société allemande.

Les accords auxquels les Quinze parviennent péniblement ne sont parfois que la photographie de l'existant ! Ainsi la France n'a-t-elle accepté de voter un texte sanctionnant les passeurs qu'après avoir obtenu l'autorisation de ne pas appliquer une clause exonérante de punition les personnes qui agissent à des fins humanitaires.

Les chefs d'Etat et de gouvernement qui, à Nice, ont manifesté une certaine crispation sur la règle de l'unanimité, oseront-ils imposer celle de la majorité qualifiée, comme le leur propose le traité d'Amsterdam ? C'est seulement à ce prix que pourrait s'édifier cet « espace » dont nombre d'auteurs, tels Gilles de Kerchove et Anne Weyembergh (éd. de l'Université de Bruxelles, 26, avenue Paul-Héger, 1000 Bruxelles), expliquent qu'il sera, à la notion de « territoire » (national) ce qu'a été le concept de « citoyenneté » (européenne) à celui de « nationalité ».

Rafaële Rivais

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'inflexion de Doha

L'ESSENTIEL est atteint : la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Doha, la capitale du Qatar, s'est achevée par le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Les capitales occidentales redoutaient avec raison qu'un échec n'encourage un retour au protectionnisme et au nationalisme. Deux ans après son échec de Seattle, l'OMC, conçue pour substituer des règles de droit multilatéral aux purs rapports de force des marchés, est préservée. Après le 11 septembre et avec le besoin des Américains de souder derrière eux la coalition la plus large contre le terrorisme, il fallait que la volonté de compromis l'emporte sur les intérêts égoïstes. C'est fait.

Ce résultat est dû à une inflexion en faveur des pays en développement qui aura marqué cette conférence. Si les résultats concrets sur la liste de dossiers examinés par les délégués ne sont pas considérables, l'ensemble marque un tournant, certes encore relatif mais réel, par rapport à l'esprit très libéral du cycle précédent lancé en Uruguay et conclu en 1994. Le commerce international est bon pour le développement et la seule bonne politique consiste à abaisser tous les types de barrière douanière : cette thèse, naguère souveraine, a reçu un début d'amendement à Doha. L'OMC a élargi son horizon du pur commerce à des domaines connexes qui ont autant d'implications sur l'économie. Ainsi des règles anti-dumping que les Américains

refusaient d'inclure : Washington s'en servait pour refuser l'importation d'acier coréen au prétexte qu'il entre « à des prix de dumping ». Les Américains ont cédé, et les Coréens pourront discuter de cet argument. Ainsi sur l'environnement, où, en dépit de l'insatisfaction de Greenpeace, l'Europe a surmonté les oppositions des autres membres et obtenu que l'OMC cherche à clarifier ses règles avec celles des accords multilatéraux sur l'écologie de type Kyoto.

Ainsi, et surtout, des droits de propriété industrielle. Afin de disposer de médicaments moins chers pour lutter contre le sida, la tuberculose et les autres épidémies qui les ravagent, les pays les moins avancés (PMA) demandaient des exceptions élargies aux droits sur les brevets négociés au sein de l'OMC en 1994. Les Etats-Unis, qui s'y opposaient, ont accepté parce qu'ils ont eux-mêmes été « victimes » de ces droits en voulant obtenir à moindre prix des millions de pilules de Cipro, l'antibiotique utilisé contre l'anthrax. Cette victoire du Sud est très importante pour reconnaître que le droit à la santé peut, « dans certains cas de crise », être supérieur au droit de propriété.

Sans doute le chapitre social est-il une déception. Mais ce sont les pays du tiers-monde comme l'Inde qui refusent d'inscrire des normes sociales minimales (droit syndical, interdiction du travail des enfants) dans les règles de l'OMC. Ils y voient des mesures protectionnistes déguisées. A l'Europe de les convaincre du contraire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Louvre manque d'espace

COMME TOUT DEVAIT, selon Mallarmé, aboutir au livre, tout l'art doit peut-être finir au musée. Cette boutade convient au siècle où les grandes collections privées semblent vouées à devenir un jour bien national. Le Louvre s'enrichit régulièrement de dons, de legs ; il lui manque une salle où les présenter dignement, en attendant que ces pièces se fondent dans les collections. Faute d'espace et de crédits, des pièces n'ont jamais été exposées.

Le musée pratique aussi une politique d'échanges avec les musées de province ou avec les grands musées étrangers, qui ne peut se développer ni même se déployer suffisamment faute de place. Les conservateurs ont aussi l'intention d'établir un jour dans le pavillon de l'Horloge une grande présentation de l'histoire du palais. Et l'on imagine l'extension que pourrait également prendre le service de docu-

mentation, où se tient le grand fichier des collections nationales.

Il n'y a qu'une solution à tant de demandes impérieuses : donner au musée tout son palais. On attend toujours la libération du pavillon de Flore, livré aux services de la Loterie nationale, pour disposer des salles de sculpture françaises des XVIII^e et XIX^e siècles. Surtout, l'aile Rivoli ne pourra être indéfiniment occupée par le ministère des finances, héritier imprévu de Napoléon III.

On en parle depuis trente ans : il faut en parler encore, et rappeler ce devoir d'« Etat ». Tout deviendrait possible si ce long bras qui se tend du pavillon de Beauvais au Musée des arts décoratifs voulait bien revenir un jour à son corps.

Olivier Merlin
et André Chastel
(16 novembre 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La difficile naissance du droit de demain par Mireille Delmas-Marty

LES systèmes de droit sont toujours là, avec leurs divergences, leurs conflits et leurs frilosités, mais le paysage juridique a changé. Si les événements de cette fin 2001 n'ont pas créé ce changement, ils l'ont révélé au monde : dès 1948, le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme annonçait l'avènement d'un monde où les êtres humains seraient « libérés de la terreur et de la misère ». Mais nous sommes trop longtemps restés aveugles et sourds.

La terreur ne date pas du 11 septembre. Sous la forme de la criminalité organisée et du terrorisme international, elle existait déjà, mais on sait depuis le 11 septembre que même l'Etat le plus puissant ne peut lutter seul, ou par le seul jeu d'alliances bilatérales.

La misère, loin d'avoir régressé, semble accompagner une globalisation économique qui progresse depuis la fin de la guerre froide, mais le sommet de Doha vient de confirmer que l'OMC ne pourra durablement méconnaître la protection de la santé et de l'environnement, ni le respect des droits sociaux, ceux des travailleurs comme ceux des exclus. Mettre « la misère hors la loi », pour reprendre le mot d'ordre du président d'ATD Quart Monde, est perçu comme une utopie, alors qu'il s'agit d'une urgence.

En somme les systèmes de droit sont toujours là, identifiant le droit à l'Etat, et l'Etat à ces symboles que sont la territorialité et la souverai-

neté. Mais nous découvrons que le territoire n'est plus un sanctuaire et que la souveraineté doit être partagée. Car la mondialisation actuelle, pour n'être pas la première de l'Histoire, est d'abord caractérisée par les technologies qui abolissent les distances et se jouent des frontières.

Certes, elle favorise paradoxalement les revendications locales et la prolifération des Etats, mais avant tout les dépendances, donc un affaiblissement des Etats et de leurs systèmes de droit, soumis à un processus d'internationalisation des normes sous la double influence de la globalisation économique, qui ouvre les frontières à des pratiques (commerciales mais aussi criminelles) de nature transnationale, et des droits de l'homme fondés sur la Déclaration de 1948, qui postule l'existence de valeurs universelles.

Pourtant, la symétrie n'est qu'apparente entre le marché et les droits de l'homme et la relation entre systèmes de droit, globalisation et universalisme des droits de l'homme reste ambiguë. L'apparition d'un « droit de la mondialisation » à vocation économique est beaucoup plus rapide et plus efficace que la « mondialisation du droit » qui permettrait le rapprochement des droits nationaux sous l'influence des droits de l'homme.

D'où le risque de contradiction : d'un côté, la globalisation économique est la marque d'une mutation caractérisée par une certaine impuissance des Etats qui restent

limités par leurs territoires tandis que les acteurs économiques déploient leurs réseaux à l'échelle de stratégies globales ; de l'autre, l'universalisme éthique, annoncé par la Déclaration universelle des droits de l'homme, est encadré désormais par divers instruments internationaux, à portée régionale ou mondiale, mais il suppose toujours le relais des Etats.

Cette première contradiction quant à la place respective des Etats s'accompagne, plus grave encore, d'un conflit idéologique quant à la signification d'une extension planétaire qui tend moins vers

la capacité du libéralisme économique à promouvoir à lui seul le bien-être général. Qu'il s'agisse du débat sur la clause sociale, ou plus largement sur l'exclusion sociale, ou de questions liées aux médias ou aux biotechnologies, le cloisonnement en deux sphères distinctes du droit paraît dépassé. Le risque est de résoudre les contradictions en subordonnant les droits de l'homme aux exigences du marché, alors que la bonne réponse serait l'interdépendance des deux sphères, dont la mise en œuvre renvoie aux acteurs de la mondialisation et

aux acteurs de droits civils et politiques. Mais l'écart s'est creusé entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels, laissés quasiment sans contrôle.

Pourtant, à l'heure de la globalisation économique, l'indivisibilité devrait reprendre tout son sens. Plutôt que de diaboliser le commerce mondial et de prétendre renoncer à l'économie de marché, mieux vaudrait utiliser leur dynamisme et leur effet d'ouverture et en réduire les effets pervers par une égale reconnaissance de tous les droits fondamentaux. L'interdépendance entre droit du marché et droit des droits de l'homme est d'abord une conquête à consolider en termes d'opposabilité de tous les droits fondamentaux aux Etats, mais pour vraiment dépasser l'ambiguïté actuelle, le nouvel enjeu sera celui de l'opposabilité des droits fondamentaux aux acteurs économiques. (...) En termes de pouvoirs, le constat serait celui de l'impuissance : l'Etat a perdu le contrôle de ses frontières, que les acteurs privés traversent ouvertement selon des stratégies désormais globales. Il perd aussi le contrôle de la règle de droit, inadaptée aux réseaux transnationaux (ceux du commerce, mais aussi du crime organisé, ou de la communication par l'Internet).

Les acteurs privés commencent à produire leurs propres règles, évidemment adaptées à leurs propres intérêts. Dans ce monde gouverné par une ploutocratie cosmopolite suffisamment flexible et mobile pour marginaliser à la fois les Etats, les citoyens et les juges, la démocratie est à réinventer, à la fois sous sa forme traditionnelle de démocratie représentative et sous la forme plus récente de démocratie participative. Car sans doute faut-il admettre que l'équilibre entre ces deux formes n'est pas le même au plan étatique, où existent des Parlements nationaux, au plan régional (par exemple l'Europe), où l'idée de Parlement est encore à consolider et au plan mondial, où il n'existe pas même d'ébauche. La réflexion doit porter non seulement sur l'amélioration des institutions internationales et la nécessaire réforme de l'ONU actuellement à l'étude, mais encore, dans une perspective plus immédiate, sur la mise en place d'une part d'un « triangle civique » et d'autre part d'une mondialisation des juges.

Même s'il s'agit d'une notion très polysémique, voire d'un mythe, la société civile reste indispensable, le mot désignant un milieu, c'est-à-dire un centre, mais aussi un « entre-deux » qui relie, plus qu'il n'oppose, la sphère privée à la sphère publique. Mais la sphère privée elle-même n'est pas homogène car il faut distinguer acteurs privés économiques (les entreprises) et acteurs civils (les associations et syndicats).

C'est donc du triangle des acteurs (publics, privés et civils) et de la cohérence de leur action que naîtra l'interdépendance entre marché et droits de l'homme. C'est une réponse à ceux qui craignent une privatisation du droit qui rendrait impossible le respect des droits fondamentaux : l'interdépendance serait une illusion vouée à l'échec, le marché serait toujours gagnant, les droits de l'homme restant sans défenseurs et l'exclusion des plus pauvres continuant à progresser.

Plutôt que de rejeter alors en bloc toute idée de mondialisation, par le repli sur un « souverainisme » radical, le triangle civique pourrait conduire les Etats vers une souveraineté partagée. A la condition qu'ils ne partagent pas leur souveraineté avec les seuls opérateurs économiques, comme ils ont tendance à le faire à propos de l'OMC. Un véritable partage de souveraineté impose aussi de revivifier la société civile et d'ouvrir un espace de confrontation.

C'est la condition pour constituer un lien social qui ne soit pas réduit au seul lien marchand et pour que les droits de l'homme restent la boussole qui indique la voie d'un ordre juridique mondial. Encore faut-il que cet ordre soit respecté. Ce qui renvoie au rôle des juges.

Si le respect de l'ordre passe d'abord par la prévention et la négociation, il suppose aussi, en cas d'échec, que les transgressions soient sanctionnées. Déjà les juges nationaux apprennent à se référer, de plus en plus souvent, à des normes internationales, régionales ou même mondiales. Ils peuvent ainsi conquérir une compétence mondiale, comme la Chambre des lords l'a

montré avec éclat dans l'affaire Pinochet. Encore faut-il mesurer les risques, d'interprétation divergente ou d'ingérence inacceptable, liés à cette mondialisation spontanée des juges. Il faudra sans doute beaucoup de temps aux juges nationaux de tous pays pour faire l'apprentissage de règles communes de forme et de fond et cet apprentissage ne dispensera pas de la création de juridictions internationales.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les premiers tribunaux à composition mondiale sont de nature pénale : les tribunaux *ad hoc* pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda et la Cour pénale internationale (CPI) qui sera créée lorsque 60 Etats auront ratifié la Convention signée à Rome en 1998. Certes, un certain nombre de grands pays, à commencer par les Etats-Unis, ne semblaient pas avoir l'intention de ratifier ce texte, pensant sans doute qu'ils ne pouvaient être eux-mêmes victimes de crimes contre l'humanité, mais que leurs militaires risquaient d'en être accusés à l'occasion d'opérations de maintien de l'ordre. Pourtant de nombreux juristes, y compris aux Etats-Unis, soulignent que la définition du crime contre l'humanité pourrait s'appliquer aux attentats du 11 septembre. (...)

Même si le terrorisme n'est pas en tant que tel visé dans la liste des crimes internationaux, et a même été écarté au cours des débats en raison de la difficulté à distinguer le terrorisme criminel des formes de résistance à l'occupation forcée, la forme utilisée à New York le 11 septembre semble pouvoir relever de la future CPI. Certes, la future cour ne jugera que les crimes commis après son entrée en vigueur, et sa compétence sera limitée pour l'essentiel aux pays ayant ratifié la convention, mais le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait lui donner compétence spécifique au titre de juridiction *ad hoc*, afin de garantir un jugement indépendant et impartial.

Dans ce monde gouverné par une ploutocratie cosmopolite suffisamment flexible et mobile pour marginaliser les Etats, les citoyens et les juges, la démocratie est à réinventer

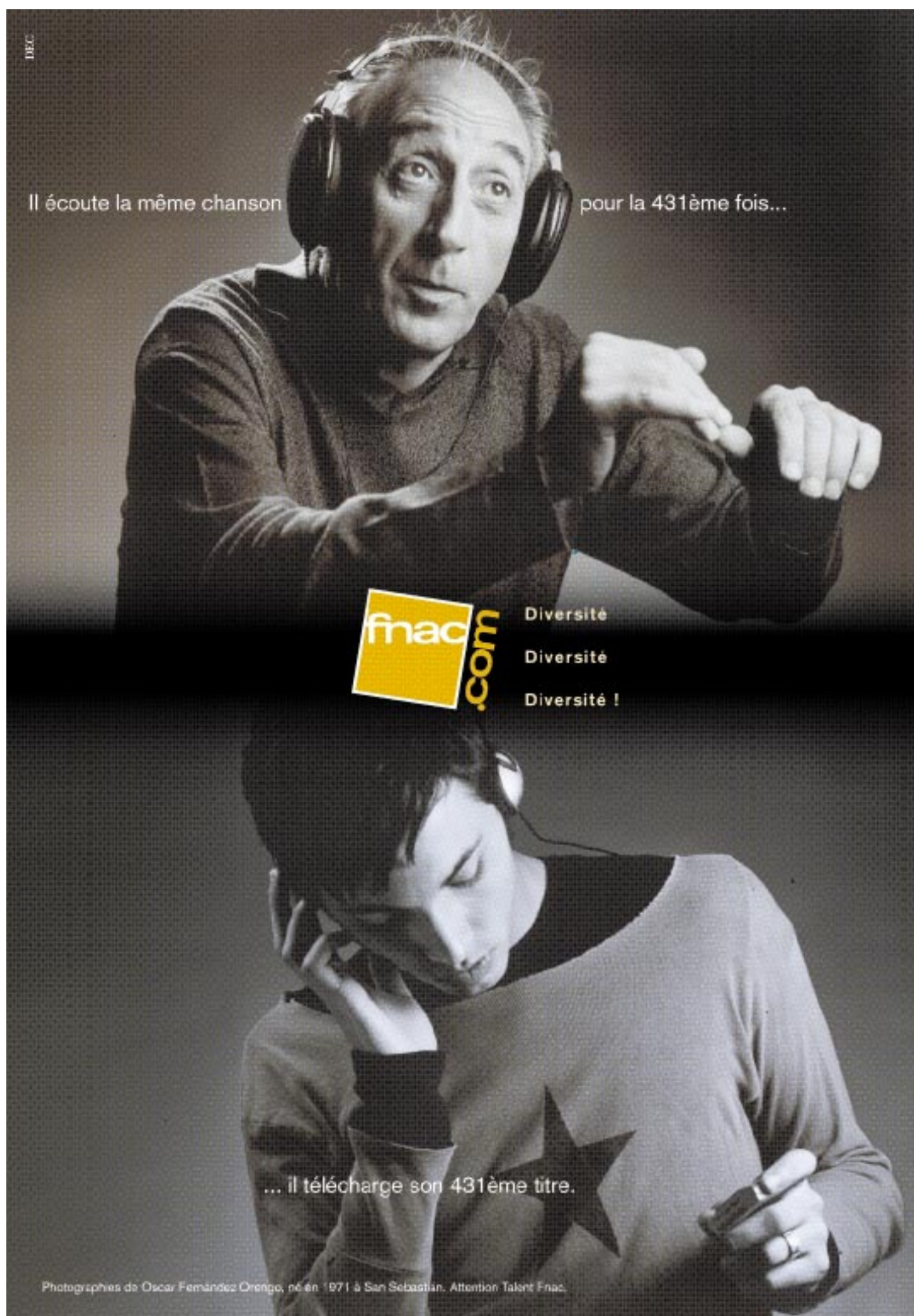
Même si le plus probable est que l'on s'en tienne aux dispositions actuelles, on peut espérer un mouvement en faveur de la ratification de la Convention de Rome, y compris par les pays qui étaient restés jusqu'ici réticents. Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors des tribunaux pénaux, il n'existe pas de véritables juridictions à l'échelle planétaire, qu'il s'agisse du commerce, de la concurrence ou des droits de l'homme.

Il semble clair désormais que les nouvelles questions posées par la mondialisation ne peuvent être résolues par la seule référence aux anciens modèles. Les systèmes de droit nationaux restent plus que jamais nécessaires, mais ils devront apprendre à intégrer des normes communes et à s'articuler avec une justice mondiale en gestation. C'est un appel à l'imagination et à la créativité juridique si l'on veut éviter le « nouveau désordre mondial ». La crise actuelle a ceci de positif qu'elle oblige à regarder en face, à plus d'un demi-siècle de la Déclaration universelle, et la terreur et la misère.

Face à la misère, il ne faut pas diaboliser le commerce mondial mais se fonder sur le moteur de la globalisation et sa dynamique d'ouverture, à condition de garder les droits de l'homme comme boussole.

Face à la terreur, la force est sans doute nécessaire, mais il faut refuser le constat désabusé de Pascal, « Ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force », et résolument s'engager pour renforcer la justice.

Mireille Delmas-Marty est professeur à l'université Paris-I, membre de l'Institut universitaire de France.



Heurs et malheurs des mondialisations

Suite de la première page

Il souligne que, dans toute mondialisation, il y a quatre aspects essentiels, qui constituent même, selon lui, des ordres : un aspect économique, un aspect social, un aspect culturel, un aspect politique. Il insiste également sur le fait que ces ordres, même s'ils sont utiles pour analyser le phénomène, ne fonctionnent pas et ne doivent pas être considérés séparément, mais qu'ils forment en quelque sorte un système et qu'on ne peut pas isoler – c'est très important aujourd'hui et les leçons du passé doivent nous éclairer – l'économique des autres aspects. (...)

Les mondialisations historiques signalées par Braudel sont : la Phénicie antique, Carthage, Rome, l'Europe chrétienne, l'Islam, la Moscovie, la Chine et l'Inde. Ces mondialisations, qui prennent aussi la forme d'empires – et cela pose un problème si on veut les analyser historiquement –, se sont d'abord présentées comme des constructions essentiellement politiques : c'est le cas de Rome, de la Chine et de la guirlande de pays dépendants dont elle s'est entourée, de l'Inde.

Le cas de Rome me paraît particulièrement intéressant parce que les Romains avaient le sentiment et le projet qu'ils étendaient leur domination sur l'ensemble du monde habité. Il y avait donc là une véritable intention mondialisatrice. Ils avaient repris le terme grec pour désigner ce monde habité – l'œcumène –, et l'empire romain se présentait comme le gouvernement de l'œcumène.

On pourrait d'ailleurs trouver des mondialisations partielles, par exemple la Hanse qui regroupait au Moyen Âge toute une série de villes et de corporations dans l'Europe du Nord. Ici apparaît une autre notion importante quand on parle de la mondialisation : la notion de réseau. Le phénomène de mondialisation tend à constituer des réseaux et à s'appuyer sur ces réseaux. (...)

La mondialisation implique qu'il y a un développement. C'est un terme qui signifie une évolution et la mondialisation est un phénomène qui conquiert des espaces et des sociétés. Il y a une respiration de l'histoire entre périodes de globalisation/mondialisation (à distinguer des périodes d'expansion des empires malgré les liens entre les deux mouvements) et périodes de fragmentation. Mais il y a un fil rouge plus ou moins continu de persévérance de la mondialisation comme avenir de l'histoire. Cette tendance est stimulée par les progrès des techniques et des instruments de communication. (...)

Fernand Braudel soulignait que la mondialisation capitaliste modelait l'espace politico-géographique. Autour d'un centre, d'une ville, siège d'un organisme d'impulsion, la Bourse, fonctionnaient de « brillants seconds » plus ou moins éloignés, et le rapport centre-périphérie dominait ce système spatialement hiérarchisé. Ce furent successivement Anvers, Amsterdam, Londres, New York. Je crois davantage à l'importance de certains espaces et États économiques-politiques. Dans l'Antiquité, ce fut la Rome méditerranéenne, du Moyen Âge au XV^e siècle, l'Europe, aujourd'hui les États-Unis. La maîtrise de la mondialisation exige une résistance raisonnable et raisonnée à ces hégémonies. (...)

Dans le phénomène de mondialisation, il y a une idée de réussite, de faire réussir quelque chose ; mais s'il y a des progrès, en même temps, corrélativement, il y a les malheurs qui sont liés aux mondialisations historiques et qui mettent en relief les dangers de la mondialisation actuelle. Qu'est-ce que Rome a apporté à cet œcumène qu'elle a dominé pendant des siècles ? Elle lui a apporté la paix – la *pax romana* est un élément lié à la mondialisation. Par conséquent l'espace de la mondialisation peut être et doit être considéré comme un espace pacifique. Evidemment, il faut savoir ce que signifie cette pacification, comment elle a été obtenue – malheureusement elle l'a souvent été par la guerre – et ce que représente la domination, si pacifique soit-elle, qu'elle a apportée.

La mondialisation romaine a apporté le sentiment pour les habitants, ou, en tout cas, la couche supérieure des habitants de cet espace mondial, d'une citoyenneté universelle – citoyens du monde. L'exemple le plus connu est Paul de Tarse, saint Paul, ce juif en train de devenir

chrétien, qui affirmait avec force : « *Civis romanus sum* », (« Je suis citoyen romain »).

D'autre part, la mondialisation romaine a amené la formation d'un espace juridique ; il y a donc des notions et des pratiques de droit qui sont liées à cette pacification et doivent l'accompagner.

Enfin (secondairement ?), il y a un problème que nous vivons encore aujourd'hui : celui de la langue, de l'unification linguistique.

Que faut-il mettre au débit de cette mondialisation ? Au terme d'une assez longue période – plusieurs siècles –, la mondialisation romaine s'est montrée incapable d'intégrer ou d'assimiler de nouveaux citoyens, ceux qu'elle avait appelés « *barbares* » et qui, ne pouvant être intégrés dans l'espace et le système romains, se sont soulevés contre cet espace. La mondialisation appelle en général, à plus ou moins long terme, la révolte de ceux pour qui elle devient non plus un bienfait, mais une exploitation et même une expulsion.

La colonisation liée à l'expansion de l'Europe, et qui finira sous les formes du capitalisme, commence aux XV^e - XVI^e siècles et frappe surtout l'Afrique et l'Amérique. Parmi ce qu'on peut appeler les progrès, il faut dire qu'elle met fin – je suis cho-

Elle appelle en général, à plus ou moins long terme, la révolte de ceux pour qui elle devient non plus un bienfait, mais une exploitation et même une expulsion

qué du fait qu'on en parle si rarement – à la cruauté des dominations et des cultures précolombiennes en Amérique. Les États aztèques, incas et même mayas étaient des États d'une grande cruauté interne dont les cas les plus éclatants sont les sacrifices humains.

Un problème très important pour ce qui est de la mondialisation est ce qui s'est passé du point de vue de la santé, de l'état biologique des populations. Là la balance est aussi inégale. En Amérique, le résultat a été un résultat globalement catastrophique. Les colonisateurs ont apporté involontairement, sauf peut-être indirectement par la diffusion de l'alcool, leurs maladies, leurs microbes, leurs bacilles, et ont profondément perturbé, voire détruit, l'équilibre biologique des peuples mondialisés. Mais aussi il faut voir comment cette colonisation a apporté des progrès de l'hygiène et de la médecine – c'est particulièrement vrai de l'Afrique plus récemment.

Ensuite, je ne crois pas céder au mythe des colonisateurs français, en particulier du XIX^e siècle et de la III^e République, en disant que la mondialisation doit apporter et apporte souvent la diffusion de l'école, du savoir, de l'usage de l'écriture et de la lecture.

Bien sûr, sur l'autre plateau de la balance, deux grands malheurs m'apparaissent : ce que j'appellerai le viol des cultures antérieures des peuples par une véritable destruction de ces cultures. Ici, il faut faire entrer en jeu une composante de la mondialisation qui est la religion. (...) J'aimerais parler (...) de ce qu'on peut appeler, au risque de choquer, les dangers du monothéisme. La mondialisation a pris un caractère universel avec les religions – en mettant à part le judaïsme qui ne s'adresse qu'à une société particulière –, et le christianisme ou l'islam, avec le monothéisme, ont apporté une idée qui facilement – l'histoire l'a montré – dérape vers l'intolérance et même la persécution.

D'autre part (...), on s'aperçoit que, surtout depuis que l'aspect économique est devenu primordial, la mondialisation développe, crée ou en tout cas exacerbe les oppositions entre pauvres et riches ou dominants. La paupérisation est un mal jusqu'à maintenant presque inévitable des mondialisations. (...)

Les mondialisations ont violé non seulement les cultures mais l'histoire. « *Peuples sans histoire* » : cette expression, inventée souvent par les colonisateurs, a frappé des populations qui, en fait, avaient une histoire, souvent orale, une histoire particulière, et qui ont été véritablement détruites. La destruction de la mémoire, de l'histoire du passé, est une chose terrible pour une société.

Jacques Le Goff

La Barbe-Bleue, morale d'un conte

par Alina Reyes

POURQUOI les hommes se laissent-ils pousser la barbe, sinon pour faire peur aux femmes ? Le plus doux et le plus gentil des barbus inspire parfois des frissons d'effroi tout particuliers, qui ne font qu'ajouter à son charme. Il est vrai que le barbu a souvent l'air doux. Doux mais sévère. TRÈS sévère ?

Le Dieu des juifs et des chrétiens, dont la réputation de bonté paraît pour le moins exagérée, du haut de son nuage arbore une pilosité faciale qui lui donne moins l'allure du nounours de « Bonne nuit les petits » que celle d'un Père Fouettard. À l'instar d'Indra ou de Zeus (Héphaïstos, Poséïdon, etc.), nos dieux portent leurs poils au menton comme autant de lanières de martinet. Tels des syndromes de Stockholm ambulants, nous autres pauvres humains sommes résignés depuis longtemps à voir dans leurs mouvements d'humour méchant, coups de sort, de tonnerre et autres, des manifestations de leur esprit vengeur, autrement dit des punitions bien méritées.

Et c'est sans doute un complexe de Peau d'Ane qui nous saisit à la vue de cette barbe à papa ni rose ni sucrée. A-t-on jamais vu un ogre glabre ?

La barbe induit une relation verticale qui peut faire craindre

la condescendance, voire l'abus de pouvoir. Face au loup douxceur, la bien légère Petit Chapeyron rouge se trouva fort dépourvue, et finit avalée toute crue. Alors que la fratrie de l'encore plus Petit Poucet sortira indemne de tous les pièges tendus par les « grands » de ce monde. La morale de l'histoire ne nous dit-elle pas que c'est de la fraternité que vient le secours face à une menace supérieure ? C'est à cette sorte d'alliance horizontale que la der-

d'ailleurs l'étrange morale que Perrault lui-même, qui passait à son époque pour féministe, tire de son conte : « *La curiosité malgré tous ses attraits coûte souvent bien des regrets (...). C'est, n'en déplaise au sexe, un plaisir bien léger (...). Et toujours il coûte trop cher.* » Point n'est coupable donc l'égorgeur, mais le (beau) sexe, et son vice atavique. Il est vrai que notre Moderne se fendit d'une autre moralité, dans laquelle il se persuade qu'« on voit bientôt que

est un *killer*, et qu'il ne veut pas que la femme le sache. D'abord il ne le veut pas, car la femme le fuirait. Et puis, une fois consommée l'union, au contraire il s'arrange pour être démasqué, afin de pouvoir passer à la suivante. Le *vir* prend la femme, la femme prend goût aux choses excitantes et devient curieuse. Cercle plaisant, mais il en est beaucoup qui nomment vice le plaisir...

« *Il faut mourir* », répète la Barbe-Bleue, un grand coutelas à la main, endossant manifestement le rôle de Dieu en personne.

– « *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?*

– *Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie.* »

Poussière sur le chemin, sang dans le placard... Renversement des valeurs. Le sang, c'est la mort, et la poussière la vie, quand elle signe le galop des frères vers le château. Deux frères, deux sœurs, et un enterrement : celui de la hache de guerre entre les sexes.

L'ennui engendre la guerre, et beaucoup se barbent s'ils ne guerroient. Si tu veux la paix prépare-la, sans perdre de vue que certains « barbus » n'ont qu'un postiche, et que bien des Barbe-Bleue ont les joues parfaitement rasées...

Alina Reyes est écrivain.

La barbe est l'attribut du « vir », et le « vir » est dans la pomme depuis que, dans presque toutes les mythologies, l'humanité fut chassée du paradis terrestre à cause d'une femme

nière femme de Barbe-Bleue dut la vie : sans sa sœur Anne et ses deux frères, elle eût fini comme les autres dans le cabinet aux écorchés.

La barbe est l'attribut du « vir », et le « vir » est dans la pomme depuis que, dans presque toutes les mythologies, l'humanité fut chassée du paradis terrestre à cause d'une femme. C'est

cette histoire est un conte du temps passé ; il n'est plus d'époux si terrible (...). Près de sa femme on le voit filer doux ; et de quelque couleur que sa barbe puisse être, on a peine à juger qui des deux est le maître.

Si seulement le temps passé pouvait être bel et bien révolu ! Mais le sens toujours d'actualité de cette affaire, c'est que le *vir*



MATIÈRES PREMIÈRES Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réunis à Vienne (Autriche) ne veulent plus supporter seuls les sacrifices

nécessaires pour stabiliser les prix. ● **LORS D'UNE CONFÉRENCE** extraordinaire, mercredi 14 novembre, ils sont convenus de réduire leur production de 1,5 million de baril par

jour, mais à la condition que les producteurs non-OPEP fassent aussi des efforts. ● **MOSCOU** n'est toutefois disposé à faire qu'un geste symbolique. Vivant dans la hantise d'une

chute drastique des cours, les Russes veulent engranger les bénéfices des énormes investissements qu'ils ont réalisés au cours des deux dernières années. ● **LES GRANDES COMPA-**

GNIES pétrolières publient les uns après les autres leurs résultats pour le troisième trimestre et se préparent à des profits moins élevés en 2001 que l'année précédente.

L'OPEP menace les autres pays producteurs d'une guerre des prix du pétrole

Réunis mercredi à Vienne, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont décidé de baisser leur production, pour soutenir les cours, mais à la condition que les pays non membres du cartel, et notamment la Russie, fassent de même. Faute d'entente, les prix de l'or noir pourraient s'effondrer

VIENNE

de notre correspondante

Le message est peut-être décevant pour les marchés, qui ont aussitôt plongé de 10 %, mais il est politiquement sans ambiguïté : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, ne peut plus, et surtout ne veut plus, assumer seule les sacrifices financiers nécessaires pour stabiliser les prix. A l'issue d'une conférence extraordinaire, mercredi 14 novembre à Vienne, les onze ministres du cartel se sont déclarés prêts à réduire de 1,5 millions de barils par jour leur production à dater du 1^{er} janvier, à la condition expresse que les autres pays producteurs s'engagent de façon « ferme » à baisser « simultanément » la leur de 500 000 barils par jour. L'OPEP a cependant pris soin que cette décision à double détente – exceptionnelle en quarante ans d'existence – n'apparaisse pas trop ouvertement comme un ultimatum préjudicant à une « guerre »

avec les non-OPEP : « Nous n'exerçons pas de pression sur les autres, nous leur demandons leur contribution », a tenu à nuancer le secrétaire général de l'organisation, le Vénézuélien Ali Rodriguez. Mais il est hors de doute qu'elle traduit la frustration croissante du cartel, qui avait réussi depuis 1999 à maintenir les prix aux alentours de 25 dollars le baril – un niveau considéré comme le compromis « idéal » entre les besoins des pays producteurs et des consommateurs – et se voit confrontée à une baisse sensible de la demande, due à la mauvaise conjoncture économique, conjuguée à la montée en puissance de ses principaux concurrents : Russie et Kazakhstan aujourd'hui, Angola et Azerbaïdjan à l'horizon 2005. L'effort demandé aux non-OPEP équivaut à 10 % seulement de celui qu'aura consenti l'OPEP en un an, a souligné son président, l'Algérien Chakib Khelil, en rappelant que le cartel (qui ne produit plus

que 40 % du brut circulant dans le monde) a déjà baissé son quota à trois reprises cette année, sans parvenir à raffermir durablement les prix. La situation s'est encore dégradée depuis les attentats du 11 septembre, le baril perdant en moyenne 25 % de sa valeur pour

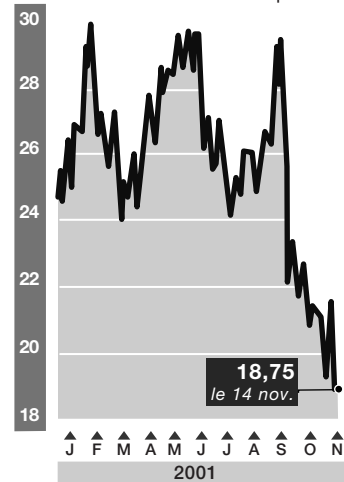
Ce sont surtout le Koweït et l'Iran qui insistent pour que le cartel renonce à une quatrième baisse unilatérale

tomber au-dessous de 20 dollars. « La situation s'est tellement détériorée que la question n'est plus de savoir ce que nous voulons, mais ce que nous pouvons faire » avait déjà résumé le ministre koweïtien du pétrole, Adel Al-Sabbeh. « Sans les non-OPEP, il est impossible de soutenir les prix ». Fait significatif, ce sont surtout le Koweït et l'Iran qui ont insisté pour que le cartel – il regroupe également l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Indonésie, l'Irak, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela – pose clairement ses exigences et renonce à une quatrième baisse unilatérale de sa production. Le Koweït et l'Iran figurent parmi les tout premiers fondateurs de l'OPEP, en 1960, et incarnent les deux pôles qui l'ont dominée, parfois même déchirée,

Un marché pétrolier surcapacitaire

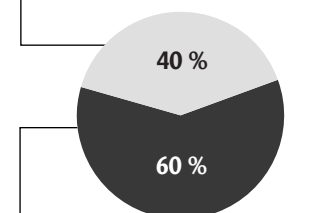
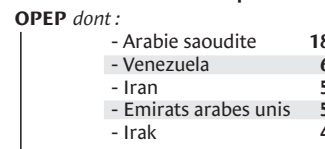
COURS DU BRENT À LONDRES

en dollars par baril



RÉPARTITION DES EXPORTATEURS

en pourcentage



Sources : Bloomberg/AIE

Pour enrayer la chute des prix, l'OPEP se dit prête à réduire sa production pour la quatrième fois depuis janvier à condition que les pays non-membres de l'OPEP le fassent également.

au cours d'une histoire souvent tumultueuse : d'un côté les pays arabes du Golfe, disposant de larges réserves financières et plus enclins au compromis avec leurs « protecteurs » et clients américains, de l'autre des nations fortement peuplées, soucieuses de s'affirmer dans un jeu régional et d'obtenir des prix élevés pour leur pétrole. Lors de sa dernière conférence, le 27 septembre, le cartel avait préféré laisser inchangés ses quotas officiels, et lancer une grande offensive diplomatique en direction de ses concurrents. Mais celle-ci n'a eu jusqu'alors que des résultats assez maigres : la plus

probante étant une réunion d'experts, le 29 octobre au secrétariat de l'OPEP à Vienne (à laquelle participaient entre autres la Russie, le Mexique, la Norvège, l'Angola et le Kazakhstan), qui ont procédé ensemble à un diagnostic des problèmes – mais sont encore loin de s'entendre sur les remèdes. Ainsi la Norvège, qui a sans doute atteint le niveau maximum de ses capacités de production, refuse-t-elle pour le moment de s'engager aux côtés du cartel : « Il faudrait que le prix descende nettement au-dessous de 18 dollars pour que nous envisagions une coupe » explique Tor Kartevold,

analyste de la compagnie norvégienne Statoil. Seuls Oman, un petit producteur, l'Angola et surtout le Mexique, qui se déclare prêt à couper 100 000 barils par jour, se sont montrés solidaires. La grande déception vient de la Russie, qui pompe actuellement plus de 7 millions de barils par jour (se situant au deuxième rang mondial derrière l'Arabie saoudite) et en exporte quelque 3 millions : après avoir claironné à la fin de la semaine dernière qu'elle allait faire un geste, elle n'a offert lundi que 30 000 barils par jour – à peine 0,4 % de sa production. Aussi focalise-t-elle toute l'irritation des membres de l'OPEP, notamment celle de l'Iran, traditionnellement plus proche de Moscou : « Ils veulent continuer à rouler gratuitement à nos dépens » résume un haut membre de la délégation iranienne. Il insiste pourtant sur la nécessité de poursuivre le « dialogue » avec les non-OPEP durant les semaines à venir, en espérant que les Russes consentiront à couper « 200 000 barils par jour ». Car Téhéran, dont la relative prudence contraste avec les déclarations plus belliqueuses de certains pays arabes du Golfe, manque de capacités financières pour soutenir une véritable guerre des prix, et a beaucoup à gagner dans le conflit actuel autour de l'Afghanistan. Toute véritable décision a donc été repoussée à la fin de l'année. Et l'OPEP, qui a fixé sa prochaine conférence au 12 mars, devra sans doute se concerter à nouveau en janvier.

J. Sz

Des réserves suffisantes pour vingt ans

« Les réserves de pétrole éprouvées sont suffisantes pour satisfaire la demande prévue au cours des deux prochaines décennies », affirme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport *World Energy Outlook 2000 sur les perspectives énergétiques mondiales*, publié fin octobre. En 2020, estime l'AIE, la production mondiale de pétrole brut devrait atteindre 115 millions de barils par jour (contre 72 millions de barils aujourd'hui), assurant 40 % de la demande totale d'énergie de la planète. Si l'on ajoute les « énormes volumes », selon l'AIE, des réserves « non conventionnelles » – notamment les hydrocarbures lourds et extra-lourds résidant dans des sables, au Canada ou au Venezuela – et les réserves de gaz naturel, qui représenteraient « cent soixante-dix à deux cents ans d'offre », les énergies fossiles ont encore de belles décennies devant elles. Sous réserve d'« investissements massifs dans la technologie et les infrastructures ».

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE TERZIAN

1 Vous êtes le directeur de la revue *Pétrostratégies*. Comment jugez-vous le comportement actuel de la Russie ?

Il témoigne d'un manque de tact éffarant de la diplomatie russe, qui n'a pas rompu avec les méthodes brutales de l'ère soviétique. La réunion organisée par le premier ministre russe avec les principales compagnies pétrolières n'était qu'une mascarade : en proposant, le jour de l'arrivée du ministre saoudien du pétrole à Moscou, de baisser leur production de 30 000 barils par jour, soit à peine 0,4 %, ils ont froissé l'Arabie saoudite, et tous les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Ils auraient mieux fait de ne rien annoncer ! Cet épisode va laisser des traces. Car la Russie est le principal concurrent de l'OPEP. En agissant ainsi, elle oblige le cartel à

penser de plus en plus en termes de rapports de force.

2 Peut-on en venir à une guerre des prix, menace qui est agitée aujourd'hui, même par les « modérés » du cartel ?

Leur hantise est de revenir à la situation qui prévalait dans la première moitié des années 1980, avec une récession, la perte croissante de leurs parts de marché et une spirale des prix à la baisse. A l'époque, le cartel avait gelé plus de la moitié de sa capacité de production, sans parvenir à redresser le marché. En dernier recours, l'Arabie saoudite et le Koweït avaient lancé en décembre 1985 leur fameuse « guerre des prix ». Si on en vient à nouveau à une telle extrémité, ce sera plus dévastateur, car le cartel ne s'arrêtera pas avant d'avoir obtenu un accord solide avec les non-OPEP. Or il faut savoir que l'OPEP a déjà gelé cette année le cinquième de ses capacités, équivalant à 80 milliards de dollars d'investissements.

En même temps, la compagnie Exxon annonce à elle seule autant de revenus que l'ensemble [des pays] de l'OPEP, qui regroupe 525 millions d'habitants, dont 400 millions de pauvres. On pose ainsi un peu partout des bombes qui exploseront un jour ou l'autre si on ne les désamorce pas à temps. L'une des leçons du 11 septembre, c'est qu'il ne faut pas pousser les gens au désespoir.

3 L'OPEP a-t-elle les moyens d'aller à l'affrontement ?

Entre la persuasion, qui pour l'instant ne donne pas de résultats, et une vraie guerre des prix, il y a une troisième voie, à laquelle l'OPEP va devoir réfléchir : se constituer un « trésor de guerre », un fonds d'au moins 100 milliards de dollars, qui lui donnerait une position beaucoup plus forte dans ses efforts de dialogue avec les non-OPEP.

Propos recueillis par Joëlle Stolz

Moscou n'est prêt qu'à un geste symbolique

MOSCOU
correspondance

Jusqu'à la dernière minute, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) aura tout fait pour que la Russie réduise sa production de brut. Hugo Chavez, le numéro un vénézuélien et ancien président de l'organisation, est venu à Moscou fin octobre. Les ministres de l'énergie iranien et algérien ont aussi fait le déplacement. Leur homologue saoudien, Ali Al-Naïmi, a rencontré lundi 12 novembre le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, juste avant que celui-ci voie les représentants des grandes compagnies pétrolières et annonce l'ultime décision : « oui » à une baisse de la production, mais une baisse symbolique – 30 000 barils par jour sur 7 millions de barils par jour, soit 0,4 %.

Une décision « absurde », a vitupéré un responsable de l'OPEP à Vienne, « on réduit vraiment, ou pas du tout ». « La Russie est hors jeu pour le moment », a commenté le ministre saoudien. Paradoxalement, au ministère russe de l'énergie, on s'est félicité de ce « premier pas » des compagnies pétrolières. Pour deux raisons : parce qu'elles ont compris l'intérêt national » et parce que « si les prix du pétrole chutent, leurs affaires en souffriront ». Jamais la Russie – et encore moins l'Union soviétique avant elle – n'avait accepté de baisser sa production de pétrole à la demande de l'OPEP.

LA QUESTION DE LA DETTE

Depuis le 11 septembre, le Kremlin vit dans la hantise d'une chute drastique des prix du pétrole. Lors d'une rencontre avec des journalistes américains, avant son départ pour Washington, le président Vladimir Poutine a rappelé que 40 % des recettes budgétaires de la Russie proviennent des exportations de pétrole. Le budget, pour l'année 2002, a été établi sur la base d'un baril de pétrole à 23,5 dollars, alors que le baril de pétrole russe (qualité oural) ne vaut actuellement que 19 dollars. Et les autorités s'inquiètent du

remboursement de la dette, non pas tant pour l'année prochaine que pour la suivante. « Si, l'an prochain, le prix est à 18,5 dollars, le budget tiendra et l'on pourra remplir toutes nos obligations financières, mais nous n'aurons pas de revenus pour créer une réserve afin de rembourser les 19 milliards de dollars de dettes dues en 2003 », affirmait récemment Mikhaïl Zadorov.

Un russe au secours de l'anglo-norvégien Kvaerner

Yukos, l'un des principaux groupes pétroliers russes, est venu à la rescousse du conglomérat anglo-norvégien Kvaerner, spécialisé notamment dans l'ingénierie offshore. En deux étapes, Yukos a acquis 22 % du capital de l'entreprise en difficulté, pour devenir son principal actionnaire. Cette intervention inédite de la part d'un groupe russe a permis d'éviter la faillite de Kvaerner (35 000 employés), qui paie aujourd'hui une politique d'expansion effrénée menée dans les années 1990. Elle avait notamment acquis le conglomérat britannique Trafalgar House, propriétaire du chantier naval Cunard. L'arrivée du groupe russe ne signifie pas que Kvaerner soit sauvé. Aker Maritime, deuxième actionnaire de Kvaerner et son principal concurrent en Norvège, refuse la solution financière proposée par Yukos et pourrait parvenir à la bloquer.

nov, député de la Douma et ancien ministre des finances.

Si la Russie a donc grandement intérêt à voir les prix se stabiliser, pourquoi n'a-t-elle répondu que symboliquement à la requête de l'OPEP ? D'abord, disent les experts, réduire la production est une décision facile à prendre dans les pays membres de l'OPEP, où il suffit de tourner le robinet, mais beaucoup plus compliquée à met-

tre en œuvre en Russie, où la production, extraite dans le Nord, loin des ports, n'est pas modulable.

La Russie, deuxième exportateur mondial de pétrole, redoute d'autre part la concurrence de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan, qui risqueraient de prendre les parts de marché laissées vacantes. Un oléoduc reliant Tengiz, au Kazakhstan, à Novorossiisk, port russe sur la mer Noire, est entré en fonction en octobre, qui permettra de convoier 28 millions de tonnes de pétrole par an. « Si on lâche des parts de marché, le Kazakhstan les prendra et l'on ne pourra jamais les récupérer », estime un expert.

Surtout, il n'est pas question, pour les Russes, de ne pas engranger les bénéfices des énormes investissements effectués ces deux dernières années, tant au niveau des compagnies que du secteur public. Le 20 décembre doit être mis en service un nouvel oléoduc qui permettra d'exporter à partir du port russe de Primorsk, sur la mer Baltique, et donc d'éviter les taxes des pays baltes. La compagnie d'Etat Transneft a investi 2 milliards de dollars dans ce projet.

Jamais la production n'a atteint les niveaux auxquels elle parvient aujourd'hui : de 295 millions de tonnes en 1998, elle est passée à 325 millions de tonnes en 2000. Au cours des neuf premiers mois de cette année, elle a encore augmenté de 7,5 % par rapport à la même période de 2000. Aussi la réduction de 30 000 barils par jour paraît-elle négligeable. « Il ne s'agit pas d'une réduction de la production mais d'un ralentissement de l'augmentation de la production », a avoué le président de la compagnie Sibneft, Evgueni Chvidler. Plusieurs observateurs ont aussi souligné que cette réduction, de même qu'une autre annoncée en octobre (de 1 million de tonnes en trois mois), entrerait dans le cadre de la baisse annuelle des exportations à l'approche de l'hiver, la Russie diminuant traditionnellement ses ventes à l'étranger lorsque commencent les grands froids.

Marie-Pierre Subtil

Les grandes compagnies se préparent à des mois difficiles

LES GROUPES pétroliers ne retrouveront pas cette année les formidables profits de l'an 2000. Pour le troisième trimestre, Shell a annoncé une baisse de 17 % de son résultat net, à 2,4 milliards de dollars (2,67 milliards d'euros), tout comme BP qui a vu ses profits diminuer de 20 %, à 3 milliards de dollars. Quant à Exxon Mobil, le numéro un mondial du secteur, ses bénéfices ont chuté de 29 %, à 3,2 milliards de dollars. Classé au quatrième rang mondial, TotalFinElf n'a pas encore présenté ses résultats. Mais le marché s'attend à une chute au moins comparable à celle de ses concurrents.

Chute de la consommation, baisse des cours du pétrole et des prix du gaz, tension sur les marges de raffinage : les compagnies pétrolières avancent les mêmes explications pour justifier le retournement du troisième trimestre. « La demande a baissé à des niveaux que personne n'attendait au début de l'année » a reconnu Lord Browne, président de BP Amoco, lors de la présentation des résultats du grou-

pe, le mardi 6 novembre. Les prochains mois risquent d'être plus difficiles encore. En dépit de la baisse de la consommation pétrolière et des cours, les groupes ont bénéficié ces derniers mois de prix encore assez élevés. Dans leurs comptes trimestriels, le baril en moyenne valait entre 23 et 25 dollars, le gaz autour de 10 dollars le mètre cube tandis que les marges de raffinage, bien qu'en baisse de plus de 50 %, tournaient autour de 1,10 dollar le baril. La situation s'est depuis dégradée. Alors que le ralentissement économique s'étend dans le monde, la consommation pétrolière ne cesse de diminuer, les surcapacités menacent partout et les cours de brut sont tombés à leurs plus bas niveaux depuis deux ans et demi, en dessous des 20 dollars le baril.

GISEMENT DE PRODUCTIVITÉ

Pour résister, les groupes, à l'instar de Shell, comptent beaucoup sur le gaz. Ces dernières années, ils ont beaucoup investi dans cette énergie en très fort développement

partout dans le monde et qui est moins beaucoup sensible que le pétrole aux aléas de la conjoncture. Les rares prochains projets d'investissement annoncés ces dernières semaines concernent tous des champs ou des dossiers de transport gaziers.

Pour le reste, les compagnies prévoient de renforcer leurs programmes de réduction de coûts. Les fermetures de capacité de raffinage et de distribution sont inscrites dans le monde entier. En revanche, bien que le marché croule sous la production excédentaire et les stocks, les groupes pétroliers semblent avoir du mal à accepter un ralentissement de leur production. Après les importantes fusions réalisées au cours de ces trois dernières années, les groupes ont le sentiment d'avoir encore d'importants gisements de productivité et d'économie avant d'arriver à cette issue, qui leur semble extrême. Cette année, BP a toujours comme objectif d'augmenter sa production de 3 % à 4 %.

Martine Orange

EDF et GDF créent deux comités de groupe européens

Les deux entreprises de service public ont signé des accords avec la quasi-totalité des syndicats, dont la CGT. Une étape supplémentaire dans l'internationalisation des deux sociétés

EDF ET GDF ont signé, mercredi 15 novembre, avec les partenaires sociaux, la constitution de leurs comités d'entreprise européens (CEE) respectifs. Une première pour un service public. La transposition en droit français, en novembre 1996, de la directive européenne de 1994 avait déjà été utilisée par de grands opérateurs privés de services publics, comme Vivendi et Suez. Compte tenu de leur tradition de « fers de lance » du social, les deux ex-monopoles de service public ne pouvaient faire moins que se mettre au diapason.

« Nous allons pouvoir nous exprimer sur les fusions-acquisitions, obtenir des droits nouveaux et rassembler les syndicats concernés en Europe, alors que 250 000 suppressions d'emplois ont déjà eu lieu (dans le secteur) et que 250 000 autres sont en perspective », s'est félicité le secrétaire général de la fédération CGT mines-énergie, Denis Cohen, qui demande déjà la constitution d'un « comité de groupe mondial ».

Tous les syndicats ont signé les accords, à l'exception notable de la CFE-CGC, dont le secrétaire général de la fédération électricité et gazière, Jean-Yves Roure, dénonce « un accord purement politique pour faire plaisir à la CGT et la CFDT ». La CFE-CGC conteste la légitimité de ces instances supranationales de représentation des salariés, qui visent, dit-elle, « à remplacer des comités de groupe français qui n'ont jamais été mis en place » ni chez EDF ni chez GDF.

La création d'un CEE « est un élément de la construction d'une culture de groupe », commente pour sa part Yann Laroche, le directeur du personnel et des relations sociales commun aux deux entreprises. Une culture de plus en plus ouverte, de gré ou de force, au grand vent de la concurrence, et résolument tournée vers l'international par les PDG respectifs d'EDF et de GDF, François Roussely et Pierre Gadonneix. C'est ce qu'est

consécutif refléter la composition des deux CEE, qui comprendront, aux côtés de Français majoritaires (18 membres sur 34 pour EDF, 14 sur 23 pour GDF), des représentants des salariés britanniques, hongrois, polonais, suédois, italiens, allemands, néerlandais, belges. « Encore une ou deux acquisitions

L'Etat met en vente

les canalisations de gaz

Après avoir engagé la privatisation des autoroutes, le gouvernement français s'apprête à se défaire d'un autre type d'infrastructures : les canalisations de transport de gaz naturel. Celles-ci vont pouvoir être rachetées par leurs opérateurs, selon le projet de loi de finances rectificative 2001, présenté mercredi 15 novembre en conseil des ministres. La France est le seul pays de l'Union européenne dans lequel le réseau de transport de gaz appartient à l'Etat, qui le concède actuellement à trois opérateurs : Gaz de France (GDF), Gaz du Sud-Ouest (GSO) et la Compagnie française de méthane (CFM), ces deux dernières sociétés étant contrôlées par TotalFinElf et Gaz de France. Une situation « susceptible de fragiliser les opérateurs français par rapport à leurs concurrents étrangers », souligne le ministère de l'économie et des finances dans un communiqué, tout en admettant que cette cession aura « un impact budgétaire potentiellement significatif ».

européennes et les salariés français seront minoritaires dans les CEE », affirme M. Roure.

Déjà, la création de l'Union française de l'électricité (UFE) et celle de l'Unemig (Union nationale des employeurs des industries gazières), à qui a été délégué le pouvoir

de négocier des accords de branche pour tenir compte de l'ouverture des marchés énergétiques français à des opérateurs privés, avaient déposé EDF, GDF et leurs représentants syndicaux de leur monopole de négociation. En sautant directement à l'étape du comité d'entreprise européen, sans passer par la case du comité de groupe français, MM. Roussely et Gadonneix entendent accélérer le mouvement de mutation de leurs entreprises.

Reste à faire passer le message en interne, auprès de salariés français très attachés aux valeurs du service public et aux avantages sociaux qui s'y rattachent, au travers du statut de gazier et d'électricien. Ainsi, la suppression de la DRH unique, dont l'existence risque d'apparaître de plus en plus incongrue au fur et à mesure de l'autonomisation d'EDF et de GDF, n'est « pas à l'ordre du jour », répond M. Laroche, qui reconnaît cependant que « ce n'est pas un sujet tabou ». La création de deux CEE le prouve.

Pascal Galinier

Axa augmente les tarifs pour les entreprises et les particuliers

Le premier assureur mondial peine à convaincre les marchés

Le groupe Axa, premier assureur mondial, peine à convaincre les marchés. Il a perdu depuis dix-huit mois un tiers de sa valorisation boursière. Comme l'ensem-

ble du secteur, le groupe doit faire face à un contexte aggravé par les événements du 11 septembre. Il a engagé une restructuration de ses réseaux en France.

PREMIER ASSUREUR mondial, le groupe Axa a perdu depuis dix-huit mois un tiers de sa valorisation boursière, aujourd'hui estimée à environ 45 milliards d'euros. L'assureur français a fait mercredi une sorte de « profit warning » (avertissement sur les résultats) sans en prononcer le nom. Mercredi matin, la société de Bourse CAI Chevreux a dégradé l'ensemble du secteur de l'assurance et a abaissé sa recommandation sur Axa. Le groupe aurait averti certains analystes qu'il ne pouvait pas donner d'indications sur ses résultats de 2001. Puis Goldman Sachs, Julius Baer et d'autres ont abaissé leurs prévisions, doutant de la capacité du groupe à atteindre ses objectifs dans le contexte actuel. Dans la même journée de mercredi, le titre a chuté de 7,14 %, pour s'inscrire à 25,9 euros. Il a perdu 32,72 % depuis le début de l'année.

Comme l'ensemble du secteur, Axa doit faire face aux événements du 11 septembre, qui lui coûteront environ 550 millions de dollars. Le numéro un européen, Allianz, a revu ce coût à la hausse, et a même

annoncé des pertes trimestrielles. Mais pour Axa, comme pour d'autres sans doute, « la chute des marchés financiers, qui a commencé bien avant le 11 septembre, coûte infiniment plus cher que les attentats », comme l'indiquait Henri de Castries, président d'Axa, à Paris-Match du 24 octobre. Les revenus financiers tirés des placements ont compté pour près de la moitié des bénéfices en 2000.

9 MILLIONS DE CLIENTS EN FRANCE

Dans ce contexte, des efforts devront être faits à tous les niveaux et dans toutes les entités, notamment en France. L'Hexagone devra participer à hauteur de 20 % au plan d'économies global, de 700 millions à 1 milliard d'euros. Et Axa va augmenter ses tarifs, de 35 % à 80 % pour les risques industriels et de 3 % à 6 % pour les particuliers dans l'Hexagone.

François Pierson, ancien numéro deux, a remplacé Claude Tendil à la présidence d'Axa en France. Il a présenté mardi une réorganisation des activités en France, réforme initiée il y a deux ans par M. Tendil. Il est

prévu de simplifier les structures autour du client (Axa compte près de 9 millions de clients en France), et non plus des réseaux de distribution. Quelque 21 000 salariés sont concernés. Si le groupe s'est engagé à ne pas réduire les effectifs, les frais généraux et les recrutements extérieurs seront fortement revus à la baisse.

L'image d'Axa a été écornée. « Beaucoup de critiques ont plu sur la qualité des relations investisseurs et analystes du groupe depuis douze mois », relève le courtier Global Equities, qui a critiqué la présentation en anglais des résultats semestriels, le 13 septembre. Greg Wilcox, à la tête de la communication financière, a dû quitter le groupe pour cette raison. Cette présentation en langue anglaise a failli valoir à Axa le Prix de la carpe anglaise, prix « d'indignité civique », créé en 1999 par quatre associations de défense de la langue de Molière, finalement attribué le 8 novembre à Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal.

Pascale Santi

Le plan social de Moulinex bute sur la prime de licenciement

LES NÉGOCIATIONS sur le plan social concernant les 3 287 salariés de Moulinex non repris par Seb ont de nouveau achoppé sur le montant de la prime supplémentaire de licenciement que les syndicats évaluent au minimum à 80 000 francs (12 195 euros) par salarié, soit un montant total de 300 millions de francs. Les discussions devaient reprendre jeudi 15 novembre dans l'après-midi. Des propositions ont été avancées pour une attribution différenciée selon les catégories, pour une somme encore jugée « insuffisante ».

Coincidence : le fabricant de jouets Majorette Toys s'est engagé à verser une prime d'un minimum de 12 200 euros (environ 80 000 francs) pour « préjudice moral » à chacun des 237 salariés licenciés lors de la fermeture du site de production de Rillieux-la-Pape (Rhône).

Les anciens dirigeants du Crédit martiniquais devant la justice

L'AFFAIRE du Crédit martiniquais, cette banque privée dont la faillite virtuelle, en 1997, a conduit l'Etat à mettre en place un plan de sauvetage, arrive devant la justice parisienne. Le Fonds de garantie des dépôts (FGD), l'organisme qui a financé l'opération au nom des banques de la place, a assigné en responsabilité, le 16 mai 2000, devant le tribunal de grande instance de Paris, les anciens dirigeants de l'établissement, son actionnaire majoritaire Cofidom et ses commissaires aux comptes. Il entend obtenir le remboursement des fonds déboursés, soit 1,3 milliard de francs. Une première audience de plaidoirie a eu lieu, mercredi 14 novembre, pour juger de la capacité à agir du FGD. Les défenseurs (une vingtaine, dont le français MMA et l'américain Chase Manhattan, qui furent impliqués dans la gestion) lui contestent ce droit, invoquant sa création postérieure au sinistre (1999), la prescription des faits et le bien-fondé de son intervention. La décision de justice est attendue dans un mois.

L'assureur allemand Allianz fait face aux premières pertes de son histoire

L'ASSUREUR allemand a annoncé, mercredi 14 novembre, les premières pertes de son histoire, au troisième trimestre 2001, en même temps qu'une augmentation des indemnités liées aux événements du 11 septembre ; estimées dans un premier temps à 700 millions d'euros, puis à 1 milliard, celles-ci devraient finalement se monter pour le groupe à 1,5 milliard d'euros, et représentent une perte trimestrielle de 45,6 millions d'euros.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le résultat net s'établit toutefois à 1,3 milliard d'euros. Mais Allianz a d'ores et déjà annoncé sa filiale bancaire, la Dresdner Bank, serait en perte au quatrième trimestre 2001.

Tous les soirs chez elle, elle se fait son cinéma...

fnac.com

Diversité
Diversité
Diversité !

... toutes les nuits dehors, il rejoint son groupe de rock.

Photographies de Oscar Fernández Crengo, né en 1971 à San Sebastián. Photo: Talari Fnac.

Al-Jazira dépend de CNN pour ses images en Afghanistan

Depuis la prise de Kaboul, la télévision arabe a perdu ses deux correspondants exclusifs auprès des talibans et fait appel momentanément à la chaîne d'information américaine. Les dernières images « exclusives » de la chaîne qatarie pourraient avoir été tournées par les talibans eux-mêmes

LORS du bombardement de la capitale afghane, lundi 12 novembre au soir, le bureau permanent de la chaîne de télévision d'information continue en langue arabe Al-Jazira a été touché. Dans la nuit de lundi à mardi, le contact entre le siège de la rédaction à Doha (Qatar) et le correspondant permanent à Kaboul, Teyssir Allouni, a été interrompu. « Les Américains ont bombardé notre bureau », a-t-on expliqué à Doha. D'après Reporters sans frontières, « des avions de chasse américains auraient pris pour cible les locaux de la télévision ». Les dégâts seraient uniquement matériels. Avec l'avancée des troupes de l'Alliance du Nord, les deux correspondants d'Al-Jazira en zone talibane ont précipitamment abandonné leur poste à Kaboul, lundi, puis à Kandahar, mardi. Situation inédite, la chaîne dépend, momentanément, des correspondants de l'Américaine CNN pour ses images de Kaboul.

Depuis mardi, Al-Jazira n'a plus, en Afghanistan, d'envoyés spéciaux en mesure de travailler. Le journaliste syrien, Teyssir Allouni, basé depuis deux ans à Kaboul a finalement pu être joint par télé-

phone par Al-Jazira. Il se trouverait toujours, mercredi, en Afghanistan près de la frontière pakistanaise et serait sain et sauf après avoir été intercepté sur la route par « des jeunes qui, profitant de la panique et du fait qu'il soit arabe », lui ont volé argent et voiture. Des chefs de tribus pachtounes seraient venus à sa rescousse dans un village à l'est de Kaboul. De son côté, Youssef Echoulli, le reporter d'origine palestinienne envoyé spécial à Kandahar depuis le début des frappes américaines, serait à Quetta, dans le nord du Pakistan.

LA RELÈVE EST EN ROUTE

L'ancienne équipe se replie, incapable de poursuivre, sans risque, son travail dans le nouveau contexte politico-militaire. La relève d'Al-Jazira est en route. Mercredi matin, trois équipes de télévision ont quitté la capitale du Qatar à destination de l'Afghanistan, via Islamabad au Pakistan. Membres permanents de la rédaction, deux journalistes maghrébins et un palestinien devraient atteindre dans la journée de jeudi le Pakistan d'où ils espèrent obtenir l'autorisation de travailler en Afghanistan.

Mais sur place les conditions de travail pour les journalistes arabes sont désormais très « pénibles ». Certains estiment que « dans l'état où se trouvent les Afghans, chauffés par la propagande américaine, aucun arabe ne peut sortir dans les rues contrôlées par l'Alliance du nord sans prendre de risques sérieux ». Soupçonnés du pire depuis l'assassinat du Commandant Massoud, les journalistes arabes, dont ceux d'Al-Jazira, n'ont jamais pu avoir de reporter dans les territoires contrôlés par l'Alliance du Nord. Il y a environ deux semaines, le correspondant d'Al-Jazira à Moscou a tenté une nouvelle fois de se faire accréditer par les chefs du Nord, mais s'est fait refouler. Pour l'instant, Al-Jazira est cantonnée aux entretiens téléphoniques avec les opposants aux talibans.

Ce faisant, le rapport de force entre Al-Jazira et CNN s'est brutalement inversé. Depuis le 11 septembre, la chaîne américaine d'information en continu avait perdu le contrôle exclusif des images et dépendait de celles envoyées par les correspondants d'Al-Jazira pour informer les téléspectateurs anglophones des événements dans

les zones contrôlées par les talibans (*Le Monde* du 6 novembre). A la faveur de la nouvelle donne militaire, elle vient de reprendre la main mardi. Dans un contexte de coopération, plus que de concu-

nistan, fournit images et analyses à la chaîne du Qatar grâce à ses trente-deux envoyés spéciaux déployés sur place. Le jour de l'entrée de l'Alliance à Kaboul, le Britannique de CNN Matthew Chance répondait à

Ces images siglées « *Al-Jazira exclusive* » encore diffusées mercredi par CNN, mais aussi TF1 et LCI – quelques plans de la ville paisible et une mini-manifestation de talibans contre l'Amérique et ses alliés –, auraient été tournées au moyen d'un visiophone satellite le matin à Kandahar. Un caméraman soudanais « sous la protection des talibans », les aurait envoyées, selon certains. Les talibans se filmeraient eux-mêmes en utilisant le matériel laissé par un envoyé spécial, confient d'autres.

Jusqu'à l'arrivée de sa « relève », Al-Jazira est fragilisée. La concurrence est pour elle sans précédent depuis le début du conflit. La BBC World et Abu Dabi TV venaient d'installer un bureau à Kaboul. Sans compter les déboires de la chaîne qatarie en Occident. Mercredi soir, à 20 heures (heure de Paris), l'un de ses correspondants à Washington a été arrêté par le FBI alors qu'il allait couvrir la conférence Poutine-Bush. Son loueur de voiture a alerté les autorités en constatant que la carte bancaire était au nom d'Al-Jazira « *Pour eux, Al-Jazira c'est l'Afghanistan, taliban, Oussama Ben Laden, que sais-je encore* », a expliqué le journaliste Mohamed Al-Ali, relâché deux heures après avoir obtenu des excuses du FBI.

Depuis lundi, une page est tournée dans la bataille de l'information. Mais la direction de la chaîne qatarie indique déjà qu'elle a l'intention de « *revenir en force dans l'Afghanistan des anti-talibans* ».

Florence Amalou
et Tewfik Hakem

Journaux télévisés en arabe sur TV5 Orient

Un accord de coopération, qui prévoit notamment la réalisation de journaux télévisés en arabe diffusés sur les antennes de TV5 Orient, a été annoncé, mercredi 14 novembre, par les PDG de TV5 Monde et Radio France Internationale (RFI), Serge Adda et Jean-Paul Cluzel. Ces journaux doivent participer d'une « *télévision en arabe avec une déontologie 100 % française* ». Pour Serge Adda, c'est un « *signal important en direction de cette région du monde ; il ne faut pas qu'il y ait le seul point de vue de CNN et d'Al-Jazira* ». Prévu « *pour le tout début de l'année prochaine* », ces deux journaux de douze minutes seront diffusés sans doute à 18 heures et 20 heures, heure française, et réalisés conjointement par les équipes de la chaîne francophone et la rédaction de RMC Moyen-Orient, filiale arabophone de RFI. « *Une vision française de l'actualité internationale doit pouvoir s'exprimer en français, mais aussi dans des langues étrangères, et l'arabe est une priorité* », a déclaré à l'AFP Jean-Paul Cluzel.

rence acharnée. CNN utilise le faisceau satellitaire abandonné par Al-Jazira à Kaboul, mais la chaîne fondée par Ted Turner, devenue principale ressource, avec les images d'agence, d'Al-Jazira en Afgha-

Al-Jazira et commentait les images pour la chaîne. Mercredi, c'était au tour de Christiane Amanpour, une star de CNN, de fournir information et analyses sur la situation dans la capitale « *libérée* ». Un accord de collaboration réciproque a été « *renforcé* » au lendemain du 11 septembre, confirme-t-on chez CNN. Au bureau de Londres, on rappelle que la chaîne américaine avait jusqu'ici « *largement* » profité des images d'Al-Jazira qui furent « *énormément utiles* ».

Comment, alors, des images « *exclusives* » d'Al-Jazira continuent-elles à parvenir, depuis les territoires contrôlés par les talibans, aux chaînes occidentales ?

Le bureau de la BBC bombardé lors de la prise de Kaboul

L'IMAGE a fait le tour du monde. Dans un immeuble de Kaboul, assis à une table devant un tissu noir flanqué du logo en romain et en arabe de la BBC, le journaliste William Reeve enregistre un « plateau », quand son studio de fortune est frappé par une bombe. Tout vole en éclats, le correspondant de la BBC se jette à terre et crie : « *A la cave, à la cave !* » Instants fugaces et terribles que fixe une caméra restée en mode d'enregistrement. Une demi-heure après, une nouvelle bombe détruisait les locaux d'Al-Jazira à quelques pâtés de maisons de là.

« *William Reeve va bien, il devrait rester à Kaboul pour continuer à faire son métier* », annonçait, mercredi 14 novembre, la BBC. Arrivé dans la capitale afghane le 9 novembre, avant l'arrivée de l'Alliance du Nord, William Reeve était jusqu'à la prise de la ville le seul journaliste occidental en poste. Il travaillait pour les différents services d'information du pôle public britannique, dont la radio BBC World Service, qui émet dans le pays en pachtou (*Le Monde* du 9 novembre).

La BBC a vécu, d'un point de vue médiatique, une prise de Kaboul plutôt mouvementée. Mar-

di, John Simpson, de BBC World, la chaîne mondiale d'information en continu, est entré dans Kaboul quelques instants avant les troupes de l'Alliance du Nord, avant de jubiler sur les ondes de la BBC radio : « *C'est la BBC qui a libéré la ville. (...) C'est grisant de libérer une ville.* » Propos conquérants aussitôt brocardés par les concurrents de la BBC. Le ministre britannique de l'intérieur, David Blunkett, s'est dit « *médusé* » par ce dérapage.

Au siège à Londres, on estimait, mercredi, que John Simpson avait dû être victime d'un coup de fatigue : « *Nous sommes ravis de sa couverture du conflit, a expliqué un porte-parole. John est dans la région depuis des semaines. Il se trouvait en Inde le 11 septembre et, depuis, il a travaillé au Pakistan puis en Afghanistan. C'est un pays qu'il connaît très bien pour y avoir travaillé à plusieurs reprises.* » Correspondant vedette de la BBC, où il travaillait depuis trente-deux ans, John Simpson a notamment couvert les événements de Tiananmen ou la guerre du golfe. Le journaliste a expliqué qu'il avait été bouleversé par l'accueil des Afghans venus à sa rencontre.

Bénédicte Mathieu

La RAI attaque en justice le veto du gouvernement Berlusconi

LA DIRECTION de la RAI, la télévision publique italienne, a décidé, mercredi 14 novembre, d'attaquer en justice le veto opposé à la cession d'une de ses filiales par le gouvernement de Silvio Berlusconi. Ce dernier est lui-même propriétaire de Mediaset, le plus important réseau de télévision privé italien. Fin octobre, le ministre de la communication, Maurizio Gasparri (Alliance nationale), avait rejeté la vente par la RAI de 49 % de sa filiale Rai Way, qui gère le réseau de retransmetteurs du groupe, à l'américain Crown Castle. Le conseil d'administration de la RAI a décidé, par trois voix contre deux, de déposer un recours auprès du tribunal administratif de la région de Rome.

DÉPÊCHE

■ INTERNET : le Parlement européen a voté, mardi 13 novembre, en faveur d'un dispositif obligeant tous les sites Web à demander aux internautes leur autorisation avant d'utiliser des « *cookies* ». Ces petits fichiers, introduits dans le disque dur des internautes, permettent aux sociétés d'identifier les personnes venant sur leur site et de faciliter leur utilisation. Cet amendement controversé à une directive européenne sur la sécurité des communications électroniques devra ensuite être adopté, en décembre, par le conseil des ministres des Quinze.

Wednesday, November 28

08.30 Welcoming Remarks
Peter C. Goldmark Jr., Chairman & CEO, IHT
Suzy Menkes, Fashion Editor, IHT

09.00 Out of the Ivory Tower
Tom Ford, Creative Director, Gucci Group N.V.

09.30 Keynote Address
Suzy Menkes, Fashion Editor, IHT

10.00 September 11, 2001: A Seismic Cultural Shift
Christophe Girard, Director of Fashion Strategy, LVMH Fashion Group

10.30 Coffee

11:00 Establishing & Maintaining a Global Brand
Domenico De Sole, President & CEO, Gucci Group
Umberto Angeloni, Chairman & CEO, Brioni
Ralph Toledano, President & CEO, Chloé
Moderator: **Alan Friedman**, IHT-TV

12.30 Lunch

14:00 Consolidation in the Fashion Industry
Michael Zaoui, Head of European M&A, Morgan Stanley
Johanna Waterous, Director, McKinsey & Company
Gianluigi Facchini, President & CEO, Fin.part s.p.a.
Moderator: **David Ignatius**, Executive Editor, IHT

15.15 Tea

15.45 Success of Luxury Brands: A French Perspective
Jean-Marc Simon, President, Comité Colbert

16:15 The Ever Increasing Role of Brand Diversification
Diego Della Valle, Chairman and Managing Director, Tod's S.p.A.
Marie-France Pochna, Author and Professor, ESSEC MBA Luxury Brand Management
Laudomia Pucci, Image Director and Vice President, Emilio Pucci S.R.L.
Pierre Hardy, Creative Director, Shoes and Jewelry, Hermès
Moderator: **Suzy Menkes**, Fashion Editor, IHT

19.30 Cocktail Reception & Dinner

fashion

The Business & The Brand 2001

Hotel George V, Paris, November 28 & 29

Thursday, November 29

08.45 Opening Remarks
David Ignatius, Executive Editor, IHT

09.00 Viral Marketing
Win Farrell, President, Near Real Time Corporation

09.25 Uncertainties Ahead – Time to Change the Rules of the Game
Pierre Gurdjian, Principal, McKinsey & Company

09.50 Coffee

10.15 Consolidations in the Fashion Industry
Serge Weinberg, CEO, Pinault-Printemps-Redoute

10.45 The Future of Fabrics
Steve McCracken, President, DuPont Apparel & Textile Sciences
Susannah Handley, Senior Tutor, RCA
Moderator: **Suzy Menkes**, Fashion Editor, IHT

11.45 The Creative and Economic Influence of Asia
Daniel Tribouillard, CEO, Leonard

12.05 The Global Brand & The Global Consumer
Rita Clifton, Chairman & Chief Executive, Interbrand
Pascale Weil, Partner, Publicis Consultants
Jean-Jacques Picart, Consultant, JJP Conseil
Moderator: **David Ignatius**, Executive Editor, IHT

13.05 The Building of a Brand Icon
Satjiv S. Chahil, Chief Marketing Officer, Palm, Inc.

13.45 Closing Buffet Luncheon

Manage Your Active Lifestyle With Palm™
Full fee-paying delegates will receive an m125 handheld packed with content for the event.



DuPont Apparel & Textile Sciences
Lycra® Coolmax® Cordura® Supplex® Tactel® Thermolite®



MOËT & CHANDON
Fondé en 1765

MOËT & FASHION



THE WORLD'S DAILY NEWSPAPER

Pour plus d'informations, prière de contacter Andrew James, International Herald Tribune
Telephone: +44 20 7510 5706 / Email: ajames@iht.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOEING** : le constructeur aéronautique n'écartera pas la possibilité de réaliser de meilleurs résultats en 2002 qu'en 2001. « Ce sera dur, mais nous n'en écarterons pas la possibilité. Actuellement, nous disons que notre chiffre d'affaires sera en baisse, mais que nous maintiendrons nos marges », a déclaré le PDG, Phil Condit, à l'agence Reuters.

● **RENAULT** : Thierry Dombreval, directeur marketing et membre du comité de direction de Renault, quitte le groupe pour rejoindre Toyota avec le titre de senior vice president responsable des ventes et du marketing. Il est remplacé par le directeur général de Renault Royaume-Uni, Benoît Marzloff.

● **SIEMENS** : le groupe électrotechnique allemand a annoncé que la restructuration de sa filiale d'équipement automobile toucherait 5 000 emplois, dont 2 000 en Allemagne. Cette réorganisation pourrait comprendre des licenciements secs, dont le groupe n'a pas précisé l'ampleur.

SERVICES

● **YAHOO!/SBC** : le portail Internet et l'opérateur américain de téléphonie SBC Communications ont annoncé mercredi qu'ils allaient fournir un accès Internet à haut débit, ainsi qu'un bouquet de services communs.

● **DEUTSCHE TELEKOM** : l'opérateur allemand de télécommunications va recevoir un remboursement d'impôt de 1,4 milliard d'euros, ce qui allégera sa dette, mais ne le préservera pas pour autant d'une perte au titre de l'exercice 2001, a-t-il indiqué mercredi. Ce remboursement est dû à une réévaluation de sa participation dans l'opérateur américain Sprint.

● **AVENTIS** : le groupe franco-allemand de santé humaine, animale et végétale a annoncé, jeudi, qu'il avait signé un accord avec le fonds d'investissement européen CVC Capital Partners pour la cession de ses activités de nutrition animale, Aventis Animal Nutrition.

● **VIRGIN EXPRESS/DAT** : la compagnie aérienne de Richard Branson a annoncé qu'elle avait noué des rapports commerciaux

avec Delta Air Transport (DAT), la compagnie qui succède à la Sabena, en faillite, et a repris ses vols ce week-end.

● **LUFTHANSA** : Juergen Weber, PDG de la compagnie aérienne allemande, a déclaré mercredi que la consolidation était « inévitable » dans le secteur européen du transport aérien et que « le nombre de grandes compagnies [allait] se réduire en Europe, pas à cinq mais à trois, et [que] Lufthansa, British Airways et Air France en feront partie ».

● **JAPAN AIRLINES** : la première compagnie aérienne nipponne prévoit une perte de 40 milliards de yens (370 millions d'euros) au titre de son exercice clos au 31 mars 2002, soulignant l'effet des attentats du 11 septembre.

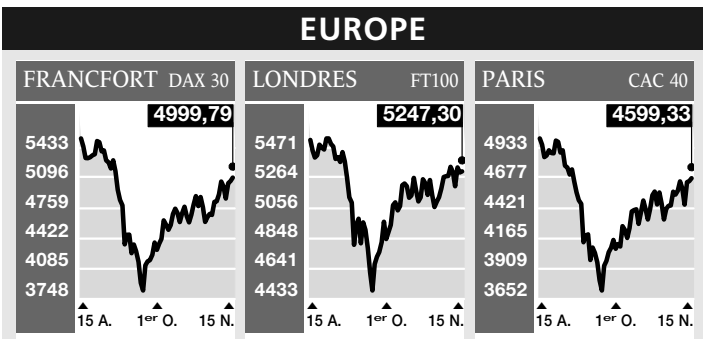
● **COMPAGNIE DES WAGONS-LITS** : la filiale du groupe Accor vient de remporter l'appel d'offres lancé par la SNCF et les Chemins de fer italiens pour assurer les services d'accueil, d'accompagnement et de nettoyage des trains de nuit circulant entre Paris et Venise, Florence, Rome et Milan. Ces services, qui démarrent le 1^{er} janvier, pour une durée de quatre ans, devraient atteindre un chiffre d'affaires annuel de 23,5 millions d'euros.

● **EURO DISNEY** : l'ouverture d'un second parc d'attractions en France, Walt Disney Studios, a été avancée au 16 mars 2002. Le nouveau parc, axé sur le thème du cinéma, ouvrira à côté du premier, Le Royaume enchanté. Son coût devrait se maintenir dans le budget prévu de 610 millions d'euros.

FINANCE

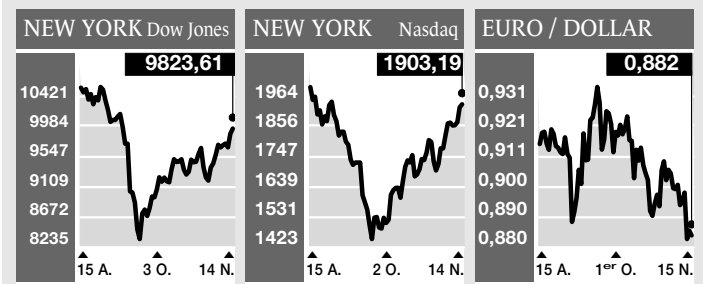
● **ASSURANCES** : la Fédération nationale de l'aviation marchande a annoncé jeudi qu'elle avait déposé une plainte auprès de l'Union européenne pour entente illicite des compagnies d'assurances sur les tarifs après les attentats du 11 septembre.

● **CARTES BANCAIRES/EURO** : la commission des finances de l'Assemblée nationale s'est prononcée pour la suppression des commissions perçues par les banques sur les petits paiements par carte bancaire, pendant la période de transition du passage à l'euro. La commission a repris un amendement voté en seconde lecture par le Sénat, le 10 octobre.



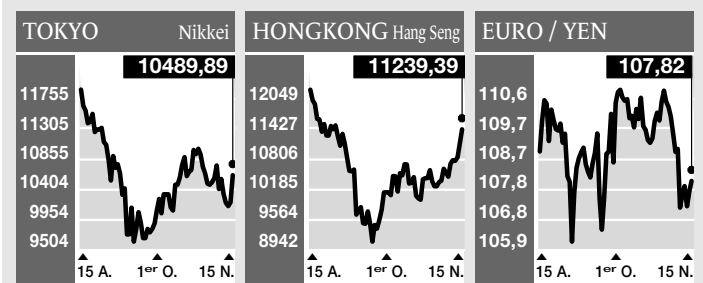
Europe 9h57	Indices sélection	cours 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3722,21	0,37	- 22,01
EUROPE	STOXX 50	3656,28	0,13	- 19,77
EUROPE	EURO STOXX 324	307,89	0,53	- 21,42
EUROPE	STOXX 653	295,09	0,34	- 17,98
PARIS	CAC 40	4599,33	0,53	- 22,39
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3148,93	0,54	- 21,72
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	495,95	0,35	- 22,22
BRUXELLES	BEL 20	2699,79	0,09
FRANCFORT	DAX 30	4999,79	0,93
LONDRES	FTSE 100	5247,30	0,13	- 15,67
MADRID	STOCK EXCHANGE	8524,10	0,71	- 6,43
MILAN	MIBTEL 30	31757	0,78	- 27,36
ZURICH	SPI	6465,90	0,77

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 14/11	Var. % 13/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9823,61	0,75
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1141,21	0,19	- 13,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1903,19	0,59	- 22,96
TORONTO	TSE INDEX	7349,45	0,34	- 17,73
SAO PAULO	BOVESPA	12825,62	- 0,72	- 15,95
MEXICO	BOLSA	324,08	1,60	2,56
BUENOS AIRES	MERVAL	221,48	- 1,16	- 46,86
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,64	0,60	15,25
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6454,02	- 0,95	- 5,44

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10489,89	4	- 23,91
HONGKONG	HANG SENG	11239,39	2,64	- 25,54
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1430,62	4,71	- 25,75
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	75,54	0,03	19,24
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3276	0,28	3,85
BANGKOK	SET	17,29	0,35	- 7,19
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3165,40	1,68	- 20,31
WELLINGTON	NZSE-40	2013,74	0,20	5,89

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 0,7 %, à 4 607,31 points, jeudi 15 novembre à l'ouverture. L'indice de référence de la Bourse parisienne avait terminé en légère hausse de 0,21 %, à 4 575,09 points, la veille.

FRANCFORT

LES TRENTE premières valeurs cotées à la Bourse de Francfort, réunies dans l'indice DAX, progressaient de 0,14 %, à 4 960,59 points, jeudi dans les premières transactions. Mercredi, le DAX avait gagné 0,13 %, à 4 953,53 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres pointait à la hausse, jeudi matin. L'indice Footsie, composé des cent principales valeurs, gagnait 0,03 %, à 5 242,3 points. Mercredi, il avait reculé de 0,69 %, à 5 240,7 points.

TOKYO

L'INDICE Nikkei a terminé en forte hausse de 4 %, jeudi, pour s'établir à 10 489,89 points. La Bourse nipponne a profité de la publication des bons chiffres de la consommation privée aux Etats-Unis et de la hausse des prix des semi-conducteurs. Celle-ci a bénéficié à toutes les valeurs technologiques, à l'image de l'équipementier pour la production de processeurs Tokyo Electron (+ 8,71 %, à 6,240 yens), du fabricant de semi-conducteurs Toshiba (+ 4,42 %, à 520 yens) ou encore du premier fabricant mondial de circuits intégrés en céramique, Kyocera (+ 4,47 %, à 8 640 points).

NEW YORK

MARDI 14 NOVEMBRE, le Dow Jones, principal indice du marché des actions aux Etats-Unis, a gagné 0,75 %, et l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq 0,59 %, soutenus par la déroute des talibans en Afghanistan et une hausse record des ventes de détail en octobre aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones a progressé de 72,66 points, à 9 823,61 points, et le Nasdaq de 11,08 points, à 1 903,19 points. L'indice Standard & Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a gagné 2,12 points (soit une progression de 0,19 %), à 1 141,21 points.

TAUX

AU COURS des premières transactions sur le marché obligataire, le cours des emprunts d'Etat à dix ans en Europe s'inscrivait en baisse. Evoluant en sens inverse du prix des titres, le rendement de l'obligation française se tendait à 4,68 %.

MONNAIES

L'EURO restait au-dessus de 0,88 dollar, jeudi 15 novembre, dans les premiers échanges, tandis que le dollar se maintenait face aux principales devises. La monnaie américaine a été revigorée, mercredi, par la hausse record des ventes de détail aux Etats-Unis. Le billet vert se négociait, jeudi, à 122,09 yens, contre 121,56 yens la veille. Face à la monnaie japonaise, l'euro, relativement stable, s'échangeait à 107,62 yens, contre 107,27 yens mercredi.

ÉCONOMIE

Le vice-président américain plaide pour une baisse des impôts

LE VICE-PRÉSIDENT américain Dick Cheney a pressé, mercredi 14 novembre, le Sénat à majorité démocrate d'adopter sans attendre un plan de relance de l'économie centré surtout sur des réductions d'impôts et non des dépenses publiques supplémentaires. « On ne peut pas se permettre d'attendre davantage », a-t-il lancé dans un discours devant la chambre de commerce, soulignant que « l'économie est possiblement en récession ».

Le vice-président a affirmé que les baisses d'impôts de 75 milliards de dollars proposées par le président George W. Bush étaient le plus sûr moyen de stimuler la consommation et d'encourager les investissements. Le Sénat a recommencé à examiner mercredi son projet de stimulation de l'économie de 67 milliards de dollars (74,44 milliards d'euros) qui porte essentiellement sur l'aide aux Américains ayant perdu leur emploi. Ce projet diffère totalement des mesures adoptées fin octobre par la Chambre des représentants, contrôlée par les républicains. Ce plan consiste pour la plus grande partie en des réductions d'impôts d'un montant total de 100 milliards de dollars.

Les ventes de détail aux Etats-Unis ont enregistré une hausse record de 7,1 % en octobre par rapport à septembre, après un recul de 2,2 % en septembre (chiffre révisé), a annoncé mercredi le département du commerce. Un record qui s'explique par les ventes automobiles dopées par les financements à taux zéro offerts par les constructeurs. Hors automobile, les ventes de détail ont augmenté de seulement 1 %.

Le vice-président de la Banque centrale européenne, Christian Noyer, a estimé, jeudi, que la monnaie unique européenne reste sous-évaluée par rapport aux éléments fondamentaux de l'économie des pays membres. « Le taux de change actuel ne reflète pas la force intrinsèque de l'euro », a-t-il estimé lors d'un symposium organisé à Tokyo.

Les immatriculations de voitures neuves dans dix-huit pays d'Europe occidentale ont progressé de 8,3 % en octobre par rapport au même mois de 2000, atteignant le chiffre de 1 205 924 unités, d'après l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, s'est déclaré, mercredi, « extrêmement satisfait » du succès de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (lire page 7). Le Vatican a, quant à lui, exprimé mercredi de sérieuses réserves sur la déclaration finale de l'OMC. « A part l'accord sur les médicaments et l'entrée de la Chine, il n'y a pas de quoi être vraiment satisfaits », a affirmé Radio Vatican.

Le président Vladimir Poutine a demandé, mercredi, la levée « définitive » de toutes les barrières commerciales imposées aux produits russes aux Etats-Unis, lors d'une rencontre à l'université de Houston, au Texas.

Les ventes de détail se sont contractées de 0,5 % au troisième trimestre, par rapport au précédent. En septembre, le chiffre d'affaires du commerce de détail a reculé de 2,1 % en valeur réelle et de 0,9 % en valeur nominale par rapport au même mois de l'année précédente. Par ailleurs, les prix du commerce de gros ont reculé de 0,8 % en octobre, comparé à septembre, et de 1,1 % sur un an, a annoncé, jeudi, l'Office fédéral des statistiques.

La Banque d'Angleterre (BoE) a évalué mercredi à « une chance sur dix » le risque de récession en Grande-Bretagne et estimé que la croissance du produit intérieur brut (PIB) se ralentira « un peu » en 2002, avant de se reprendre en 2003.

La production industrielle a chuté de 4,3 % en septembre 2001, par rapport à septembre 2000, selon l'institut national de statistique (Istat).

La production manufacturière s'inscrit en légère baisse de 1 % au mois de septembre, d'après l'indice corrigé des variations saisonnières de l'Insee.

Le nombre de chômeurs a baissé de 0,04 % en octobre par rapport au même mois de 2000, pour s'établir à 323 305, selon l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP).

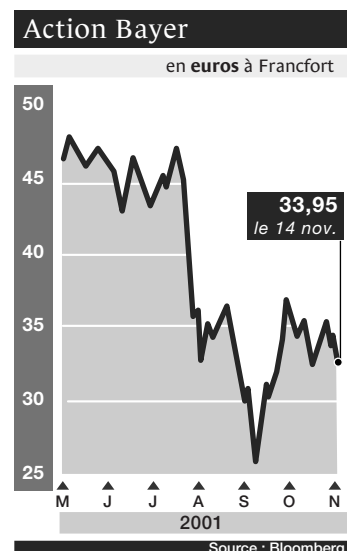
La Banque du Portugal a revu mercredi à la baisse la croissance prévue en 2001, qui ne dépassera pas 1,5 % à 2 %.

L'économie pourrait atteindre une croissance de 3 % en 2001, a assuré, mercredi, le président Fernando Henrique Cardoso.

VALEUR DU JOUR

Bayer enregistre ses premières pertes

L'ACTION Bayer était sous très forte pression, mercredi 14 novembre, perdant 2,75 %, à 33,95 euros. Après une année noire, le groupe allemand Bayer a affiché, pour la première fois de son histoire, une perte nette au troisième trimestre 2001, de 183 millions d'euros. « Nous sommes tout simplement dans l'incapacité de minimiser l'impact du retrait en août de notre anticholestérol Libobay-Baycol, et de la sévère dégradation de la conjoncture », a indiqué Manfred Schneider, le président du directoire. Le retrait mondial du Lipobay/Baycol, suspecté d'effets secondaires dangereux ayant entraîné le décès de plus de cinquante personnes, a coûté à Bayer près de 300 millions d'euros au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'exercice 2001, cette affaire devrait représenter un manque à gagner de l'ordre de 900 millions d'euros. Cent soixante plaintes ont été déposées contre Bayer aux Etats-Unis. Ebranlé par cette mauvaise série, Bayer est toujours à la recherche d'un partenaire pour sa division pharmaceutique, qui doit devenir une filiale autonome. Des décisions pourraient être prises d'ici à la fin de l'année, ou au début 2002, a dit M. Schneider. Mais le groupe entend garder le contrôle opérationnel d'une activité toujours considérée comme centrale, aux côtés des trois autres piliers (chimie, polymère et agrochimie, ce dernier pôle ayant été renforcé récem-



ment par la reprise d'Aventis CropScience. En 2002, Bayer espère tourner la page d'une année catastrophique. Il relance pour la fin janvier son projet de cotation à la Bourse de New York. Le britannique Glaxo SmithKline distribuera un nouveau produit Bayer contre l'impuissance masculine (le Vardenafil). Les restructurations déjà annoncées doivent être poursuivies ; 4 000 suppressions d'emplois sont en cours, dont 1 300 dans la pharmacie. Seule (maigre) consolation pour la pharmacie, les ventes du Cipro, médicament destiné à soigner la maladie du charbon, sont en très nette hausse : elles devraient atteindre les 2 milliards d'euros cette année, contre 1,7 milliard en 2000.

Philippe Ricard (à Francfort)

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	4,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,6098

Cours de change croisés					
15/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR	122,21500	0,81823	0,88215	0,13450	1,43930
YEN	122,21500	107,82000	16,43500	175,90000
EURO	1,13359	0,92747	0,15245	1,63205
FRANC	7,43505	6,08465	6,55957	10,70240
LIVRE	0,69478	0,56850	0,61275	0,09345
FRANC SUISSE	1,66820	1,36520	1,47200	0,22440	2,40130

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,68	3,22	4,61	5,12
ALLEMAGNE	3,34	3,31	4,47	5,02
GDE-BRETAG.	3,38	3,82	4,58	4,33
ITALIE	3,34	3,25	4,81	5,40
JAPON	0,03	0,01	1,33	2,42
ÉTATS-UNIS	2,09	1,98	4,40
SUISSE	2,10	1,98	3,03	3,71
PAYS-BAS	3,31	3,25	4,62	5,10

Matif

Cours 9h57	Volume 15/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	36	91,28	91,06
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 14/11	Var. % 13/11
BRENT (LONDRES)	18,05	- 3,73
WTI (NEW YORK)	19	- 3,75
LIGHT SWEET CRUDE	19,63	- 8,95

Or

En euros	Cours 14/11	Var. % 13/11
OR FIN KILO BARRE	10100	+ 0,80
OR FIN LINGOT	10210	+ 0,69
ONCE D'OR (LO)	277,15
PIÈCE FRANCE 20 F	58,10	- 0,68
PIÈCE SUISSE 20 F	58,40	+ 1,57
PIÈCE UNION LAT. 20	58	+ 0,87
PIÈCE 10 DOLLARS US	195,25	- 4,76
PIÈCE 20 DOLLARS US	420
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370	- 0,54

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Londres, les valeurs pétrolières ont été affectées, mercredi 14 novembre, par la baisse des cours du pétrole. L'action BP a terminé à 530 pence, en baisse de 6,50 %.

si par l'affaiblissement des cours du brut et par la baisse de 17 % de son résultat d'exploitation. ● L'action IntesaBCI a chuté de 5,73 %, mercredi, pour s'inscrire à 2,4 euros.

Table with 4 columns: Code pays, Cours euros, % Var. 14/11. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours euros, % Var. 14/11. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

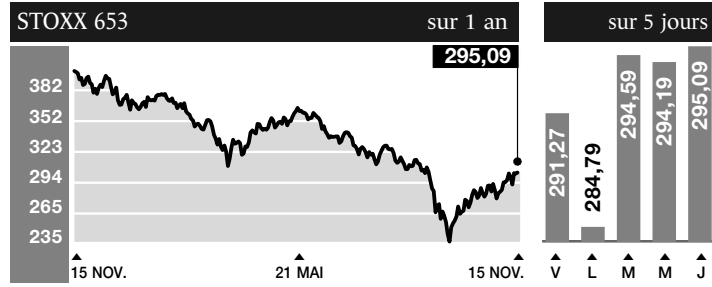


Table of stock prices for various companies including NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, etc.

Table of stock prices for companies like TECAN GRP N, UNIBAL, VALLEHERMOSO, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector like ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table of stock prices for companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

(Publicité)

Advertisement for 'Le Monde ARGENT' featuring the text 'Tous les week-ends faites un bon placement' and 'Le Monde Argent, un supplément du Monde en vente chaque samedi avec l'édition datée dimanche-lundi'.

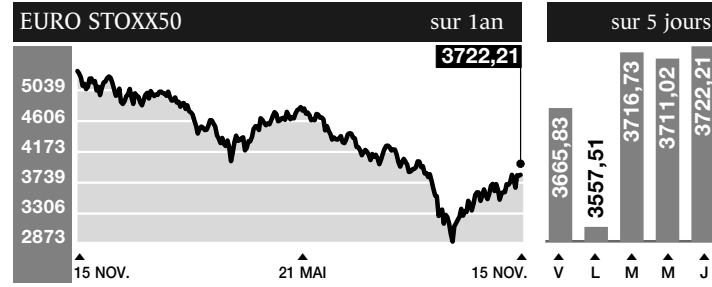


Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector like AEGIS GROUP, AEGON NV, AEF, etc.

Table of stock prices for companies like WANADOO, WELLA AG VZ, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector like AEGIS GROUP, AEGON NV, AEF, etc.

Table of stock prices for companies in the COMMERCE DISTRIBUTION sector like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector like ABB, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for companies in the MEDIAS sector like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector like ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector like ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for companies in the PRODUITS DE BASE sector like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION CYCLIQUE sector like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector like BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector like 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for companies in the AMSTERDAM section like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies in the BRUXELLES section like ARTHUR, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

DISPARITION

Jacques Grignon-Dumoulin

Journaliste au « Monde », puis à l'ORTF

JACQUES GRIGNON-DUMOULIN, qui est mort mardi 13 novembre à l'âge de soixante-douze ans, avait la fougue et la silhouette trapue d'un *bicho*, d'un petit taureau, et une passion pour les corridas et le monde hispanique, dont il parlait et écrivait couramment la langue.

Né le 2 juillet 1929 à Hanoi, d'un père administrateur des services civils d'Indochine, titulaire de deux diplômes d'études supérieures de droit, Jacques Grignon-Dumoulin était entré au service étranger de notre journal en 1956 pour s'y occuper, précisément, des questions ibéro-américaines. Il vécut à ce poste les années chaudes de la chute du dictateur cubain Trujillo, auquel il consacra un livre, et de l'avènement de Fidel Castro. L'ouvrage dans lequel il reprend les principaux discours du *lider maximo* aide à comprendre l'évolution d'un homme dont il n'était pas dit à l'avance qu'il irait, au risque

d'ouvrir la plus grave crise de la guerre froide, se jeter dans les bras des Soviétiques.

Jacques Grignon-Dumoulin était de ces hommes qui ne tiennent pas en place, et les serres de la presse écrite lui semblaient sans doute un peu pesantes. Toujours est-il qu'il quitta en 1964 *Le Monde* pour l'ORTF, qui en fit quatre ans plus tard son directeur adjoint pour l'Amérique latine et bien plus tard un grand reporter au service étranger de la première chaîne de télévision. A ceux qui l'ont connu, il laisse le souvenir d'un journaliste de talent dont la netteté des convictions faisait bon ménage avec beaucoup d'honnêteté et de gentillesse.

Que M^{me} Grignon-Dumoulin, ses enfants et petits-enfants trouvent ici l'assurance de la sympathie d'un journal où il a eu beaucoup d'amis.

André Fontaine

NOMINATION

PREMIER MINISTRE

Salomé Zourabichvili a été nommée directrice des affaires internationales et stratégiques au secrétariat général de la

défense nationale, lors du conseil des ministres de mercredi 14 novembre.

[Née le 18 mars 1952 à Paris, Salomé Zourabichvili est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Admise en 1974 au concours de secrétaire adjoint des affaires étrangères, elle a été notamment en poste à Rome (1974-1977), auprès des Nations unies à New York (1977-1980), au Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères (1980-1984), à Washington (1984-1988), à N'Djamena (1989-1992), auprès du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles (1992-1993), auprès de l'Union de l'Europe occidentale (1993-1996), avant d'être conseiller technique au cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères (1996-1997), puis inspectrice des affaires étrangères (1997-1998). Depuis mars 1998, Salomé Zourabichvili était sous-directrice des affaires stratégiques au ministère des affaires étrangères.]

DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations.

BIGUES BENNES

01 49 95 95 42

Service rapide tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte et Frédéric NEUBURGER, ses parents, Isabelle et Patrick PICARD, Michèle et Robert NEUBURGER, ses grands-parents, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 12 novembre 2001.

19, rue Tasson-Snel, 1060 Bruxelles (Belgique).

M. et M^{me} Victor ROCHENOIR, trois ans après la naissance de

Claude-Henry,

ont la joie d'annoncer celle de leur fille

Victoria,

le 12 novembre 2001.

Anniversaires de naissance

– Toujours les mêmes !

P et E, E, A-C, C-D !

Tu devais t'y attendre...

Très bon anniversaire.

Décès

– Sonia Bory, son épouse, Annie et Daniel Attia, Marie-Pierre et Georges Bory, ses enfants, Rafaële, Michael, Simon et Léa, ses petits-enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. José BORY, ingénieur civil des Ponts et Chaussées,

survenu le 1^{er} novembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

Philippe CHAUMETTE

nous a quittés le lundi 12 novembre 2001, dans sa soixante-dixième année.

Sa famille vous invite à vous unir à elle par la pensée ou par la prière.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Gabriel, Paris-20^e.

Famille Chaumette, 60, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris.

– Robert de Rothschild et son fils Jacob, Ileen et Leonard Cohen, Karyn et Joel Cohen, La baronne Alain de Rothschild, Béatrice et Pierre Rosenberg et leur fille, Eric et Béatrice de Rothschild et leurs enfants, ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Debra de ROTHSCHILD, née COHEN,

le mardi 13 novembre 2001, à New York.

130 East, 63rd Street, New York, NY 10021, 7, avenue Marigny, 75008 Paris.

– Dominique et Anne Walfard ont la douleur de faire part du décès de

Monique d'ELLOY de BÖNINGHEN, née LABOUREUR,

survenu aux Quéras, le 13 novembre 2001, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Denis, à Aude (Allier).

Priez pour elle avec la communauté de la Sainte-Face et du Christ-Roi.

– M. et M^{me} Pierre Drapeau, ses frère et belle-sœur, M. et M^{me} Marc Drapeau, M. et M^{me} Philippe Balson, M. Eric Drapeau, M. et M^{me} Alain Drapeau, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DRAPEAU,

survenu le 9 novembre 2001.

L'inhumation a eu lieu mardi 13 novembre, à Versailles, dans la plus stricte intimité, conformément à ses volontés.

– Solange et Jean Barrère, Les docteurs Chantal et Bernard Kolev, Isabelle Omont, Jean-Paul et Geneviève Henon, Dominique et le docteur Paule-Reine Henon, Marie-Hélène Henon, sa belle-sœur, leurs enfants et leurs petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Robert HENON,

ancien directeur gérant de la Société Imprimerie Henon, professeur honoraire à l'Institut de statistique de l'université de Paris, membre de l'Institut international de statistique,

survenu le 6 novembre 2001, à son domicile, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 9 novembre.

9, rue de Logelbach, 75017 Paris.

– Michèle et Gérard Cardinet, sa fille et son gendre, Sophie et Guillaume, ses petits-enfants, Louis et Paul Cochet, ses frères et leurs épouses, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Maurice COCHET,

survenu, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 8 novembre 2001, à Paris.

– M^{me} Monique Lippmann, son épouse, Ses enfants, Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LIPPMANN, compagnon du 8 novembre 1942, ancien des Forces aériennes françaises libres,

survenu le 11 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille le vendredi 16 novembre, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

– Jacques Petit, son mari, Yann-Eric, Dominique, Marion, Gaëlle, Cyrille, Clémence, ses enfants, Leurs conjoints, Lucas, Tugdual, Philippine, Mahaut, Corentin, Etamine, Amy-Laure, Louis, Max-Maël, ses petits-enfants, Et toutes les familles Méheut et Petit, ont le grand chagrin de faire part du retour à Dieu de

Claude PETIT, née MÉHEUT,

le 13 novembre 2001, à l'âge de soixante-cinq ans, entourée des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, Chapelle Haute.

L'inhumation aura lieu à Kerminisy au cimetière de Saint-Tugdual (Morbihan), le samedi 17 novembre.

« Remets ton sort au Seigneur, compte sur Lui, Il agira. » Ps. 37-5.

14, rue Berteaux-Dumas, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer la disparition de

Robert PANERO,

décédé à Bogota, le 11 novembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 14 novembre.

Jean POMPOUGNAC, dit « POMPON »,

nous a quittés le 13 novembre 2001, dans sa soixante-troisième année.

Laurent, Marie, Vincent, ses enfants, Gérard, son frère,

Et toute sa famille, vous invitent à lui rendre hommage le 17 novembre, à 10 h 30, en l'église de Rouffignac (Dordogne).

– M^{me} Maurice Sarrut, Les familles Sarrut, de Lapierre et Tanon, Parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice SARRUT, administrateur civil retraité, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Nîmes, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Valleraugue (Gard), dans l'intimité familiale.

– Son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Sa sœur, Ses belles-sœurs, neveux et nièces, ont le regret de faire part du décès de

Paul Marcel SICHEZ, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance,

survenu à son domicile, le 4 novembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'incinération a eu lieu à Notre-Dame de Sanilhac (Dordogne), le jeudi 8 novembre, dans l'intimité familiale.

Le Fraysse, 24450 Saint-Priest-les-Fougères.

« Tu es parti serein et confiant comme pour un beau voyage. »

M^{me} Herma Toriel, à Lausanne, M. et M^{me} Eric et Gladys Toriel et leurs enfants, Vincent, Jérôme et Marc, à Lausanne, M^{me} Anne-Marie Dragonetti, en Italie, Et M. Roger Bassi, à Saint-Ursanne, et leur fille, Joëlle, à Lausanne, M^{me} Linda Toriel et ses enfants, Jean-Michel et Nathalie, au Canada, M^{me} Liliane Aghion, à Lausanne, M^{me} Liliane Toriel, à Lausanne, M^{me} Jacqueline Toriel, en France, M. et M^{me} Raphaël Toriel et leurs enfants, Christine et Michaël, en France, Ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. André TORIEL,

enlevé à leur tendre affection le 12 novembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu à Lausanne, dans l'intimité familiale.

Les personnes qui souhaitent honorer la mémoire du défunt peuvent adresser un don à la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, 1012, Lausanne, CCP 01-13306-4.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Eliane GRUNVALD

quittait les siens le 16 novembre 1985.

En ce jour anniversaire, son époux demande une pensée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– En souvenir de

Jean MAITRON

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

– Une pensée...

Claire MIMOUNI, née GÉNEAU,

décédée le 15 novembre 2000.

Kléber-Colombes - IRCHA-IFP.

75012 Paris.

Michel SIMONIN

nous a quittés le 16 novembre 2000.

Ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Famille Magnien-Simonin, 135, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.

Conférences

Vendredi 16 novembre 2001, de 20 h 15 à 21 h 30, « Les grands réformateurs spirituels des religions. » Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87 www.theosophie.asso.fr

– « L'amour qui ment le soleil et les autres étoiles ». Doctrines médiévales de l'amour de Bernard de Clairvaux à Marsile Ficin. Série de six conférences de Ruedi Imbach données dans le cadre de la chaire Gilson, les 26, 27 novembre, 3, 4 et 10, 11 décembre 2001, de 18 heures à 20 heures. Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris 21, rue d'Assas, Paris-6^e. Renseignements et inscriptions au : 01-44-39-52-64/62. PAF 150 francs pour la série des six conférences, 30 francs par conférence.

Débats

– Le CDJC présente le mercredi 21 novembre 2001, à 18 h 30, 37, rue de Turenne, Paris-3^e, le film de Claude Bocherberg, *Les Halaubrenner, une famille en héritage* (France, 2001). Débat-rencontre avec le réalisateur, Serge Klarfeld et l'équipe du film. Entrée libre. Renseignements au 01-44-59-97-08.

Forums

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle Forum

« Les juifs sont-ils toujours des parias ? Israël en question : médias et désinformation »

avec Daniel Dayan, Raphaël Draï, Frédéric Encel, Marc Knobel, Ralph Pinto, Gérard Rabinovitch, Jacques Tarnero et Shmuel Trigano.

Dimanche 25 novembre (10 heures-18 h 45)

Etablissement Georges Leven (AIU), 30, boulevard Carnot, Paris-12^e (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55.

Communications diverses

La Maison des écrivains

53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Lundi 19 novembre 2001, 20 heures cycle « Rencontres poétiques », en association

avec la 6^e Biennale Internationale des Poètes en Val-de-Marne, Maria Roselia Jimenez Pérez (Mexique).

Humberto Ak'Abal (Guatemala), Jean-François Bory (France).

Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs). Renseignements au : 01-49-54-68-87.

Cercle amical - Centre V. Medem

Samedi 17 novembre, à 16 heures, présentation de l'ouvrage de

Simon Doubnov

Le Livre de ma vie, avec

Henri Minzeles, historien, auteur de la préface, et Brigitte Bernheimer, qui l'a traduit du russe.

52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

– Le Centre Culturel Calouste Gulbenkian offre dix-huit bourses d'études et de recherche d'une durée d'un mois chacune et pour l'année 2002 (domaine de l'histoire et de la culture portugaises). Ces bourses sont destinées à des étudiants de troisième cycle et à des chercheurs travaillant en France sur le Portugal.

Candidatures à présenter avant le 4 janvier 2002, au Centre Culturel Calouste Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 01-53-23-93-93. Site : www.gulbenkian-paris.org e-mail : calouste@gulbenkian-paris.org

Assemblées générales

L'Association des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand fait part de la tenue de son assemblée générale, le vendredi 7 décembre 2001,

à 19 heures, au Sénat, 15, rue de Vaugirard, Paris-6^e, suivie du dîner annuel en présence de Jean-Marie Messier, président-directeur général de Vivendi Universal, et de Christian Poncelet, président du Sénat.

Pour s'inscrire à l'association ou au dîner, merci de contacter le 01-43-36-77-49.

CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001-2002-TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

22 € - 144,31 F TTC

TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. de NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC

Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



20 FF ■

AFGHANISTAN Quelle stratégie après la prise de Kaboul ?

BEN LADEN Un personnage de bandes dessinée

VOYAGE Lumières d'automne dans les forêts coréennes

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

SCIENCES Pour modéliser et simuler des phénomènes complexes tels que le réchauffement climatique, la dynamique des fluides ou les mouvements des macromolécules,

les scientifiques ont besoin de la puissance des supercalculateurs. ● POUR RÉPONDRE aux besoins croissants des chercheurs dans ce domaine, l'Idris, le centre de calcul

du CNRS, sera doté d'ici à la fin de l'année de onze supercalculateurs de dernière génération. ● LA PUISSANCE de calcul de l'Idris passera alors de 700 gigaflops (700 milliards

d'opérations par seconde) à 1,6 téra-flops (1 600 milliards d'opérations par seconde). ● EARTH SIMULATOR, un ultracalculateur d'une puissance de 40 téra-flops développé par NEC,

entrera en fonctionnement au Japon, à Yokohama, en mars 2002. Cette machine est destinée à simuler l'évolution climatique et géophysique de la Terre.

Le CNRS double sa puissance de calcul pour mieux comprendre la planète

Le Centre national de la recherche scientifique sera doté de onze supercalculateurs d'ici à la fin 2001. Ses chercheurs disposeront ainsi de nouveaux moyens permettant, entre autres, d'expliquer le réchauffement de la planète, les processus aérodynamiques ou les mystères de l'Univers

POUR SIMULER l'évolution du climat mondial jusqu'en 2100 en fonction de l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère, pour modéliser la dynamique des fluides ou l'intérieur du globe et visualiser la matière sombre dans l'univers ou les mouvements des macromolécules, les scientifiques font appel à la puissance de supercalculateurs.

Seuls ces monstres informatiques sont capables de traiter à grande vitesse les simulations les plus complexes. Les plus performants sont capables d'effectuer, au maximum de leurs capacités (puissance de crête), des milliards (gigaflops), voire des milliers de milliards (téraflops) d'opérations par seconde.

Pour offrir de telles performances à sa communauté scientifique, la France s'est dotée de deux centres de calcul numérique de grande capacité : le Cines (Centre informatique de l'enseignement supérieur), situé à Montpellier (Hérault), et l'Idris (Institut du développement et des ressources en informatique scientifique), installé à Orsay (Essonne).

Créé en 1993, l'Idris, unité propre du CNRS, a décidé d'augmenter ses capacités de calcul. D'ici à la fin de l'année, il sera doté de huit supercalculateurs IBM SP Power 4, capables de traiter 1,2 téraflops (1 200 milliards d'opérations par seconde), qui prendront progressivement la place de dix machines IBM SP Power 3. Cette acquisition complète l'achat en juin 2000 de trois supercalculateurs NEC SX5, susceptibles de fournir une puissance de traitement de 320 gigaflops (320 milliards d'opérations par seconde).

Ainsi équipé, l'Idris verra sa capacité de calcul passer de 700 gigaflops - chiffre obtenu en additionnant les capacités des machines Cray T3E, NEC SX5 et IBM SP Power 3 - à 1,6 téraflops (1 600 milliards d'opérations par seconde) à la fin de 2002. La capacité de stockage en mémoire du centre augmentera également, passant de 500 gigaoctets en 2001 à 1,2 téraoctet à la fin de 2002 !

Le Cines, qui suit un développement analogue, ne sera pas en reste. Il s'est doté en mai de deux supercalculateurs - un IBM et un Silicon Graphics - qui offriront à l'enseignement supérieur et à la recherche une puissance de calcul de 1 téraflops.

Enfin, le Commissariat à l'énergie atomique, pour la simulation

des essais nucléaires, sera équipé en 2002 d'une installation de 5 téraflops dont la puissance sera portée à 100 téraflops en 2009.

Comme il n'est pas question qu'une machine tombe en panne en plein milieu d'une simulation, l'Idris exige des machines présentant « un taux d'efficacité de 98 %, des performances soutenues très importantes, une tolérance exceptionnelle aux pannes et des logiciels-systèmes robustes et fiables », martèle Victor Alessandrini, directeur de l'Idris. Des caractéristiques obtenues aussi bien chez l'IBM SP Power 3, qui utilise la technologie scalaire, que dans les machines vectorielles NEC SX5.

CAPACITÉ STAGNANTE

En mode scalaire, les calculateurs effectuent en même temps de multiples opérations sur plusieurs données, tandis que, en mode vectoriel, plusieurs instructions sur une même donnée sont traitées simultanément.

La machine vectorielle de NEC peut paraître à première vue moins puissante que les ordinateurs scalaires. Mais elle « offre une capacité exceptionnelle pour rapatrier les données de la mémoire. Pour 50 % de nos applications, le vectoriel est ce qu'il y a de mieux, car il offre une bande passante mémoire de très grande capacité », explique Victor Alessandrini. Depuis quinze à vingt ans, « la capacité d'accès à la



Simulation d'une structure orageuse réalisée par l'université de l'Oklahoma sur un CrayT3D.

mémoire stagne ». C'est un des points faibles de la technologie des supercalculateurs, alors que la puissance de leurs microprocesseurs a fait de fantastiques progrès. Cette particularité explique que les machines vectorielles, a priori moins puissantes, fonctionnent à 80 % de leurs capacités, alors que

les supercalculateurs scalaires ne dépassent pas dans la réalité les 10 %.

« Si on obtient 20 % de la valeur de crête, c'est déjà bien beau. » Reste que les performances vectorielles en matière d'accès à la mémoire ont un prix : ces machines coûtent entre 50 et 150 mil-

lions de francs, contre 10 à 50 millions de francs pour les ordinateurs scalaires.

En 2001, l'Idris a fourni ses services à 1 800 utilisateurs, répartis dans 300 laboratoires. La recherche climatique est la plus grosse consommatrice du centre (27 % des moyens de calcul), suivie de la

Au Japon, Earth Simulator va modéliser la machinerie de la Terre

RÉALISER une Terre virtuelle en modélisant dans sa totalité la complexe machinerie climatique de notre globe ainsi que les déformations à long terme de la croûte terrestre : ce rêve de scientifique commencera à se concrétiser en mars 2002, à Yokohama (Japon), avec la mise en route de Earth Simulator, un « ultracalculateur » conçu par la firme japonaise NEC. Ce supercalculateur vectoriel offrira une puissance de calcul de plus de 40 téraflops. Pour atteindre cette puissance, les 5 120 microprocesseurs utilisés sont regroupés au sein de 640 machines fonctionnant en parallèle. Chacune d'entre elles est dotée d'une mémoire partagée de 16 gigabits. Ce qui portera la mémoire totale de l'ultracalculateur japonais à pas moins de 10 téraoctets.

Earth Simulator a été commandé en 1997 par l'Agence japonaise des sciences et des technologies, et est géré par le Earth Simulator Research and Development Center, une entité à laquelle collaborent l'Agence spatiale japonaise (Nasda), l'Institut de recherche sur l'énergie atomique (Jaeri) et le Centre de technologie et science marines (Jmstec). Cette machine exceptionnelle est destinée à faire avancer les travaux sur

l'étude du réchauffement climatique mondial ainsi qu'à fournir les prévisions les plus précises possible concernant les catastrophes naturelles qui frappent le Japon. « Le monde affronte un changement global caractérisé par un réchauffement. De plus, les Japonais sont confrontés à des désastres météorologiques tels que les moussons, les sécheresses, la pollution de l'air, les pluies acides, etc. Sans parler des séismes et des éruptions volcaniques ! », explique Keiji Tani, l'un des responsables scientifiques du projet.

UN OUTIL DE CHOIX POUR LA RECHERCHE

Pour simuler ces phénomènes climatiques et géophysiques, le superordinateur japonais devra modéliser des événements aussi divers que les séismes, les cyclones, El Niño, les pollutions marines et atmosphériques, l'effet de serre, les pluies torrentielles ou les orages de grêle. Il fournira aussi un outil de choix pour la compréhension des mouvements du manteau et de la croûte terrestres et de la naissance des tremblements de terre.

Reste qu'il faudra alimenter cet ogre informatique en modèles. Aussi, les scientifiques japo-

nais souhaitent utiliser Earth Simulator en collaboration avec la communauté scientifique internationale. Des contacts dans ce sens ont été pris avec les spécialistes de l'Union européenne qui traitent de ces sujets. « Si l'on pouvait arriver en Europe, dans quelques années, au même niveau que le Japon en matière de puissance de calcul scientifique, nous serions très heureux », explique Hervé Le Treut, spécialiste de l'atmosphère et directeur de recherche au Laboratoire de météorologie dynamique.

L'utilisation de supercalculateurs pour la recherche climatique est à l'ordre du jour puisque le centre Ames de la NASA en Californie va s'équiper prochainement d'un nouveau supercalculateur SGI Origin 3800 destiné à l'étude du réchauffement climatique. Cette machine enregistrera les milliards de données d'observations reçues de toute la planète dans une énorme base de données afin de les confronter aux modèles climatiques conçus par la NASA. Ce qui permettra d'améliorer leur capacité à réaliser des prévisions.

C. Ga.

Christiane Galus

Polémique sur l'usage des cellules souches humaines

TROIS MOIS après l'autorisation controversée donnée par le président américain George W. Bush de financer sur fonds publics des recherches sur certaines lignées de cellules souches humaines, ce dossier scientifique, et éthique, est à son tour évoqué en France. Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, vient en effet d'annoncer qu'il soutenait avec force une pétition de scientifiques souhaitant que le gouvernement autorise au plus vite les équipes françaises spécialisées à mener des recherches sur ces cellules (*Le Monde* du 13 novembre).

De tels travaux laissent espérer la mise au point, à terme, de théra-

peutiques contre des affections neurodégénératives aujourd'hui incurables. Cette pétition a d'ores et déjà réuni plus d'une centaine de signatures, parmi lesquelles celles de quatre Prix Nobel (Jean Dausset, Georges Charpak, François Jacob, Jean-Marie Lehn) ainsi que de l'ancien ministre Claude Allègre, de la biologiste Nicole Le Douarin, de l'Académie des sciences, et des professeurs Pierre Chambon et Jean-Pierre Changeux.

RÉVISER LA « LOI BIOÉTHIQUE »

« Cette initiative est née en août lors d'un congrès international organisé à Santorin [Grèce], explique Jacques Hatzfeld, directeur de recherche au CNRS et responsable du laboratoire de biologie des cellules souches (Villejuif). J'ai été chargé d'en assurer le relais en France. Elle vise à permettre l'importation de cellules souches issues de lignées déjà existantes dans différents pays industrialisés. Cette importation n'étant pas autorisée en France, pas une équipe ne peut travailler dans ce domaine. Cette situation est inacceptable. »

Les signataires de cette pétition sont très satisfaits de l'engagement, quelque peu inattendu, du ministre de la recherche. « Il est indispensable que les chercheurs français ne soient pas contraints de

rester durablement à l'écart de recherches autorisées dans d'autres grandes nations scientifiques comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, estime M. Schwartzberg. Je me réjouis donc que le projet de loi révisant les lois de bioéthique de 1994, et qui a été adopté en conseil des ministres en juin 2001, vienne d'être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant le 15 janvier 2002. »

Si la loi ne devait pas être rapidement promulguée, le ministre de la recherche souhaite que la question du recours à l'importation de lignées de cellules embryonnaires soit posée. Des dispositions réglementaires actuellement en vigueur permettent d'ailleurs au ministre de prendre une telle décision. « Une telle importation avant l'examen en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la bioéthique serait une action en tout point détestable, estime pour sa part Alain Claves, député (PS, Vienne) et rapporteur de la mission parlementaire sur la révision des lois de bioéthique. En toute hypothèse, nous devons attendre cette première lecture. Ne pas respecter cette échéance serait totalement contraire aux règles fondamentales du débat démocratique. »

Jean-Yves Nau

Philippe Djian Vers chez les blancs



NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

79

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

Borge Ousland, les deux pôles de la solitude

Premier homme à avoir atteint les deux pôles en solitaire et sans ravitaillement, puis à avoir traversé l'Antarctique et l'Arctique dans ces mêmes conditions, l'aventurier norvégien raconte sa survie dans ces immensités glacées

SI UNE BONNE étoile veille sur Borge Ousland, c'est sûrement l'étoile polaire. En réussissant, le 23 mai, la première traversée de la banquise arctique en solitaire et sans ravitaillement, entre le cap Arkktichesky (Sibérie) et l'île canadienne d'Ellesmere (82 jours pour parcourir 1 744 km), ce Norvégien de trente-neuf ans a accompli ce qu'il qualifie de « dernier challenge classique pour les expéditions dans les régions polaires ».

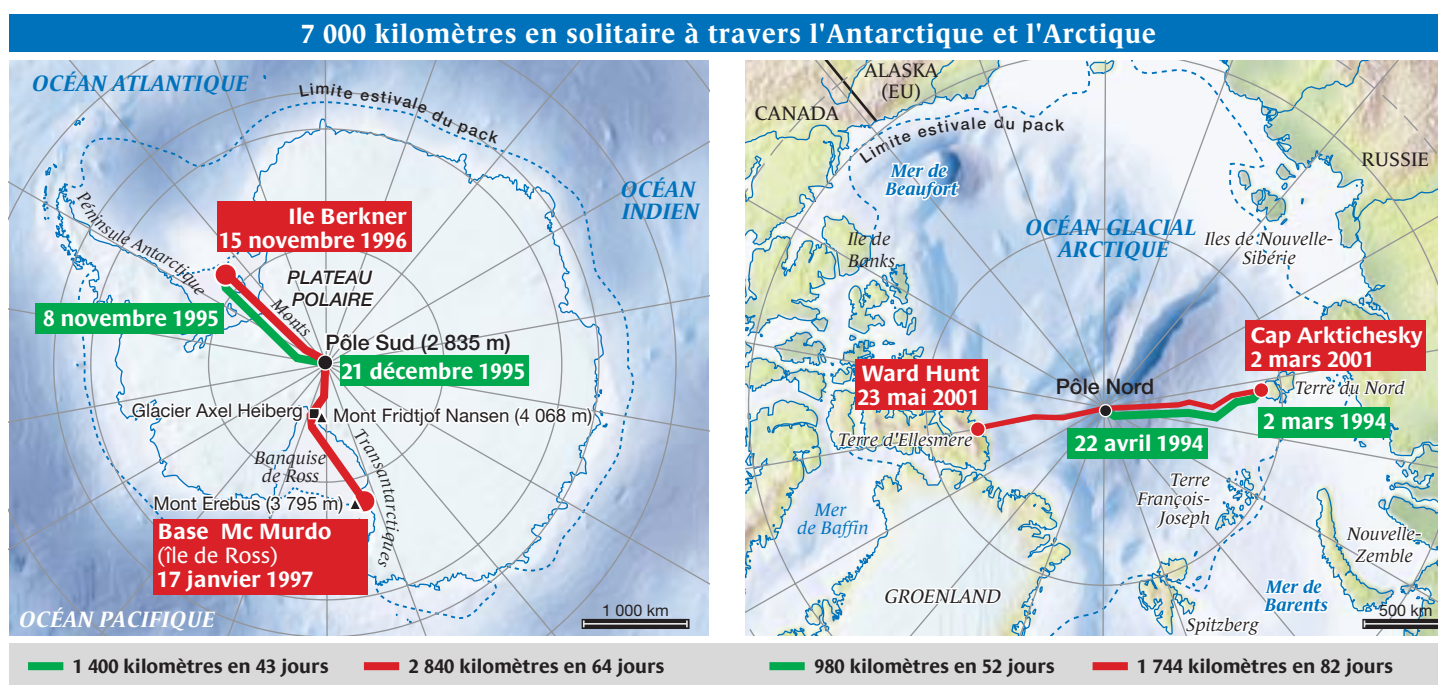
Quinze ans après sa traversée initiatique du Groënland, ce digne successeur de ses compatriotes Fridtjof Nansen et Roald Amundsen, met ainsi fin à une impressionnante série de grandes « premières », toutes réussies en solitaire et sans ravitaillement : le pôle Nord depuis le cap Arkktichesky (980 km en 52 jours en 1994), les deux pôles en atteignant le pôle Sud depuis l'île Berkner lors d'une première tentative de traversée du continent austral (43 jours en 1995) et la traversée de l'Antarctique (2 840 km en 64 jours en 1996-1997).

Invité du Festival international du film d'aventure de Dijon, le Norvégien a reçu, le 27 octobre, un bel hommage du Français Jean-Louis Etienne : « Pour atteindre le pôle Nord en solitaire en 1986 (63 jours), j'avais bénéficié de cinq dépôts de matériel et de nourriture. Cela permet de mieux mesurer les capacités athlétiques et psychologiques de Borge pour ses traversées de l'Antarctique et de l'Arctique. »

« Par rapport à l'Arctique, l'Antarctique est un challenge plus psychologique, estime Borge Ousland. La progression est plus difficile dans l'Arctique avec les amoncellements de glace, les cassures qui laissent apparaître l'océan. L'Antarctique semble sans fin. C'est monotone, ou au contraire grandiose par endroits. C'est un continent qui dégage une sensation de paix, mais il faut du temps pour parvenir à l'harmonie avec lui. »

Pour venir à bout de ces immensités glacées, Borge Ousland s'impose une discipline proche de la routine. Le réveil sonne tous les matins à 6 heures. L'aventurier vérifie si le vent ou le white-out, cette brume blanchâtre qui estompe le relief et ne permet pas d'apercevoir les crevasses de l'Antarctique ou les eaux libres de la banquise, peuvent lui permettre de skier. Il s'accorde deux heures pour le petit déjeuner et les préparatifs du départ.

Les courbatures, l'engourdissement, rendent les premiers pas difficiles. Il ne s'accorde d'ailleurs jamais plus de douze minutes pour déjeuner afin de ne pas refroidir ses muscles. Au bout d'une dizaine d'heures, il cherche un endroit propice pour monter sa tente. Dans l'Arctique, il tend les fils d'alarme pour les ours polaires. « Cette fois, j'en ai vu quatre, mais j'ai aperçu de nombreuses traces », précise-t-il. Il peut alors sacrifier au rituel du soir. Les soins du visage, brûlé et desséché par le soleil, le vent et le gel, puis du corps et, surtout, des pieds pour déceler toute trace d'engelure. C'est par manque de vigilance qu'il avait dû abandonner lors de sa première tentative de traversée de l'Antarctique. Vient ensuite le



Borge Ousland (ci-dessus) sur la banquise arctique (ci-contre) : « C'est une expérience très intense où l'esprit se focalise sur les choses essentielles. »

dîner, suivi de quelques pages de lecture « pour stimuler l'esprit ».

La vie sur le continent antarctique s'apparente plutôt à la survie. Borge Ousland n'oublie pas les heures qui ont précédé Noël en 1996. Sa progression à 3 200 m sur le Titan Dôme, point culminant de sa traversée, avec des vents de 55 à 75 km/h et une température de -56 degrés. « Toute l'énergie est alors consacrée à trouver sa voie pour continuer à avancer, dit-il. C'est une expérience très intense où l'esprit se focalise sur les choses essentielles de la vie. C'est comme un retour à l'homme de l'âge de pierre. » L'émotion était pour la veille où il a découvert les poèmes et les caramels de son épouse et les dessins et les chocolats de son fils. « C'est un des plus beaux Noël dont je me souviens », avoue-t-il.

Quelques jours après avoir atteint le pôle Sud, où il n'a séjourné que cinq heures, sans goûter au confort de la base, il a éprouvé une autre émotion forte en remontant la route suivie quatre-vingt-cinq ans plus tôt par Roald Amundsen. Avec les montagnes et les voies baptisées par son compatriote : le mont Fridtjof Nansen, le glacier Axel Heiberg, le champ de crevasses du Devil's Dance Floor, le mont Thor-

vald Nilsen, le Butcher où l'explorateur et ses compagnons avaient tué vingt-quatre de leurs chiens pour se nourrir et pouvoir atteindre le pôle. « Au fur et à mesure de ma progression, se souvient-il, je retrouvais tous les détails décrits par Amundsen dans ce décor grandiose et dramatique, figé pour l'éternité. »

À LA NAGE

Ce sentiment d'éternité n'est, bien sûr, pas perceptible sur la banquise arctique, soumise aux courants de l'océan et d'autant plus fragilisée que son épaisseur ne cesse de se réduire. Borge Ousland a dû marcher 600 km depuis le cap Arkktichesky avant de trouver de la glace vieille de plus d'un an.

Une progression particulièrement pénible à travers les amoncellements de glace formés par les courants et les cassures qu'il devait traverser à la nage avec sa combinaison étanche, tout en

tirant sa pulka. Après avoir atteint le pôle en cinquante et un jours, il a parfois pu utiliser sa voile-parachute pour économiser des forces. Sans, bien sûr, approcher son record antarctique où il avait parcouru 226 km en seize heures dans le Ross Shelf, grâce aux vents soutenus formés par l'air glacé qui dévale des sommets vers les côtes. Sa progression moyenne a d'ailleurs été inférieure de moitié dans l'Arctique par rapport à l'Antarctique (21 km par jour contre 44).

Les conditions sont redevenues périlleuses à l'approche du Canada où Borge Ousland a eu quelques poussées d'adrénaline lorsque la banquise a commencé à se disloquer sous ses pas. C'est sans doute la cause du drame survenu au Japonais Hyoichi Kono, parti du pôle Nord juste avant lui pour tenter de rallier à pied son pays en six ans. Son corps a été retrouvé

sous la glace, à proximité de son traîneau. « La couche de glace a rétréci de 15 à 20 % au cours des dix à quinze dernières années, affirme le Norvégien. Nous faisons fausse route pour notre environnement. »

Avec cette « première » qui fait suite à ses précédentes expéditions vers les pôles et en Antarctique, Borge Ousland est fier d'ajouter un chapitre à ceux déjà écrits par ses illustres compatriotes dans ces mêmes régions. « L'Arctique et l'Antarctique sont pour moi les symboles de ce que les Norvégiens peuvent faire de meilleur, car ils font appel au souci de perfection, à l'endurance et au respect de la nature qui nous caractérisent. » Mais à ses yeux, c'est dans une autre contrée déserte et glacée qu'a eu lieu la plus grande aventure du XX^e siècle : les premiers pas de l'homme sur la Lune.

Gérard Alboury

Un an de préparation pour chaque expédition

BORGE OUSLAND commence son régime alimentaire et sa préparation un an avant le départ. Ainsi ajoute-t-il chaque jour six cuillerées à soupe d'huile d'olive et 100 grammes de beurre à son petit-déjeuner ou à son déjeuner pour se constituer une réserve de graisse. « J'ai besoin de beaucoup de calories pour mon entraînement, dit-il. Mon organisme prend l'habitude d'utiliser cette graisse, mais c'est surtout une source d'énergie déjà digérée pour la course. » A ce régime-là, son poids normal de 84 kg était passé à 97 kg pour le départ au cap Arkktichesky.

Ces réserves lui ont permis d'emporter moins de nourriture pour la partie initiale, avec des rations de 5 500 calories pour les quinze premiers jours, de 6 000 calories pour les vingt jours suivants, puis de 6 500 calories pendant quarante jours avant de finir avec des rations de 7 000 calories, alors qu'un sédentaire se contente de 2 000 calories. A l'arrivée, Borge Ousland pesait 80 kg. Grâce à cette préparation, il a pu limiter à 90 kg la nourriture déshydratée embarquée pour un peu moins de trois mois. La chasse aux grammes superflus sur le traîneau est une obsession.

Pour ses expéditions dans l'Antarctique, il avait choisi quelques livres, notamment de Fridtjof Nansen, dont il avait découpé toutes les

marges. Les pages lues servaient de papier toilette. A la veille de son envol, il avait fait sourire un pharmacien de Punta Arenas (Chili) en lui demandant cinquante préservatifs qu'il avait fait laver à son hôtel pour enlever le lubrifiant. C'était pour y glisser ses films. Le gain par rapport aux emballages en carton était de 174 grammes. Le manche de sa brosse à dents était coupé à la moitié.

UN CORPS D'ATHLÈTE

« Ces gains de poids peuvent sembler dérisoires, dit-il, mais ils étaient surtout symboliques quand je voyais tout l'équipement que je devrais traîner. Un kilo de gagné représentait une ration alimentaire. » Le poids en charge des traîneaux était de 177 kg pour l'Antarctique et de 165 kg pour l'Arctique. « C'était la limite de ce que je pouvais tirer », dit-il. Avec son traîneau, Borge Ousland devait, en effet, franchir des compressions de glace pouvant atteindre une dizaine de mètres dans l'Arctique ou évoluer à plus de 3 000 mètres d'altitude dans l'air raréfié du plateau antarctique. Son service militaire dans les commandos de marine, puis dix ans de plongée sous les plates-formes pétrolières de la mer du Nord, à raison de six à sept heures par jour à 150 mètres de profondeur, lui ont forgé un corps et une résistance

d'athlète. Mais pour développer les muscles les plus sollicités par le traîneau, il tirait un attelage de pneus.

La préparation psychologique et la motivation sont aussi indispensables pour la réussite. Durant des mois, il s'est exercé à faire face à toutes les situations, à envisager tous les problèmes pour réagir efficacement. « L'Arctique et l'Antarctique sont des contrées tellement inhospitalières qu'il faut surtout être bien dans sa tête, dit-il. Il faut apprendre à considérer le bon côté de toute chose plutôt que le mauvais. La perspective d'être le premier homme à réussir une telle expédition était une énorme motivation. »

G. A.

Transatlantique : domination néo-zélandaise

PARTIS DE TÉNÉRIFFE (îles Canaries) le 7 octobre, les rameurs néo-zélandais Matt Gorman et Steve Westlake sont attendus samedi 17 novembre à la Barbade en vainqueurs de la deuxième course transatlantique en double (*Le Monde* du 12 octobre). Les deux hommes ont 170 milles d'avance (près de trois jours) sur leurs poursuivants, les Australiens Paul McCarthy et Patrick Weinrauch. A quelques heures près, ils devraient être dans les temps du record de 41 jours établi quatre ans plus tôt par leur compatriote Rob Hamill pour ces 3 200 milles (5 825 km).

Cette probable victoire est une consolation pour ce dernier, qui avait monté ce challenge avec Telecom New Zealand, mais avait dû déclarer forfait in extremis pour un métacarpe fracturé en portant secours à une jeune femme agressée sur le port de Los Gigantes. La suprématie des Néo-Zélandais serait complète si le deuxième bateau du challenge, confié au seul équipage féminin, composé de Jude Ellis et Stephanie Brown, à la lutte avec les frères belges Alain et Bruno Lewuillon, conservait la troisième place.

La progression des concurrents a été perturbée par le positionnement souvent très au nord de l'anticyclone des Açores qui ne leur a pas permis de bénéficier d'alizés réguliers, puis, à l'approche des Caraïbes, par une houle engendrée par le cyclone Michelle qui a dévasté Cuba. Sur les trente-six équipages au départ, deux ont rapidement abandonné après avoir constaté qu'ils ne s'adaptaient pas à cette vie. Deux concurrents continuent en solitaire après l'abandon de leur équipier. C'est notamment le cas pour le seul couple de la course. Epuisé par le manque de sommeil, le Britannique Andrew Veal a laissé Debra, son épouse, continuer la course sans lui. Les Français Pierre Deroi et Jean-Jacques Gautier (*Esprit-PME*), qui naviguent parmi les plus au nord de la flotte, se sont souvent plaints de la faiblesse des alizés. Ils occupent la douzième place, à 725 milles des premiers. Privés de moyen de communication depuis le départ, puis en panne de désalinisateur, Benjamin Marty et Olivier Villain (*33-Gironde*) ont pu être ravitaillés en eau par un bateau de commerce et poursuivent la course à la dix-septième place avec un peu moins de 850 milles de retard.

Le temps des festivals

LA TOISON D'OR des Ecrans de l'aventure, organisés du 25 au 28 octobre à Dijon avec la Guilde européenne du raid, a été décernée à *La Grande Cordée*. Ce film, réalisé par Gilles Chappaz, retrace les 167 jours de traversée de l'arc alpin par l'alpiniste Patrick Bérhault, qui a gravi vingt-deux parois historiques de cette chaîne entre le 26 août 2000 et le 9 février 2001. La Toison d'or de l'aventurier de l'année est revenue au Sud-Africain Mike Horn pour son expédition Latitude 0, un tour du monde à la voile, à pied et en VTT en suivant l'équateur. La Toison d'or du livre d'aventure a récompensé *Vers Samarqande*, de Bernard Ollivier (éd. Phébus).

Le Festival du film Jules-Verne, présidé cette année par Charlotte Rampling, célébrera son dixième anniversaire avec un éclat particulier, du 22 au 28 novembre à l'Institut océanographique à Paris. Douze documentaires seront en compétition pour le palmarès 2001. Un Award de la décennie récompensera le meilleur des dix films primés depuis 1992. Le 24 novembre, le public pourra rencontrer quelques légendes de l'aventure comme l'astronaute Buzz Aldrin, vétéran du premier alunissage (1969), le cosmonaute Valeri Polyakov, recordman de durée à bord de Mir, Thor Heyerdahl, skipper du radeau *Kon-Tiki* (1947), Jacques Piccard et Don Walsh pour leur record de plongée à 10 916 m (1960), Bertrand Piccard et Brian Jones, auteurs du premier tour du monde en ballon (1999), Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna (1950) et Albert Falco, ancien capitaine de la *Calypso*. Le programme du Festival peut être consulté sur Internet : www.JulesVerneAventures.com.

10 jours exceptionnels
du 16 au 26 novembre 2001

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

Topper

Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris
Téléphone 01 45 77 80 40
M^o Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle dimanche 25 novembre 2001

CREATIONS TESORO
Joailleur - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Sébastien Grosjean fait durer son plaisir au Masters

Après sa victoire sur Patrick Rafter, le Français devait battre Andre Agassi, jeudi 15 novembre, pour atteindre les demi-finales de l'épreuve

SYDNEY

de notre correspondant

« Génial... » Sébastien Grosjean n'a que ce mot-là à la bouche depuis son arrivée à Sydney pour participer à la Tennis Masters Cup – plus connue sous son ancien nom de Masters –, qui se tient depuis lundi 12 jusqu'au dimanche 18 novembre sous le toit du SuperDome. « Il y a tout juste une semaine, je remportais à Bercy mon premier tournoi des Masters Series et je suis maintenant ici au Masters, où je viens de gagner mon premier match. Tout va si vite, c'est génial » : le Marseillais a battu, mercredi 14 novembre, l'Australien Pat Rafter sur un score sans appel (7-6 [7/4], 6-3).

Après avoir échoué lors de la première journée de compétition contre le bouillonnant Lleyton Hewitt (6-2, 2-6, 3-6), le Provençal devait jouer, jeudi 15 novembre, sa qualification pour les demi-finales contre Andre Agassi. « C'est une immense joie de pouvoir se qualifier », a expliqué, le sourire aux lèvres, l'invité de la dernière minute du Masters, qui réunit les huit meilleurs joueurs de l'année. Pour battre l'Américain, Sébastien Grosjean devait sortir le grand jeu, car son rival est revenu en très grande forme après ses deux semaines de vacances passées à bercer son nouveau-né.

En attendant ce match, Sébastien Grosjean a joué au tarot dans son hôtel. Ses séances d'entraînement ont été réduites au strict minimum. Son corps a en effet été mis à rude épreuve ces dernières semaines. « Lors de mon premier match, contre Hewitt, j'ai eu un coup de mou, reconnaît-il. Mentalement, j'ai un peu décompressé après ma victoire à Bercy et, physiquement, j'ai accusé le coup. C'est assez logique. Il n'est pas évident de jouer en Australie deux jours après être arrivé. Mais, durant mon deuxième match, j'ai bien joué. Je me suis fait plaisir. Je suis là pour profiter de ce tournoi au maximum. »

Après sa défaite (6-3, 6-4) contre Lleyton Hewitt, mercredi 14 novembre, Andre Agassi doit, lui aussi, gagner pour atteindre les demi-finales et avoir encore une chance de terminer l'année au sommet du classement mondial. Toujours en tête de la course au titre, le Brésilien Gustavo Kuerten semble avoir perdu la flamme qui lui a

permis d'emporter cette année six tournois, dont Roland-Garros pour la troisième fois. Après sa défaite mardi 13 novembre (2-6, 7-6 [7/2], 4-6) contre le treizième joueur mondial, Goran Ivanisevic, dont la présence à Sydney s'explique en raison de sa victoire à Wimbledon, « Guga » est apparu déprimé.

« Je ne prends pas de plaisir et tout semble deux fois plus difficile que d'habitude », s'est plaint le joueur, qui, après son quart de finale de l'US Open au début du mois de septembre, a été éliminé aux premiers tours des quatre tournois suivants, sa pire contre-performance en sept ans de carrière. Pour garder espoir, le vainqueur du Masters 2000 devait absolument battre, jeudi 15 novembre, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero. Mais une nouvelle défaite (7-6 [7/3], 6-2) a pratiquement réduit à néant ses chances de qualification pour les demi-finales.

MANQUE DE FERVEUR

Lors de ses deux rencontres, plusieurs dizaines de Brésiliens, tout de jaune vêtus, ont joué bruyamment de la samba pour célébrer ses rares coups gagnants. Quelques dizaines de Français ont également fait le déplacement pour soutenir Sébastien Grosjean, mais, dans l'ensemble, cette édition du Masters souffre d'un manque de ferveur du public, malgré la présence des Australiens Lleyton Hewitt et Patrick Rafter. Lors des deux premières journées de compétition, près de la moitié des 17 800 places du SuperDome n'avaient pas trouvé preneurs. Les sponsors n'ont pas non plus répondu présent. Seulement 500 des 6 500 places corporate ont été vendues... Une mauvaise nouvelle pour les promoteurs du tournoi. L'organisation du Masters coûte très, très cher.

Les joueurs ne sont pas les derniers à en profiter. Le simple fait de se déplacer aux antipodes est gratifié d'un chèque de 52 500 euros. Une victoire en poule rapporte 70 000 euros. Les vainqueurs des demi-finales emporteront 215 000 euros supplémentaires. Le gagnant de la Coupe rentrera chez lui avec un trophée de cristal et une enveloppe de 410 000 euros. L'Allemand Tommy Haas, qui est présent à Sydney pour remplacer un éventuel blessé, va empocher 30 000 euros comme « dédommagement » pour ce déplacement.

Frédéric Thérin

L'Allemagne et le Brésil ont finalement arraché leur place pour la Coupe du monde 2002

La Belgique, la Turquie et la Slovaquie sont également qualifiées

Trente des 32 équipes qualifiées pour la Coupe du monde 2002 sont désormais connues. Le Brésil, qui a battu le Venezuela (3-0), et l'Allema-

gne, qui a écrasé l'Ukraine (4-1), en seront. Trois autres sélections européennes ont gagné leur billet : la Belgique, la Turquie et la Slovaquie

(dont ce sera la première participation). Les deux derniers qualifiés seront les vainqueurs des duels Iran-Eire et Uruguay-Australie.

L'ALLEMAGNE et le Brésil participeront bien à la phase finale de la Coupe du monde de football qui aura lieu en 2002 au Japon et en Corée du Sud. Les deux sélections ont obtenu leur qualification, mercredi 14 novembre, à quelques heures d'intervalle, soulageant leurs millions de fans ainsi que les organisateurs d'une épreuve qui ne concevait pas l'absence de ces deux géants du football international. Dans un curieux jeu de mimétisme à distance, l'Allemagne et le Brésil ont emporté avec un écart identique les rencontres qu'ils ne devaient pas perdre. Soumises à une très forte pression depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 14 novembre), les deux formations ont harcelé d'entrée de match leurs adversaires respectifs, l'Ukraine, écrasée 4-1 à Dortmund, et le Venezuela, battu 3-0 à Sao Luis.

Il n'aura fallu qu'un quart d'heure aux Allemands pour réduire à néant

les espoirs entrevus par l'Ukraine au match aller (1-1). Menant rapidement 3-0 grâce à des buts de Michael Ballack (4^e), Oliver Neuville (11^e) et Marko Rehmer (15^e), la Mannschaft n'a eu aucune peine à dominer un adversaire apathique qui allait encaisser un nouveau but de Ballack en début de deuxième mi-temps (51^e), avant de réduire le score par Andrei Chevtchenko (89^e). Le jeu aérien prôné par l'entraîneur Rudi Völler a payé puisque trois des quatre buts de son équipe ont été inscrits de la tête.

« Pour un Allemand, ne pas se qualifier aurait été une déception énorme », a commenté l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille. L'Allemagne (trois fois vainqueur, et six fois finaliste) a participé à 14 phases finales de la Coupe du monde, ne ratant que les éditions de 1930 et 1950, où elle n'était pas invitée. « Nous avons dû supporter une pression folle. De quoi devrions-nous avoir peur maintenant ? », a demandé le gardien de but et capitaine Oliver Kahn.

De son côté, le Brésil a été presque aussi expéditif. Un doublé de l'atta-

quant des Corinthians, Luizao (12^e et 19^e), et un but du Barcelonais Rivaldo (34^e), ont tué tout suspense. Le Venezuela, qui n'a jamais battu le Brésil, n'a pesé d'aucun poids face à une formation hantée par l'idée de devenir la première sélection à rater une phase finale du Mondial.

L'URUGUAY EN BARRAGE

« Cela a été 18 matches de souffrance », a indiqué le défenseur du Real Madrid, Roberto Carlos, en faisant allusion à la pathétique campagne de qualification des Brésiliens. La Selecao évite donc la cinquième place de la zone Amsud, qui l'aurait condamnée à jouer un barrage contre l'Australie, les 20 et 25 novembre. Cette place est revenue à l'Uruguay, qui a fait match nul contre l'Argentine (1-1).

Alors que doit se disputer, ce jeudi 15 novembre, à Téhéran, le match retour entre l'Iran et l'Eire (victoire 2-0 des Irlandais à l'aller), on connaît désormais 30 des 32 qualifiés pour la Coupe du monde 2002. En plus de l'Allemagne, trois autres équipes européennes ont gagné leur billet pour le Japon et la Corée, mercredi

soir. La Slovaquie, en faisant match nul en Roumanie (1-1, 2-1 à l'aller), a gagné le droit de participer à la première phase finale de sa jeune histoire. Indépendante depuis 1991, cette ancienne république yougoslave réussit là un joli coup double, un an après avoir participé à l'Euro 2000.

La Turquie, elle, a écrasé l'Autriche 5-0, confirmant sa victoire de l'aller (1-0). Alors que les principales villes du pays ont été le théâtre de scènes de liesse, le président de la République, Ahmed Necdet Sezer, a félicité les joueurs et les dirigeants pour « avoir fait vivre un tel bonheur au peuple turc après 47 ans ». La seule participation de la Turquie à une phase finale remontait en effet à 1954.

La Belgique s'est également qualifiée grâce à sa victoire (0-1, même score à l'aller) en République tchèque. Après le penalty réussi par Marc Wilmots à la 86^e minute, le match s'est terminé dans la confusion, deux joueurs tchèques étant expulsés. Il s'agit de la 11^e qualification de la sélection belge pour une phase finale.

Frédéric Potet (avec AFP)

coup de foudre²

Plus j'y pense, plus je réalise que j'ai complètement craqué pour cet ordinateur. Il a suffi que notre responsable informatique installe nos PC, configure les systèmes, et mette les réseaux en place pour que j'aie le déclic. Ça lui a pris si peu de temps et le système fonctionne depuis à la perfection grâce au processeur Intel® Pentium® 4. Et puis, il m'a confié qu'il avait fait une véritable affaire. C'est bon, je suis conquise !

Les PC de Fujitsu Siemens Computers utilisent une version originale de Microsoft® Windows®

www.microsoft.com/piracy/howtotell

www.fujitsu-siemens.fr

Pour en savoir plus ou pour connaître le revendeur le plus proche de chez vous, contactez-nous au 0810 838 555 (prix appel local)



LANCEMENT **bonnesOP.com**

Novembre 2001 : découvrez le site **bonnesop.com** !

Sur le site des **bonnesop.com**, vous serez directement mis en relation avec le revendeur le plus apte à répondre à vos attentes.

Vous y retrouvez également les meilleures solutions informatiques conçues par Fujitsu Siemens Computers, au meilleur prix.

www.bonnesop.com,

une nouvelle adresse à placer dans vos favoris !



SCENIC

Le PC professionnel qui bénéficie de la puissance du processeur Intel® Pentium® 4. Le rapport prix/performance optimal.

Processeur Intel® Pentium® 4 à 1,50 GHz

Intel® Chipset 845

128 Mo de RAM

Mémoire vidéo : 32 Mo ATI Radeon AGP 4x

Disque Dur : 20 Go (ATA-100)

CD ROM 48x

Contrôleur Ethernet 10/100 Mbps intégré

Clavier, souris

Ecran 17" 172 E (TCO 99)

Windows ME ou SE (choix à l'installation)

Option mise à jour Windows XP Edition familiale (99 € HT)

Garantie UC 3 ans dont 1 an sur site

Garantie écran 3 ans par échange sur site

Prix indicatif* :

1 200 € HT (1 821,48 € TTC)

Ref : LHM JPR 953611-005 (UC)

Ref : S36361-K827-V150 (écran)

Le SCENIC T est disponible dans plusieurs configurations (Windows NT, 256 Mo de RAM, DVD...). N'hésitez pas à consulter votre revendeur.

Pentium®, Celeron® et le logo Intel Inside® sont des marques commerciales ou des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans tous les pays. Toutes les marques citées sont déposées par leurs propriétaires respectifs. Photos non contractuelles. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. * Prix indicatif client final.

FUJITSU COMPUTERS
SIEMENS

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : la Française Christine Arron, détentrice du record d'Europe du 100 mètres, a décidé de rester en France et de ne pas reprendre l'entraînement aux États-Unis aux côtés de John Smith et de sa structure, HSI, a annoncé mercredi 14 novembre la Fédération française d'athlétisme (FFA). « Lors de mon retour [en France] au mois de juin et après quelques compétitions, j'ai beaucoup réfléchi et j'ai réalisé que l'entraînement avec la HSI ne m'était pas adapté, compte tenu des quantités d'entraînement, du manque et du coût des soins sur place et de mes problèmes physiques », a expliqué Christine Arron, qui avait quitté la France pour Los Angeles en décembre 2000. L'été dernier, elle avait dû renoncer aux championnats du monde en raison d'une blessure aux ischio-jambiers. Actuellement à Monaco, où elle vient de passer deux mois pour recevoir des soins, la sprinteuse ne sait pas encore ni où ni avec qui elle s'entraînera.

■ **FOOTBALL** : l'équipe de France Espoirs s'est qualifiée pour la phase finale de l'Euro 2002 (16 au 28 mai) en éliminant la Roumanie (4-0) lors des huitièmes de finale retour, mercredi 14 novembre à Brest (Finistère). Après le succès obtenu à Bucarest au match aller (1-0), les Bleuets n'ont laissé aucune chance à des Roumains totalement dépassés.

■ **RUGBY** : l'encadrement du XV de France a effectué deux changements dans la composition de l'équipe qui affrontera l'Australie, samedi 17 novembre à Marseille : Frédéric Michalak (Stade toulousain) succède à François Gelez (Agen) à l'ouverture, alors que Serge Betsen (Biarritz) a été préféré à Francis Ntamack (Colomiers) en troisième ligne. Frédéric Michalak (19 ans), qui avait fêté sa première sélection le 10 novembre en entrant en cours de match face à l'Afrique du Sud (20-10), profite de la blessure de l'ouvreur de l'AS Montferrand Gerald Merceron (élongation de la cuisse droite). Il sera le buteur du XV de France.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 91 effectués mercredi 14 novembre. Premier tirage : 5, 28, 31, 34, 37, 45 ; complémentaire : 3. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et complémentaire : 1 582 930 F (241 337 €) ; 5 numéros : 5 505 F (839 €) ; 4 numéros et complémentaire : 282 F (42,99 €) ; 4 numéros : 141 F (21,49 €) ; 3 numéros et complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 6, 9, 37, 41, 44, 45 ; complémentaire : 27. 6 numéros : 13 137 290 F (2 002 940 €) ; 5 numéros et complémentaire : 86 145 F (13 133 €) ; 5 numéros : 8 590 F (1 309 €) ; 4 numéros et complémentaire : 338 F (51,53 €) ; 4 numéros : 169 F (25,76 €) ; 3 numéros et complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Encore des pluies dans l'extrême Sud

VENDREDI. Si l'anticyclone britannique (1 040 hectopascals) protège les trois quarts du pays au nord, les régions méridionales restent en prise au système dépressionnaire situé sur la péninsule Ibérique. Le Roussillon reste exposé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. De la grisaille va peu à peu s'installer en Basse-Normandie. Plus au sud, les nuages laissent passer des moments ensoleillés. Il fait de 8 à 12 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. La grisaille brumeuse recouvre le ciel, de la Haute-Normandie à la frontière belge. Elle va progresser vers l'Ile-de-France. En Touraine, les nuages arrivent en se fractionnant. Le Berry conserve un ciel bleu. Les températures s'échelonnent de 6 à 11 degrés.

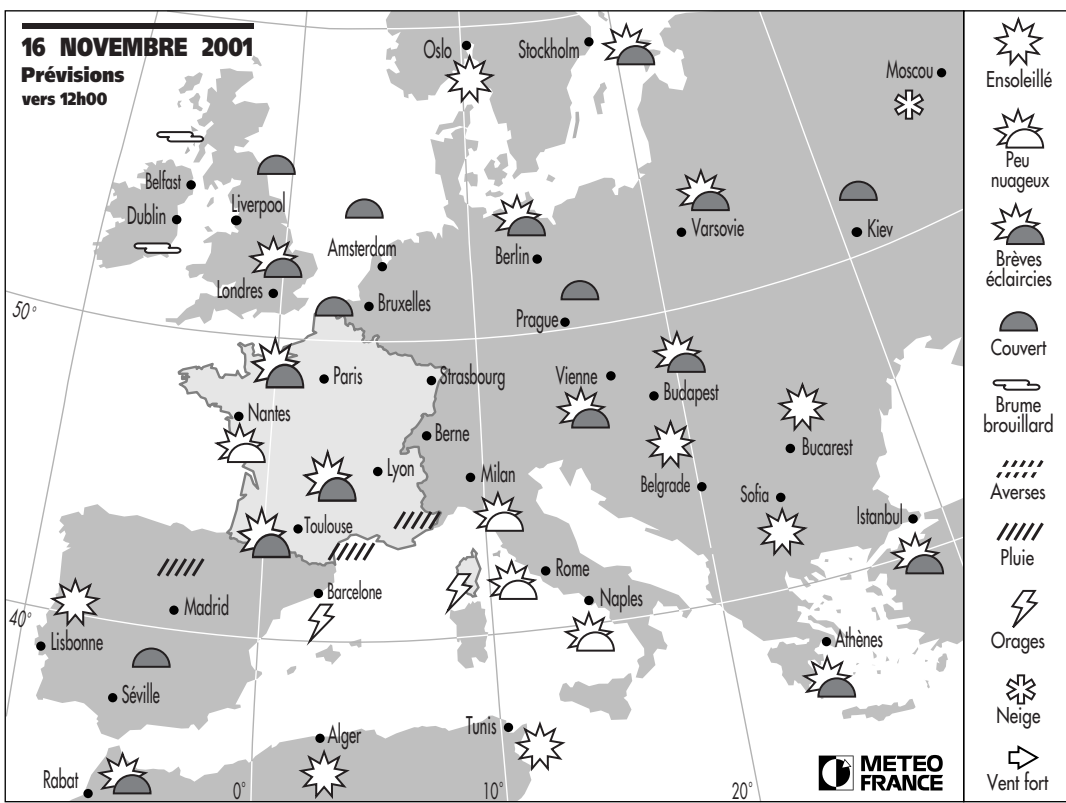
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel souvent tout bleu du sud de la Bourgogne à la Franche-Comté. Plus au nord, les nuages bas s'incrusteront dans le ciel des côtes de Meuse et de

Champagne, progressant difficilement vers le plateau lorrain et l'Alsace. Après des gelées matinales, le mercure indique jusqu'à 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le Poitou-Charentes garde un ciel bleu mais le vent de nord-est à 50 km/h est bien réfrigérant. Plus au sud, l'humidité de la Méditerranée se traduit par des petites pluies, surtout en Midi-Pyrénées mais aussi sur le sud de l'Aquitaine. Températures maximales de 8 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Temps sec, souvent bien ensoleillé. Du sud de l'Auvergne au Dauphiné, le ciel se montre plus nuageux. Les températures ne dépassent pas 5 à 10 degrés avec des gelées matinales.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Pluies plus faibles et discontinues. Le Roussillon connaît des pluies plus soutenues, la limite de la neige remontant à 1 500 m. Vent d'est soutenu. Il fait de 13 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Spécialiste des vols secs, Go Voyages propose des promotions sur les destinations qui apportent soleil et dépaysement dans la grisaille automnale. De Paris : Djérba, en Tunisie, à 1 420 F (216 €) A/R ; Marrakech à 1 490 F (227 €), New York à 2 010 F (306 €) avec des départs en novembre et retours jusqu'au 20 décembre, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, à 3 370 F (514 €), en novembre. Prix taxes comprises. Renseignements au 0-803-803-747, dans les agences et sur Internet (www.govoyages.com).

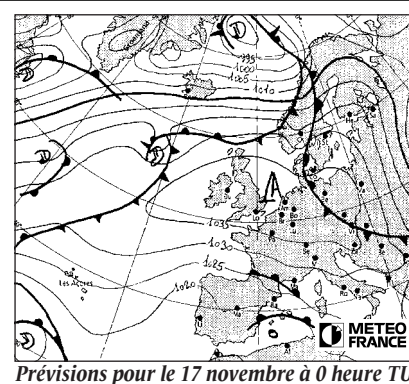
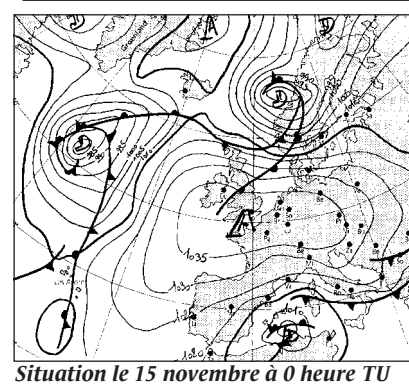
■ **SANTÉ.** Le site www.visasante.com (la boutique santé du voyageur) est remplacé par www.voyage-sante.com. Ce site propose des produits, notamment en matière de soins, d'hygiène et de confort, de lutte contre les insectes, de traitement de l'eau, de protection contre le soleil et de pratique de la randonnée. Renseignements au 01-30-05-05-40.

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	TEMPÉRATURE	ÉTAT DU CIEL	
AJACCIO	1/19 P	NANTES	2/8 N
BIARRITZ	1/10 N	NICE	11/18 P
BORDEAUX	1/9 S	PARIS	5/9 C
BOURGES	0/6 S	PAU	2/11 N
BREST	6/11 N	PERPIGNAN	9/15 P
CAEN	5/11 C	RENNES	3/10 N
CHERBOURG	7/12 C	ST-ETIENNE	2/12 S
CLERMONT-F.	-3/6 S	STRASBOURG	-1/7 C
DIJON	-3/7 S	TOULOUSE	2/13 P
GRENOBLE	-2/9 S	TOURS	0/7 N
LILLE	3/11 C	FRANCE outre-mer	
LYMOGES	-3/5 S	CAYENNE	23/30 P
LYON	-2/7 S	FORT-DE-FR.	24/29 S
MARSEILLE	7/14 P	NOUMEA	21/27 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	-4/3 C	VENISE	2/10 S	LE CAIRE	16/25 S
POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	7/12 S	Vienne	2/7 N	NAIROBI	16/23 S
ST-DENIS-RE.	22/28 S	LIVERPOOL	6/8 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/23 P
EUROPE		LONDRES	7/10 N	BRASILIA	19/25 P	RABAT	5/17 N
AMSTERDAM	8/10 C	LUXEMBOURG	0/7 N	BUENOS AIR.	10/21 S	TUNIS	14/21 S
ATHENES	12/20 N	MADRID	3/10 P	CARACAS	25/31 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	9/13 P	MILAN	2/8 S	CHICAGO	9/15 S	BANGKOK	21/29 S
BELFAST	8/10 C	MOSCOU	-4/0 *	LIMA	14/19 C	BEYROUTH	19/24 S
BELGRADE	-1/5 S	MUNICH	-3/5 S	LOS ANGELES	12/19 C	BOMBAY	24/33 S
BERLIN	4/6 N	NAPLES	8/20 S	MEXICO	10/20 S	DJAKARTA	27/30 P
BERNE	-4/8 S	OSLO	-4/6 S	MONTREAL	-2/12 S	DUBAI	21/31 S
BRUXELLES	6/10 C	PALMA DE M.	4/19 P	NEW YORK	13/19 S	HANOI	13/23 S
BUCAREST	-3/11 S	PRAGUE	0/5 C	SAN FRANCISCO	12/16 P	HONGKONG	14/22 S
BUDAPEST	-3/7 N	ROME	9/19 S	SANTIAGO/CHI	10/26 S	JERUSALEM	16/23 S
COPENHAGUE	3/6 N	SEVILLE	3/15 C	TORONTO	5/11 S	NEW DEHLI	13/28 S
DUBLIN	6/9 C	SOFIA	1/8 S	WASHINGTON	6/22 S	PEKIN	0/11 S
FRANCFORT	-4/7 N	ST-PETERSB.	-8/2 *	AFRIQUE		SEOUL	4/13 S
GENEVE	1/5 S	STOCKHOLM	-3/4 N	ALGER	10/18 S	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	24/29 S	TENERIFE	17/21 S	DAKAR	26/31 S	SYDNEY	17/22 S
ISTANBUL	8/12 N	VARSOVIE	-2/5 N	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	9/16 S



VENTES

Mobilier Directoire et Consulat au Salon de l'hippodrome d'Auteuil

OUVERT jusqu'au lundi 19 novembre, le Salon des antiquaires de l'hippodrome d'Auteuil reste un des plus classiques, orienté en majorité vers les meubles XVIII^e. Parmi eux, les modèles Directoire et Consulat, en général moins chers que leurs aînés Louis XV ou Louis XVI, ont conservé la même qualité et des techniques de fabrication identiques.

Après l'abolition de la Terreur, le Directoire (1795-1799) apporte aux Français le retour à la paix et le désir

de s'installer dans de nouveaux décors. Les ébénistes, encore marqués par la période précédente, font du style Directoire une prolongation simplifiée du Louis XVI. Quelques années après, l'époque Consulat (1799-1804) impose les motifs caractéristiques qui donneront naissance au style Empire.

Il s'agit donc de deux périodes de transition, l'une marquant la fin d'une influence, l'autre à la source de la mode suivante. La frontière entre l'une et l'autre n'est pourtant

pas toujours facile à discerner sur ces meubles, fabriqués de 1785 aux premières années du XIX^e siècle. Leur répertoire ornemental conçoit notamment des losanges ou des carrés, des flèches, des palmets, des lions ailés. Les bronzes ont disparu, laissant la place à des entrées de serrure en cuivre en forme d'écusson.

Les sièges sont de loin les plus nombreux. Les modèles courants, en hêtre ou en noyer de couleur blanc crème, parfois tirant sur le

gris, sont rehaussés de légers motifs sculptés et colorés, en bleu, vert, jaune ou gris. Quatre chaises laquées blanc sont ornées d'un motif or, la cassolette, une sorte de soupière stylisée apparue sous Louis XVI (40 000 F, 6 106 €, Bruno Amelineau). Deux chaises et deux fauteuils rechapés blanc sont simplement décorés de filets or (38 000 F, 5 801 €, Bruno Amelineau). Une suite de quatre fauteuils laqués blanc présentent les lignes typiques du Directoire,

avec des pieds arrière arqués, un dossier renversé terminé en rouleau, un support d'accotoir en balustre qui se termine par des pieds avant fuselés (72 000 F, 10 992 €, Bruno Amelineau).

Il s'agit de deux périodes de transition, l'une marquant la fin d'une influence, l'autre à la source de la mode suivante

Les prix montent sensiblement dès qu'il s'agit de créations de Georges Jacob, un maître à qui revient l'invention de très nombreux modèles de sièges de cette période. Une paire de fauteuils en acajou, estampillés et datés avant 1796, offre un motif inspiré de l'Égypte ancienne, des feuilles de lotus, utilisées par les ébénistes antérieurement à la campagne d'Égypte de 1798 (250 000 F,

38 167 €, Gérard Oris). Un salon attribué à Jacob, comprenant un canapé, deux chaises et six fauteuils, déploie un décor de cassolette dorées sur fond laqué vert (350 000 F, 53 435 €, galerie J.-F. H.).

Le guéridon est relativement courant. Un modèle exposé ici est d'époque Consulat, comme le montre sa silhouette à fût central en acajou, terminé par des pieds griffes en bois doré, sans doute exécuté vers 1800 (65 000 F, 3 924 €, J.-L. Karsenty). Un bureau plat en acajou à pieds gainés terminés par des sabots se révèle une pièce assez rare (65 000 F, 3 924 €, Bruno Amelineau).

A l'occasion du Salon, les antiquaires se sont mobilisés pour l'association Mécénat chirurgie du cœur, dont les fonds sont destinés à opérer des enfants atteints de malformations cardiaques. Les exposants reverseront 20 % du prix de certaines pièces pour cette cause.

Catherine Bedel

★ Salon des antiquaires, hippodrome d'Auteuil, jusqu'au lundi 19 novembre, de 11 heures à 20 heures. Nocturne jeudi 15 novembre, jusqu'à 22 heures. Entrée : 50 F (7,63 €).

Calendrier

ANTIQUITÉS -BROCANTES

- Paris (place de la Bastille), du vendredi 16 novembre au dimanche 18 novembre, tél. : 01-56-53-93-03.
- Nogent-sur-Seine (Aube), du vendredi 16 novembre au dimanche 18 novembre, tél. : 04-91-78-10-69.
- Crest (Drôme), samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 04-75-25-30-68.
- Dreux (Eure-et-Loir), samedi 17 novembre

et dimanche 18 novembre, tél. : 02-37-25-70-70.

- Pau (Pyrénées-Atlantiques), samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 06-08-10-71-63.
- Lyon (7^e arrondissement), samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 04-78-03-49-03.
- Paris (boulevard Richard-Lenoir), samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 01-45-89-32-07.
- La Roche-sur-Yon (Vendée), samedi 17 novembre

et dimanche 18 novembre, tél. : 05-57-43-97-03.

- Mennecey (Essonne), samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 02-38-93-89-79.

COLLECTIONS

- Paris (Carrousel du Louvre), photographie, du jeudi 15 novembre au dimanche 18 novembre, tél. : 01-42-77-58-94.
- Paris (84, rue de Grenelle), Salon des armes anciennes, du vendredi 16 novembre au dimanche 18 novembre, tél. : 01-44-39-78-66.

- Nancy (Meurthe-et-Moselle), jouets anciens, samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 06-08-09-68-09.
- Bailleul (Nord), livres, samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 03-28-41-27-54.
- Croix (Nord), coquillages, samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre, tél. : 03-20-39-09-13.
- Soisy-sur-Seine (Essonne), cartes postales et vieux papiers, samedi 17 novembre, tél. : 01-60-75-11-68.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 270

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

L'ART EN QUESTION

N° 248 En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Fait des saletés en ville. Sauvage, il fait aussi ses saletés en ville. - II. Enlevées en surface. Possessif. - III. Fleur de rosier. Ecart économique. - IV. Vieille habitude. Refus d'outre-Manche. Trompa. - V. Voit loin quand elle n'est pas à l'épreuve. Musique de l'Inde. - VI. Pour honorer une vierge. Point gagnant sur le tapis. Personnel. - VII. Plutôt forts et gonflés, mais légers pour les jugements. - VIII. Belle des prés et des champs. Eternels

dans le marbre. - IX. Produits de luxe. Auxiliaire. Représente les associés. - X. A beaucoup gratté pour être le premier au tirage. Rescapés.

VERTICALEMENT

I. Il ne faut pas grand-chose pour la détruire, même si elle est solide. - 2. Qui dépasse les bornes. Tête de rivet. - 3. Plus utile au bureau qu'en ville. En fin de compte on l'apprécie. - 4. A remis les images en place. Points en opposition. - 5. En mettre

plein la vue. Démonstratif renversé. - 6. Manifesta. Graminée. - 7. Suivent tout de près. Suivre de loin. - 8. L'ouvrir en grand. Pour de bonnes bières. - 9. A l'entrée d'Issoire. Mettre en beauté. - 10. Baguais au centre. Rembourse en se creusant. - 11. Mis tout à plat. Garniture du chef. - 12. Attirent l'attention.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 269

Horizontalement

I. Encens. Saint. - II. Nauséabond. - III. Giroflès. Ecu. - IV. Onc. Lut. Lear. - V. Uretère. FM. - VI. Eumes. Mâchée. - VII. AG. Certain. - VIII. Ep. Avinée. Et. - IX. Navrant. Ucre (reçu). - X. Tondre. Crise.

Verticalement

1. Engouement. - 2. Nain. PAO. - 3. Curcuma. Vn. - 4. ESO. Regard. - 5. Nêfles. Var. - 6. Salut. Ciné. - 7. Bêtement. - 8. SOS. Rare. - 9. An. Lecteur. - 10. Idée. Ha. Ci. - 11. Cafériers. - 12. Tourmentée.

Divin Raphaël

LE PORTRAIT de la bien-aimée de Raphaël, *La Fornarina*, a été exécuté sur le vif, dans l'intimité de l'atelier. C'est un portrait privé que l'artiste n'avait pas achevé à sa mort, en 1520, et qui était resté dans son atelier. La toile fut probablement vendue par ses élèves et ses héritiers. Vasari affirme que Raphaël « peignit de nombreuses femmes, et en particulier la sienne, dont il fit un magnifique portrait qui paraît vivant... ».

S'il est aujourd'hui impossible d'établir avec certitude l'identité du modèle peint par l'artiste, il est certain que Raphaël a voulu donner sa propre version de la beauté féminine. Une beauté qui affiche sa nudité avec ostentation, la main droite pressant et soulignant légèrement le sein, le corps à peine caché sous la transparence du voile. Ce portrait magnifique et fascinant d'une beauté idéale a été abondamment copié et imité dès l'époque de



ROMÉ, GALLERIA BORGHESE

Raffaellino Del Colle (fin XV^e siècle-1566) « La Fornarina Borghese », 1530 environ. Détrempe à l'huile sur panneau, 83 x 57 cm Rome, Galleria Borghese, actuellement à l'exposition « Raphaël, Grâce et Beauté », au Musée du Luxembourg à Paris jusqu'au 27 janvier.

Raphaël. Celui de la galerie Borghese porte, comme son modèle, le même bracelet en émail bleu avec l'inscription « Raphaël Urbinas ». Lorsque Raphaël arrive à Rome, probablement à la fin de l'année 1508, il est appelé par le pape Jules II pour la décoration

des Chambres du Vatican. Par quelle Chambre commence-t-il le grand cycle de ses décorations ? ● La Chambre d'Héliodore ? ● La Chambre de l'Incendie de Borgo ? ● La Chambre de la Signature ? Réponse dans *Le Monde* du 23 novembre.

Réponse du jeu n° 247 paru dans *Le Monde* du 9 novembre. La Tour aux figures de Jean Dubuffet a été construite, en accord avec l'artiste, dans l'île Saint-Germain et inaugurée en 1988. Elle mesure 24 mètres de haut.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Correy 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PATRIMOINE L'imprimerie nationale, située dans le 15^e arrondissement de Paris, devrait, à l'horizon 2003-2004, déménager en banlieue (Gennevilliers ou Choisy-le-Roi).

● **AVEC SES ATELIERS**, peu adaptés aux nouvelles normes industrielles, elle est devenue une entreprise comme les autres, c'est-à-dire soumise aux impératifs de la concurrence et

de la rentabilité. ● **LES BÂTIMENTS** qu'occupe la société anonyme, datant du début du XIX^e siècle et dont la protection au titre des Monuments historiques est à l'étude, devraient

être vendus. ● **RESTE LE SECTEUR** patrimonial de l'imprimerie nationale, cinq siècles d'histoire, dont la mise en valeur est réclamée de toute part. Mais Jean-Luc Violla, PDG de l'IN, s'in-

terroge, car « l'arrêt des presses et leur mise sous vitrine dans une approche purement muséographique ne seraient qu'un pis-aller. Ce patrimoine n'a de valeur que s'il est vivant ».

L'Imprimerie nationale confrontée à la sauvegarde de son savoir-faire

L'entreprise du 15^e arrondissement de Paris, dirigée par Jean-Luc Violla, devrait d'ici deux à trois ans déménager en banlieue. L'énorme bâtiment, édifié au début du XIX^e, abrite d'anciennes machines d'impression en état de fonctionner qu'on aurait peine à voir figurer dans un simple musée

QUI CONNAÎT l'imprimerie nationale ? Peu de personnes seraient sans doute capable de localiser la prestigieuse entreprise plusieurs fois centenaire. L'établissement occupe pourtant un énorme quadrilatère, dans le 15^e arrondissement de Paris. Ses longues murailles de brique longent les rues de Javel et de la Convention, fréquemment bloquées par les camions de livraison. Dans trois ou quatre ans, ce ballet d'automobiles aura disparu. Les ateliers, peu adaptés aux nouvelles normes industrielles, seront transférés en banlieue. « Le conseil d'administration en a entériné le principe », indique Jean-Luc Violla, son PDG. Car l'imprimerie nationale, devenue, en dépit de son titre, une entreprise comme les autres, doit sacrifier aux impératifs de la concurrence et de la rentabilité.

Le déménagement de la firme, d'abord rumeur, est donc sur le point de devenir une réalité. Sa nouvelle adresse devrait être à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Le bâtiment, dont la protection au titre des Monuments historiques (en tout ou partie) est à l'étude, pourra certainement être réutilisé. Reste le secteur patrimonial de l'imprimerie nationale, dont la mise en valeur est réclamée de toute part. L'histoire et l'évolution de l'imprimé peuvent en effet se lire à travers un héritage accumulé ici depuis cinq siècles.

Une partie de cette mémoire survit tant bien que mal avec une vingtaine de personnes, très compétentes, dévouées corps et âme, mais vieillissantes, et peu à peu privées de moyens pour fonctionner comme pour transmettre leur savoir-faire. Or, si celui-ci venait à disparaître, les trésors de l'imprimerie nationale ne seraient plus que mécaniques rouillées, inutilisables, et monceaux de plombs destinés à moisir dans des caisses poussiéreuses. « L'arrêt des presses et leur mise sous vitrine dans une approche purement muséographique ne seraient qu'un pis-aller, reconnaît Jean-Luc Violla. Ce patrimoine n'a de valeur que s'il est vivant, s'il reste un lieu de production et de démonstration pour les enseignants, les étudiants et les chercheurs dans le

domaine de la création typographique. » En mai 2000, il élaborait un projet qu'il soumettait au secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, détenu alors par Marylise Lebranchu. Dans la nouvelle imprimerie « délocalisée », où la production courante se poursuivrait, un secteur serait aménagé pour faire fonctionner, devant les visiteurs, le matériel « historique ». L'investissement à prévoir serait de l'ordre de 10 millions de francs (1,52 million d'euros). Le coût de fonctionnement s'élèverait à la même somme, « pour des recettes inférieures à 2 millions de francs. Ce qui coûte cher, indique Jean-Luc Violla, c'est l'invention et le fonctionnement d'un atelier vivant ouvert au public ».

ACTIVITÉ DÉFICITAIRE

Qui serait le bailleur de fonds ? Le ministère de la culture ? On peut en douter : il peine déjà à faire tourner ses établissements existants. Le ministère des finances ? Selon une circulaire de mars 1998, Bercy assignait à l'imprimerie nationale le rôle de « préserver le savoir-faire des personnels et des techniques tant dans le domaine de l'imprimerie traditionnelle que dans celui des techniques de haut niveau, et d'assurer la conservation du patrimoine typographique exceptionnel détenu par cette entreprise ». La circulaire ajoutait que le maintien d'une activité éditoriale au sein de l'établissement pouvait y contribuer. Mais cette activité – toujours déficitaire –, notamment dans le domaine du livre d'art, a engendré des conflits sans fin avec le Syndicat national de l'édition, qui représente l'édition privée.

Récemment, l'imprimerie nationale ayant développé la diffusion de données juridiques sous forme multimédia ou en ligne, le même syndicat a saisi le cabinet du premier ministre. Le dossier est actuellement en cours d'examen à Matignon. Pour faire tourner son « atelier vivant », Jean-Luc Violla table plutôt sur les collectivités locales, villes et départements.

Mais le PDG de l'imprimerie nationale n'est pas le seul à avoir des idées. Un Comité pour un conservatoire du livre a été créé. Il est animé par David Mus et compte par-



GERARD UFERAS/RAPHO

L'Imprimerie nationale, une prestigieuse entreprise plusieurs fois centenaire.

mi ses membres les poètes Yves Bonnefoy, Michel Deguy ou Alain Veinstein, le romancier Jérôme Peignot, et Paul-Marie Grinevald, bibliothécaire de l'imprimerie nationale. David Mus entend dissocier l'activité purement commerciale du vieux établissement de son activité patrimoniale. Celle-ci doit rester à Paris, estime-t-il, au sein d'un conservatoire national du livre, largement ouvert au public. Car, pour lui, le livre est en danger. Dans un document soumis à la ministre de la culture et de la communication,

Catherine Tasca, le 1^{er} octobre 2001, il affirme que « les arts et les métiers du livre sont à l'agonie, pour des raisons complexes tenant aux aléas du marché, à l'évolution rapide des techniques, à l'indifférence du public et des pouvoirs publics ». Pour pallier cette « agonie », le conservatoire aurait trois fonctions majeures : réunir, entretenir et exposer au public les collections de documents et de machines relatives au patrimoine et à l'histoire du livre ; éveiller le public aux arts du livre et former les jeunes générations ; assurer la relè-

ve technique en encourageant la recherche – le conservatoire pourrait être flanqué d'un centre de design graphique contemporain ainsi que d'un atelier de restauration. Ce programme reprend, peu ou prou, les grandes lignes du rapport Peignot, rédigé en 1993, à la demande de Jack Lang, et rapidement enterré par ses successeurs.

On peut se demander quel est l'intérêt de ce patrimoine périmé – nostalgie mise à part – à l'heure de l'informatique et du tout-écran. « L'informatique ne peut pas suppléer

entièrement au plomb, répond David Mus. On ne peut limiter la composition et l'impression à quelques opérations élémentaires. On ne peut voir la France qui a donné au monde un Garamont, un Estienne, un Didot – pour ne pas parler de Mallarmé et de Manet qui ont inventé le beau livre – de ne plus rien donner du tout dans le domaine des arts graphiques. Que l'impression du livre se fasse par caractère amovible, par offset ou par jet d'encre, l'imprimeur aura toujours besoin de se reporter aux règles de base de son art. »

LIEU DE MÉMOIRE

Jérôme Peignot, rejeton d'une longue dynastie d'imprimeurs et de typographes, lui-même romancier, poète et essayiste, a des arguments légèrement différents. Au-delà d'une solidarité revendiquée avec une profession en voie de disparition, il affirme que « le signe est le parent pauvre de l'écriture, mais il est consubstantiel à la pensée. Mon objectif est de mettre des actes au bout de mes mots. La typographie leur donne leur poids de plomb ». Jolie formule, mais que pèse-t-elle face à la montée de l'écriture virtuelle ? Conscient de cette modernité inéluctable, qu'il ne renie pas – il utilise l'informatique pour créer ses « poèmes visuels » –, Jérôme Peignot propose l'intervention active des vieux métiers du livre pour digitaliser, numériser les caractères informatisés, de manière cohérente et réfléchie, « plutôt que de se faire imposer des approximations anglo-saxonnes ».

Mais ce conservatoire, déconnecté de sa maison mère, l'actuelle Imprimerie nationale, ne risque-t-il pas de devenir une de ces usines à gaz dont la France a le secret ? D'autant qu'il existe plusieurs projets patrimoniaux liés à l'imprimerie et aux métiers du livre, dont aucun n'arrive à déboucher sur une réalisation concrète. Peut-être arrivera-t-on à susciter l'oiseau rare, lieu de mémoire mais aussi d'enseignement et de recherche, centre d'impression d'art, en fédérant les forces éparses. Dont l'Imprimerie nationale devrait être le pivot.

Emmanuel de Roux

Un bâtiment de 40 000 mètres carrés

Le quadrilatère du 27, rue de la Convention, occupé par l'imprimerie nationale, mesure près de 2 hectares au sol – y compris le petit jardin poussiéreux veillé par un Gutenberg de bronze. Elle se déploie sur 40 000 mètres carrés de plancher. Situés au cœur du XV^e arrondissement, les terrains aiguissent déjà l'appétit de la promotion immobilière.

Leur vente – « Plusieurs centaines de millions de francs », estime Jean-Luc Violla, le PDG de l'imprimerie nationale – doit permettre à l'entreprise de déménager et de s'installer dans la périphérie parisienne à l'horizon 2003-2004. D'ici là, une partie des bâtiments sera vraisemblablement protégée au titre des Monuments historiques, rendant impossible sa destruction. Il faudra alors trouver une affectation à l'énorme édifice.

Histoire et richesse du passé typographique au 27, rue de la Convention

LES LOINTAINES origines de l'imprimerie nationale se confondent presque avec celle de l'invention de Gutenberg. Cette continuité lui permet aujourd'hui d'être à la tête d'un patrimoine considérable qui permet de retracer l'évolution de l'imprimerie et de la typographie.

C'est François I^{er} qui crée, en 1538, le titre d'« imprimeur du roi pour le grec » destiné à Claude Garamont, un des premiers typographes de son temps, à qui il fait réaliser, au frais de l'Etat, une série de caractères, les « grecs du roi ». Cet héritage est repris, en 1640, par l'imprimerie royale fondée par Richelieu. Celle-ci est logée, jusqu'en 1794, dans une partie de la grande galerie du Louvre. Devenue Imprimerie nationale, elle est déménagée rue Vieille-du-Temple, dans l'ancien palais du cardinal de Rohan, qu'elle occupera jusqu'aux premières années du XX^e siècle.

Projets en attente

Il existe en France deux Musées de l'imprimerie, l'un à Lyon et l'autre à Nantes, très modestes par rapport à leurs homologues européens, comme ceux d'Anvers (Musée Plantin), en Belgique, ou de Mayence (Musée Gutenberg), en Allemagne. Quatre projets plus ambitieux, développés par des associations, sont agités depuis plusieurs années. ● **A Lamotte-Beuvron** (Loir-et-Cher), autour de la collection de l'association Onciale (Office national pour la conservation de l'imprimerie des

arts du livre et de l'écrit), créée en 1992. L'Onciale a récupéré une grande partie du matériel de la dernière grande fonderie privée, Typoméca, qui a déposé son bilan en 1995. Le projet a été élu en 1995 parmi onze grands projets régionaux à réaliser. Il est toujours dans les limbes.

● **A Malesherbes** (Loiret), autour de quelque deux cents machines, dont certaines sont uniques, rassemblées par Serge Pozzoli et appartenant actuellement à l'association Artigraph. ● **A Chamalières**, autour de la collection de l'association Imprimerie et Communication,

du ministère des finances, est devenue une société anonyme, de droit privé, même si le capital est encore détenu à 100 % par l'Etat. Entièrement soumise à la concurrence, elle fait un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs (274,41 millions d'euros) et emploie 1 800 personnes. A côté de son activité industrielle, elle possède un secteur patrimonial considérable.

L'ATELIER DE RELIURE

Sa collection du Cabinet des poinçons est constituée d'environ 500 000 pièces classées Monuments historiques en 1946. Parmi eux, 14 000 poinçons pour la gravure de la musique, 224 000 idéogrammes chinois, 1 300 bois d'illustration, 3 000 cuivres de taille douce et des caractères qui permettent de composer plus de soixante-dix écritures. A cette collection s'ajoute une presse

typographique de 1783, elle aussi classée Monument historique, comme le sont certains éléments de sa bibliothèque riche de 30 000 volumes. Il faut ajouter à ces trésors une typothèque qui conserve les matrices correspondantes aux poinçons, des machines spécifiques à la frappe des matrices, à la fonte des caractères dont certains remontent au XVIII^e siècle, des machines d'impression typographique, lithographique et phototypique, sans parler du matériel de l'atelier de reliure.

Dès 1805, la valeur de ce patrimoine est reconnue et l'on parle déjà d'un futur Musée impérial typographique. Tout au long du XIX^e siècle, la création d'un Conservatoire de la typographie où l'enseignement et la recherche seraient présents fut réclamée. En 1902, le programme de la construction des bâtiments actuels de l'imprimerie nationale comportait un musée avec une bibliothèque et une salle de conférences. Au début des années 1950, Raymond Blanchot, le directeur de l'établissement, militait pour la création d'un Musée de l'écriture, renforcé par un atelier du livre d'art qui fonctionnerait sous les yeux du public.

A la fin des années 1980, on parla d'installer une Cité des industries et des arts graphiques dans le XIII^e arrondissement de Paris, à côté de la Bibliothèque François-Mitterrand. Ce projet entendait fédérer, autour d'un musée et d'une bibliothèque, les trois grandes écoles d'art et d'industries graphiques de l'arrondissement : Estienne, Corvisart et Tolbiac. Le projet n'eut pas de suite.

E. de R.

“Du pur Guityry, drôle, méchant, ironique” LE MONDE

Théâtre Édouard VII

MICHEL PICCOLI
ANNE BROCHET **STÉPHANE FREISS**

La Jalousie
de Sacha Guityry

Mise en scène **BERNARD MURAT**

avec **ANNIK ALANE**
MICHEL PILORGÉ **PASCAL TERNISIEN** **LAURENCE KÉLÉPIKIS**
MICHEL CRÉMADES **SYLVIE FLEPP**

France Inter **Télérama** **01 47 42 59 92**

Rachida Brakni, soleil arabe sous les ors de la Comédie-Française

La jeune actrice fait ses débuts dans la troupe de Molière en interprétant la Reine dans « Ruy Blas », de Victor Hugo. La mise en scène est de Brigitte Jaques

IL Y A TROIS ANS, une jeune femme au regard noir, intense, était entrée en coup de vent dans les bureaux du Monde. Elle portait une lettre ouverte adressée par les élèves de première année du Conservatoire national supérieur d'art dramatique à Jean-Pierre Miquel. La nuit précédente, sur un plateau de télé, l'administrateur de la Comédie-Française avait estimé qu'il n'y avait pas assez de rôles dans le répertoire pour un engagement à long terme de comédiens de couleur. Bouleversés, quelques élèves avaient uni leurs indignations. La signataire et messagère, qui avait fait fi des calculs carriéristes, était Rachida Brakni.

Aujourd'hui, Brigitte Jaques met en scène *Ruy Blas* au Français, et sa reine est Rachida Brakni. La jeune comédienne songeait à Maria de Neubourg depuis sa lecture d'une biographie de Sarah Bernhardt. Elle s'était attachée sur les figures du poète et de la diva. Avait-elle rêvé à la larme de diamant envoyée par Hugo ? En tout cas, François Regnault, dramaturge de Brigitte Jaques, était venu la chercher. A vingt-quatre ans, elle devenait pensionnaire de la Comédie-Française, dirigée par Marcel Bozonnet.

La voie royale (le Conservatoire suivi du Français) commence pour Rachida à Savigny-sur-Orge

(Essonne). Fille aînée d'une famille algérienne très modeste, elle parle arabe à la maison et français à l'école. Ses parents sont attachés au bonheur, à la réussite et à l'intégration de leurs enfants. Son père ne connaît ni Balzac ni Zola, mais considère l'écrit comme la source du savoir. Il passe chez le libraire et achète au jugé. Elle ne s'intéresse pas aux poupées : son bonheur est dans les livres. Adolescente, elle veut être avocate. Sitôt dit, le code pénal est sur sa table.

« CHANGER LE MONDE »

Elle alterne la lecture et la course – elle est aussi championne de sprint. Elle ne sait rien du théâtre. Elle le découvre par les textes. Elle appuie sur le mot texte comme sur une revendication. Au lycée, en première, la vision d'une cassette du *Tartuffe* mis en scène par Lassalle la « perturbe ». Elle est sidérée de voir venir cogner contre l'actualité des mots de plus de trois siècles. « L'important n'était pas le théâtre, mais ce qui questionnait la société. » Du coup, elle lit Racine, et Shakespeare, et tout Molière. La future avocate, pressée de « changer le monde », veille sur son épaule, persuadée que ces œuvres dénonceront « ce qui ne va pas ».

Lentement, la comédienne s'impose sous la toge. Elle est l'élève

de Jean-Louis Martin-Barbaz, à Asnières. Puis entre au Conservatoire. Elle n'a pas encore canalisé sa « rage ». Elle refuse alors le théâtre de divertissement. Maintenant, elle a changé. Elle le sait. Elle le dit. Elle n'a pas « perdu ses illusions », mais préfère ce qui est sous-jacent, car il « dénonce mieux que le martèlement ». Elle en prend conscience après « une série de rencontres houleuses, et qui le resteront, dans le bon sens du terme » avec Jacques Lassalle, son premier maître au Conservatoire.

Au printemps dernier, celui-ci monte *Après*, avec les élèves de troisième année. Une pièce, largement autobiographique, où le metteur en scène revient sur ses vingt ans, les déchirements de la guerre d'Algérie et les éblouissements de la nouvelle vague. Le personnage de Rachida y apparaît dans l'éclat noir d'une résistance intransigeante. Auparavant, au cours d'une tournée au Maroc, elle avait repris le rôle d'Antigone, dans la mise en scène de Marcel Bozonnet. « Un soir, on nous annonce quatre cents jeunes venus des montagnes. Ils n'avaient jamais vu de pièce. Nous nous sommes regardés, inquiets : ça va être dur. Nous nous trompons : ils ont été passionnés. Plus, nous venions d'un pays démocratique et laïque, et eux d'un royaume de droit divin. Créon leur parlait directement. Tout leur



RAPHAËL GAILLARD/GAMMA

Fille aînée d'une famille algérienne modeste, Rachida Brakni parle arabe à la maison et français à l'école. A vingt-quatre ans, elle intègre la Comédie-Française.

était résonance. Cette seule expérience suffisait à justifier la noble idée de théâtre populaire. »

Entre-temps, elle a enchaîné deux films : *Loin*, d'André Téchiné, qu'elle arpente d'un pas sec et d'une voix sans réplique, et *Chaos*, de Coline Serreau, en tête d'affiche. Mais qu'on ne la confonde pas avec son personnage, Noémie, toute au discours de la réalisatrice. Là aussi, il s'agit de jouer la comédie. « Tout était faux. On parle d'incarnation au cinéma, comme si le personnage était ma représentation, mais le texte était écrit comme celui d'une pièce de théâtre. » Marcel Bozonnet avait su la conduire vers le lyrisme, Coline Serreau en directrice d'acteurs, prenait la suite.

Maintenant, la voici enserrée dans la collerette de Maria de Neubourg sur la scène du Français : « Derrière le romantisme mi-

vre de la reine, je sentais sa force. J'avais envie de parler de ça. Sa découverte de la politique et du peuple. Brigitte Jaques m'a entraînée dans les recoins obscurs de Ruy Blas. Et il y a cette langue magnifique qui casse le schéma classique. Le théâtre propose une liberté insaisissable au cinéma. Les considérations d'emploi et de physique n'y tiennent pas. Il permet de ne pas renoncer à soi. D'autant qu'il reste une énigme pour moi. »

Jean-Louis Perrier

★ RUY BLAS, de Victor Hugo. Mise en scène : Brigitte Jaques. Avec Eric Ruf, Rachida Brakni, Michel Robin... COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-58-15-15. De 4,57 € (30 F) à 30,49 € (200 F). En alternance, à partir du 17 novembre.

L'art contemporain se vend mal à New York

Les premières vacances de Phillips, de Pury & Luxembourg, et Christie's enregistrent peu de records

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Le marché de l'art est malade. Mais les deux premiers jours de la semaine consacrée aux ventes d'art contemporain ne permettent pas encore d'établir un diagnostic : simple rhume ou contamination à l'antrax ? Les premiers symptômes sont apparus lundi 12 novembre, lors de la vacation de Phillips, de Pury & Luxembourg, qui inaugurerait la semaine consacrée à ce secteur sensible, objet depuis cinq ans d'une spéculation intense.

Elle a débuté sous les pires auspices. Mais, malgré le crash de l'Airbus d'American Airlines, survenu le matin même, la salle des ventes était pleine, et les premières enchères soutenues. Simon de Pury, qui tenait le marteau, avait quarante-cinq œuvres à disperser. Il l'a fait en un peu moins d'une heure, avec seulement sept inventus.

L'un de ceux-ci a pourtant fait grogner la salle : *Fait d'hiver*, une sculpture en porcelaine imaginée par l'Américain Jeff Koons en 1983, qui représente deux pingouins et un cochon équipé du petit tonneau habituellement dévolu aux saint-bernard, secourant dans la neige une jeune femme frigorifiée, le tout grandeur nature, était estimé entre 1,5 et 2 millions de dollars. Une fourchette apparemment raisonnable puisque, depuis deux ans, sa cote est en progression constante : il y a six mois, *Michael Jackson and Bubbles*, une œuvre de la même série, avait été achetée par le Astrup Fearnley Museum of Modern Art d'Oslo, chez Sotheby's, pour 5,6 millions de dollars (6,3 millions d'euros).

Jeff Koons, cette fois-ci, n'a donc pas trouvé preneur : les enchères se sont interrompues à 1,15 million de dollars, et Simon de Pury ne cachait pas sa décep-

tion. Il peut pourtant être fier du reste de sa prestation : la toute première œuvre proposée, une peinture sur papier de Christopher Wool, s'est vendue au pas de charge pour 78 000 dollars (87 212 euros), faisant plus que doubler son estimation haute. Elle était suivie d'une peinture de Fred Tomasselli, qui dépassa aussi les prévisions, à 48 000 dollars (53 669 euros).

Deux autres surprises sont venues d'artistes plus âgés : Julian Schnabel, ancienne vedette des années 1990, qui d'ordinaire laisse les acheteurs d'aujourd'hui plutôt froids, a vu un de ses tableaux, âprement disputé, doubler son estimation pour atteindre 290 000 dollars (324 249 euros). Et une sculpture en albâtre d'Eduardo Chillida a suscité une belle empoignade entre des acheteurs présents dans la salle et d'autres qui enchérissaient par téléphone. L'œuvre a finalement été adjugée 110 000 dollars (122 991 euros), soit près de deux fois son estimation haute.

Hormis Jeff Koons, la plupart des vedettes de l'art contemporain se sont bien tenues, et particulièrement, ce qui intéressera les visiteurs du salon Paris Photo, ceux qui utilisent ce médium : 200 000 dollars (223 620 euros) par exemple, pour une photographie d'Andreas Gursky représentant Times Square et 280 000 dollars (313 068 euros) pour une autre, de la série « Prada » ; 62 000 dollars (69 322 euros) pour un portrait de Catherine Deneuve par Pierre et Gilles, 65 000 dollars (72 677 euros) pour un ciel étoilé de Thomas Ruff. Dans un autre registre, le lot vedette de la vente, une guirlande d'ampoules de Felix Gonzalez-Torres, a trouvé preneur dans la fourchette de son estimation, à 560 000 dollars (626 136 euros). Quant à Maurizio Cattelan, nouvel enfant chéri

des ventes d'art contemporain, il a connu un sort plus mitigé : *Love Lasts Forever*, savant empilement de squelettes d'âne, de chien, de chat et de coq, inspiré par la légende des *Musiciens de Brême*, s'est vendu péniblement 400 000 dollars (447 240 euros), bien en dessous de l'estimation basse. Sans doute parce que les collectionneurs d'art contemporain, qui sont des gens bien informés, savaient que la sculpture avait été refaite après que Lulu, charmant cabot, bien vivant celui-là, de la précédente propriétaire de la sculpture, incapable de résister à cette montagne d'os, s'y était naguère fait les crocs.

A qui la faute ? Aux estimations trop élevées, irréalistes au regard de la crise économique, et à la qualité très moyenne des œuvres proposées

La journée de mardi a montré une aggravation notable de l'état de santé des patients : Phillips, de Pury & Luxembourg, faisait le matin une vente des œuvres jugées trop peu importantes pour être montrées dans les vacances mi-mondaines, mi-affairistes de soirée. Ce fut un flop, mais le pire était encore à venir : il eut lieu chez Christie's, le soir suivant. La vente était consacrée aux œuvres réalisées entre 1945 et 1970, selon le découpage chronologique propre à la maison, qui esti-

me que l'art contemporain mérite une place à part, pour le rendre plus ludique et attractif. « Ça va être une vente calme », prédisait un spécialiste : en fait, on en vit rarement de plus ennuyeuse. A mesure que Christopher Burge, qui tenait le marteau, égrenait les « passed » signalant que l'œuvre n'avait pas trouvé preneur, la salle commençait à bruiser, puis, petit à petit, à se vider. Invendue, la tasse à café de Lichtenstein ; invendus, le grand Ed Ruscha de 1962, le Ellsworth Kelly de 1972, le petit portrait de Lucian Freud ou le splendide mobile que Calder offrit jadis à Jean-Paul Sartre, qui avait rédigé la préface de son exposition de 1946 à la galerie Louis-Carré. Invendus, deux des trois Beuys qui ne trouvaient déjà pas d'enchère à la moitié de l'estimation basse.

En tout, dix-sept œuvres sur les cinquante-sept de la vente n'ont pas trouvé preneur. A qui la faute ? Aux estimations, disent les uns, trop élevées, irréalistes au regard de la crise économique et de la guerre menée contre le terrorisme. A la qualité très moyenne des œuvres proposées, disent les autres, ce qui revient au même, puisque les détenteurs de très bons tableaux hésitent à les mettre sur le marché dans un tel contexte. Pourtant, lorsque l'œuvre est rare et son propriétaire point trop gourmand, elle se vend.

Ambiance funèbre, donc. Sotheby's devra prouver que le malade n'est pas moribond. Quant à Christie's, il lui reste sa vacation d'art contemporain du 15 novembre pour se refaire une santé. Peut-être en suçant quelques-uns des 147,4 kilos de bonbons bleus qui constituent l'œuvre de Félix Gonzalez-Torres. Estimée entre 600 000 et 800 000 dollars, ce qui laisse rêveur, elle s'intitule *Placebo bleu* : ça peut marcher.

Harry Bellet

Le meilleur de la recherche au rendez-vous d'Iles de danses

LA PHOTO d'un buffle au repos illustre la présentation de la nouvelle pièce du chorégraphe Paco Décina *Summa Iru*, qui signifie, en tamoul, « rester tranquille : il n'y a rien à faire ». Tranquillité animale, sérénité d'une présence directe au monde, autant d'aspirations pour cet artiste d'origine napolitaine, expert dans l'art de chorégrapier l'immobilité. Depuis le 9 novembre, Paco Décina est à l'affiche des Iles de danses, manifestation travaillant en partenariat avec quarante huit théâtres d'Ile-de-France. Ouverte sur l'Europe, cette 14^e édition fait cuisiner la Bruxelloise Michèle Noiret et ses installations high-tech avec le Berlinoise Félix Ruckert et ses propositions interactives ; l'élégance du Londonien Russell Maliphant avec la malice de l'Aixoise Bernard Menaut.

Féru de médecine chinoise et de philosophies orientales, Paco Décina raffine depuis dix ans un entraînement dont la base réside dans le lien de chaque organe au cosmos, la perméabilité entre l'être et l'univers. La danse, dès lors, n'appartient presque plus à l'interprète qui devient le médium d'un principe vital.

« Cette recherche rejoint un questionnement sur le rapport profond de l'être à la vie et sa capacité à s'accepter tel qu'il est. J'ai abandonné le spectacle pour retrouver la danse et une certaine innocence de la présence. » Du solo *Lettre au silence* au duo *Neti-Neti* (ni ceci ni cela), le chorégraphe plie et déplie un corps à la fois plein et poreux, dont la subtilité gestuelle touche à l'essence même du mouvement.

A l'opposé de cette épure chorégraphique, les recherches d'Ornella D'Agostino foisonnent, façon chantier. Au carrefour du théâtre, de la danse, de la vidéo et du chant, *La Ballata dell'errore* jette les bases d'une identité contempo-

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE** : le jazz quitte les Victoires de la musique classique, ont indiqué mercredi 14 novembre, à Paris, les organisateurs de cette cérémonie. Louis Bricard, président de la manifestation, qui sera diffusée sur France 3 le 23 janvier 2002, a précisé que cette décision ne traduit pas le désir d'« évacuer » ce genre musical mais le souci « de mieux le mettre en valeur ». Le jazz pourrait être célébré lors d'une cérémonie partagée avec les Djangos d'Or, en avril, et transmise par une chaîne publique.

■ **CINÉMA** : pour tenter d'empêcher le « saucissonnage » de *Titanic* lors de sa diffusion sur TF1, le Conseil d'Etat a été saisi par la société civile des Auteurs réalisateurs producteurs (ARP), qui s'insurge contre l'autorisation donnée à TF1 de séparer le film en deux parties diffusées deux soirs de suite, contrairement aux règles protégeant l'intégrité des œuvres cinématographiques. Le CSA avait autorisé ce procédé après avoir reçu Patrick Le Lay, PDG de TF1, le 13 novembre. L'Union des producteurs de films (UPF) a en revanche « approuvé sans réserve » la décision de la chaîne.

■ **JUSTICE** : le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a décidé mercredi 14 novembre de renvoyer au 11 décembre le procès sur des détournements présumés de toiles et de fonds par les anciens dirigeants de la Fondation Vasarely. Une demande de renvoi avait été déposée par la défense de l'un des prévenus, Pierre Lucas, ancien secrétaire général de la fondation. Ses avocats ont invoqué l'état de santé de leur client, âgé de 73 ans et qui a subi en octobre une intervention chirurgicale lourde, selon eux. Pierre Lucas est poursuivi notamment pour abus de confiance et faux. Le principal prévenu est le président de la fondation de 1981 à 1993, Charles Debbsch, ancien président de l'université Aix-Marseille-III. – (AFP.)

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

Maison d'zieu
Institut National
des Sciences Appliquées

cycle de conférences
Savoir, c'est aussi se souvenir

Marc JEANNEROD
lundi 19 novembre - 20h30

INSA
Bât. et amph. Eugène Freyssinet
20, av. A. Einstein - Villeurbanne
Entrée libre - tél. : 04 79 87 21 05

THÉÂTRE GYPTIS
CHATOT - VOLVOUCAS
du 11 au 15 décembre

Le Théâtre Noir
de Prague

Un reflet d'Alice / Gulliver

Mise en scène Petr Kratochvíl et Pavel Marek
SPECTACLE TOUT PUBLIC... UN UNIVERS FASCINANT...

04 91 11 00 91 - Marseille

Renseign. publicité : 01.42.17.39.65

CONCERTS

SALLE CORTOT
mardi 27 novembre à 20 h 30

SERGEÛ MILSTEIN

Beethoven, Schubert, Liszt, Moussorgski
Fnac - France Billet - Carrefour
08-92-68-36-22 (2,21 F/min.
3615 billettel (2,21 F/min.
www.fnac.com

Valmalete

ARTELANO

Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE

FINS DE SERIE - 2^{ème} CHOIX
vendredi 16, samedi 17 et dimanche
18 novembre ainsi que vendredi 23,
samedi 24 et dimanche 25 Novembre.

de 10 h à 17 h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2001/3537

ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Rosita Boisseau

★ Iles de Danses. 1 bis, passage Duhesme, Paris-18^e. Tél. : 01-55-79-09-09. Jusqu'au 20 décembre.

Beethoven et Brahms dans la clarinette multiculturelle de Michel Portal

Belle semaine de concerts consacrée à l'instrumentiste au Théâtre des Bouffes-du-Nord

BEETHOVEN : *Trio op. 11 n° 4 en si bémol majeur* ; *Sonate n° 4 pour violoncelle et piano op. 102*. **BRAHMS** : *Sonate pour clarinette et piano op. 120 n° 1* ; *Trio en la mineur op. 114*. Michel Portal (clarinette), Anne Gastinel (violoncelle), Jean-Bernard Pommier (piano).

THÉÂTRE DES BOUFFES-DU-NORD, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10°. M° La Chapelle. Le 12 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 10,67 € (70 F) à 18,90 € (120 F). Prochain concert : Michel Portal (clarinette et bandonéon) avec Bernard Lubat et André Minvielle, le 15 à 20 h 30.

D'accord, il faut y aller, affronter le monstrueux carrefour hérissé de voitures ; comme toujours, il pleut, mais une fois installés dans la petite salle des Bouffes-du-Nord, on y est comme chez soi. D'autant que, ce soir, le théâtre déborde jusque sur des coussins disposés au pied de la scène : la semaine Portal aux Bouffes-du-Nord, c'est pire que les TBM

au Bon Marché ! Il ne change pas : silhouette adolescente, visage bienveillant et douloureux, coupe sage au ras des oreilles. Lui, Anne Gastinel et Jean-Bernard Pommier attaquent ce *Trio n° 4 op. 11*, de Beethoven, plus souvent joué au violon, ici dans sa version originale. Un Beethoven svelte et jeune, mais sans morgue. Portal joue chaque note comme si c'était la dernière ; Gastinel, un rien contractée, refuse encore de dénouer la ligne tandis que Jean-Bernard Pommier abuse légèrement de la pédale. Il faut laisser un peu de temps à la musique pour arriver. Elle affleure dans l'« Adagio con espressione » mené par le violoncelle, mais c'est dans le « Tema con variazioni » qu'elle est enfin de la fête, s'amusant d'un court « Allegro » conclusif très jazzy.

Dans la *Sonate* de Brahms, on aura sûrement entendu clarinette plus virtuose, plus articulée, plus brillante, mais pas une qui ait ce son « baudelairien » d'âme fêlée. La clarinette de Portal est multiculturelle, elle parle klezmer, a ces accents hongrois chers au cœur de

Brahms, elle chante aussi l'ancienne solitude et l'amour et la vie finissante. Par moments, le discours se morcelle, quasi déstructuré, la musique se défigure comme sous l'effet d'un chagrin inexpugnable. Il y a Portal debout, les yeux fermés, le lacet défait à sa chaussure gauche, l'arcade sourcilière droite levée par les notes tenues, avec sa clarinette consolatrice de l'« Andante un poco adagio ».

PEUPLÉE D'OISEAUX DE NUIT

Après Brahms et sa nostalgie, Beethoven permettra au jeu plein de vitalité et de rectitude d'Anne Gastinel d'alterner angles aigus et lignes de fuite, affirmant ainsi la singulière modernité de cette *Sonate n° 4 pour violoncelle*. Mais c'est par le piano fin et souple de Jean-Bernard Pommier, par ce son chantant et retenu à la fois, par cette intelligence attentionnée qu'il prête à sa partenaire, que passe le véritable souffle beethovenien.

Le *Trio* de Brahms scellera enfin le mariage de la carpe et du lapin. Anne la pure, la guerrière, Portal qui en a vu d'autres, vieux roi fati-

gué en exil. Anne au violoncelle péremptoire, voire autoritaire, Anne à la tour d'ivoire, lui, avec sa clarinette ouverte à tous les vents, fragile, peuplée d'oiseaux de nuit et de petits matins. Avec, entre les deux, le piano fédérateur de Jean-Bernard Pommier, un ami qui leur veut du bien et qui, peu à peu, les mènera l'un vers l'autre. Dans l'« Adagio », Portal au chant serein, Pommier plein de délicatesse qui sait ce que tintebrun un médium veut dire. Un petit Brahms au coin du feu.

Dans l'« Andantino grazioso », on écoute ce piano généreux qui danse pour lui-même. Jusque dans le « Finale ». Et la magie opère, et le public ovationne maintenant le sourire heureux de Portal, le plaisir contagieux de Pommier, la détente retrouvée de Gastinel. Le public a raison, et la reprise du premier mouvement du *Trio* de Beethoven en bis le prouve. Portal s'y laisse enfin porter, Gastinel ne gronde plus personne et Jean-Bernard Pommier exulte d'être là et de jouer.

Marie-Aude Roux

Au plus chaud de la guerre froide, avec « North Atlantic »

NORTH ATLANTIC (en anglais), de James Strahs. Mise en scène : Elisabeth LeCompte. Avec la troupe du Wooster Group (Willem Dafoe, Emily Cass McDonnell, Steve Cuiffo, Jim Fletcher, Ari Flikos, Koosil-Ja Hwang, Helen Pickett, Scott Shepherd, Michelle Stern et Kate Valk).

CENTRE POMPIDOU, Paris-4°. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. 13,72 € (90 F) et 18,29 € (120 F). Les 15 et 16 novembre, à 20 heures ; le 17, à 16 h 30 et 20 heures.

Deux ans après un mémorable *House/Lights*, le Wooster Group est de retour. Le Garage de SoHo a trouvé ses marques dans les sous-sols du Centre Pompidou, pour trois semaines et trois pièces déclinant près de vingt ans de créations conduites selon une ligne imperturbable, tout juste réajustée par les innovations technologiques. Cette « avant-garde » caustique et gaie, précieuse et tonitruante aligne comme à la parade, *North Atlantic*, de James Strahs (1983), *The Hairy Ape* d'O'Neill (1995) – le seul surtiré en français –, et *A vous, volant !* (2001), inspiré d'un Racine qui chercherait sa Phèdre.

James Strahs, O'Neill et Racine ont été également et proprement « woostérisés » par Eliza-

beth LeCompte. James Strahs, n'est pas seulement un « auteur vivant à New York », comme l'indique avec circonspection le groupe. Il appartient à la même génération que ses fondateurs et s'est signalé par *Seed Journal* (1973), récit autobiographique d'un insoumis, préférant l'exil à l'incorporation au moment le plus chaud de la guerre froide – le Vietnam.

Justement, dans *North Atlantic*, l'armée est sur le pont. L'armée, autant dire l'Amérique. Toute l'Amérique. Patrons et secrétaires, truands et midinettes, contremaîtres et crooners transparaissent sous l'uniforme. L'Atlantique nord est un grand océan de paroles, dans un anglais (Etats-Unis) difficile à saisir pour qui n'a pas affronté en version originale le gros temps des scènes de ménage, des querelles de chambre, des fêtes de quartier.

LE CYNISME PERD PIED DEVANT LA DÉRISION

Nous sommes à bord d'un porte-avions. Position secrète. La *pax americana* opère. Une brochette de pin-ups en calot trafique les écouteurs sur bande magnétique, pendant que les hommes s'expliquent à grands coups de guele, dans un assaut de postures viriles. Bien sûr, il y a un traître à bord, fier de « payer ses impôts, financer l'école et aller à l'église ». Le navire donne de la bande, les esprits aussi. Même le pla-

teau s'incline en toboggan vers les spectateurs. L'Amérique sûre d'elle et disciplinée y glisse, se relève, glisse encore.

Peu à peu, le cynisme perd pied devant la dérision. L'équipage se redonne du cœur à coup de chansonnettes assez vertes, qui recyclent le country, le rock ou les comptines enfantines. En cas de détresse, des religieuses françaises donneront sérénade. Les girls attendent en tremblant la soirée où sera désignée Miss Uniforme mouillé. La guerre, même froide, ne fait pas dans la dentelle. L'échouage guette, au son des ukulélés. Vu d'Amérique, Atlantique et Pacifique sont tout un.

Elizabeth LeCompte est une experte en moulage recyclage des genres. Elle cible et aligne le western et la comédie musicale, le burlesque et le film de guerre, Samuel Fuller et les Marx Brothers. Pendant que décollent des chasseurs-bombardiers d'actualité, ses hommes se refont au rugby ou au golf, ses femmes se poudrent et s'observent. Découvert l'an dernier chez Richard Maxwell, l'étonnant Jim Fletcher (général « Rod » Benders) fait mieux que résister à Willem Dafoe (capitaine Roscoe Chizzum). La revue des filles est menée par la vibrante Kate Valk, l'œil à tout et au reste.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Tribune des critiques d'architecture

La prochaine édition de « L'Équerre et le Compas », tribune des critiques d'architecture organisée par Romain Lacroix au Centre Pompidou et animée par François Chaslin, responsable de l'émission *Métropolitains* sur France-Culture, a lieu vendredi 16 novembre avec la participation d'Emmanuel Caille, Frédéric Edelmann, Jean-Claude Garcias, Jean-Pierre Le Dantec, Francis Rambert. Au programme, notamment : le concours de la Fondation Pinault pour l'île Seguin, l'Équerre d'argent aux Suisses Herzog et de Meuron pour un immeuble à Paris, les prix de l'Agha Khan décernés à Alep, l'exposition Henri Gaudin à l'Institut français d'architecture, le nouveau quartier des musées à Vienne, mais aussi la multiplication des recours en justice contre des projets récents. La tribune sera retransmise sur France-Culture, mercredi 21 novembre à 9 heures. Centre Pompidou, Petite salle (niveau -1), 19 h 30. Renseignements : 01-44-78-12-33.

Adonis

Le Blanc-Mesnil ouvre son cycle « Théâtre ouvert à la poésie » par une lecture-spectacle de Philippe Chemin, épaulée par une création musicale en direct de Joël Grare,

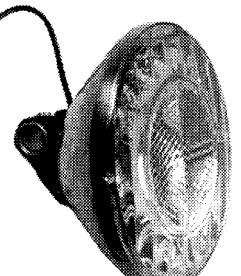
consacrée au poète Adonis. Célébré l'an dernier par l'Institut du monde arabe, Adonis, qui vit à Paris, est l'une des figures majeures de la poésie arabe contemporaine, et de la poésie tout court. Une rencontre avec Adonis est en outre prévue pour samedi 17 novembre à 17 heures. Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1-5, place de la Libération. Le 16 novembre à 19 heures et le 17 novembre à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 35 F et 60 F.

BORDEAUX

Les Grandes Traversées Vingt-quatre heures de théâtre autour de l'œuvre de Noëlle Renaude dans six lieux emblématiques de la ville de Bordeaux : l'opération intitulée *Les Grandes Traversées* déploie l'intégralité du texte de *Ma Solange*, comment l'écrire mon désastre, Alex Roux pendant un week-end. Deux mille cinq cents personnages vont défiler au CAPC/Musée d'art contemporain, au Grand Théâtre-Opéra de Bordeaux, au TNT-Manufacture de Chaussures, à la Chapelle de la DRAC, interprétés par Anne Alvaro, Michel Cerda, Eugène Durif, Virginie Faureau... Bordeaux (Gironde). Les *Grandes Traversées*. Le 17 et 18 novembre à 14 heures. Tél. : 08-92-68-36-22. Billetterie sur les lieux : 50 F. Renseignements : 05-56-43-53-80.

(Publicité)

PAS BOUGER
de Emmanuel Darley
Mise en scène de Jean-Marc Bourg
du 12 au 24 novembre 2001



THÉÂTRE OUVERT
Centre Dramatique National de Création
01 42 62 59 49

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Plans de travail

Pour accompagner la sortie de deux films qui évoquent la condition laborieuse (*L'Emploi du temps* de Laurent Cantet et *Ce vieux rêve qui bouge*, d'Alain Guiraudie, en salles le 21 novembre), le MK2 Beaubourg consacre ses séances matinales à un cycle « Plans de travail » qui permettra de voir ou de revoir, entre autres, *Mundo Grúa* de Pablo Trappero (un grutier en Argentine), *Travail au noir*, de Jerzy Skolimowski (des ouvriers du bâtiment polonais en Grande-Bretagne) ou *Roger et moi*, de Michael Moore (l'industrie de l'automobile dans le Michigan). MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3°. Tous les jours à 11 h 25. Tél. : 01-42-71-42-28. 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Laurent Cabasso (piano) Œuvres de Liszt et Schumann. Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1 place du Châtelet, Paris-1°. M° Châtelet. 12 h 45 le 16 novembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 60 F. Capriccio Stravagante Renaissance Orchestra Œuvres d'Andrea et Giovanni Gabrieli. Skip Sempé (clavecin, orgue, direction). Église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1°. M° Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 16 novembre. Tél. : 01-48-24-16-97. De 120 F à 220 F. Susana Baca

Vincennes (Val-de-Marne). Centre culturel Georges-Pompidou, 120, rue de Fontenay. M° Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 16 novembre. Tél. : 01-53-66-16-70. De 80 F à 120 F.

Marc Perrone

Fresnes (Val-de-Marne). Grange Dimière (ferme de Cottinville), 41, rue Maurice-Ténine. 20 h 30, le 16 novembre. Tél. : 01-49-84-56-91. 40 F, 60 F. Peter Kowald Montreuil (Seine-Saint-Denis). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 16 novembre. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

RÉGIONS

Léonce et Léna de Georg Büchner, mise en scène d'André Engel. Anney (Haute-Savoie). Théâtre Anney-Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès. 20 h 30, le 17 ; 17 heures, le 18. Tél. : 04-50-33-44-11. 130 F. 68 selon Ferdinand de Philippe Caubère, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Caubère. Draguignan (Var). Théâtre. Boulevard Georges-Clemenceau. 21 heures, le 17. Tél. : 04-94-50-59-59. De 91,83 F à 131,19 F. Le Jardin des apparences de Véronique Olmi, mise en scène de Gildas Bourdet. Marseille (Bouches-du-Rhône). La Criée, 30, quai de Rive-Neuve. 20 h 30, les 17, 20, 23, 24, 27 ; 15 heures, les 18 et 25 ; 19 heures, les 21 et 22. Tél. : 04-91-54-70-54. De 65,60 F à 164 F. Dernières. Orchestre national de Lyon Œuvres de Gabrieli, Lieberow, Boulez, Haydn. Yo-Yo Ma (violoncelle), David Robertson (direction). Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 18 heures, le 17. Tél. : 04-78-95-95-95. 140 F et 210 F. Camerata Renacentista de Caracas, Maitrise de Caen Splendeur de l'art sacré dans les cathédrales du Nouveau Monde. Isabel Palacios, Robert Weddell (direction). Caen (Calvados). Église Notre-Dame-de-la-Gloriette, rue Saint-Laurent. 20 heures, le 17. Tél. : 02-31-30-48-00. 98,39 F.

Eblouissant ensemble de médailles et de dessins de Pisanello à Londres

PISANELLO, PAINTER OF THE RENAISSANCE COURT. National Gallery, Trafalgar Square, Londres. Renseignements : information@ng-london.org.uk. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, le mercredi jusqu'à 21 heures. 6 livres (9,35 euros). Jusqu'au 13 janvier.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Comment faire une exposition sur un peintre dont les œuvres les plus considérables sont des fresques, par définition immobiles ? Et comment faire en sorte que le visiteur non seulement ne soit pas frustré, mais encore prenne un grand plaisir dans les salles ? La réponse est à Londres, avec Pisanello. Il naquit vers 1394 et mourut en octobre 1455. De lui subsistent aujourd'hui trois fresques, à Vérone et Mantoue, et quatre peintures sur panneaux, deux à Londres, un à Bergame, un au Louvre. C'est très peu, alors que la notoriété de l'artiste, de son vivant, fut considérable.

On peut en juger d'après les efforts des grands mécènes italiens pour s'attirer ses services : il a travaillé successivement ou simultanément pour la famille des Gonzague, marquis de Mantoue, pour celle des Visconti, ducs de Milan, pour le

pape Martin V, pour les Este, princes de Ferrare, et pour le roi Alphonse V d'Aragon à Naples. En 1438, il a dessiné une suite de portraits de Jean VIII Paléologue, empereur de Byzance. Peu de temps avant sa mort, il préparait un portrait du pape Nicolas V.

D'une part, une gloire immense ; de l'autre, quatre peintures sauvées. Par bonheur – pour les commissaires de l'exposition comme pour les visiteurs –, Pisanello n'était pas seulement peintre. Il était aussi dessinateur, admirable, et médailliste, l'un des plus grands. En rassemblant les quatre panneaux survivants, une quarantaine de dessins et la totalité des médailles, Dillian Gordon et Luke Syson ont trouvé comment monter l'impossible exposition Pisanello. Ils ont fait mieux : en organisant le parcours d'une manière précise et didactique, ils ont obtenu une radiographie très nette de l'artiste au travail.

Deux des tableaux sont des portraits, de Leonello d'Este et de Margherita Gonzaga. Ils sont au centre de la première salle, flanqués de quelques-uns des portraits fondus en bronze sous forme de médailles. Ils font d'emblée la preuve que Pisanello, dont la trajectoire ne se comprend que dans le contexte de l'Italie renaissance, quand cités et

aristocrates rivalisent de magnificence et de nouveauté par artistes interposés, doit son succès à la sûreté de son regard. Ses portraits peints et sculptés imposent la présence du modèle et de ses particularités ; il invente un style plus graphique que pictural, fondé sur la netteté du trait qui incise le contour des formes. Il privilégie presque exclusivement la pose de profil, laquelle favorise évidemment la découpe des formes et lui permet de rivaliser avec les médaillistes antiques.

L'INVENTAIRE DU MONDE

Quand les visages manquent de grâce, quand les nez sont trop tor-dus, les fronts un peu bas, les mentons un peu lourds, il ne triche pas trop : il favorise l'équilibre entre un réalisme qui semblerait discourtois et une idéalisation qui mentirait visiblement. Les modèles sont vêtus à la dernière mode du temps, fort spectaculaire et compliquée.

Du 15 novembre au 2 décembre

MESURE POUR MESURE


SHAKESPEARE

texte français de Jean-Michel DÉPRATS

mise en scène Jacques NICHET

TNT / Théâtre National de Toulouse Midi-Pyrénées

Création



LES GÂTEAUX/SCEAUX SCÈNE NATIONALE

01 46 61 36 67

Il n'est pas nécessaire d'insister : il y a là une trentaine d'études qui furent, sans doute, les plus beaux dessins de leur siècle. Du reste, il aimait tant les bêtes que dans la quatrième de ses peintures conservées, une Vierge à l'enfant avec les saints Antoine et Georges, il a placé un sanglier et un dragon qui est plutôt un lézard. Et même bien plus lézard que dragon : même pour un monstre, Pisanello ne prenait pas avec la nature des libertés excessives.

Philippe Dagen

LA MAISON DU LODEN

HOMME - FEMME

du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

6, rue de Rome - 75008 PARIS

(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58



Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 06 30 68 05 05... nostalgie.fr

EN VUE

■ Grâce au crash du vol 587 d'American Airlines sur le quartier du Queens à New York, des milliers de parieurs, lassés de perdre en jouant le 11 au loto, ont gagné 16 dollars chacun en misant le 5, le 8 et le 7.

■ La ville de San José, dans la Silicon Valley en Californie, a posé, mercredi 7 novembre, la première pierre du plus grand Monopoly du monde, avec des pions de la taille d'un homme, des dés gros comme des téléviseurs et des cases en granit provenant de dalles rachetées à un entrepreneur de pompes funèbres.

■ « La pluie est un bon présage », estimait, mercredi 14 novembre, **George W. Bush**, en accueillant **Vladimir Poutine** dans son ranch au Texas, où le détenu **Jeffrey Tucker**, dont l'exécution avait été reportée le 11 septembre en raison des attentats, venait d'être mis à mort par injection.

■ « Qu'est-ce que nous avons souffert avec leur régime sec ! », avouait, samedi 10 novembre, dès la chute de Taloqan, capitale de la province de Takhar, l'oncle **Nazourmir** qui fêtait en famille, un verre à la main, le retour de **Tufan**, son neveu, parti l'an dernier pour fuir la milice talibane, fils d'un moudjahidine tué par les Soviétiques autrefois. Et l'oncle **Foroukh** ajoutait : « Il n'y a que la vodka pour empêcher la propagation de l'intégrisme. »

■ **Geoff Hoon**, ministre britannique de la défense, louait à BBC « la retenue dont fait preuve » l'Alliance du Nord, mercredi 14 novembre, le jour où *The Mirror* publiait, sous le titre « Nos "amis" prennent le dessus », la photo d'un taliban blessé, dénué, mutilé et achevé sur une route par des moudjahidines vainqueurs.

■ Mercredi 14 novembre, le propriétaire du bar « Le Maxy's », à Sainte-Lucie-di-Moriani, en Corse, trouve une bombe artisanale devant son établissement et la charge à l'arrière de son véhicule avant de la prendre dans ses bras pour la déposer sur un bureau à la gendarmerie de Cervione, vidée de ses occupants dans l'instant.

■ Trop empressé, collant, inopportuniste, finalement condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour « atteinte arbitraire à la liberté d'autrui », un jeune gendarme, fils de gendarme, ayant toujours vécu dans une gendarmerie, brûlait du désir de rencontrer « une civile ».

■ Doublement mis en examen pour « violences » et pour « acte de cruauté envers un animal », un habitant de Mulhouse frappait ses trois enfants, sa femme et son chien.

Christian Colombani

Le « Loft Story » russe intéresse plus que la politique de Poutine

La télévision russe se met à l'heure de la télé-réalité. Innovation : les lofters sont dans un appartement transparent au rez-de-chaussée, à deux pas de la place Rouge. Le quotidien « Izvestia » consacrait mardi une page à l'émission

MOSCOU, correspondance

Une page de l'histoire de la Russie s'est tournée avec la rencontre de Vladimir Poutine et George Bush aux Etats-Unis. La nouvelle alliance entre Moscou et Washington, précipitée par les événements du 11 septembre, suscite toutefois beaucoup moins de commentaires dans la presse russe que « Za stiklom » – littéralement « Derrière la vitre » –, le « Loft Story » russe, apparu le 27 octobre sur la chaîne de télévision TV 6.

Le quotidien *Izvestia* ne consacrait que quelques lignes au sommet Bush-Poutine, mardi 13 novembre. Il réservait en revanche une page à l'émission dont tout le monde parle à Moscou. « Depuis les attentats aux Etats-Unis, l'événement le plus émou-



vant, celui qui attire le plus le public, c'est l'émission « Za stiklom », estimait un éditeur. Dans un cas, il s'agit de meurtre en public de milliers de gens, dans l'autre, il s'agit de la vie publique de quelques êtres humains de la douche jusqu'au lit. Mais dans les deux cas c'est une atteinte aux principes de la civilisation. Dans le premier cas, c'est une attaque révolutionnaire contre la civilisation. Dans le deuxième,

c'est une attaque démocratique, évolutive, contre la civilisation. »

« Derrière la vitre » reprend une recette qui fait mouche tout autour du globe. Pendant trente-cinq jours, trois jeunes filles et trois jeunes gens vivent enfermés dans un appartement sous l'œil des caméras. La version continue est diffusée sur Internet, et trois fois par jour des extraits sont retransmis à la télé-

sion. Il y a quelques jours, le premier rapport sexuel, filmé dans le noir à l'aide d'une caméra infra-rouge, a fait la « une » de la presse populaire. Les téléspectateurs et les internautes choisissent qui doit sortir, et la fille et le garçon restants gagneront un studio à Moscou.

« BIG BROTHER »

L'écrivain George Orwell et son « Big Brother » sont évidemment appelés à la rescousse par les commentateurs. « L'idée n'est pas très originale pour la Russie, note l'un d'entre eux dans l'hebdomadaire *Obchtaia gazeta* (daté 1^{er}-7 novembre). Il y a encore peu de temps, quand la télévision n'était pas aussi influente, le rôle de « Big Brother » était rempli par les voisins de la *Kommunalka* [appartement communautaire],

les balayeurs, ou les agents volontaires du NKVD, MGB et KGB. Tu utilises dans les toilettes un morceau de journal avec le discours de Staline et on t'envoie dans un camp. (...) Le nouveau genre de la télévision est différent de celui décrit par Orwell, car le contrôle est effectué sur la base d'un accord mutuel. »

Si, comme très souvent, l'émission plagie un programme venu de l'Ouest avec quelques mois de retard, le producteur a innové : les six jeunes gens enfermés évoluent sous les yeux des passants. Leur appartement a été installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel Rossia, un immense bâtiment soviétique à deux pas de la place Rouge, et une glace sans tain permet aux passants de tout voir.

Le mausolée de Lénine se trouve à deux cents mètres. Jusqu'à la fin des années 1980, les Soviétiques attendaient des heures pour le visiter ; aujourd'hui, seuls quelques étrangers patientent devant la porte. En revanche, au pied de l'Hôtel Rossia, « c'est un flot continu de gens qui passent lentement le long de la vitre, de 9 heures du matin à 11 heures du soir », raconte le quotidien *Novyé Izvestia*. Les badauds attendent une à deux heures, dans une longue queue entourée de barrières de métal, de policiers et de véhicules de police. « La dernière fois que j'ai vu ça, c'était pendant la perestroïka, se souvient le journaliste de *Novyé Izvestia*. On faisait la queue pour du saucisson ou du savon. A l'époque, les gens faisaient la queue pour du pain, aujourd'hui ils la font pour des jeux. »

Marie-Pierre Subtil

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ La suppression du système opaque des fonds spéciaux constitue un progrès significatif en matière de transparence et de financement du personnel politique. Elle n'est pas complète et elle ne peut pas l'être : la fraction des fonds spéciaux affectée aux services spéciaux ne peut être ni supprimée ni portée sur la place publique. Il faut donc, comme le demandent les députés, et même si le gouvernement rechigne, un système de contrôle a posteriori, associant des parlementaires de toute confiance, tenus par le secret. (...) Pour le reste, pour les ministres, pour les membres de cabinet, pour

les salariés modestes des ministères travaillant directement avec eux, c'est un changement de statut et une vraie amélioration. (...) Le paradoxe est que cette mesure très jospinienne est la conséquence d'un épisode très chiraquien. (...) Lionel Jospin supprime ce système : c'est l'épisode moral d'une péripétie contestée.

THE AGE

(Melbourne, Australie)

■ Aussi formidables qu'ils aient pu paraître du temps où ils gouvernaient l'Afghanistan, les talibans se sont révélés dans leur déroute comme un régime aussi creux que n'importe quelle autre dictature. Tout pouvoir et toute autorité qui s'appuient uniquement sur la force se dégonflent face à une force plus

grande. (...) Mais le plus grand défi se trouve dans le futur déroulement de la guerre contre le terrorisme, dont le président Bush dit qu'elle ne se limitera pas à l'Afghanistan. La rapidité de la victoire américaine dans ce qui a été jusqu'à présent une opération militaire conventionnelle apporte la preuve de la supériorité de l'armement américain. Si la guerre doit être livrée par d'autres moyens – et peut-être dans d'autres endroits –, la victoire risque de ne pas être aussi aisée.

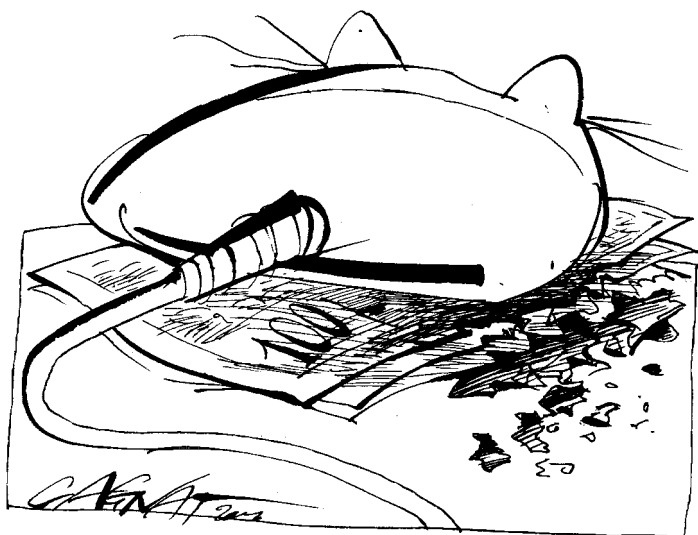
FINANCIAL TIMES (Londres)

■ L'accord de mercredi à Doha pour lancer une nouvelle ronde de négociations commerciales a tiré de l'ornière le système commercial interna-

tional. (...) Mais tous les pays n'ont pas partagé ce sentiment d'urgence. La France a fait de la résistance pour préserver les subventions à l'exportation pour ses agriculteurs, le type de mesures le plus discriminatoire envers les producteurs des pays pauvres. Le pire de tous a été l'Inde, qui a tenté de bloquer la progression des négociations à chaque instant. (...) Mais la nature plus coopérative des négociations de Doha devrait renforcer la légitimité de l'OMC et de la libéralisation des échanges. Les pays en développement, ignorés à Seattle en 1999, ont émergé comme une force avec laquelle il faudra compter. Les Etats-Unis ont adopté une attitude plus apaisante et ils sont parvenus à travailler plus étroitement avec l'Union européenne.

www.telefact.fr

En France, le télépaiement des factures gagne lentement du terrain



AUJOURD'HUI, près de 23 000 Français paient régulièrement leurs factures sur le site Telefact.fr. Pas de chèque à signer ni d'enveloppe à poster, l'opération se déroule en quelques clics : il suffit de saisir son numéro de client et le montant à acquitter, puis de payer par carte bancaire ou par ordre de prélèvement. Créée en 1991 à l'initiative de France Télécom, d'EDF-GDF et de la Générale des eaux, la société Telefact est soutenue par de grandes banques comme la BNP, Le Crédit mutuel, la Société générale et le CIC. Il s'agissait au départ d'un service Minitel, dont l'objectif était de limiter l'émission de papier et d'alléger la logistique des procédures de règlement des quelque 120 millions de factures émises chaque année par ces différents organismes.

Telefact a ouvert son site de paiement via Internet dès 1996, dans l'espoir de le voir prospérer avec l'avènement de la société de l'information. Pourtant, le décollage a été plus lent que prévu. Le cri d'alarme lancé par Lionel Jospin

en 1997, inquiet de voir les administrations et services publics français accumuler les retards en matière de services Internet, est-il toujours d'actualité ? En quatre ans, Telefact n'aura compté comme nouvelles recrues que deux compagnies de distribution d'eau du

nord de la France. Le nombre de règlements effectués via Internet dépasse aujourd'hui celui des factures payées par Minitel, mais à peine : « La force des habitudes demeure », constate Bertrand Martin, directeur marketing de Telefact. Il espère cependant que

la nouvelle initiative de Laurent Fabius en faveur d'une administration numérique accélérera le développement de sa société. Depuis le 1^{er} mai 2001, les grandes entreprises françaises sont dans l'obligation d'effectuer leurs déclarations et leurs paiements de TVA par voie électronique. Or, à ce jour, Telefact est le seul intermédiaire à offrir ce service via Internet.

En ce qui concerne les particuliers, Telefact a signé le 24 septembre un partenariat avec la Macif : deux millions et demi de sociétaires peuvent désormais régler leurs factures en ligne. M. Martin assure que les projets d'avenir ne manquent pas : « Nous travaillons déjà sur d'autres services, comme l'envoi d'une alerte par courrier électronique à nos abonnés lors de l'arrivée de leurs factures, ou pour les prévenir de la date limite de paiement à J-2. Nous continuons à penser qu'un jour la réception des factures courantes se fera essentiellement sous forme électronique. »

Julie Krassovskya

SUR LA TOILE

MONOPOLE

■ En Iran, le Conseil suprême de la révolution culturelle a publié un décret obligeant les fournisseurs d'accès Internet privés à cesser toute activité et à transférer leurs équipements à l'Etat dans les six mois, car ils violent le monopole d'Etat. Plusieurs parlementaires ont contesté la légalité de cette mesure, et ont décidé que le Parlement de Téhéran allait se saisir de la question dès la semaine prochaine, pour doter les prestataires Internet d'un véritable statut juridique. – (AP.)

E-BOOKS

■ La maison d'édition américaine Random House a annoncé la fermeture d'ATRandom.com, l'un de ses sites de vente de livres numériques. Un porte-parole de la société a expliqué que le marché du livre électronique s'était avéré moins intéressant que prévu. Dans un premier temps, ATRandom avait proposé des œuvres de fiction, puis s'était rabattue sur les guides pratiques. Les autres sites de vente de Random House ne sont pas affectés. – (AP.)

www.randomhouse.com

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Nom : _____	
Prénom : _____	
N° : _____	rue : _____
Code postal : [] [] [] [] [] []	Ville : _____
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
N° : _____	
rue : _____	
Code postal : [] [] [] [] [] []	Ville : _____
Code Etablissement	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Guichet	N° de compte
Clé RIB	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F/mn)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

La java des bombes atomiques par Dominique Dhombres

ARTE DÉVOILAIT hier soir, dans « Les mercredis de l'Histoire », un terrible secret soigneusement caché aux Français : la République est le principal fauteur de prolifération nucléaire militaire sur la planète, et cela explique, notamment, les attentats des années 1980, les prises d'otages au Liban et l'assassinat, en 1986, du PDG de Renault, Georges Besse. Le documentaire de Dominique Lorentz et David Carr-Brown est une démonstration implacable, ainsi résumée par la voix hors champ du commentateur : « Quarante-quatre pays disposent aujourd'hui des capacités à développer la bombe atomique. Dans plus de la moitié de ces programmes, la France a joué un rôle déterminant. »

Pour rentabiliser sa politique nucléaire, la France a besoin d'exporter. La coopération civile officielle, celle qui est vantée publiquement au journal télévisé du

soir, se double souvent de clauses militaires secrètes ou tacites. Ce n'est pas seulement pour améliorer le sort de leur population que plusieurs pays du tiers-monde se dotent de tels équipements. Le gouvernement français le sait.

L'enquête d'Arte porte essentiellement sur le cas iranien. Le président Giscard d'Estaing signe en 1974 un accord avec le chah. L'Iran entre, à hauteur de 10 %, dans le capital d'Eurodif, gigantesque projet industriel européen destiné à construire à Pierrelatte, dans le sud de la France, une usine d'enrichissement d'uranium. L'Iran recevra en échange 10 % de l'uranium enrichi produit à Pierrelatte. L'inauguration de l'usine par Raymond Barre coïncide pratiquement avec la révolution islamique en Iran. Les relations économiques sont rompues. Paris refuse de livrer l'uranium enrichi. Commence une guerre secrète qui va durer dix

ans, à coup d'attentats et de prises d'otages au Liban. Elle ne finira que lorsque la France liquidera son contentieux financier avec Téhéran, en 1991, et reprendra ses livraisons d'uranium enrichi.

La faiblesse relative de cette thèse est l'absence de preuve de la manipulation par les services secrets iraniens des militants d'Action directe, assassins de Georges Besse, qui fut le « père » d'Eurodif avant d'être brièvement PDG de Renault. Mais l'explication iranienne éclaire singulièrement une partie des attentats des années 1980. Et le calendrier de libération des otages suit fidèlement celui des tractations entre Paris et Téhéran pour le règlement du dossier Eurodif. Ce n'est pas pour rien qu'on entend à la fin de ce documentaire la célèbre chanson de Boris Vian. La République, hélas !, a beaucoup dansé la java des bombes atomiques. A-t-elle cessé de le faire ?

JEUDI 15 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Travailleurs clandestins, les nouveaux forçats. **Forum**
- 22.00** La raison d'Etat peut-elle tout justifier ? **Forum**
- 23.00** Enfants, les salaires de la honte. **Forum**

MAGAZINES

- 20.55** Envoyé spécial. Ce sont les policiers de l'invisible. Kaboul aux mains des anti-talibans. Portrait d'une résistante. Afrique du Sud : les assassins ne pleurent pas. **France 2**
- 22.15** Open club. Jean-Pierre Turbergue. **CineClassics**
- 22.35** Recto Verso. André Dussolier. **Paris Première**
- 23.00** Campus, le magazine de l'écrit. La conversation : les livres « Jackpot » : peut-on fabriquer un best seller ? ; Les Années 1960, avec Marc Lambron ; Christophe Donner. L'entretien : Jean Vautrin. La critique. **France 2**
- 23.25** Pièces à conviction. Droit de suite : Ben Laden, l'argent de la terreur. Dossier : L'énigme corse. **France 3**
- 23.50** Zone interdite. J'ai été agressé ! **M 6**
- 0.10** Art Attack 98. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

- 19.10** Abraham Hitler, enfant-soldat au Liberia. **Festival**
- 20.00** Espace sauvage. Les oranges-outans de Bornéo. **National Geographic**

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.45 L'Algérie des chimères
Dans la lignée des grandes sagas historiques - « Les Alsaciens ou les deux Mathilde », de Michel Favart, et « Terre Violente », de Michael Offer -, Arte poursuit auprès du grand public le défrichage de pans méconnus de notre propre histoire. « L'Algérie des chimères » brasse en trois volets les chapitres mouvementés des relations entre la France et l'Algérie - des premières heures de la conquête (1830) en butte à la résis-

- 20.30** Voyage au Caire. **Voyage**
- 20.30** Le Mur de Berlin. La réunification. **La Chaîne Histoire**
- 20.30** Tsahal. [2/2]. **Planète**
- 21.00** Égypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **Voyage**
- 21.05** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [11/12]. **TV 5**
- 21.15** 1914-1918, les derniers témoins. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
- 21.30** Science tous risques. Les grottes de glace. **Nat. Geographic**
- 21.45** Voyage aux sources du Nil. [1/5]. L'Égypte du delta et des pyramides. **Odyssee**
- 22.20** Thema : Les Trois Couleurs de l'Empire. **Arte**
- 23.00** L'Île sur le feu. [2/2]. Du Second Empire à nos jours. **Planète**
- 23.00** La Grande Réserve. [2/4]. Après l'apartheid, l'intégration. **National Geographic**
- 23.30** Thema : Le Ciné colonial. Le Maghreb au regard du cinéma français. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Basket-ball. Euroleague masculine. Pau-Orthez - Skipper Bologne. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 17.45** et **20.35**, **23.30** Manuel de Falla. Suite n°2 extraite du *Tricorné*. Enregistré en 1989. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Pablo Perez. **Mezzo**

- 21.00** Récital François-Frédéric Guy et Nicolas Angelich. Enregistré à l'Auditorium du Musée d'Orsay, en 2000. **Mezzo**
- 21.00** Récital à l'Auditorium du Louvre. Avec Yura Lee, violon ; Robert Koenig, piano. **Muzzik**
- 22.00** Nice Jazz Festival 1999. Avec Dianne Reeves ; Dee Dee Bridgewater ; James Taylor ; Cesaria Evora. **Muzzik**
- 22.15** François-Frédéric Guy aux serres d'Auteuil. Enregistré en 2000. **Mezzo**
- 23.10** Mike Stern. Montréal, 1999. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.45** Thema : L'Algérie des chimères. François Luciani. [1/3]. **Arte**
- 20.55** La Mère de nos enfants. Jean-Louis Lorenzi. **TMC**
- 21.45** La Matouquette ou l'Arrière-Pays. André Téchiné. **Festival**
- 22.45** La Dernière Rivale. Dennis Berry. **TF 1**
- 0.30** Les Mondes parallèles. Petr Václav. **Arte**

SÉRIES

- 19.05** MacGyver. Voie sans issue. **TF 6**
- 21.35** The Practice. Trahisons O. La bénédiction. **Série Club**
- 22.10** Ally McBeal. Du rire aux larmes. L'amour en modèle réduit. **M 6**
- 0.55** Les Soprano. Préservez-vous de la puissance du diable (v.o.). **Canal Jimmy**

France 2

20.55 Envoyé spécial
En Afrique du Sud, derrière les murs de la prison de haute sécurité de Pollsmoor, près du Cap, règne la loi des gangs. Les pires criminels y purgent des peines de longue durée et se répartissent en « gang des nombres », dans un climat de terreur et de soumission. Devant la caméra de Clifford Bestall et Allan Little, assassins, violeurs et meurtriers expriment leurs sentiments et parviennent à dialoguer.

FILMS

- 15.10** La Ferme des sept péchés ■■ Jean Devaivre (France, 1948, 90 min) ○. **CineClassics**
- 15.30** Jugatsu ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 95 min) ○. **CineCinemas 1**
- 16.00** Kiss of Death ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) ○. **CineCinemas 2**
- 17.15** Le Juge et l'Assassin ■■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) ○. **Cinéfaz**
- 18.45** La Dame de pique ■■ Léonard Keigel (France, 1964, 80 min) ○. **CineClassics**
- 18.55** Gremlins ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 110 min). **TCM**
- 19.20** Baxter ■■ Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) ○. **Cinéfaz**
- 19.30** Pauline à la plage ■■ Eric Rohmer (France, 1983, 90 min) ○. **Cinétoilette**
- 20.30** Tintin et les oranges bleues ■■ Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 75 min) ○. **Canal J**
- 20.45** Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 120 min) ○. **Canal +**



- 20.45** Agent X 27 ■■ Josef von Sternberg. Avec Marlene Dietrich, Victor McLaglen (Etats-Unis, 1931, 90 min) ○. **CineClassics**
- 20.55** Magnum Force ■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) ○. **France 3**
- 21.00** Maigret et l'affaire Saint Fiacre ■■ Jean Delannoy (France - Italie, 1959, 95 min). **Paris Première**
- 22.40** Parfait amour ! ■■ Catherine Breillat (France, 1996, 120 min) ○. **Téva**
- 0.05** Nos funérailles ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) ○. **CineCinemas 3**

VENDREDI 16 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30** Bibliothèque Médicis. La justice : comment punir en démocratie ? **Public Sénat**
- 21.00** Tchétchénie, les dessous d'une guerre. **Forum**
- 22.00** Que reste-t-il de l'Armée rouge ? **Forum**
- 23.00** La Russie de monsieur Poutine. **Forum**

MAGAZINES

- 15.00** Domus 5, c'est comment chez vous ? Architecture d'aujourd'hui et de demain. **La Cinquième**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Léo Ferré. Pierre Bachelet. **Paris Première**
- 18.55** - de cinéma. Invité : David Lynch. **Canal +**
- 19.00** et **1.00** Explorer. A la recherche des dinosaures : La chasse aux œufs de dinosaures. Un fossile colossal. Un étrange prédateur, le spinosaure. **National Geographic**
- 19.00** Tracks. Tribal : Techno Kids. Backstage : Pop folk bulgare. Vibration : Real Cinema. **Arte**
- 19.55** Open club. Jean-Pierre Turbergue. **CineClassics**
- 20.55** Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [3/4] : Le détroit de Malacca. **France 3**
- 21.25** Rock Press Club. Le punk. **Canal Jimmy**
- 22.15** Ça s'en va et ça revient. Le come-back de Loana. La réapparition de l'affaire Elite. Franc-maçons, le retour des affaires. **TV 5**
- 22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 0.50** Later... with Jools Holland. Deuxième série (n° 8). Invités : Lenny Kravitz ; Paul Westerberg ; Gloria Estefan ; Tim Finn ; Richard Thompson. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** La Grande Réserve. [2/4]. Après l'apartheid, l'intégration. **National Geographic**
- 17.15** Norman Mailer, histoires d'Amérique. [1/3]. Le rebelle : 1945-1961. **Planète**
- 18.00** Hollywood Stories. Andy Warhol. **Paris Première**
- 18.00** Histoire du XX^e siècle. Cuba, personne ne voulait entendre. **La Chaîne Histoire**
- 18.20** Henri Guillemin présente... Charles Péguy. [1/2]. **Histoire**
- 19.05** Un djembé fola au Japon. Mamady Keita et les trente-huit petites mains. **Planète**

Le Monde
TELEVISION

France 3

20.55 Thalassa
Depuis la fin octobre, Georges Pernoud propose une série spéciale de « Thalassa », *Le Tour du monde en quatre détroits*. Après ceux de Béring et d'Ormuz, nous écumons ce soir celui de Malacca. On pourrait penser que consacrer à un bras de mer une heure et demie d'antenne (l'émission a été rallongée pour l'occasion) est un peu excessif. Mais une fois de plus, l'équipage de Thalassa donne l'impres-

- 19.50** Les Mystères de l'histoire. Des Rois et des bêtes. **La Chaîne Histoire**
- 20.00** Maroc, les mystères de l'Oued Draa. **Voyage**
- 20.00** Les Feux de la rampe. Philippe Torreton. **CineCinemas 1**
- 20.30** Amérique 1936, regards croisés. **Planète**
- 20.40** Les Objets de la Grande Guerre. [1/10]. L'artisanat de tranchées. **La Chaîne Histoire**
- 21.00** Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard. **Paris Première**
- 21.00** Mangeurs d'hommes. Les requins. **National Geographic**
- 21.00** Grandes Antilles. République dominicaine, Haïti, Jamaïque, Porto Rico et Cuba. **Voyage**
- 21.00** Irak, 5000 ans et 6 semaines. **Histoire**
- 21.10** Mémoire de la seconde guerre mondiale. Pearl Harbor. **La Chaîne Histoire**
- 22.00** Avalanche. La mort blanche. **National Geographic**
- 22.05** La Main de Staline. [1/3]. Leningradskaïa, un village cosaque. **Planète**
- 22.05** David contre Goliath. La révolte contre la mondialisation. **Arte**
- 22.20** Les Nouveaux Détectives. Indices peu banals. **13^{ème} RUE**
- 23.00** Alerte ! Accident d'avion. **National Geographic**
- 23.00** Nautilus. [4/5]. La révolution nucléaire. **Histoire**
- 23.05** Profils. Vassilis Alexakis, d'une langue à l'autre. **Arte**
- 23.45** Les Mystères de l'Histoire. Les guerres oubliées. **La Chaîne Histoire**
- 23.55** Une histoire de l'eau. [1/4]. L'eau, une lutte de tous les jours. **Histoire**
- 0.30** L'Histoire du sexe. Le XX^e siècle. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 17.30** Skeleton. Coupe du monde dames (1^{re} étape). A Königsee. **Eurosport**
- 19.30** Golf. UBS Warburg Cup. A Kiawah Island. **Eurosport**
- 20.45** Football. D 1 (14^e journée) : Monaco - Marseille. Au stade Louis-II. **Canal +**
- 21.00** Cyclisme. Open des nations. **Eurosport**
- 22.30** Boxe. Championnats de France (1^{re} partie). **Pathé Sport**

DANSE

- 21.00** American Ballet Theatre à San Francisco. Enregistré à l'Opéra de San Francisco, en 1985. Œuvres de Haendel, Chausson, Prokofiev, Gottschalk. **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.30** Classic Archive. Enregistré à Paris, en 1963 et 1967. Avec Christian Ferras (violon), Pierre Barbizet (piano). Par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Jean Fournet. Œuvres de Frank, Stravinski. **Mezzo**
- 20.35** Beethoven. *Sonate pour piano*, n° 3. Avec Ying Feng (piano). **Mezzo**
- 20.55** Soirée jeunes talents. Jazz à Vienne 2000. **22.05** Nice Jazz Festival 2000 (programme 8). Enregistré à Nice. Avec Stefano Di Battista, saxophone ; Flavio Boltrò, trompette ; Eric Legnini, piano ; Rosario Bonaccorso, contrebasse ; Benjamin Henocq, batterie. **Muzzik**
- 22.25** Oasis. Enregistré dans les studios de MTV, en Angleterre, en 1996. **Canal Jimmy**
- 22.45** Karajan dirige... *la Symphonie n° 1* de Brahms. Enregistré en 1973. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
- 23.05** The Nat « King » Cole Show 23. Enregistré le 12 novembre 1957. Avec Mahalia Jackson ; the Cheerleaders. **Muzzik**
- 0.10** Yann Tiersen. Lors du festival des Eurockéennes, en 2001. **Paris Première**
- 0.40** Concert de charité à New York. Avec Billy Joel, Bon Jovi, Bono, David Bowie, Eric Clapton, Goo Goo Dolls, Janet Jackson, Elton John, Paul McCartney, James Taylor. **France 2**

THÉÂTRE

- 20.40** Les Jumeaux vénitiens. Pièce de Carlo Goldoni. Mise en scène de Gildas Bourdet. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 19.00** Vendetta. Nicholas Meyer ○. **Histoire**
- 20.45** L'Algérie des chimères. François Luciani [2/3]. **Arte**
- 20.45** Un appel dans la nuit. Fred Walton ○. **RTL 9**
- 20.50** L'Armée du silence. Richard Pepin ○. **M 6**
- 20.55** La Dame de Berlin. Pierre Boutron. [1/2] ○. **Monte-Carlo TMC**

SÉRIES

- 18.40** Agrippine Mezzanine ○. **Canal +**
- 19.00** Ally McBeal. Amour et châtiment ○. **Téva**
- 20.15** Le Dernier Prof en Bohème. Une page d'histoire. **Arte**
- 20.50** P.J. Dopage. **France 2**
- 23.30** Friends. Celui qui n'aimait pas les chiens (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.55** That 70's Show. Soirée au drive-in (v.o.). **Canal Jimmy**

Arte

23.05 Profils : Vassilis Alexakis
Ceux qui attendent un profil de l'écrivain gréco-français Vassilis Alexakis seront frustrés. Ce « Profils » fait partie d'une série qui, autour d'une personnalité culturelle européenne, propose des passages vers d'autres créateurs. Cette ambitieuse promenade n'est pas sans déboussoler. On n'est guère convaincu par cette approche, qui reste irrésistiblement conceptuelle.

FILMS

- 13.15** Le Voyage ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1959, 125 min). **TCM**
- 14.15** La Dame de pique ■■ Léonard Keigel (France, 1964, 80 min) ○. **CineClassics**
- 14.30** Lake Placid ■■ Steve Miner (Etats-Unis - Canada, 1999, 75 min) ○. **Canal + Vert**
- 15.20** Arsenic et vieilles dentelles ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1942, 115 min) ○. **TCM**
- 15.45** Philadelphia ■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min) ○. **CineCinemas 1**
- 15.50** Nos funérailles ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) ○. **CineCinemas 3**
- 16.30** The Bigamist ■■ Ida Lupino (Etats-Unis, 1953, v.o., 80 min) ○. **CineClassics**
- 18.45** La Nuit de l'iguane ■■ John Huston (Etats-Unis, 1964, 115 min). **TCM**



- 20.45** L'Arrangement ■■ Elia Kazan. Avec Kirk Douglas, Faye Dunaway (Etats-Unis, 1969, 125 min). **TCM**
- 21.00** Louis, enfant roi ■■ Roger Planchon (France, 1992, 155 min) ○. **Cinéstar 1**
- 21.00** Mata Hari ■■ George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, v.o., 85 min) ○. **CineClassics**
- 21.00** Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) ○. **Cinéfaz**
- 22.25** La Dame d'onze heures ■■ Jean Devaivre (France, 1947, 95 min) ○. **CineClassics**



- 22.50** Jugatsu ■■ Takeshi Kitano. Avec Masahiko Ono, Minoru Lizuka (Japon, 1990, v.o., 100 min) ○. **CineCinemas 3**
- 22.50** Les Diabes ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, 110 min). **TCM**
- 23.00** L'Honneur d'un capitaine ■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min) ○. **Cinétoilette**
- 23.10** Le Juge et l'Assassin ■■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) ○. **Cinéfaz**
- 0.10** Xiu Xiu ■■ Joan Chen (Chine, 1998, v.o., 100 min) ○. **CineCinemas 2**
- 0.40** Humoresque ■■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, v.o., 125 min) ○. **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.25** Alerte à Malibu. **17.25** Beverly Hills. **18.20** et **1.10** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.55** Commissaire Moulin. Le Petit Homme. **22.45** La Dernière Rivale. Téléfilm. Dennis Berry.

FRANCE 2

- 16.45** Un livre. **16.55** Des chiffres et des lettres. **17.25** Qui est qui ? **18.05** 70's Show ○. **18.30** Friends ○. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.35** Journal, Météo. **20.25** Question Ouverte. Invité : François Bayrou. **20.55** Envoyé spécial. **23.00** Campus, le magazine de l'écrit. **0.55** Nikita. Et pendant le travail ○.

FRANCE 3

- 16.30** MNK, A toi l'actu@. **17.35** et **20.25** La Vie à deux. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.45** La Santé d'abord. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.15** Tout le sport. **20.55** Magnum Force ■■ Film. Ted Post ○. **22.55** Météo, Soir 3. **23.25** Pièces à conviction. **1.05** Europeos. De Schengen à Ben Laden.

CANAL +

- 16.50** The Skulls, société secrète ■■ Film. Rob Cohen ○. **18.30** Conrad le marin. ► En clair jusqu'à 20.45 **18.40** Agrippine ○. **19.05** + de cinéma. **19.35** Le Journal. **19.50** Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** Burger Quiz. **20.45** Les Dents de la mer ■■ Film. Steven Spielberg ○. **22.45** Anna et le roi Film. Andy Tennant (v.o.) ○.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour. **14.00** Rien d'autre que l'amour. Téléfilm. John Erman. [2/2]. **16.25** Alerte à Malibu. **17.35** Beverly Hills. **18.20** et **1.25** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.50** Domino Day, record du monde. **23.10** Sans aucun doute. **1.55** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50** Derrick ○. **16.00** Mort suspecte ○. **16.50** Des chiffres et des lettres. **17.25** Qui est qui ? **18.00** 70's Show ○. **18.30** Friends ○. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.15** Journal, Météo. **20.48** Point route. **20.50** Une soirée, deux polars. P.J. Dopage. **21.40** Avocats et associés. Tout sur Robert. **22.40** New York 911. Attente ○. **23.30** Cas de conscience ○. **0.40** Concert de charité à New York.

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix. **14.55** La Nuit du cyclone. Téléfilm. Timothy Bond. **16.30** MNK, A toi l'actu@. **17.35** et **20.25** La Vie à deux. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.55** Thalassa. **22.25** Météo, Soir 3. **22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **0.40** Ombre et lumière. **1.05** Les Envahisseurs. La recherche de la paix.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00 **13.30** Encore + de cinéma. **14.00** Les Cendres d'Angela Film. Alan Parker ○. **16.20** Deuxième vie Film. Patrick Braoudé ○. **17.55** Surprises. **18.05** L'ain ○. **18.30** Le Faucon orphelin ○. ► En clair jusqu'à 20.45 **18.40** Agrippine ○. **19.05** + de cinéma. **19.30** Le Journal. **19.50** Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** Football. Championnat de France D 1. Monaco - Marseille. **22.50** Surprises. **23.00** American Beauty ■ Film. Sam Mendes ○. **0.55** Grolandsat ○.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Voyages, voyages. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** Thema. L'aventure coloniale. **20.45** L'Algérie des chimères. Téléfilm. François Luciani. [1/3]. **22.20** Les Trois Couleurs de l'Empire. **23.30** Le Ciné colonial. Le Maghreb au regard du cinéma français. **0.30** Les Mondes parallèles. Téléfilm. Petr Václav.

M 6

- 16.45** Agence Acapulco ○. **17.20** Le Pire du Morning. **17.55** Le Flic de Shanghai ○. **18.55** Charmed ○. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Madame est servie ○. **20.40** Caméra Café. **20.50** Popstars. [9/14]. **22.10** Ally McBeal. Du rire aux larmes ○. **23.00** L'amour en modèle réduit ○. **23.50** Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Radiodrames. **21.00** Le Gai Savoir. Invités : Jean-Pierre Cometti ; Jacques Bouveresse. <

Le ranch et la grotte

par Pierre Georges

ET OÙ EST le président ? Le président est aux champs. Et que fait le président ? Le président s'adonne à son passe-temps favori, le débroussaillage, après son autre passe-temps favori, la pêche au poisson-chat ou à la truite, c'est selon ses envies halieutiques. Et qui vient dîner, ce soir, chez le président ? Devinez, un autre président bien sûr.

Cessons ce petit jeu. Mais dans l'affaire qui nous préoccupe depuis deux mois, la lutte à mort entre le Bien et le Mal, et réciproquement, au moins sommes-nous en mesure, ce matin, de situer précisément, l'un des protagonistes, George W. Bush, à défaut de l'autre, Oussama Ben Laden.

Donc, service de presse fait foi qui a communiqué le détail des festivités, les Bush reçoivent ce soir les Poutine, dans leur ranch de Crawford, Texas. Et, à ce que l'on dit, ce sera très country. Dîner traditionnel, filet de bœuf grillé, poisson-chat frit avec pommes de terre rôties, poivrons doux et haricots verts « d'autrefois », est-il précisé. C'est-à-dire, mais le débat est autre, des haricots non génétiquement modifiés ? Traditionnels et d'autrefois, comme le dessert, tarte aux noix de pécan et glace à la vanille. Comme l'orchestre country western, le Ranch Hands Band, et ses fameux gaillards venus d'Austin. Et comme cette affaire qui menace gentiment M^{me} Poutine, la perspective d'avoir à danser quelque bourrée locale au bras de son hôte. Car, a rappelé celui-ci aux journalistes : « *Ceux qui ont suivi ma carrière de gouverneur savent que je suis redoutable sur les pistes de danse.* »

Le président Bush débroussaillera, dîne, danse. Et persiste :

« *La chute de Kaboul ne constituait pas une fin en soi. Les objectifs restent la destruction d'Al-Qaïda, le réseau terroriste d'Oussama Ben Laden et l'élimination des talibans qui l'abritent.* »

Et donc, où est Oussama Ben Laden ? Sur ce point, les dépêches du matin ne nous sont pas d'un grand secours. Nul ne le sait. Tous le supposent. Alors supposons le chef de réseau à la montagne. Quelque part du côté de Kandahar. Quelque part au fond d'une grotte à partager son existence et ses dîners troglodytiques avec son vieux copain Omar. Et aussi, peut-être, à élaborer quelque vidéo pour signifier au monde qu'il est toujours vivant et toujours prêt à tuer pour le démontrer.

Supposons tout cela. Et à lire les dépêches, les B 52 et autres bombardiers le supposent aussi, qui pilonnent avec toutes sortes d'engins perforants, passe-muraille ou passe-béton, tout ce qui, artificiel ou naturel, peut servir d'abri, de caches, de redoutes au désormais fugitif le plus traqué du monde. Oussama Ben Laden, mort ou vif, le « wanted » d'il y a quelques semaines vaut plus que jamais. Surtout avec une prime de 5 millions de dollars, promise à celui qui saura dire ce que nous ne savons pas dire : où est-il ?

Au-delà, si l'actualité du jour devait se résumer à une photo, il est une photo publiée partout ce matin qui dit la guerre un peu moins tragique : celle de cette jeune femme afghane au visage lumineux, libérée de la burqa. Une parmi beaucoup d'autres qui, elles, n'osent ou ne veulent pas encore enlever ce voile intégral « d'autrefois » comme d'aujourd'hui. Tant il n'a pas été inventé par les seuls talibans.

Washington prépare une initiative pour régler le conflit israélo-palestinien

Elle serait annoncée lundi 19 novembre et reposerait sur une application originale de textes déjà connus

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'annonce pourrait intervenir le lundi 19 novembre à l'université du Kentucky. Le département d'Etat américain a indiqué mercredi 14 novembre que le secrétaire d'Etat, Colin Powell, prononcera ce jour-là un discours jugé important, au cours duquel il pourrait enfin révéler la substance de l'initiative américaine pour le Proche-Orient, annoncée depuis plus d'un mois. Destinée à briser le cercle infernal des attaques et des représailles, en redonnant une nouvelle chance aux négociations, cette initiative reposerait sur une application originale de textes déjà connus. Ainsi, selon le quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*, M. Powell pourrait demander la mise en route simultanée des principales recommandations, recensées dans le rapport dressé au printemps par la commission internationale, présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell.

Une telle perspective constituerait un petit revers pour les autorités israéliennes et singulièrement

pour le premier ministre, Ariel Sharon, qui s'est toujours dit opposé à engager la moindre discussion, avant qu'un cessez-le-feu total n'ait été constaté au préalable sur le terrain. M. Sharon considère en effet que négocier, alors que les violences se poursuivent, constitue une prime au terrorisme. Mais l'exigence d'un cessez-le-feu total, particulièrement difficile à obtenir de la part d'une opinion palestinienne radicalisée par quatorze mois d'Intifada, rendait impossible dans les faits la reprise des contacts politiques.

Selon l'ancien ministre israélien Yossi Beilin et le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, M. Powell aurait indiqué que l'appui américain donné à l'exigence de M. Sharon d'observer sur le terrain sept jours consécutifs de calme absolu aurait été une erreur. Le rapport Mitchell n'évoquait d'ailleurs qu'une « *accalmie significative* », permettant de passer à des mesures destinées à redonner la confiance : une répression plus dure des groupes extrémistes palestiniens, la levée des bouclages et le

retrait des forces israéliennes sur les positions qu'elles occupaient à la veille de la nouvelle Intifada, ainsi que le gel de la colonisation israélienne qui, en fait, ne cesse de s'étendre.

DÉPLOIEMENT D'OBSERVATEURS

Selon le ministre palestinien de la coopération régionale, Nabil Shaath, cette nouvelle formule pourrait s'accompagner du déploiement d'observateurs sur le terrain, chargés de mesurer l'application des mesures de cessez-le-feu. Ces observateurs seraient principalement américains. Les Etats-Unis, qui se sont par le passé opposés aux Nations unies à une proposition d'envoi d'observateurs internationaux, peuvent difficilement se dédire ; surtout, Israël aurait du mal à s'opposer à une initiative provenant de leur principal allié.

Selon la presse israélienne, Washington pourrait décider de dépêcher sur le terrain deux émissaires après le discours de M. Powell : l'ancien général Anthony Zini, qui a exercé de hautes fonctions dans la région, et le sous-

secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, William Burns, nommé au printemps, mais qui s'est montré très discret, à l'inverse de son prédécesseur, Dennis Ross.

Ces perspectives se dessinent alors que la situation dans les territoires palestiniens et en Israël reste très tendue. Une bombe a explosé dans le secteur occidental de Jérusalem mercredi, sans faire de blessés. Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'armée israélienne a mené une nouvelle incursion dans le camp palestinien de Khan Younis, à Gaza, après des tirs sur la colonie de Neve Dekalim. Enfin, Israël a rejeté mercredi un appel des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, pour qu'il retire ses troupes des zones autonomes palestiniennes réoccupées en Cisjordanie depuis le 18 octobre, après l'assassinat du ministre israélien du tourisme. Après des retraits à Bethléem, Qalqilya et Ramallah, Tsahal rechigne à évacuer ses positions à Jénine, Naplouse et Toulkarem.

Gilles Paris

Bercy limite le dérapage budgétaire en prélevant des recettes non fiscales

COMMENT convaincre que le déficit budgétaire s'est stabilisé – et non creusé – en 2001 ? C'est à cet exercice difficile que s'est livrée Florence Parly, la secrétaire d'Etat au budget, mercredi 14 novembre, en présentant le projet de loi de finances rectificative pour 2001, qui prévoit un déficit de 212,5 milliards de francs cette année (32,4 milliards d'euros). Il marque une « *pause* » dans l'effort de maîtrise des finances publiques du gouvernement, « *rendue nécessaire par le ralentissement de l'économie*, a expliqué M^{me} Parly. *Le déficit est pratiquement identique à celui du collectif de la fin de l'année 2000 (209,5 milliards)* ». Mais, en 2000, il s'est établi à 191 milliards, soit 21,5 milliards de moins qu'en 2001, et il y a bien dégradation du solde de l'Etat.

Bercy estime que le ralentissement de la croissance – 2,1 % au lieu des 3,3 % sur lesquels il a construit le budget 2001 – a amputé les recettes de 25 milliards de francs. En doublant la prime pour l'emploi 2000, l'Etat s'est privé de 8 milliards de ressources supplémentaires. Le gouverne-

ment a cependant limité la hausse du déficit en inscrivant plus de 11 milliards de recettes non fiscales dans le collectif. Le BRGM, l'INPI (propriété industrielle) ou les sociétés d'autoroute en fourniront 2,4 milliards et l'Unedic 7 milliards, alors que l'assurance-chômage estime n'en devoir que 3. « *Les partenaires sociaux s'y sont engagés, tout sera fait pour que ces engagements formels soient respectés* », a prévenu M^{me} Parly.

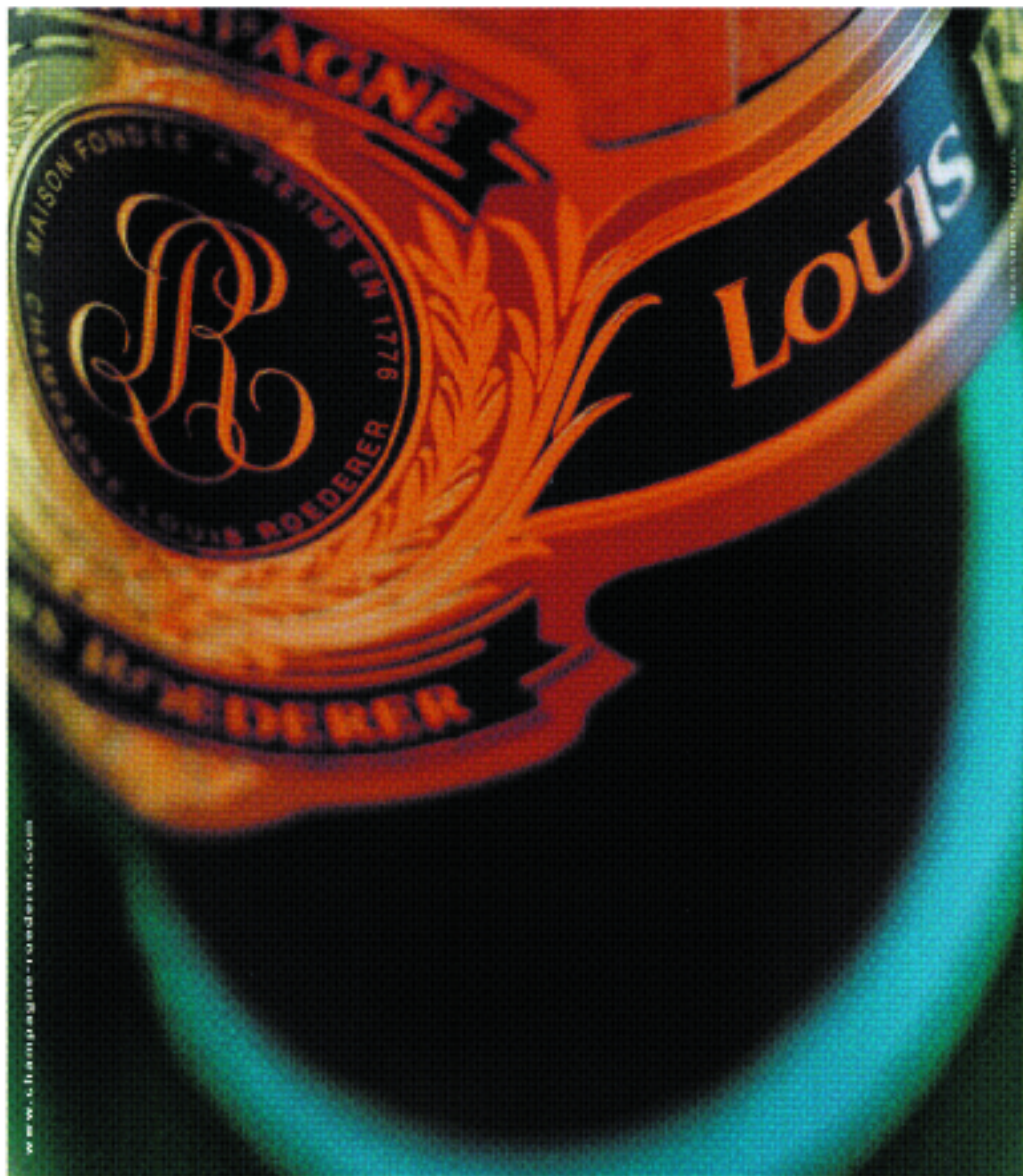
« *Nous avons fait le choix de ne pas compenser par des coupes dans la dépense les moins-values de recettes*, a-t-elle souligné. *C'est un choix pour la croissance.* » Malgré le redéploiement de 12 milliards de crédits, le gouvernement a accru les dépenses de 5,1 milliards par rapport à ce qui était prévu, notamment pour la police et les hôpitaux. Le regain d'inflation en 2001 – 1,6 % contre 1,2 % dans ses prévisions initiales – lui a en effet permis de lâcher du lest tout en respectant la norme d'évolution qu'il s'est fixée pour répondre à ses engagements européens (+ 0,3 % en volume).

Virginie Malingre

France-Info devient la deuxième radio de France

C'EST UNE PREMIÈRE, plus de 40 millions de personnes ont écouté la radio quotidiennement aux mois de septembre et octobre 2001, selon le sondage de l'institut Médiamétrie publié jeudi 15 novembre. Ce chiffre (84,6 % d'audience cumulée) est dû aux événements du 11 septembre et au conflit en Afghanistan. France-Info est la première bénéficiaire de cet intérêt croissant. La chaîne continue d'informations a réalisé une audience cumulée de 13,2 % : ce bond de 2,7 points par rapport à avril la propulse au rang de deuxième radio de France devant NRJ, qui reste stable à 12,3 %. RTL, toujours en tête, consolide son audience de 0,1 point à 13,7 % d'audience cumulée par rapport à avril. France-Inter et Europe 1 progressent de 0,8 % et 0,4 %.

A l'exception de Fun Radio qui perd 1,1 % à 7 %, les radios musicales bénéficient également de cet engouement : Europe 2, par exemple, voit son audience grimper de 5,1 à 6,1 %.



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE, DÉNIGHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU. NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT. DOUTER PARFOIS. CHERCHER PLUS LOIN. PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA RÈGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



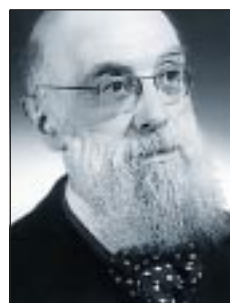
LITTÉRATURE ET PEINTURE
page II



MURIEL CERF page III

DIEU

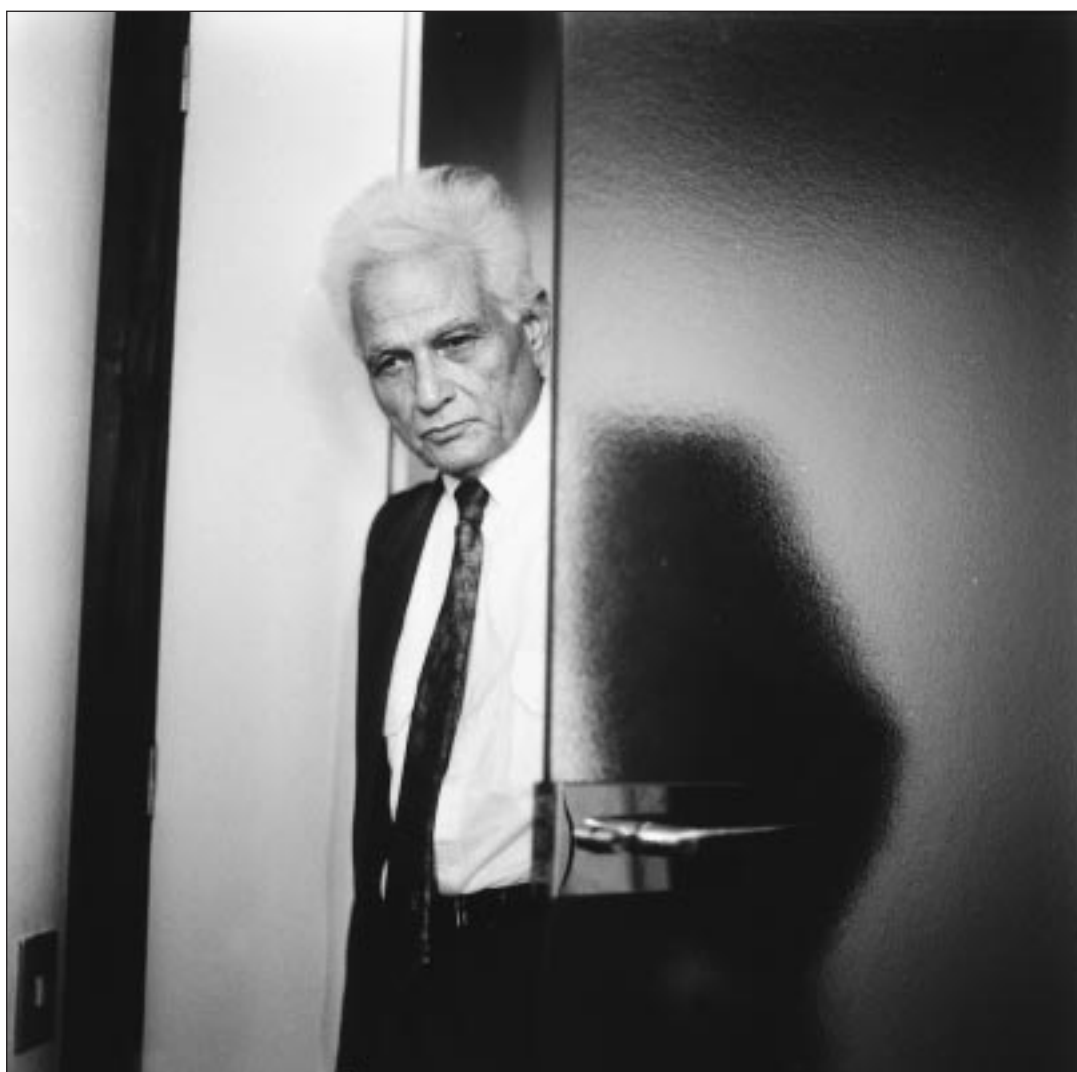
vu par Régis Debray, et par un anthropologue, un ex-prêtre, un juif non croyant, un cardinal page V



LE DROIT, L'HISTORIEN ET LA CITÉ ANTIQUE
Louis Gernet, Pierre Vidal-Naquet page VI

ACADÉMIE FRANÇAISE

Florence Delay, qui rend hommage à Jean Guittou, est reçue sous la Coupole par Hector Bianciotti pages VIII et IX



Le paradoxe Derrida

Combien dénombre-t-on de Jacques Derrida ? La réponse est incertaine. Quelques dizaines, au bas mot. Certains disent plus encore. D'autres contestent la question même : il n'y aurait pas d'unité de compte, pas de mesure adéquate. A son propos, faudrait-il dire ce que Bertrand Russell affirmait des mathématiques : « On ne sait jamais de quoi on parle, ni si ce qu'on dit est vrai » ? Car ce qu'on croit concevoir bien, et pouvoir énoncer clairement, se trouverait toujours miné, transformé, multiplié. Par l'histoire, les textes et les contextes, l'inconscient. Entre autres. Essais de préciser malgré tout, sans grande illusion. Parmi les Derrida visibles, on rappellera donc, par exemple, un jeune juif d'Algérie qui se

Penseur se voulant en retrait, mais figure publique. Intellectuel engagé, mais selon des modalités singulières. Auteur réputé obscur, mais souvent clair. Philosophe mondialement célèbre, mais peu compris.

vit privé par la France de la nationalité française, quand le régime de Vichy abolit le décret Crémieux de 1870, un penseur mondialement connu, auquel ont déjà été consacrés des centaines de volumes dans les pays les plus divers, un objet de culte pour groupes et

groupes, de la Corée à la Californie en passant par l'Afrique du Sud, un philosophe déconcertant, jouant sur une multitude de registres, rebelle aux classifications, habile à défaire les conventions, un intellectuel engagé, arrêté en Tchécoslovaquie au temps du communisme, soutenant Nelson Mandela au temps de sa prison, aujourd'hui Mumia Abu-Jamal ou les luttes des sans-papiers, un fondateur d'institutions se voulant différentes, comme le Collège international de philosophie ou le Parlement des écrivains, un styliste dont l'écriture mélange les genres, souhaitant transgresser les frontières entre théorie et fiction, poésie et philosophie, un amateur d'art, un professeur, une star, un défenseur du droit de tous à la philosophie, un homme qui lit, écrit, écoute, parle. Sans arrêt.

Il faudrait aussi mentionner l'extrême diversité des passions et des jugements suscités par cet inclassable et par ses parcours. Homme généreux et fidèle pour ses amis,

celui que ses admirateurs considéraient comme un grand esprit ouvrier d'avenir passe pour un imposteur maniéré et incohérent aux yeux de ses détracteurs les plus acharnés. L'atmosphère paraît rarement sereine autour de cette figure. Elle suscite engouements ou résistances, enthousiasmes ou rejets. Il est rare que l'on se représente Derrida rangé ou terni. Elitiste pour les uns, démagogue pour les autres, sublime pour certains, il suscite peu l'indifférence. Le plus souvent, c'est en saint ou en diable qu'on l'imagine, comme si les attitudes le concernant ne se départaient pas de quelque religiosité. Sans entrer dans ces dédales, peut-être faut-il en retenir, ce qui n'est pas une mauvaise voie d'accès à ses textes, qu'avec ce penseur rien n'est jamais simple. En tout cas rien de ce qu'on croit d'emblée, naïvement, pouvoir être simple. Une

Roger-Pol Droit

question toujours en cache une autre, tout est plus compliqué qu'on ne pense. Toujours.

Cela pourrait constituer une première approche, minimaliste, de ce geste nommé « déconstruction » auquel Jacques Derrida a définitivement attaché son nom. Sans doute est-il périlleux de vouloir définir en trois lignes cette vaste tâche, en un sens interminable, qui n'est pas une philosophie, ni simplement une méthode. Assumons sans vergogne ce que Derrida appelle le « simplisme journalistique ». La déconstruction consiste à interroger les présupposés des discours, des disciplines, des institutions. Non pas pour les détruire ou les dissoudre, ce qui serait impossible ou insensé, mais pour en défaire les évidences et peut-être la pesanteur. Ainsi Luther, souligne Derrida, parlait-il déjà de « destructio » du christianisme. Il s'agit de soulever les sédiments, de démonter ce qui s'est ossifié ou appesanti, non de tout mettre à bas. La déconstruction de la métaphysique, et les multiples voies qu'elle peut emprunter, serait donc une manière de rendre à la pensée (discours, disciplines, institutions) du jeu, du mouvement, voire un avenir.

Cela vaut, au premier chef, pour l'Université, professe Jacques Derrida dans *L'Université sans condition*, conférence initialement prononcée en anglais à Stanford en 1998. L'Université est à ses yeux, et par excellence, le lieu où doit s'exercer « une liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition », où doit être garanti le droit de tout dire et de tout publier. Cette capacité d'examen critique ne doit rien laisser à l'abri, « pas même la figure actuelle et déterminée de la démocratie ». Sans se préoccuper de ce que cette liberté inconditionnelle peut avoir, en certains cas, de liberticide, le philosophe dessine à grands traits la perspective où pourraient se développer les humanités de demain. Le programme de réflexion qu'esquise Jacques Derrida pour ces humanités à venir devrait s'attacher notamment à « repenser le concept d'homme », scruter les notions de démocratie et de souveraineté, analyser les idées de profession et de professorat.

La réflexion chemine cette fois encore sur une ligne où abondent

les paradoxes. Si rien ne doit échapper à la critique, la souveraineté de l'Université doit elle aussi être mise en cause. Elle doit cependant être maintenue... pour que la critique se poursuive ! A force de vouloir ouvrir sans détruire, et déconstruire sans démolir, il n'y a presque plus moyen de distinguer ce qui est dedans de qui est dehors. Comble du paradoxe, cette conférence fort claire et bien conçue s'achève sur des doutes que l'on peut juger artificiels : « Je ne sais pas si ce que je dis est intelligible, si cela fait sens. (...) Est-ce de la philosophie, ou de la littérature, ou du théâtre ? » Les dernières lignes sont traversées d'un souffle prophético-énigmatique : « Prenez votre temps, mais dépêchez-vous de le faire, car vous ne savez pas ce qui vous attend. » Du coup, évidemment, comme disait Karl Löwith sortant du cours de Heidegger, on se sent résolu, mais on ne sait pas à

quoi. C'est probablement plus compliqué, comme toujours. Mais les non-initiés sont bien en peine de savoir à quelle hypothèse se vouer.

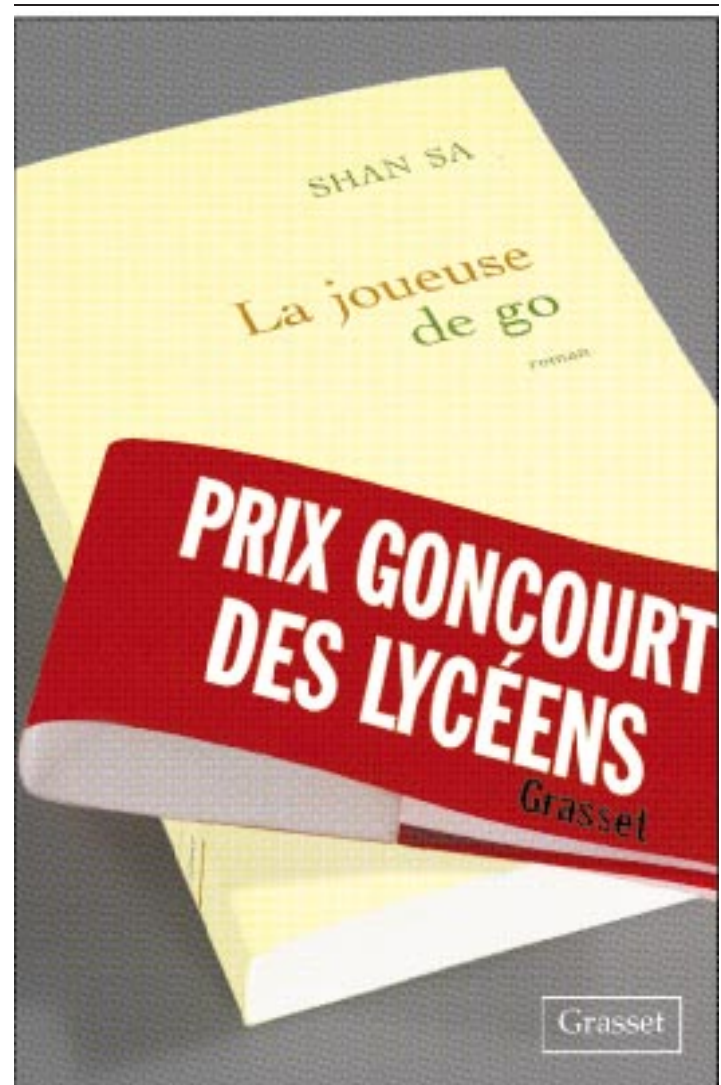
Papier machine est d'un accès plus aisé, dans l'ensemble. Ce recueil groupe des analyses consacrées à l'avenir du livre, à l'informatisation du travail d'écriture, ainsi que des articles ou entretiens parus dans la presse française et internationale sur des thèmes divers, les uns politiques, les autres philosophiques et littéraires. Dans ces pages, on peut négliger les relations ambivalentes de Jacques Derrida avec la presse, qui n'ont rien d'original. On s'attardera en revanche sur les jeux éminemment paradoxaux du livre et de l'ordinateur, qui modifient les places du papier

et de la machine. Plus d'une fois, le penseur, qui n'a cessé de réfléchir aux questions liées à l'écriture, à la trace, à la rature, au palimpseste, éclaire de manière singulière l'arrivée des écrans dans l'espace du livre. Il analyse comment le livre se disperse, éclate dans le multiple sans pour autant disparaître, et comment le traitement de texte bouleverse en secret l'attitude de celui qui écrit. Sans doute arrive-t-il à Jacques Derrida, ici comme souvent, de se laisser emporter par la lettre, s'accrochant à quelque tournure de langue pour en tirer des conséquences qui étonnent. Ainsi, le fait que l'informatique paraisse supprimer le papier le conduit à faire « résonner, sur plus d'un registre, littéral et figural, la question du "sans papier" »...

Reste cette évidence : une cinquantaine de volumes publiés en trente-cinq ans, des cours et séminaires dans le monde entier, des lectures et des réécritures des œuvres de Hegel, de Nietzsche, de Marx, de Freud, mais aussi de Ponge, de Blanchot, d'Artaud et de tant d'autres, un changement de regard et d'attitude marqué par la déconstruction, l'analyse de la différence, la critique de la métaphysique de la présence, des travaux sur la différence des sexes, l'amitié, l'hospitalité, le cosmopolitisme, le droit à la philosophie (liste non limitative) attestent que, pour Derrida, le paradoxe est fécond.

L'UNIVERSITÉ SANS CONDITION
de Jacques Derrida.
Galilée, 86 p., 12,96 € (85 F).

PAPIER MACHINE
de Jacques Derrida.
Galilée, 408 p., 32,93 € (216 F).



Se glisser dans la peau de Paul Gauguin, voire imaginer la collection de vêtements fictive (et d'un impressionnisme cocasse) qu'aurait élaborée ce « sauvage » des Marquises s'il s'était piqué de devenir couturier... Faire du Caravage un personnage emblématique, et de son martyr une fresque romanesque, ou bien un récit à miroir où se refléteraient des destins secrets... Ajouter un tableau virtuel à la collection des œuvres de Vermeer... Jean-Luc Coatalem, Jacques Jouet, Guy Walter, Christian Ligier, Susan Vreeland : cinq écrivains s'emparent de l'univers des peintres pour traquer le mystère de leur art pictural, s'identifier à leurs rébellions, chercher des vérités, jouant au clown ou au faussaire

Les colères noires de Paul Gauguin

Dans un essai à la première personne, Jean-Luc Coatalem rend à Gauguin ce que les historiens de la peinture négligent parfois : la violence de ses refus, l'intensité des risques qu'il a pris.

JE SUIS DANS LES MERS DU SUD

de Jean-Luc Coatalem.
Grasset, 320 p.,
19,30 € (126,60 F).

Les cas de possession sont assez rares de nos jours. Le livre de Jean-Luc Coatalem n'en est que plus étrange : cet écrivain et voyageur est possédé par Paul Gauguin. Possédé sérieusement, si l'on peut dire. Il ne s'agit ni de révérence, ni de prédilection, ni même d'une admiration éperdue, car Coatalem n'admire pas sans réserve toutes les attitudes et toutes les œuvres de Gauguin. Mais, pendant plusieurs années, il s'est laissé obséder par l'artiste. Obsession exigeante : pour la satisfaire, il lui a fallu lire un nombre considérable de volumes, visiter des musées un peu partout et se rendre là où le peintre a vécu. Or, il a vécu successivement au Pérou, à Paris, à Copenhague, en Bretagne, à Arles, à Panama, en Martinique, puis à nouveau en Bretagne, à Tahiti et aux Marquises, dans ces mers du Sud qui donnent au titre son côté Melville et London. Donc, Coatalem s'est rendu dans tous ces lieux.

Pèlerinages a priori désolants, au mieux mélancoliques, en tout cas inutiles. A Pont-Aven et au Pouldu, on exploite le souvenir de Gauguin sous forme de galettes, de cartes postales et de reconstitutions. A Copenhague, il n'en reste à peu près rien, hors les tableaux du musée. En Océanie, sa présence est plus insistante, mais, si le dessin des montagnes et des côtes n'a pas changé, Papeete n'est plus ce qu'elle était en 1891. Les champs sont devenus des parkings, les chemins des voies express, l'exotisme un produit pour touristes et Gauguin un faible argument pour tour-opérateurs en mal de clients. Sur les lieux où a travaillé l'artiste, ne restent que de vagues traces et des débris, tels ceux qui, récemment, ont été tirés d'un puits oublié.

Tout cela est plutôt triste. Mais, justement, Gauguin lui-même était d'humeur souvent noire. S'il a cru un moment se sau-



« Autoportrait au chapeau », de Paul Gauguin, 1893-1894, Musée d'Orsay

ver en quittant sans regret l'Europe « aux vieux parapets » – et encore n'est-il pas sûr qu'il l'ait cru véritablement... –, il a su dès son arrivée dans les îles qu'il s'était trompé, qu'il allait devoir s'accommoder d'une société de pasteurs, de gendarmes, de petits bourgeois coloniaux et d'anciens indigènes colonisés. Les « sauvages » avaient disparu avant même l'arrivée de Gauguin à Tahiti. L'éradication de « l'ancien culte » avait été accomplie au nom du christianisme par des missionnaires inflexibles : statues renversées et jetées à la mer, enclos sacrés détruits, femmes condamnées à porter des robes boutonnées jusqu'au menton et aux poignets. Le peintre arrivait trop tard. Il s'en est convaincu aussitôt après avoir débarqué.

De ce monde colonial, il ne pouvait s'accommoder, pas plus qu'il n'avait su s'accommoder long-

temps du monde des agents de change quand il travaillait à la Bourse et de celui des protestants danois quand il avait suivi femme et enfants à Copenhague. Dans cette dernière ville, il fut particulièrement malheureux, moqué par sa femme, méprisé par sa famille, ignoré par les amateurs d'art et, bientôt, étranger à ses enfants. Coatalem est allé à Copenhague, là où Gauguin a vécu. Sa promenade dans les rues est l'un des meilleurs moments de son livre, l'un des plus grinçants aussi. Par des observations de détail, des descriptions courtes, il réussit à suggérer l'incompatibilité invincible qui oppose le peintre à ses contemporains danois. Dans quelque endroit que ce soit, en quelques circonstances qu'il se trouve, Gauguin est celui qui dit et fait ce qu'il ne faut pas.

Même avec les peintres, ses relations ne sont ni faciles, ni

régulières. Les Impressionnistes le lassent assez vite et eux considèrent avec méfiance cet homme plus jeune qu'eux, cet autodidacte impétueux, qui n'a ni leur histoire, ni leur comportement. Un seul fait exception, Degas – Degas qui, jusqu'à la fin, a soutenu Gauguin en lui achetant des toiles et des dessins. Entre misanthropes, ils s'étaient reconnus, peut-être. Mallarmé et Mirbeau l'ont défendu aussi, mais brièvement, une saison, parce que Gauguin pouvait faire un héros spectaculaire, lui qui paraissait pour de bon, lui qui avait l'imprudence de mettre ses actes en accord avec ses dégoûts.

Coatalem rend sa violence à cette répulsion. Les questions strictement picturales le retiennent moins. Non qu'il les ignore. Non qu'il ne sache regarder les œuvres et les décrire subjectivement. Mais, les ayant lues, il n'éprouve pas le besoin de répéter les analyses des historiens du symbolisme et du primitivisme. Non seulement cette abstention est sage, mais elle lui permet d'aller à l'essentiel plus vite, un essentiel que les spécialistes, quelquefois, finissent par oublier à force de connaissances rares – la revendication jamais abandonnée de la liberté, le droit « de tout oser », le devoir de dire non sans cesse.

On pourrait épiloguer sur les raisons qui font que Coatalem écrit ce livre sur ce peintre aujourd'hui. Sans doute en est-il de biographiques, que l'auteur désigne explicitement : il est breton, il a vécu son enfance en Polynésie. Si fortes ont-elles été pour lui, elles ne sont cependant que circonstancielles. On peut se plaire à en imaginer d'autres. La société occidentale du dernier tiers du XIX^e siècle ressemble par bien des points à l'actuelle : uniquement préoccupée d'augmenter sa prospérité matérielle, elle asservissait le reste du monde et ne tolérait que d'honnêtes serviteurs et des artistes aimables pour décorer ses intérieurs. Nous en sommes à peu près au même point. Donc Gauguin, sa peinture et ses colères sont nécessaires.

Philippe Dagen

Effets de mode

SAUVAGE

de Jacques Jouet.
Autrement, 72 p., 8,99 € (59 F).

Membre de l'Oulipo, Jacques Jouet est un farceur du langage, l'un de ces poètes qui se jettent de ludiques défis littéraires et gambergent avec humour sur des créations ou re-créations faites d'acrobaties verbales, de plagiats détournés, de contraintes arbitraires. A partir de la biographie du peintre Paul Gauguin, petit-fils de Flora Tristan, matelot, boursier avant de devenir peintre sauvage, il imagine l'histoire d'un certain Paul, un raté qui lors d'un Salon entend Edouard Manet rager contre un tableau où, selon lui, la redingote du modèle ignore par trop ses poumons. Paul a une révélation : les corps sont trop considérés comme « boîte à souffrances », « masse à vieillir », « sac à jouir » ; trop protégés par des habits indécents. Il décide d'inventer de nouveaux types de vêtements qui rendraient à l'homme et à la femme leur aisance primitive, et mettraient « la couture aussi haut que les activités de Delacroix ou de Rubens ». Truffant son récit de clins d'œil à celui qui émigra de Bretagne aux Marquises, Jouet joue à imposer une nouvelle esthétique à base de personnages ayant culotte sur la tête, chaussette à main, pantalon de bras et chapeau sur le cul. Puisant inspirations de La Martinique à la Cochinchine, tirant leçons des haillons élimés et de la stylisation de l'usure, il crée une ligne laissant une large part aux nudités, et défend son idée que l'habit est une peau intime, « plus que l'autre puisqu'on la choisit chez le marchand pour la livrer au public ».

Jacques Jouet publie une autre facette : un roman feuilleton de huit cent vingt-deux pages dans lequel, parodiant les sagas populaires d'antan, il raconte la cavale burlesque d'un conducteur routier « à bout de nerfs mais pas de ressources », qui jette par la fenêtre son permis de conduire et fonde une République utopique sur une aire d'autoroute. Deux cent un épisodes construits en abîme, avec clins d'œil à Calvino, et escale à l'hôtel du Boudin frais (1).

J.-L. D.

(1) La République de Mek-Ouyes (POL, 23 € [150,90 F]).

Les passions d'un larron

Deux romans, dissemblables, campent, dans la fiction, le tempérament excessif du Caravage.

Malgré leurs atouts, Christian Ligier et Guy Walter laissent inentamé le mystère du maître de l'ombre et de la lumière

Des chairs qui s'arrachent aux ténèbres, des corps comme morcelés, aux contours redéfinis par la vertu laiteuse d'une source qui ne doit rien au soleil, des muscles luisants et des visages torturés qui jaillissent, brusques et tendus, aux limites du déséquilibre, de la chute, de la rupture. La palette du Caravage est un double nuancier, ombre et lumière, encre, pourpre et candeur douloureuse. Rien d'étonnant à ce que la figure de cet artiste, rangé par ses contemporains parmi les réprou-

vés, pendant trivial du prince Gesualdo, fascine l'écrivain et le romancier. Deux textes, dissemblables à souhait, tentent d'élucider la formidable énigme d'un scandale qui renouvela l'esthétique picturale.

Christian Ligier a choisi de buter d'entrée sur la mort, prévisiblement violente, de l'artiste, remontant patiemment la piste heurtée d'une vie hors normes. Cherchant moins le coupable du crime qu'à atteindre la victime – autre « voyou » de génie, Pasolini, auquel il est naturellement fait référence, intéresse plus que son meurtrier –, Ligier bâtit donc à rebours sa biographie, Porto Ercole, Naples, Malte, Rome, jusqu'au berceau milanais, pour approcher d'une vérité de la création qu'il cherche dans les toiles, observées comme il se doit à la lumière ronde et douce de la flamme, poussant le désir de connivence jusqu'à adopter le point de vue d'un narrateur qui tutoie le défunt, artifice dont l'astuce s'évante finalement. Avec un sens du coloris et de la mise en scène qui ne compromettent jamais la part d'ombre nécessaire pour faire entrevoir la secrète singularité d'un hérétique plus difficile à piéger que les philosophes, l'image résistante mieux que le mot à l'inquisition des censeurs. Mais le (beau) spectacle laisse-t-il approcher le mystère du météore ?

On attendait moins Guy Walter sur le terrain de la biographie d'artiste. De fait, ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans *Le Caravage, peintre*, malgré les indices factuels des premiers chapitres, où la chronologie, il est vrai, est bousculée par un ton de bourrasque, où le rythme haché comme le vocabulaire, cru jusqu'à l'écoëurement, entendent conditionner le lecteur pour la descente aux enfers de la création. Ce qui intéres-

se l'écrivain, c'est le souffle, la voix comme l'élan qui s'abandonne à la pulsion, fleur d'âme et fleur de peau. Avec là encore un jeu sur le narrateur, tantôt « je », tantôt « il », parole intime mise en acte, publique comme son scandale. Walter choisit de peindre le désir d'urgence : « C'est maintenant qu'il faut peindre, tout de suite, pour ne pas mourir, être près encore. » Son Caravage est outré, furieux au sens où l'entendent les lecteurs de l'Arioste, cruellement désenchanté aussi, mais lucide (« on sait (...) qu'on ne peindra pas le



LE CARAVAGE (Michelangelo Merisi, dit il Caravaggio)

Milan ? v. 1571 - Porto Ercole, province de Grosseto, 1610, peintre italien.

Artiste au destin tumultueux, il a dramatisé le réalisme de sa vision en recourant à de puissants contrastes d'ombre et de lumière (*Trois Scènes de la vie de saint Matthieu*, église Saint-Louis-des-Français, Rome, v. 1600 ; *Les Sept Œuvres de miséricorde*, 1607, Naples ; *Décollation de saint Jean-Baptiste*, 1608, cathédrale de La Valette ; etc.). De nombreux peintres caravagesques attestent sa prospérité européenne.

Le Petit Larousse 2002, p. 1220.

devant des choses, le tout devant, parce qu'il y a la brutalité, la douceur et que l'on ne pourra jamais les peindre, que l'on pourra toujours peindre que l'on en revient ». L'obscurité est au cœur de l'œuvre, dans l'intensité de l'éclat comme dans le grand fond, de la toile, vertige géométrique de l'abîme vertical. Pénétrer l'esprit du peintre pour abolir la distance entre le sujet et son témoin (le fameux « martyr » des Grecs). Mais ce troublant projet « biblique » d'écriture compassionnelle – là le héros de ce calvaire singulier est bien le mauvais larron, fermé à toute forme de récupération, rebelle absolu qui égare le salut jusqu'au cœur des ténèbres –

achoppe sur l'usure des formules stylistiques retenues.

Dans ses premiers romans, *Un jour en moins* (Verdier, 1994) et *Le Puîné* (Circé, 1996), Guy Walter forait la nuit de la petite enfance, en quête d'une origine souterraine, avec un sens incantatoire qui opérât comme une formule magique, déchirant l'opacité qui recouvre la source des mythologies intimes. Ici, même repensé, le procédé opère moins bien, et les tableaux proposés, dans la seconde partie du roman, comme autant de fenêtres

sur l'indicible, semblent l'objet d'une radiographie virtuose où la chair, texture et vibration, est paradoxalement absente sinon dans les mots, froide dissection d'un cadavre qui échappe.

Mais le génie peut-il s'expliquer ?
Philippe-Jean Catinchi

IL SE MIT À COURIR LE LONG DU RIVAGE de Christian Ligier.
Laffont, 306 p., 19,70 € (129,22 F)

LE CARAVAGE, PEINTRE de Guy Walter.

Ed. Verticales, 160 p., 15 € (98,39 F).

Vermeer en lumière

Dans un roman insolite, d'une subtile délicatesse,

Susan Vreeland choisit, contre l'horreur, le miracle de la beauté

JEUNE FILLE EN BLEU JACINTHE (Girl in Hyacinth Blue)

de Susan Vreeland.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Fournier,
Belfond, 216 p., 16 € (104,95 F).

Y a-t-il plus d'un miracle dans une œuvre d'art ? Professeur de littérature venue au roman, Susan Vreeland a eu la belle idée de commettre un faux, imaginant une *Jeune fille en bleu jacinthe* peinte par Vermeer. Instant de grâce suspendu, ce portrait de fillette, nimbée dans la douce lumière de Delft, qui fixe rêveusement une fenêtre, délaissant un ouvrage de couture, a traversé le temps, parenthèse de beauté extatique dans un monde brutal où la misère se conjugue à l'intolérance comme à la cupidité. Monnaie d'échange ou prise de guerre, rançon de crimes inhumains qui assoient les fortunes sociales ou resserrent des passions enfouies dont le souvenir s'estompe quand la toile, germe imputrescible, ne représente plus qu'un « décret de silence et d'amnistie », le tableau est d'une inentamable subtilité, simple jusqu'à la banalité mais riche d'une plénitude pérenne, victoire du peintre sur le regard moins perçant du père, puisque Magdalena, cadette de Vermeer, est aussi son modèle (« Il y avait quelque chose chez cette enfant qu'il ne parvenait jamais à saisir, une vie intérieure qui lui était fermée »).

Que pour le jeune Adriaan Kuypers, amoureux d'une sauvageonne, finalement pendue pour infanticide, elle incarne, « paisible, raffinée, contemplative », « le principe cartésien : "je pense donc je suis" », qu'elle soit distraite ou concentrée (pour la peti-

te Hannah, dont la peste brune va détruire son univers, « la seule chose qui compte c'est qu'elle pense »), la jeune fille en bleu porte la part imaginaire qui fait, dans l'horreur, atteindre la beauté. Sans gommer la vilénie, elle la transcende.

Présentant à rebours, de l'ultime collectionneur, héritier d'un pillier nazi, à la maison de Delft où la scène s'inventa, le parcours de la toile, Susan Vreeland a la délicatesse de privilégier la minutie du détail. Comme un hommage intime à l'artiste.
Ph.-J. C.

Muriel Cerf, passion et réclusion

Hier vénérée par Caillois et Malraux, la voyageuse intrépide signe des romans vénéneux, à l'humour féroce, où des femmes sont victimes d'idolâtrie et d'asphyxie

LA FEMME AU CHAT
de Muriel Cerf.
Actes Sud, 138 p.,
13,6 € (89,21 F).

J'ai dansé sur le cratère des volcans et j'ai volé vers la couronne du soleil en sachant bien qu'un jour le poids du monde me tomberait sur les épaules », écrivait-elle dans *Le Diable vert*, récit de ses illuminations et vertiges en Indonésie, de Surabaya à Borobudur (1). Muriel Cerf, impénitente voyageuse, rêve encore d'escapade à Bali ou Casablanca, mais, pour l'heure, c'est cloîtrée dans un pavillon de Sèvres qu'elle reçoit, austère refuge dénué de senteurs et de tapis d'Orient. La vie de cette romancière surdouée anoblie par André Malraux (« Vous possédez un don des dieux, le talent narratif ») a basculé au début des années 1980, lorsqu'un terrible accident lui a brisé les os. Bien qu'ayant publié depuis une quinzaine de livres, l'aventurière à mine de fée Clochette et au style flamboyant fait depuis l'expérience de la discrétion éditoriale (injuste) et de la claustration (imposée).

Née en 1950, juive néerlandaise, d'un père suicidaire et d'une mère sans fibre maternelle, Muriel Cerf est élevée par sa grand-mère (vénérée dans *Julia M. ou le premier regard*, 1991). Une visite au Musée Cernuschi, où elle est captivée par une statuette de « monstre chinois à grosses babines », la prédestine aux magies de l'Extrême-Orient et à la fascination des ogres. Elle décide d'être antiquaire, suit (en dillettante) les cours de l'École du Louvre, et parcourt le monde, mue par un élan religieux « à la Mère Teresa » autant que par sa passion de la muséographie. Une virée au Brésil la met en présence d'une adepte du chamanisme qui, lors d'une transe, lui prédit une créativité fertile.

Son père est prêt à lui offrir un pas-de-porte à Saint-Germain des Prés, où elle vendrait des objets précieux.

Suant sang et eau, elle se lance plutôt dans l'écriture de *L'Antivoyage* (« Malraux se trompait : pour moi, la narration est un cauchemar »), ne s'interrompant que pour prendre le thé avec des princes indiens (« J'avais un beau carnet d'adresses, c'est toujours utile quand on part dans l'inconnu »). Le manuscrit enchante Roger Caillois, Max-Pol Fouchet et Roger Grenier, est publié en 1974 au Mercure de France, connaît un joli succès. Dans cet hymne aux « mômes de la route, les tendres voyageuses en jean blanc à l'endroit des fesses, des poux et des étoiles dans leurs cheveux teints au henné », Muriel Cerf (« une Colette qui aurait eu la bougeotte de Cendrars », d'après Bertrand Poirot-Delpech) y fait étalage de sa virtuosité piaffante, sa gourmandise des sens, son œil de peintre et son « amour fou pour le toucher, les odeurs ». Suivront, en 1975, la virée indonésienne du *Diable vert* et l'autobiographie adolescente des *Rois et les voleurs*, la verve picaresque d'*Amérindiennes* (1979), l'énorme saga mythique et mystique, traité de séduction et livre de voyage qu'est *Une Passion* (1981), hommage à *Belle du Seigneur*, où elle a cette formule : « Le désir, rien de plus beau, le besoin, rien de plus bas » (2). Muriel Cerf compte en effet Albert Cohen parmi ses maîtres, aux côtés d'Henry Miller (*Tropique du Cancer*), Vladimir Nabokov (*Ada ou l'ardeur* « est mon livre de chevet »), Genet, Borges, Moravia...

Frêle comme une sauterelle, fragilisée par l'accident qui lui rompit les jambes, Muriel Cerf trimbale quelques personnages récurrents, comme la mauvaise mère (tueuse fringuée de *shocking pink*, telle Barbara Cartland) et l'anorexique, symptôme depuis *Primavera Toscana* (1986) d'une pulsion létale. On sait que le premier vient d'une blessure, elle justifie le second par son besoin, pour écrire, de se sentir légère : « Un ramadan littéraire, yaourt, compote, café ! Mais je fais attention : en dessous de 35 kg, cela frise le pathologique ! ». Le chat habite ses livres comme sa mai-

son ; on suit ses pas précieux d'*Une pâle beauté* (1984), astrologie d'une femme-enfant-tigresse, à *La Femme au chat*, cette épatante comédie cruelle où une ex-fan de Françoise Hardy se morfond dans un pavillon de banlieue languide avec un époux dépressif et chômeur, boulimique de sucres, sosie de l'acteur Karl-Heinz Boehm qui joua l'assassin dans *Le Voyeur* de Powell. Persuadée qu'elle est menacée de mort, elle n'a de cesse de divorcer au plus vite et de fuir son existence larvaire, d'échapper à ce type au physique de bellâtre psychopathe avec lequel elle n'échange plus que des regards en chiens de faïence.

En fait, depuis *Le Verrou*, où une jeune fille est enfermée dans une villa par un amant à la passion idolâtre et la religiosité fanatique (3), tous les romans de Muriel Cerf (au style torride, enivrant, luxuriant, érotique) suivent cette trame obsessionnelle de l'amour vénéneux, la femme séduite puis recluse, anesthésiée, chloroformée. *Ogres et autres contes* : variations fiévreuses sur la possession, l'amour-prison, la dévoration et la désagrégation de soi (4). *Servantes de l'œil* : un « Valmont hagard » épie une femme comme un trésor oriental, l'enferme, l'enlumine, la tatoue (5). *Ils ont tué Vénus Ladouceur* : l'assassinat par la morale bourgeoise d'une femme de rêve, Lolita épicée des Tropiques (6). *Triomphe de l'agneau* : le rapport masochiste d'une vieille servante juive à son bourreau adulé (7).

« L'un de mes prochains romans, L'Homme souterrain, parlera aussi à travers l'histoire d'un vieux nazi qui fait subir des sévices à une petite gitane dans un château mystérieux, de ce thème du mal absolu, du non-respect de la personne humaine, de l'humiliation que vous fait subir un homme qui vous asphyxie sans que personne ne le sache, explique Muriel Cerf. Je ne raconte que ce que j'ai vécu. Pour moi, les murs se sont refermés. Une personne qui m'est proche m'a fait vivre l'enfer, m'a harcelée, portant atteinte à



LOUIS MONNIER

mon écriture, avec une sorte de folie meurtrière. J'écrirai un livre, Mon très cher amour, pour raconter comment j'ai affronté cette épreuve, et ce sera mon ultime déclaration d'amour à celui qui a parfois le visage de l'ange... »

« Écoutons Mozart, dit-elle, pour s'extirper d'un univers de cacophonie », ce que Dante décrit comme la caractéristique de l'enfer. Ou bien, rions un peu : on ne sait pas assez que la littérature de Muriel Cerf est pétrie d'humour, féroce, ce qu'elle appelle « l'esquive, l'ellipse de déroba-de ». Du fond de sa détresse, Muriel Cerf, dont les romans sont extraordinairement visuels et truffés de clin d'œil cinéphiliques, aime aussi se fonder dans un film : « Face à l'abjection et la terreur, nous avons besoin de ces

romances, ces délices. Un Lubitsch (Trouble in Paradise !) ou un Woody Allen, c'est mieux qu'une crème au chocolat ! » Muriel Cerf, qui participa à l'écriture des scénarios du *Voyage en douce* de Philippe Garrel, et qui travaillait avec Andrzej Zulawski à une adaptation de Rachilde lorsqu'elle se retrouva clouée à l'hôpital, a signé avec *Une vie sans secret* un petit texte d'une extrême drôlerie. Un couple de vieux juifs très pieux, « épargnés du sexuel », un soir de shabbat, s'avouent, lui qu'il a succombé jadis au démon de midi, elle qu'elle prie pour que son mari (exégète de la Kabbale) obtienne le Nobel, et que son fils (cinéaste à Manhattan) rafle l'Oscar à Woody Allen. (8)

Insistant pour finir sur le caractère

crucial à ses yeux de « l'utilité » et de « la décence » en matière d'écriture, Muriel Cerf cite un texte des *Mille et Une Nuits*, « Le Pêcheur et le djinn », où feuilletant un livre offert par le médecin qu'il a condamné à mort, un roi pose son doigt humecté de salive sur une page immaculée, et succombe car elle était imprégnée de poison. Muriel Cerf n'est pas adepte de « l'écriture blanche ».

Jean-Luc Douin

- (1) Babel n° 270.
(2) Babel n° 222.
(3) Actes Sud, 1997.
(4) Actes Sud, 1997.
(5) Actes Sud, 1999.
(6) Le Rocher, 2000.
(7) Le Rocher, 2000.
(8) Le Rocher, 1998.

Lettre à la parano bien-aimée

Explorant le monde à l'aune du jeu vidéo, convoquant Lacan et Sollers, Medhi Belhaj Kacem se demande si l'amour est un jeu dont il est le héros

L'ESSENCE N DE L'AMOUR
de Mehdi Belhaj Kacem.
Tristram-Fayard, 78 p.,
10 € (65,60 F).

Il ne se veut ni philosophe ni sociologue ; à la rigueur « phénoménologue de la communauté ». Du roman, il est passé à l'essai, ou à ce qu'il appelle la « digression », libre promenade à travers les « champs » d'Hegel, Nietzsche et Catherine Malabou, de Spinoza, Artaud et Jean-Luc Nancy. Il discute Bataille, Derrida, Baudrillard et Aristote, Agamben ou la phénoménologie du vampire, le porno, l'esthétique du chaos et le situationnisme, dont il est dissident. Belle gueule, Mehdi Belhaj Kacem, né en 1973, vient de tourner le rôle principal dans un film de Philippe Garrel, *Sauvage innocence*, et le texte qu'il vient de publier n'est pas sans rapport avec cette expérience, qui engendra rencontre et sublimation. Au milieu des mille et un ouvrages qui dissertent sur la souffrance de l'amour, celui-ci fait tâche, autant pour la vigueur avec laquelle il tourne le dos à la « fiction monologuée », avec dérégulation, de ses contemporains(e)s, que pour l'acuité de sa réflexion. Il se présente comme une lettre, tentative d'explication et de réconciliation (« faire la vérité, toute la vérité »), adressée à une jeune femme dont il est tombé amoureux fou et qui s'est éloignée en lui faisant un procès : celui de n'être pas écoutée.

« L'amour est un jeu dont vous êtes le héros » : ainsi commence ce livre dont on ne mesure l'impact que si l'on met en relation l'absolue sincérité de son auteur et le système qu'il s'est construit depuis *Society* (1), une approche du monde à l'aune du jeu vidéo, une façon d'analyser l'existence comme une révolution ludique, un fatalisme à voir condamner l'émotion et les narrations classiques au virtuel.

Mais Mehdi Belhaj Kacem, qui dirige une revue, *eVidenZ*, dont le nom est un hommage au film de David Cronenberg consacré aux jeux virtuels, *eXistenZ* (2), n'a pas pour autant voué son âme au diable, comme en témoigne son texte sur le « coup de foudre » : « Les amoureux les plus passionnés semblent d'aimables tricheurs et simulateurs s'ils n'ont pas connu le coup de foudre, le vrai... le seul assentiment admissible de l'image de soi dans le regard de l'autre, qui en une seconde comprend tout ce que vous êtes et vice versa » (1).

MACHINE TEXTUELLE

Medhi Belhaj Kacem joue avec le lecteur au chat et à la « souris » : cette lettre intime, nous dit-il, n'a été rendue publique qu'avec l'accord de celle à laquelle elle s'adresse ; tout détail anecdotique permettant d'identifier sa destinataire y est « frappé d'un interdit total » (ce qu'il appelle, encore, la « convention du jeu ») ; il n'y dévoilera pas, cela va de soi, le secret « n » qu'elle lui confia et dont il avoue que ce fut pour lui un « cadeau empoisonné » ; en même temps, cette affaire « privée » concerne « un tiers exclu, le lecteur inconnu », puisque éditée, et promue universelle. Elle s'offre même, machine textuelle, à être lue à plusieurs niveaux, chaque lecture pouvant déboucher sur une nouvelle interprétation.

Tant qu'à viser haut, Medhi Belhaj Kacem n'hésite pas à « se la jouer Kierkegaard », humoristique allusion au fameux *Journal du séducteur* dans lequel le philosophe danois mit en récit sa liaison avec une jeune fille qu'il séduisit, posséda et abandonna après s'être jugé incapable de l'épouser, mais en s'arrangeant pour que ce soit elle qui désire la rupture. Il convoque aussi Lacan (sa distinction entre le plaisir et la jouissance) et Sollers (pour tenter de réfuter sa théorie de l'incompatibilité entre

« baise voluptueuse » et « épreuve de la parole »). Car ce que Belhaj Kacem tente d'expliquer à sa « cotonneuse névropathe », c'est que la jouissance de l'amour est au-delà des mots, du langage. Qu'ils sont otages d'un malentendu. Que les mots sont nuisance. Que l'amour est silence.

Après l'éblouissement entre ces « deux mal en point », elle plutôt mélancolique et lui plutôt dépressif, après le baiser hollywoodien très Paramount, l'amour physique et la « pornologie des affects », après la découverte d'une « auto-désagrégation de deux narcissismes », la crise surgit à cause de ce que Lacan nomme la « malbouffe anthropophage » : le cannibalisme de l'amour, « c'est un cannibalisme sur la parole de l'autre : avoir mordu sur sa jouissance délivre un brevet illimité, celui de mordre à l'infini sur la parole de l'autre ». Une façon de repartager ce que fut la jouissance : « l'amour devient miam miam », dit encore Lacan. Diagnostic confirmé par l'attitude rapace de cette « parano » aux airs de « Scarlett O'Hara de cour de récré » qui, par ses reproches, tend à donner raison aussi à Sollers, que Belhaj Kacem aurait bien aimé prendre en défaut.

Bien que parfois répétitif chez un Belhaj Kacem qui, pourtant, aime ce qui « ne se paye pas de mots », ce texte touche, enfin, par l'irruption de confessions dont il est d'ordinaire si économe, par la force de sa déclaration : « Voilà l'amour de votre vie, celui qui vous a changé, vous avez tout, mais alors tout, fait pour ne pas la perdre... Vous n'aviez aucun stéréotype féminin, c'est elle, comme elle est, qui s'est imposée à votre cœur... l'amour, c'est le battement, la pulsation éternisée d'une syncope... » Il dit qu'il l'aime encore.

J.-L. D.

- (1) éd. Tristram, 2001.
(2) Éditée chez Tristram.

L'étrange locataire

LE VENTRE DU PRÉSIDENT
de Cookie Allez.
Buchet Chastel, 128 p.,
12 € (78,71 F).

Les habitants du 2 bis de l'avenue se souviendront longtemps du 11 mars 1987 et des jours qui suivirent. Moins pour les travaux qui débutèrent au septième et dernier étage de leur immeuble que pour le locataire qui vint y résider. Ou plus exactement des deux nouveaux résidents...

Mais n'anticipons pas. Pour l'heure, seule la personnalité du premier leur est connue. Il n'est autre que le président de la Compagnie générale. Outre la « consécration » qu'ils voient dans ce choix, nombreux sont ceux qui considèrent avec satisfaction l'amélioration ainsi apportée au standing de leur immeuble. Sans parler de la voisine du 6^e étage, vieille fille de bonne famille, qui se rêve déjà en présidente. Mais, très vite, à la satisfaction succèdent mécontentement et irritation dus aux travaux qui se prolongent puis la suspicion, lorsque arrivent régulièrement chez la concierge de mystérieux colis. Dès lors, de « récriminations en questionnement, voire en fantasmes les plus débridés, le mythe du président grandit », largement alimenté par la grande discrétion de ce singulier locataire. Le lecteur quant à lui pénétrera très tôt dans l'intimité de ce couple étrange que forment Henri et la douce Amélie, et cette « union clandestine » dépente avec une infinie tendresse.

Pour ne rien gâcher du délicieux plaisir qu'il y a d'être entraîné dans cette fable douce-amère imaginée par Cookie Allez, on se gardera bien d'en révéler tous les ressorts. Tout au plus peut-on dire que longtemps après on se surprendra à ruminer ce conte follement délicieux empreint de poésie et, avec lui, cette phrase de Michel Foucault placée en exergue : « De l'homme à l'homme vrai, le chemin passe par l'homme fou. »

Christine Rousseau

BANDE DESSINÉE

● par Yves-Marie Labé

Des fusils et des roses

LE CRI DU PEUPLE :
les Canons du 18 mars

de Jacques Tardi et Jean Vautrin. Ed. Casterman, 80 p., 16,01 € (105 F).

Il y a, dans ce premier volume du *Cri du peuple*, le souffle de l'histoire mêlé à celui du romanesque, mais aussi un double aveu d'espoir et d'impuissance. L'album débute sur les quais de Seine, alors que le cadavre d'une noyée, les doigts fermés sur un œil de verre, a été repêché près du pont de l'Alma. Cette scène d'introduction annonce déjà l'irréversible, la future noyade de cette révolte populaire que fut la Commune de Paris, utopie généreuse qui dura deux mois et demi, mais qui trébucha sur les couardises bourgeoises et les alliances politiques véreuses, sous l'œil intéressé des Prussiens. En adaptant le roman de Jean Vautrin, dont le titre est emprunté au journal que Jules Vallès, l'un des acteurs de la Commune, créa quelques années plus tard, Jacques Tardi a évité le piège des « Belles histoires de l'oncle Paul » et donné vie à cette armée des ombres, trop souvent oubliées sur leurs buttes par l'histoire officielle. Le trait de Tardi n'a sans doute jamais été aussi sûr, les contrastes de ses noir et blanc aussi purs et les hommes et les femmes, qu'ils soient réels ou qu'ils les aient inventés à partir du roman de Vautrin, jamais aussi pétris d'humanité. Horace Grondin, ce presque sosie de Vidocq, la Caf'Conc' et Louise Michel, toutes deux tuteurs, à leur façon, du féminisme, et puis Antoine Tarpagnan, l'officier amoureux et démissionnaire, ou Gustave Courbet et son *Origine du monde*, voire le politique Varlin, l'apâché Fil de fer ou le commissaire Mespluchet, donnent à ce premier volume « une forme à la tourbe des rêves ». Ils confèrent aussi à Vautrin et Tardi la puissance d'évocation romanesque des auteurs et des illustrateurs de la fin du XIX^e siècle, faisant d'eux les dignes héritiers de Daumier, Sue ou Hugo. Deux autres chapitres du *Cri du peuple*, *L'Espoir assassiné* et *Le Testament des ruines* devraient paraître à l'automne 2002 puis 2003.

● LA LECTURE DES RUINES, de David B.,

1917. Jan van Meer, citoyen hollandais mais francophile, distingué membre des services secrets alliés, est chargé de retrouver Hellequin, inventeur du canon à rêves, du fil barbelé végétal et autres bonhommes en pommes de terre, que les Boches voudraient capturer. Les pérégrinations de Jan van Meer, son immersion dans les bas-fonds londoniens, à l'ombre des Zeppelin, fournit l'occasion à David B. de fouiller au-delà de l'histoire officielle de la première guerre mondiale. Il musarde du côté des grigris et des croyances des Poilus, du côté de cette folie poétique qui mène un scientifique à lire lettres et alphabet dans les ruines et les décombres ou sur les traits des « gueules cassées », offrant dans un somptueux ballet de couleurs franches et appuyées mais aussi dans des descriptifs cauchemardesques un opéra de boue et de sang. Auquel sert toutefois d'épilogue l'amour de Mina et Jan, ennemis d'autrefois à qui le destin fait franchir, ensemble, les portes d'une nouvelle aube (éd. Dupuis, « Aire libre », 80 p., 12,35 € [81 F]).

● TANTE LYDIA ET MOI, de Barranger et Bernatets

La vie des autres et l'autobiographie restent quelques unes des veines exploitées par la BD actuelle. Ici, l'histoire drolatique de Clémence, mal à l'aise dans ses amours, dans sa famille et dans sa peau, à qui sa tante, lectrice de *Charlie Hebdo* et libre-penseur, sert d'ange-gardien (éd. Le Cycliste, 46 p., 12,50 € [82 F]).

● L'ÉPINARD DE YUKIKO, de Frédéric Boilet

Une balade sentimentale japonaise, écrite avec une pudeur qui n'ignore pas l'humour. Dessiné en noir et blanc à partir de clichés joliment cadrés, ce récit a été publié dans un mensuel nippon avant d'y devenir un livre (éd. Ego comme X, 144 p., 14,95 € [98,07 F]).

Livraisons

● ET MOURIR DE PLAISIR, de Luis Fernando Verissimo, et Ô LUXURE, de Joao Ubaldo Ribeiro.

L'idée vient d'un éditeur de Sao Paulo : une collection dans laquelle sept auteurs à la mode traiteraient des péchés capitaux. Deux de ces ouvrages paraissent aujourd'hui en français. Verissimo est un chroniqueur branché que vénère la bourgeoisie paulista ; il imagine, à partir de la gourmandise, des dîners mensuels entre amis qui ne s'aiment guère. L'auteur étale sa science culinaire et un certain talent pour l'intrigue policière. Joao Ubaldo, grand écrivain réputé, s'est emparé de la luxure. Avec une maîtrise incomparable brillamment servie par son traducteur, il orchestre la déposition d'une luronne presque septuagénaire sur le sexe jadis, naguère et aujourd'hui. Cette biographie plaisamment dévergondée d'une femme cosmopolite et intelligente se termine par un sermon pansexuel : tout est permis, et c'est contre la luxure qu'il est défendu de pécher. Le texte ne renouvelle pas le genre érotique, mais il mettra lecteurs et lectrices en belle humeur, quelles que soient leurs allégeances et leurs préférences. (Traduit du portugais – Brésil – par Geneviève Leibrich, Seuil, 150 p., 15 € [98,39 F] ; et par Jacques Thiériot, Le Serpent à plumes, 204 p., 19 € [124,63 F]).

● J. SN

● TITUS ERRANT, de Mervyn Peake

Les fervents adeptes de Peake peuvent se réjouir : voici le dernier volume de sa trilogie très cérébrale et très visuelle autour du château de Gormenghast. Titus, soixante-dix-septième seigneur du lieu, quitte ses amples pénates pour voir le monde, errer et mourir. Ainsi se termine l'un des plus beaux délires du XX^e siècle. La préface d'André Dhôtel, en forme d'acte de foi, cherche à nous persuader que tout cela a un sens. Mais quand expose l'imagination, il n'est pas nécessaire de comprendre pour apprécier. (Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux, Phébus, 282 p., 20 € [131,20F]).

Orgueil et préjugés

Dawn Powell fait revivre le milieu littéraire new-yorkais des années 1940 et dresse le portrait de pantins à l'ego boursouflé

LES SAUTERELLES N'ONT PAS DE ROI
(The Locusts Have No King)de Dawn Powell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anouk Neuhooff, Quai Voltaire, 352 p., 20,60 € (135,13 F).

Subtil, féroce et drôle. *Les sauterelles n'ont pas de roi* – deuxième roman du cycle new-yorkais de Dawn Powell (1897-1965) – est tout ça à la fois, et bien plus encore. Comme dans le premier, *Tourne, roue magique*, la romancière puise son inspiration dans le milieu littéraire new-yorkais (1). Cette fois, elle conte les amours compliquées de Lyle Gaynor – épouse mondaine d'un dramaturge renommé, aujourd'hui invalide –, et de Frederick Olliver –, jeune auteur talentueux en mal de succès.

Atteint d'une misanthropie frisant parfois le ridicule, celui-ci est obligé, pour survivre, de donner des cours et de collaborer à un magazine bas de gamme – deux activités qu'il exécute autant que de se rendre aux soirées snobs qu'organise Lyle... Tout du moins jusqu'à ce qu'il rencontre Dodo, une jeune écervelée qui d'abord l'ennuie, avant de lui tourner la tête. Pour conserver l'attention de cette arriviste dévergondée, Frederick se révèle prêt à toutes les folies, même si sa vile servitude à l'égard de cette ravissante idiote ne lui inspire que mépris. Lyle, abattue et meurtrie de constater que son ancien amant fait pour Dodo ce qu'il n'a jamais daigné faire pour elle, en tirera au moins une leçon, amère : « Une femme était vieille le jour où son amant la quittait. » « J'ai toujours pensé que la vieillesse était comme un lit de plumes dans lequel on s'enfonçait peu à peu, mais non. C'est une saloperie de mur en pierre contre lequel tu te cognes la tête jusqu'à ce qu'elle se fende », tranchera plus tard le colocataire de Frederick, Murray, lui-même tiraillé entre sa vamp d'ex-

femme – qu'il aime encore – et sa naïve maîtresse – qui l'encembre.

Avec ses rebondissements aussi absurdes et rocambolesques, *Les sauterelles n'ont pas de roi* a un petit air de théâtre de boulevard où se jouent, dans les bars et salons new-yorkais des années 1940, des scènes remarquables de cruauté et de perversion. Dans les rôles secondaires donc, une poignée d'éditeurs cyniques, quelques journalistes sans scrupule, et une kyrielle d'« êtres suffisants, dénués de vie, égoïstes, opportunistes, creux ». Mais là où brille peut-être le plus Dawn Powell, c'est quand elle tire le portrait – au vitriol – des femmes du monde. Ainsi de Caroline et Lorca, ces deux « joyeuses sorcières » qui ont fait d'Elizabeth Arden (et de ses cosmétiques) leur nouveau – et unique – Dieu. Mais Dawn Powell n'épargne pas davantage les hommes, puisqu'elle n'épargne rien. Renvoyant dos à dos le politiquement et le socialement correct, elle fustige le monde de l'argent et celui du pouvoir, dont elle démonte les mécanismes avec une subtilité presque sadique. Mesquinerie des uns, jalousies des autres, rien n'échappe à l'œil avisé de cette terrible chroniqueuse, qui fait jouer à tous ses protagonistes, aveuglés qu'ils sont de vanité, leur plus mauvais rôle.

Balayant nos illusions d'un coup de plume acérée, voilà la conclusion que tirera Dawn Powell de cette mascarade aussi brillante que pathétique : « Dans un monde voué à la destruction, il faut s'accrocher éperdument au moindre fragment d'amour, car il arrive parfois qu'une mosaïque, avec ses morceaux cassés, soit plus belle qu'une œuvre d'un seul tenant. » Une conclusion terrible, mais magnifique – comme ce roman.

Emilie Grangeray

(1) « Le Monde des livres » du 19 janvier.

★ Signalons la réimpression *Des anges sur canapé* (10/18).

Kaléidoscope amoureux

Trois histoires qui se font écho. José Luis de Juan signe le récit d'un déclin plutôt cruel

LES SOUFFLES DU MONDE
(Este latente mundo)de José Luis de Juan.
Traduit de l'espagnol par Anne Calmels et Suzanne Canard, éd. Viviane Hamy, 318 p., 22,72 € (149 F).

Il arrive parfois que les « quatrièmes de couverture », ou ce que l'on a coutume d'appeler le « dos » des livres, fournissent des informations pleines d'une trompeuse limpidité. Au revers du roman de José Luis de Juan, on apprend ainsi que l'auteur est né en 1956, qu'il exerce les mystérieuses fonctions d'assesseur légal au gouvernement régional des Baléares et qu'il « réserve ses après-midi à l'écriture. » Délicieuse partition du temps ! Juriste le matin, romancier l'après-midi, dans un lieu voué à la villégiature – un lieu baigné de douceur. Ainsi présenté, le contraste entre ces deux activités dégage une discrète ironie, qui sied particulièrement à l'auteur. Car les textes de José Luis de Juan, s'ils s'enveloppent souvent de sensualité, ne brillent nullement par leur douceur. Derrière le raffinement de la langue et les subtils détours de la pensée, derrière la dérision savamment distillée, c'est plutôt la cruauté qui sourd de ce très brillant récit – par ailleurs désagréablement misogyne. Auteur d'un premier roman paru en français sous le titre *L'Apiculteur de Bonaparte* (éd. Viviane Hamy, 1999), José Luis de Juan signe ici le récit pervers et fascinant d'une double chute.

Clairement appuyé sur la très célèbre *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*, d'Edward Gibbon, le livre entremêle habilement des histoires qui se font écho. Celle de Laurence, jeune étudiant de Harvard, puis bibliothécaire féru d'histoires et

de garçons. Laurence est hanté par le souvenir de Jonathan, l'un de ses anciens condisciples, mort au cours d'un jeu sexuel auquel se livraient les deux jeunes hommes. Celle de Jonathan, brillant sujet, qui menait à bien la rédaction d'un roman dont le personnage principal était Mazouf. Celle de Mazouf, enfin, l'esclave copiste syrien devenu propriétaire d'un atelier de copie dans la Rome de la décadence. En faisant résonner toutes ces voix dans un style musical et très élégant (surtout passés les tout premiers chapitres, où le lecteur peut craindre une légère préciosité dans l'abus d'adjectifs), José Luis de Juan donne une fiction très réussie, en même temps qu'une réflexion sur le temps et la vérité historique.

Car Mazouf, l'ancien esclave, a fait de la « fraude artistique » la grande affaire de sa vie. Autrement dit, ce ventriloque de génie s'applique à modifier les textes dont il a la copie, puis ceux qu'il fait dicter à ses employés. L'idée de passer à la postérité en s'immisçant dans le corps même des textes dont il a la charge, pour les améliorer, possède une composante sexuelle dont les histoires – celle de la Rome antique et celle de l'Amérique contemporaine – se font le relais, sans faux-semblants. « *Le ventriloque copie et modifie à volonté des écrits de toute sorte, des œuvres d'Horace à celles de quelque contemporain insipide. C'est un grand vicieux ; n'importe quel homme intéressant finit par l'être.* »

Dans le récit dont Laurence est le narrateur, la vérité subit aussi des torsions de différentes sortes (notamment dans le camouflage des causes réelles de la mort de Jonathan). Et partout, c'est d'un déclin qu'il s'agit : celui, peut-être, des temps où s'estompent la ligne de démarcation entre mensonge et vérité, entre fiction et réalité.

Raphaëlle Réollet

Enfance mongole

LE MONDE GRIS
(Die graue Erde)de Galsan Tschinag.
Traduit de l'allemand par Dominique Petit, Métailié, 235 p., 18 € (118 F).

Né en 1944 dans le Haut-Altaï, dans l'ouest de la Mongolie, Galsan Tschinag est l'auteur d'une dizaine de livres, romans, contes et poésie, écrits en mongol ou en allemand. Largement autobiographique, *Le Monde gris*, son troisième roman traduit en français (1), fait suite à *Ciel bleu*, qui retraçait la petite enfance de l'auteur au sein de sa famille d'éleveurs nomades touvas.

Nous sommes en 1952, le pouvoir soviétique veut mettre fin aux supposées superstitions de ces peuples qu'il veut aussi sédentariser. Arraché à sa famille, scolarisé de force, soumis à une discipline aussi bête que violente, cet enfant de huit ans qui rêve de devenir chaman malgré le désaccord de ses parents subira de plein fouet le choc des cultures et des générations. Habitué jusqu'alors à vivre en parfaite harmonie avec la nature, il apprendra néanmoins à reconnaître puis à assembler ces « traces d'animaux inconnus dessinés sur une pierre noire à l'aide d'une petite pierre blanche ». Ce sera même à la demande d'un représentant du pouvoir qu'il mènera à bien sa première expérience chamannique.

D'une écriture simple, immédiate, où le présent est quasiment le seul temps utilisé, *Le Monde gris*, comme *Ciel bleu*, déborde de poésie, d'intensité dramatique et d'humour nés des yeux curieux et espérants de l'enfant narrateur ; un regard parfois naïf, souvent aiguisé, sur les mondes antagoniques qui l'entourent et dans lesquels il aspire pourtant intensément à prendre sa place.

Jean-Louis Aragon

(1) *Ciel bleu* et *Vingt jours et un*, publiés chez Métailié.

Au fil d'une vie

A travers le portrait délicat d'une anthropologue soudainement à la retraite, Penelope Lively poursuit sa méditation sur le temps

LE TISSU DU TEMPS
(Spiderweb)de Penelope Lively.
Traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux, Mercure de France, 256 p., 21,50 € (141,03 F).

Matisse l'a souvent suggéré : chaque artiste porte en lui une idée fixe que son œuvre s'acharne à cerner, à canaliser, à exorciser. Dans le cas de l'Anglaise Penelope Lively, cette obsession, de plus en plus explicite au fil des romans, est même devenue le titre de son dernier livre, *Le Tissu du temps*. Cette jolie formule – qui n'est pas d'origine, mais figure à plusieurs reprises dans le texte – conjugue l'idée de l'impalpable avec celle de la matière. Une matière aussi délicate qu'un ouvrage de dame ou un travail d'aiguille. « *Le passé est inextricablement lié au présent, tissés qu'ils sont tous les deux comme dans une tapisserie, unis par le fil inéluctable des circonstances* », note, dès les premières pages, Stella, l'héroïne. Puis elle ajoute : « *Il n'y a pas de hasard. (...) Si on savait la façon dont l'avenir est secrètement contenu dans le présent... Les signaux sont déjà là, mais nous ne pouvons pas les lire.* »

Depuis *Serpent de lune*, traduit chez Stock, et qui lui valut le Booker Prize en 1987, Penelope Lively déroule ce fil. On le retrouve dans *La Tour de Cristal* (Denoël, 1993), où un architecte assailli par des visions d'autrefois met en évidence les strates et sédiments sur lesquels Londres est bâti, et qui coexistent, même à son insu, dans l'esprit de tout promeneur. Dans *Le Tissu du temps*, l'idée reste la même, mais elle s'incarne. Le personnage principal n'est plus une ville, c'est une femme. L'abstraction laisse la place au portrait, tout en nuances délicates et en amusants sous-entendus : le roman,

d'une grande fluidité, n'en est évidemment que plus réussi.

A soixante-cinq ans, Stella, anthropologue, a décidé de s'installer à la campagne. Elle qui, toute sa vie, a voyagé, observé, noté, écrit, préparé des communications pour des colloques..., se trouve brutalement devant « *l'horizon sans exigences* » de la retraite. Cette intellectuelle sans attaches qui a habité des maisons de boue et des huttes de roseaux, se réveille soudain dans un cottage propre et Somerset, en train de régler des problèmes de robinets récalcitrants. Avec une auto-ironie bien anglaise, chassant le moindre soupçon d'apitoiement, Stella entame, par petites touches, une réflexion sur cette « *vie au ralenti* ».

Après avoir passé tant de temps à interpréter les rites de passage dans les sociétés ancestrales, la voilà qui se prend elle-même comme objet d'étude : qu'est-ce qui l'a conduite là, hormis la nécessité de « *se poser quelque part* » ? Pourquoi le présent lui parle-t-il sans cesse du passé ? Pourquoi Richard, son voisin si courtois – l'ex-époux de sa meilleure amie, Nadine, emportée par un cancer – l'oblige-t-il, sans qu'il y paraisse, à comparer leurs destinées, radicalement divergentes, depuis qu'elles sont toutes deux sorties d'Oxford ? A posteriori, chaque événement lui semble préfigurer l'instinct présent. Est-ce là une reconstitution mentale bien commode ? Ou Stella, à mesure qu'elle avance en âge, est-elle mieux à même de discerner ces fils, tour à tour visibles et invisibles, qui forment le canevas de son existence ? D'affluements en évitements, d'amours éphémères en rivalités de femmes, du delta du Nil à l'île de Malte, Penelope Lively nous invite à revisiter avec elle les incarnations multiples – mais toutes aussi vraies – de son héroïne. « *Le dos de ses mains était piqué de taches brunes, sillonné de veines*

semblables à d'épais vers gris. Mais miraculeusement préservées, au-dessus de cette inflexible prison de chair et d'os, il y avait toutes les autres Stella, toutes coexistantes, portant témoignage, prêtes à être interrogées. »

La grande habileté de Penelope Lively est d'accorder son style à son propos. Ainsi, tels des brins dans l'étoffe, certaines phrases apparaissent et réapparaissent au fil des pages. Le suspense est réel. On sait que la figure finale – le motif dans le tapis, pour reprendre l'image de l'« *Oncle James* », comme l'appelait Virginia Woolf – n'apparaîtra qu'une fois le dernier point brodé. Mais la question que Stella se pose concerne tout un chacun : aura-t-elle un sens ?

Florence Noiville

Comme tous les dieux, celui des juifs et des chrétiens a derrière lui une longue histoire. Régis Debray la conte, en estimant que si les visages du divin changent, le besoin que les hommes ont de cette dimension reste constant. C'est dire combien la « question de Dieu » est vivace, actuelle... Plusieurs ouvrages récents, dont celui d'un anthropologue et un autre signé par un cardinal, tentent de la renouveler

DIEU, UN ITINÉRAIRE
de Régis Debray.
Ed. Odile Jacob,
288 p., 27 € (177,10 F).

Si vous voulez captiver, écrit Régis Debray dans son dernier livre, « n'écrivez pas un bouquin de philo, racontez une belle histoire ». Voici donc la belle histoire de Dieu. Ou, plus exactement, de l'Éternel, aussi connu sous son nom de code YHWH, autrement dit du Dieu des juifs et des chrétiens. Pas un mot, ici, sur l'hindouïsme, le bouddhisme et l'islam. Ce n'est pas le religieux en tant que tel qui, dans ce livre, intéresse Debray, c'est la biographie de Yahweh : où Il est né, comment Il a grandi et comment, de Dieu-Père, Il a réussi à se transformer en Dieu-Fils pour mieux conquérir le monde. Bref, un sacré destin.

L'histoire de ce destin, vous pensiez la connaître ? Détrompez-vous. En dehors du fait que la culture religieuse n'est plus guère répandue de nos jours, force est d'admettre qu'histoire et archéologie ont, depuis vingt ans, transformé notre connaissance des peuples au milieu desquels s'est écrite la Bible. Comme Debray a lu tout ce qu'il fallait lire sur ce sujet, faites-lui confiance : si vous avez oublié l'origine de la tour de Babel, si vous ne vous souvenez plus très bien des voyages de saint Paul, si vous avez perdu de vue les enjeux des premiers conciles ou si vous ignorez l'organigramme de la curie romaine, son livre vous aidera à vous remettre à jour.

Il n'est même pas exclu qu'il vous donne envie de relire ce vieux classique inusable : la Bible. Car, loin de se perdre dans un fatras

d'érudition, Debray sait toucher l'essentiel. Et c'est l'autre intérêt de son travail : montrer par quels mécanismes « médiologiques » (terme forgé par l'auteur pour rappeler que les idées se transmettent dans l'histoire par le « moyen » de vecteurs matériels) s'est échafaudée la « révélation » judéo-chrétienne – cette vaste synthèse doctrinale qui, à partir de Constantin, a entrepris de dominer le monde. Comment elle y est (en partie) parvenue n'est pas une mince énigme. Une énigme dont Debray ne prétend pas détenir le mot, mais qu'il contribue à éclairer par l'entrecroisement de multiples pistes de recherche, dans lesquelles le lecteur prend plaisir à le suivre. Sans que, fort heureusement, il lui soit pour cela demandé de croire en Dieu. Ni même en la « médiologie ».

Premier acte, donc : d'Ur à Jérusalem, en passant par le mont Sinaï. Autrement dit, d'Abraham à Salomon, en passant par Moïse. Ou comment un petit peuple du désert, condamné à migrer pour échapper à l'esclavage, découvre l'écriture (inventée par d'autres que lui) et s'en sert pour élaborer une série de textes fondant une idéologie nouvelle : le monothéisme. C'est la partie la plus intéressante du livre, et aussi la plus irritante. D'abord, parce que Debray écarte trop vite l'hypothèse d'une source égyptienne du monothéisme (comme si le monothéisme juif n'avait, a priori, rien à voir avec d'autres attitudes équivalentes, attestées dans d'autres religions). Ensuite, parce qu'au lieu d'expliquer le religieux par le politique (ce qui était pourtant le projet affiché au départ), il se laisse trop souvent aller à faire l'inverse, c'est-à-dire à



Gravure peinte, extraite d'un recueil de figures de la Bible de Jean Mès, XVI^e siècle

mélanger, à la nécessaire déconstruction du « mythe » de la Terre promise, des considérations psychologiques douteuses.

C'est ainsi que Debray se dit « déconcerté » par le fait que le peuple juif (dont la culture était à l'origine « bâtarde ») a décidé, il y a trois mille ans, de « s'accrocher mordicus à un rectangle de quinze hectares paroxytiques », ici rebaptisé « esplanade du Temple et des Mosquées ». Il s'offusque de cette « fixation au sol », de cet attachement d'une culture pour son berceau « ou ce qu'elle a décidé de croire tel », s'alarme de ce que cet attachement « paranoïaque » peut avoir de « persécuteur », et ne manque pas de s'apitoyer sur le sort

des Cananéens et autres « peuplades infortunées », qui ont eu « le malheur d'être subjuguées ou phagocytées sur le tard par les "enfants d'Abraham" ». Considérations moins surprenantes, il est vrai, quand on connaît les engagements de l'auteur. Mais si personne n'est obligé de défendre Israël, est-il bien légitime de dire que le culte de la Torah relève du « sadomasochisme », que le « prisonnier de l'Écriture » n'est qu'un « esclave de la Mémoire », et que « le juif de Sarcelles » (agréable généralisation !) est encore plus « étroit d'esprit » et plus « intolérant » que celui de Tel-Aviv (toutes citations extraites des p. 83 à 149) ?

Passons. La deuxième partie,

consacrée à la naissance du christianisme, est écrite d'une plume plus légère. Debray, cela se sent, a de la sympathie pour Jésus, de l'admiration pour le courage des premiers disciples, de la tendresse pour le personnage de Marie. Avec la substitution du fils au Père, du dieu d'amour du Nouveau Testament au « teigneux psychorigide » (sic) de l'Ancien, le paysage s'éclaircit, le désert verdoie, le blanc et noir fait place à la couleur. La peinture baroque n'est plus très loin, Händel non plus, et Debray, qui se sent à l'aise dans ce monde-là, en décrit fort bien les commencements.

Pourquoi, alors, s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi passer si rapidement du concile de Nicée à la Réforme protestante et, de là, à l'« effacement » de Dieu au ciel du XX^e siècle, objet de la dernière partie ? Ne parler que du message d'amour des Évangiles, ou du rôle joué par l'imprimerie dans l'expansion du protestantisme, est sans doute moins pénible que d'évoquer les Croisades, l'Inquisition, la séculaire oppression des femmes et le soutien apporté par l'Église à l'esclavage. On regrette cependant que le rôle joué par la grande institution romaine dans la transmission de la foi chrétienne au fil des siècles ne soit pas montré, plus objectivement, dans ses différents volets.

Et aujourd'hui, où habite l'Éternel ? Comment va sa santé ? Vouloir prendre le contre-pied de Malraux, Debray persiste à ne pas croire que le XXI^e siècle sera plus « religieux » que les autres, même si l'actualité, depuis deux mois, semble lui donner tort. Il se borne à conclure, sobrement, que les visages de Dieu changent, mais que le besoin de Dieu demeure constant, car il ne fait que répondre à l'irrépressible désir de transcendance qui habiterait tout homme. En d'autres termes : athées, vous n'avez rien compris. C'est possible. Mais n'est-ce pas un peu court ?

Christian Delacampagne

Une biographie de l'Éternel

La légende des dieux

Il n'y a pas de « retour de Dieu », puisque Dieu n'a jamais cessé d'exister : le témoignage d'un anthropologue, d'un ex-prêtre, d'un juif non croyant, d'un cardinal

Fallait-il être sourd ou aveugle pour ignorer que la question de Dieu allait ressurgir, et peut-être de la pire des façons ? Que toutes les religions de substitution, ou de « contrebande », comme dit joliment Jean-Claude Barreau, – l'exaltation de la race (nazisme), de la lutte des classes (communisme), du veau d'or (libéralisme) – n'ont fait qu'échouer au port des illusions séculières ? Il n'y a pas de « retour de Dieu », ainsi que l'écrivent les magazines benêts qui surfent sur la vague des nouvelles religiosités ou de l'islamisme agressif, tout simplement parce que Dieu n'a jamais cessé d'exister.

Voudrait-on s'en convaincre qu'il faudrait lire d'urgence le livre de l'anthropologue Pascal Boyer. La question de Dieu se pose dès qu'il y a des hommes, chez les chamans amazoniens comme dans les brosses africaines, chez les bouddhistes himalayens comme chez les Grecs qui créaient des dieux à leur image, et elle se posera tant qu'il y aura des hommes. Si leurs rituels et leurs effets sociaux diffèrent, les croyances dans les dieux et les ancêtres, dans les anges et les djinns, dans les diables et les esprits, sont de tout temps et universelles.

Loin de toute Révélation, la scientifique analyse le concept religieux non comme la réponse à des inquiétudes métaphysiques, mais comme la mise en route de nos capacités mentales et cognitives. L'homme croit ou ne croit pas, de même qu'il est capable ou non de jouer de la musique ou de peindre un tableau. Pascal Boyer met au service de la science religieuse les plus récentes découvertes des sciences du cerveau : la peur, les défenses instinctives, le rapport au sexe, à la mort, à la vie, sont liés à l'activité plus ou moins consciente de la psychologie intuitive. Le croyant est celui qui est capable, plus que le non-croyant, de pressentir « les réactions de Dieu à telle action », ou que « certaines conduites sont honteuses à ses yeux de Dieu », ou quand il peut mettre sa confiance en Dieu, ou quand Dieu l'éprouve.

Mais la foi ne se réduit pas aux caprices des neurones. Trois témoignages – que seul réunit la sortie de leur livre – nous plongent au cœur des interrogations de la foi révélée. Celles de l'éternel converti Jean-Claude Barreau, de l'éternel agnosti-

que Théo Klein, du théologien Josef Ratzinger qui, tout cardinal romain qu'il est, n'a guère plus de certitudes que les autres pour répondre aux défis de l'athéisme moderne.

Jean-Claude Barreau, prêtre sorti de mai 1968, qui fit trembler l'Église (avant de quitter son ministère), qui servit successivement la gauche et la droite (proche conseiller de M. Pasqua), se défie de toute certitude théologique ou politique. Il ne déteste rien tant que les dévots et les fanatiques, les « magies gluantes et les religiosités serviles ». Son livre lui ressemble : touffu, mais incandescent, superficiel, mais dérangeant. De l'animisme aux mythologies, du bouddhisme aux monothéismes, il fait aussi le tour des croyances. Il analyse l'échec des religions séculières, du rationalisme, du nihilisme, et ne se résigne pas à un Dieu qui serait le grand horloger, l'âme du monde, une sagesse universelle, une conscience morale. Dieu est une « personne », assure-t-il dans une conclusion aux accents pascaliens. La foi relève du pari nécessaire à l'action, à la vie, « le pari du sens contre le non-sens ». Malgré les zigzags de sa carrière, ce chercheur de Dieu n'a en fait jamais cessé de le trouver dans le Dieu chrétien.

« CHOISIS LA VIE »

Théo Klein est un partenaire aussi malcommode du judaïsme que Jean-Claude Barreau l'est du catholicisme. Cet avocat estimé, sinon approuvé dans sa communauté – dont il est un porte-parole pas toujours orthodoxe, mais nécessaire – ne se résigne pas non plus à une certaine image de Dieu, celle du judaïsme réglementaire et pointilliste des rabbins qui contredisent, selon lui, le sens et l'actualité de la Torah donnée par Moïse à son peuple. « Choisis la vie », dit la Torah. « Accepte le joug », répondent les rabbins.

Il admet qu'après la destruction du second Temple et l'exil, il a fallu durcir les textes pour préserver l'unité d'une communauté dispersée. D'où la naissance du Talmud et de la halakha qui a corseté le judaïsme. Mais aujourd'hui, estime Théo Klein, si toute menace n'est pas écartée sur Israël, le judaïsme n'est plus en situation de survie. Le temps est donc venu de se « réapproprier la Torah », ce qui ne veut pas dire rendre le judaïsme plus facile, mais mesurer la

modernité de la loi de Moïse et de ses intuitions (droit, justice, bienveillance, tolérance). Fort du patronage de Maimonide et de Leibovitz, il termine aussi son livre par un acte de foi : « Ce que j'attends moi, juif non croyant, lecteur attentif de la Torah, c'est que ceux qui se disent les gardiens des commandements s'ouvrent au monde de la connaissance et du libre dialogue et que soient abattues les portes des ghettos. » Théo Klein écrit qu'il redoute le « silence méprisant » ou les « critiques véhémentes ». Son livre lui vaudra et l'un et les autres.

Reste le cardinal Ratzinger, gardien de la doctrine catholique romaine. A la différence des itinéraires précédents, sa foi en Dieu paraît bien lisse. Mais lui aussi admet que la grande tentation de l'homme moderne est de vouloir « s'en sortir » sans Dieu. La question de Dieu n'est pas pour autant devenue « superflue ». L'abondance des biens matériels n'épuise pas le questionnement de l'homme. Josef Ratzinger n'ignore pas que le principal argument contre Dieu est l'« immense souffrance du monde ». Il ne l'attribue pas au diable dont il n'est pas plus capable que les autres de prouver qu'il a une existence propre. Il préfère répondre que « le mal vient de notre liberté », souvent confondue avec la licence. « Le diable n'est pas un être parce qu'un être ne peut venir que de la source de tout être. Il est négation, non-être. »

Ainsi le cardinal Ratzinger répond-il aux objections de la conscience moderne par un surcroît de foi et de raison, d'écoute de la Parole de Dieu, de présence attentive dans une communauté d'Église. Loin de l'image du préfet de l'ex-Saint-Office qui assène ses certitudes, le cardinal Ratzinger – comme, à leur manière, un Jean-Claude Barreau ou un Théo Klein – montre que le doute est de tout temps, que la foi n'est pas une idéologie à portée de main, mais seulement un « chemin ».

Henri Tincq

★ *Et l'homme créa les dieux*, de Pascal Boyer (Robert Laffont, 360 p., 21,20 € [139 F]); *Tous les Dieux ne sont pas égaux*, de Jean-Claude Barreau (J.-C. Lattès, 190 p., 17,07 € [112 F]); *Libérez la Torah*, de Théo Klein (Calmann-Lévy, 218 p., 15 € [98,40 F]); *Voici quel est notre Dieu*, de Josef Ratzinger (Plon-Mame, 325 p., 22 € [144,30 F]).

Louis Gernet effaçait dans sa démarche les frontières entre les disciplines, interrogeant avec les outils de l'historien, du philologue, du sociologue, voire du psychologue, la civilisation de la Grèce classique. Formidablement adaptée à un public moins familier des lettres classiques que le lecteur de 1917, la réédition de sa thèse, consacrée à la pensée juridique et morale en Grèce, est l'occasion de restaurer l'exceptionnelle dimension d'un penseur dont l'œuvre est « un acquis pour toujours ». Une voie que poursuit aujourd'hui Pierre Vidal-Naquet

Louis Gernet, à la naissance de l'individu

RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE JURIDIQUE ET MORALE EN GRÈCE

Étude sémantique de Louis Gernet. Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 496 p., 27,44 € (180 F).

Il faut savoir gré à Hélène Mon-sacré, qui dirige le département des sciences humaines aux éditions Albin Michel, de cette réédition de la thèse de Louis Gernet, publiée en 1917. L'objet en était de comprendre comment était apparue, dans la Grèce antique, la notion d'individu, notion essentielle à la constitution d'une pensée juridique. Partant d'une analyse des mots qui, à l'époque classique et singulièrement à Athènes, désignaient le délit et la peine, Louis Gernet entendait se livrer à une étude sémanti-

Claude Mossé

que de ces mots et de ceux qui, à divers moments de l'évolution historique de la Grèce, leur avaient été associés. Il ne s'agissait pas de rester dans le cadre de la philologie classique, mais d'appréhender le langage comme « le dépôt de la pensée morale », comme le lieu où « le caractère de cette pensée est immédiatement sensible ». Révélateurs d'une psychologie collective, les mots conservent, même lorsque leur emploi – et donc leur sens – évolue, une espèce de continuité dans le changement. Et cette continuité révèle qu'il y a en eux une dimension qui relève plus du « sentiment » que de l'intelligence. D'où ces « survivances » qui font coexister en un même temps des « couches successives de pensée ».

Pour mettre au jour ces différentes couches et pour vérifier la validité de son hypothèse, à savoir que les mots sont l'expression des « senti-

ments » d'une société, Gernet va faire appel aux textes anciens : les poèmes homériques, Hésiode, les lyriques, mais aussi les tragiques, en particulier Eschyle et Sophocle, qui, composant leurs œuvres dans l'Athènes classique, n'en conservent pas moins des termes empruntés à un vocabulaire plus ancien. Et puis évidemment les orateurs et les philosophes au terme de l'évolution, et d'abord le Platon des *Lois*, dont le commentaire constituait sa thèse secondaire. Ce que l'analyse sémantique révèle, c'est qu'à l'origine ces mots renvoient aux croyances et aux « sentiments » d'une forme « primitive » de la société, fondée sur la « famille ».

Il faut ici ouvrir une parenthèse. Dans sa préface, l'historienne italienne du droit antique, Eva Cantarella, souligne à juste titre que nul aujourd'hui ne donne à *genos* le sens de « clan », tel que le concevaient les ethnologues et les anthropologues de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Or, c'est ce terme que Gernet emploie pour caractériser la société grecque primitive, et cet emploi replace le livre dans son époque. Il me paraît néanmoins que cela n'enlève rien à la validité de la démonstration. Car il s'agit en fait d'étudier le fonctionnement interne de structures familiales dont on ne saurait nier la réalité. Dans ses travaux ultérieurs, et avant même que la nature du *genos* ait fait l'objet de recherches qui ont montré en quoi il se distingue du « clan » des ethnologues, Gernet mettait en évidence l'existence, dans le cadre de la cité archaïque, de groupements aristocratiques rassemblant autour de grandes familles une « clientèle » qui partageait les mêmes valeurs et les mêmes représentations (« Les nobles dans la Grèce antique », dans *Anthropologie de la Grèce antique*).

Cette parenthèse refermée, revenons à la démonstration. Elle débute par une étude qui se veut seulement « descriptive » d'un mot, *hubris*, qui est le plus souvent traduit par « acte de violence » ou « démesure », étude destinée à ouvrir la voie de la démarche, et en indique le principe, à savoir qu'il existe « un rapport étroit entre les produits de la pensée morale et les formes de l'orga-

nisation sociale » et que, comme *hubris*, chacun des termes qui sera analysé « enveloppe une série en soi indéfinie de représentations variant en fonction les unes des autres ».

Il est évidemment impossible de reprendre dans sa totalité la démonstration de Gernet. Une première partie est consacrée à l'étude des notions bien établies dans le *Droit de délit et de peine*, les deux autres à l'objet et au sujet du délit dans le cas de l'homicide, la victime et le coupable. Dès l'abord se confirme ce qui était posé comme hypothèse. Le délit est ressenti comme une souillure au sein du groupe familial et appelle un sentiment collectif de vengeance, sentiment fortement pénétré d'esprit religieux. Cela vaut aussi bien pour la victime que pour le coupable qui ne sont pas sentis comme individus, mais comme membre d'un groupe familial, d'un *genos*. Lorsque les structures familiales sur

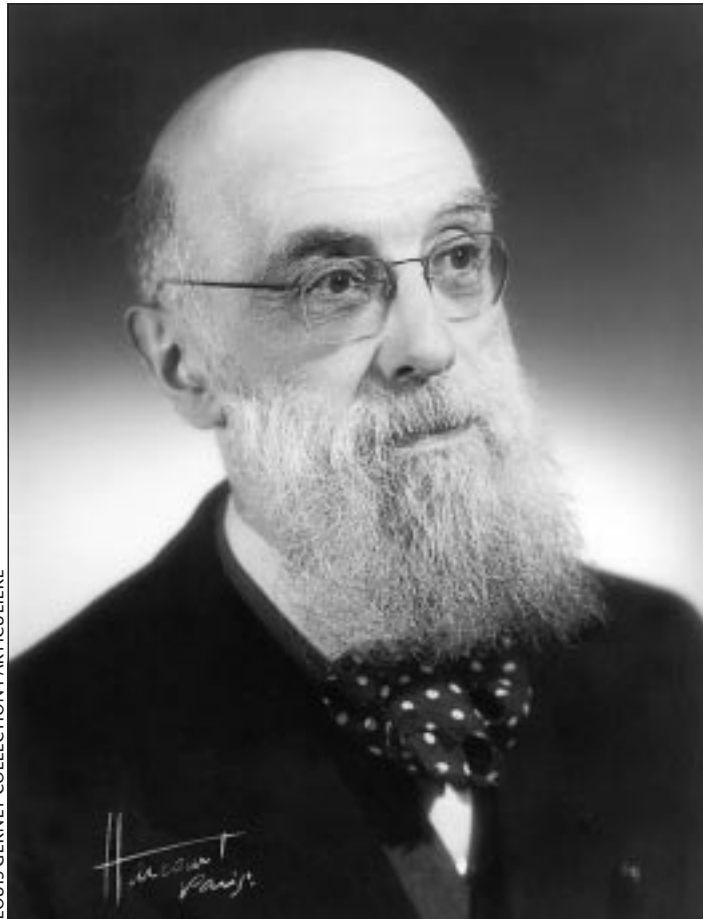
lesquelles est fondée la société se désagrègent, ce dont témoigne la poésie d'un Theognis quand il déplore que les « méchants » soient devenus les « bons », alors délit et peine s'individualisent. La dimension religieuse subsiste, mais désormais apparaît la notion de responsabilité personnelle. Dans la loi sur l'homicide attribuée à Dracon, la distinction est faite entre homicide volontaire et homicide involontaire. Quant à la peine, elle relève désormais de juges représentant la collectivité qu'est la cité, au sein de tribunaux spécialisés.

Cette évolution qui fait entrer l'individu dans le droit est mise par Gernet en relation avec les transformations de la société et, on l'a vu, la dissolution de l'ancien groupe familial au sein de cette collectivité nouvelle qu'est la cité. On dirait aujourd'hui qu'elle est à mettre en relation avec l'affaiblissement des structures fondées sur une parenté plus ou moins

réelle auxquelles se substituent, sans les faire vraiment disparaître, de nouveaux groupements des membres de la communauté civique. C'est du moins ainsi qu'on interprète la réforme opérée à Athènes à la fin du VI^e siècle par Clisthène, lorsqu'il substitua aux quatre tribus originelles dix tribus territoriales. Clisthène entendait ainsi priver les grandes familles aristocratiques de l'influence qu'elles exerçaient sur leur « clientèle ». Lui-même appartenait au *genos* des Alcéméonides. Mais cette grande famille s'était en quelque sorte marginalisée du fait de la souillure qui pesait sur elle depuis le sacrilège commis par l'un des siens. Si l'on se rappelle que cette souillure serait encore évoquée en 431 contre Périclès, on mesure la pertinence de l'analyse de Gernet lorsqu'il montre comment se perpétuent, dans l'Athènes démocratique, des représentations héritées d'un lointain passé, et la persistance, au sein des nouvelles valeurs civiques, d'une pensée imprégnée de valeurs religieuses.

Ce sont ces mêmes valeurs religieuses qu'on retrouve dans l'ostracisme, cette procédure attribuée également à Clisthène et tenue pour caractéristique de la démocratie, puisqu'elle appelait le peuple réuni en assemblée à désigner celui sur qui pesait le soupçon de vouloir s'emparer du pouvoir et à l'éloigner de la cité. Dans la manière même dont cette procédure se déroulait, Gernet décèle une sorte de rituel périodique de purification. Il faudrait mentionner également les développements que Gernet consacre à l'économie et à sa place dans cette évolution vers une notion abstraite de l'individu. Place qui n'est pas négligeable. Mais si l'économie conditionne l'évolution, elle ne la détermine pas. Ce sont d'abord les représentations qu'elle fait surgir, les « sentiments » qu'elle suscite qui doivent être pris en compte.

On l'aura compris, en dépit d'une terminologie révélatrice du moment où il fut publié, le livre de Gernet demeure « un acquis pour toujours », l'affirmation d'une méthode d'approche de l'histoire de la pensée grecque qui allait connaître dans les recherches ultérieures de Gernet lui-même, et avec l'œuvre de Jean-Pierre Vernant, de riches et précieux prolongements.



LOUIS GERNET COLLECTION PARTICULIÈRE

La scène tragique sur l'Agora

LE MIROIR BRISÉ Tragédie athénienne et politique

de Pierre Vidal-Naquet. Les Belles Lettres, « Histoire », 96 p., hors commerce.

Il faudra juste acquiescer deux volumes de l'excellente collection que l'historien codirige avec Michel Desgranges, pour lire ce court texte de Pierre Vidal-Naquet, donné naguère à la Northwestern University d'Evans-ton (Illinois) et étoffé au fil de sa diffusion depuis avril 1998.

Les récentes parutions de *La Loi du royaume*, d'Alain Boureau et *L'Excentricité académique*, d'Hélène Merlin-Kajman, avant la parution, le 28 novembre, du *Polis et Cité-Etat* de Mogens Herman Hansen, offriront le prétexte idéal à ceux qui sont fidèles à une adresse où Chastagnol, Grandazzi, Momigliano et Grafton côtoient Grimal, Greenblatt et McMullen.

Avec une belle fluidité, Pierre Vidal-Naquet interroge le lien chez les anciens Athéniens entre tragédie et politique. Croisant les

apports de la philologie comme de l'anthropologie avec ceux de sa propre discipline, il pose le problème du statut du héros tragique en relation avec la cité (« *Que peut faire une cité comme Athènes de personnages comme Agamemnon, Ajax et Edipe ?* ») et revient, avec un sens exact de la référence à la source littéraire, sur les trois « tentatives » qui « menacent l'interprétation des tragédies athéniennes » : la quête du « réalisme », l'interprétation actualisante, même si, chez Euripide surtout, les allusions politiques contextuelles ne manquent pas, l'actualisation moderne enfin, la plus passionnante à déjouer puisque « le dialogue avec le passé suppose toujours un départ à partir du présent. »

Suggestif, Vidal-Naquet appelle à « faire à travers l'Antigone l'histoire de la conscience européenne » et pointe l'écho des drames civiques (athéniens ou shakespeariens) dans les procès de Moscou – et leurs sinistres redites – où les grands politiques sont montrés au peuple et finalement brisés.

Aussi lumineux qu'édifiant. Ph.-J. C.

Le monde grec relu par l'anthropologie historique

Marginal par son ouverture d'esprit et son intelligence critique, Gernet (1882-1962) tarda à être reconnu. Jean-Pierre Vernant, qui plaça son Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes sous son égide, rend hommage à un maître d'exception

Hellénistes et antiquisants ne seront pas seuls à se réjouir de voir leurs vœux enfin comblés par la réédition de la thèse de Louis Gernet, soutenue en 1917 et depuis longtemps introuvable. Tout lecteur dispose ainsi d'un des ouvrages-clés pour comprendre la mutation qui, en bousculant parfois les disciplines traditionnelles, a redessiné en France, au cours du XX^e siècle, le champ des sciences humaines : Gernet offre comme un poste d'observation privilégié pour repérer les voies et les formes de ce renouvellement.

Né en 1882, normalien, premier agrégé de grammaire en 1905, licencié en droit, pensionnaire de la Fondation Thiers de 1907 à 1910, Gernet avait plus qu'il n'en faut pour réussir, dans la norme et en douceur, une carrière universitaire brillante. Ce fut tout le contraire. Il a fait figure de marginal, d'excentri-

leurs secteurs, faire bouger les savoirs et les mentalités : Marcel Mauss, François Simiand, Henry Lévy-Bruhl, Maurice Halbwachs, Marcel Granet.

Par ce qu'elle contient, par ce qu'elle prépare, la thèse sur le développement de la pensée juridique et morale est mal reçue, incomprise. Gernet se trouve relégué à l'Université d'Alger de 1921 à 1948. C'est à cette date seulement qu'appelé à Paris à l'École des hautes études par Lucien Febvre et Fernand Braudel, qui l'admirent, Gernet sort du bois et va pouvoir, en fin de vie, livrer le meilleur de sa pensée. Dans ses séminaires et ses articles, il ouvre la voie qui va orienter les études classiques, trop fermées sur elles-mêmes, vers une anthropologie historique. Effaçant dans son travail les frontières qui séparent les disciplines, il interroge la civilisation grecque tout à la fois en philologue, en historien, en sociologue,

en psychologue. La Grèce n'est pas à ses yeux un modèle immuable et définitif.

C'est par la comparaison avec les autres civilisations qui ont marqué l'histoire humaine que le cas grec, dans sa singularité, par ses concordances et ses écarts, se prête à l'interprétation.

Ce qui intéresse Gernet, c'est le passage d'une préhistoire – sociale et mentale – de la Grèce à une civilisation de la cité. Avènement du droit, création de la monnaie, institution du politique, émergence d'une éthique, naissance de la philosophie, de l'histoire, de la tragédie, des divers savoirs positifs : autant de faits qui témoignent d'une même mutation et dont l'examen permet de mieux comprendre comment s'est opéré le passage d'un univers intellectuel, qu'on peut dire en gros mythico-religieux, à un

autre tout différent, en dépit des survivances, des reprises, des transpositions, et que Gernet appelle raison ou intelligence critique ou libre réflexion ou encore esprit de tolérance.

Gernet sait aussi que, face à la violence des passions, à l'emballage de l'imaginaire, ces valeurs sont d'autant plus précieuses qu'elles restent fragiles. Là où la raison semble avoir établi son règne, le fanatisme, la superstition, la démission de l'intelligence, la « barbarie », comme il lui est arrivé de le dire, demeurent présents à l'arrière-plan, menaçant de déferler.

Il y a, hélas, peu de chance pour que les temps actuels le démentent sur ce point.

★ Signalons, outre *Les Grecs sans miracle. Textes 1903-1960, réunis par Riccardo Di Donato et préfacés par Jean-Pierre Vernant (La Découverte, 1983)*, les publications récentes d'Andrea Taddai, *Louis Gernet et le technic del diritto ateniese con il testo delle Etudes sur la technique du droit athénien à l'époque classique (Pisa, 2001)* et, de Gernet lui-même, *Diritto e civiltà in Grecia antica [Le Fonctionnement du droit]* (Milano, 2000).

Jean-Pierre Vernant

que, dont on entendait cantonner les mérites dans le seul domaine, à peu près désert, du droit grec. C'est que sa « déviance » se manifesta dès ses années de formation. Ce jeune helléniste rejoint le cercle des savants qui, sous la houlette de Durkheim, autour de *L'Année sociologique*, entendent traiter l'Homme et la Société, dans leurs études, comme de purs objets de science. Quelles que soient leurs spécialités, ils poursuivent leur exploration du monde humain dans un même esprit d'analyse positive et d'intelligence critique. Ces exigences théoriques ne les tiennent pas à l'écart de la vie commune. La plupart se retrouvent au club des *Cahiers du socialisme*, où Gernet côtoie les amis qui vont, comme lui, dans

Le livre d'une vie

Dominique Fernandez est un homme qui aime les hommes. Son regard érudit et subtil sur la représentation artistique de l'homosexualité séduit et interroge. En militant contre la convention

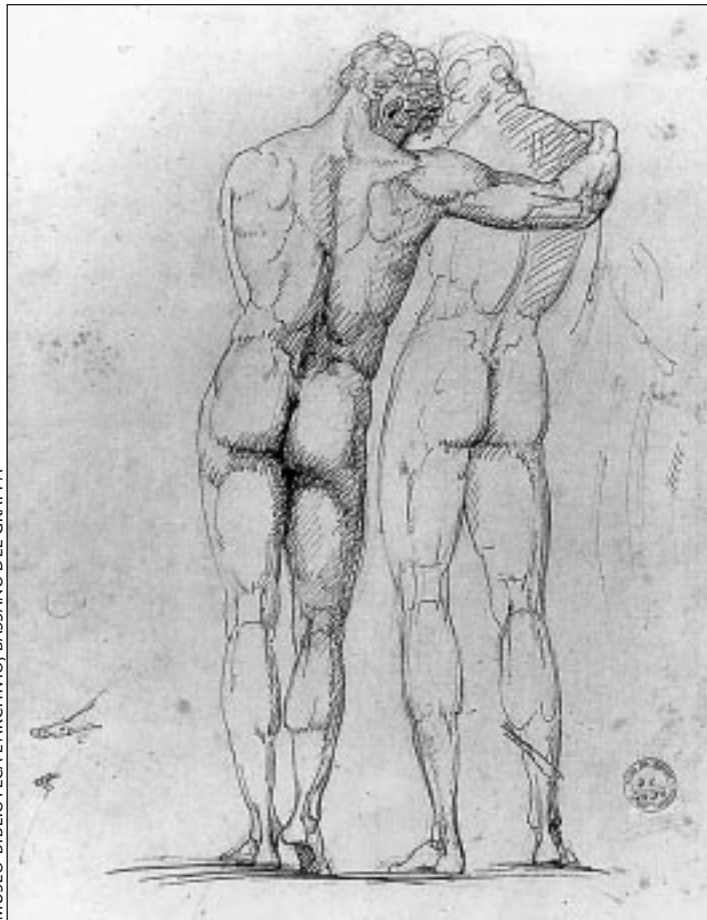
L'AMOUR QUI OSE DIRE SON NOM

Art et homosexualité
de Dominique Fernandez.
Stock, 320 p., 74,70 € (490 F).

C'est un « beau livre », avec une riche iconographie, de ceux qu'on offre pour Noël. Mais c'est l'exact contraire d'un *coffee table book*, objet décoratif à poser sur la table du salon pour le feuilletter à l'occasion. *L'Amour qui ose dire son nom* est le livre d'une vie, d'une passion, d'une longue réflexion, d'une érudition subtile. Si l'on se contente de le regarder, on ne comprend pas grand-chose. On voit une suite de représentations du corps (peintures, sculptures, gravures, photographies), de l'Antiquité à l'extrême contemporain, par des artistes dont, pour certains, l'homosexualité est avérée, pour d'autres non. Par des génies et par de médiocres faiseurs. Si on lit le texte sans s'arrêter à chaque illustration, on manque l'essentiel, ce lien délicat entre les mots et l'image qu'ont tissé Dominique Fernandez et ceux qui ont, avec lui, composé l'album.

En treize chapitres, de « L'Antiquité grecque » à « La société permissive », Fernandez explore, au plus près et au plus juste, ce « langage de symboles », cette « iconographie homosexuelle » qui se tient « en retrait, largement en retrait de la réalité homosexuelle ». Peu de lesbiennes dans ce livre, même si l'on n'échappe pas à *Gabrielle d'Estrées et une de ses sœurs*, de l'École de Fontainebleau, et à l'inévitable Tamara de Lempicka. Assurément, comme l'explique Fernandez, parce que les artistes ont longtemps été essentiellement des hommes. Parce qu'en Grèce, par exemple, « à partir du V^e siècle av. J.-C. et pendant l'époque classique, le seul rôle qui est reconnu [aux femmes] étant la fonction reproductrice, l'homosexualité féminine, condamnée à la clandestinité, a complètement déserté le champ social et esthétique ». Mais aussi parce que Dominique Fernandez est un homme qui aime les hommes, et qu'au-delà des travaux d'artistes dont l'homosexualité est connue, de Michel-Ange à Francis Bacon, il a cherché les « images cachées ».

MUSEO-BIBLIOTECA E ARCHIVO, BASSANO DEL GRAPPA



« Deux hommes vus de dos », d'Antonio Canova, entre 1793 et 1807, crayon, Bassano del Grappa, Museo civico

Ainsi du très bel ensemble, au chapitre « Le christianisme », sur saint Sébastien, où Fernandez montre comment cet officier romain du III^e siècle, converti au

christianisme et condamné à être percé de flèches, est « devenu le symbole même de l'érotisme homosexuel ». On pourra évidemment regretter l'absence, au milieu de quelque vingt-cinq *saint Sébastien* plus ou moins réussis, de l'un des plus beaux, celui de Mantegna, peut-être trop peu homosexuel. Voici donc les deux limites, parfaitement assumées, du propos de Dominique Fernandez. D'une part, il a moins cherché, par manque d'intérêt, les « images cachées » de femmes entre elles,

insistant plutôt sur « le monde bourgeois », où, « à partir des années 1830, apparaît un nouveau thème : la vie commune, le bain, l'amour entre femmes ». Il montre ainsi, outre *Le Bain turc* d'Ingres et *Les Femmes d'Alger*, de Delacroix, le très singulier *Sommeil*, de Courbet (mais pas *Les Demeiselles du bord de Seine*). D'autre part, il fait cohabiter, comme toujours lorsqu'on cherche des regroupements thématiques ou de genre, des chefs-d'œuvre et des monuments de kitsch, Le Caravage, Bacon, Warhol et des « sous-produits ».

Mais, contrairement à ce qui arrive généralement dans ce type de recherche, Fernandez ne considère pas toutes ces représentations comme des œuvres d'égale valeur, au motif qu'elles illustreraient toutes, parfaitement, son projet. C'est pour cela qu'il faut le lire avec attention. Sa conclusion, « *De l'art, pour quoi faire ?* » déplaira à tous les conformistes, mais enchantera ceux (on espère qu'il en reste quelques-uns) qui aiment les questions, les incertitudes, les risques. Fernandez explique que les dernières images du livre sont des tableaux de Francis Bacon « parce qu'ils sont à peu près les seuls, depuis la révolution sexuelle, à rester des œuvres d'art ». Quand une société « absorbe toutes ses marges », devenant une sorte d'immense famille, l'art est nécessairement menacé.

« Etre homosexuel, ce n'est pas seulement préférer les personnes de son propre sexe, affirme Fernandez : c'est (ce devrait continuer à être) se tenir en marge de la masse de ses semblables, penser et agir différemment, apporter dans le consensus social un ferment de révolte et de discorde. » Ce ne sont pas là « paroles en l'air », mais un appel au réveil de l'art contre la convention qui menace le XXI^e siècle, ce que *L'Amour qui ose dire son nom* démontre avec éclat.

Josyane Savigneau

Livraisons

● BALTHUS OU SON OMBRE, de François Rouan

Peintre, François Rouan compose par fragments rapprochés ou superposés. Mémoialiste, il procède de manière peu différente. Son portrait de Balthus n'en est pas un vraiment, mais une suite d'observations, de détails, de phrases rapportées, de notations personnelles, de descriptions brèves. Rouan ayant été l'un des proches de Balthus et l'un des très rares à l'avoir assisté dans son atelier, son livre en apprend bien plus long que la prose des thuriféraires habituels. Dans l'un des épisodes les plus instructifs, Balthus, à force de prendre et reprendre sa toile, ne sait plus comment éviter que la matière picturale se détache et tombe en miettes. Du sauvetage – « ce médium de cire saponifiée va refixer et colmater les trous » –, Rouan fait un récit net et simple. Il n'affabule pas, il ne mythifie pas. Il montre un peintre qui peine, qui hésite et passe des journées entières dans son atelier trop sale : Balthus tel quel, sans son théâtre. (Galilée, 110 p., 20 € [131,19 F]).

Ph. D.

● LE CINÉMA DE JACQUES PRÉVERT, de Bernard Chardère

La polémique perdure : quel est le véritable auteur d'un film, son scénariste ou son réalisateur ? A propos des films écrits par Jacques Prévert, l'ami Chardère tranche sans hésiter du côté du poète, et fournit des pièces à conviction : analyses, témoignages, documents d'époque. Chardère fouille, enquête, ressort même les films dont Prévert a écrit les dialogues sans les signer. Et honore à juste titre celui qui « cherchait d'abord des visages pour ses mots ». Un dossier complet, d'où se dessine aussi un profil biographique. (Le Castor astral, 398 p., 22,87 € [150 F]).

J.-L. D.

● RECTANGLE MULTIPLE, de Jean-Louis Bory

Pierre Belfond et Gilles Costaz ont entrepris de rééditer les chroniques cinématographiques de l'ancien critique du *Nouvel Observateur*. Ce deuxième tome (en attendant les suivants) couvre les années 1975-1976. On y retrouve sa bonne humeur, sa malice, sa férocité, sa verve, sa passion et son sens de la formule. Avec Bory, qui écrivait bien, en éclaircisseur, on pensait juste, tolérant, en s'amusant. (Mémoire du livre, 448 p., 22,71 € [169 F]).

J.-L. D.

● M. LE MOCKY, Mémoires d'outre-monde

D'un genre souvent décevant (le livre de souvenirs d'une vie vouée au cinéma), Jean-Pierre Mocky (secondé par André Coutin) fait un divertissement cocasse et mal élevé. Récit « incorrect » donc, hardi et plein de gouaille, d'un petit-fils de tchétchène et fils de polonais qui croise Charles Pasqua sur les bancs de l'école, embarque Pierre Fresnay dans son taxi G7, suit les cours de Jouvét, fait le groom pour Stroheim, la *dolce vita* et l'acteur-gigolo, tourne des films qui tournent à la galère, confie le rôle d'un pillier de tronc au bon catholique qu'est Bourvil... et devient la star du cinéma indépendant, le décapeur de têtes couronnées. (Denoël, 276 p., 20,50 € [134,47 F]).

J.-L. D.

● LE CINÉMA DES FRÈRES COEN, de Frédéric Astruc

Cette première étude publiée en français sur les frères Coen se distingue par un mélange très réussi d'érudition et d'analyse. Alors que les rapports des frères Coen avec le film noir sont définis avec précision, Frédéric Astruc explore des pistes plus surprenantes. L'influence du dessin animé et de Walt Disney en particulier donne lieu à des développements particulièrement convaincants sur *Bambi* et *Barton Fink*, ainsi que *Blanche et les sept nains* et *Fargo* dont les vastes étendues enneigées rappelleraient l'atmosphère du film de Disney. Plus iconoclaste encore est la dimension fantastique décelée chez les frères Coen, inspirée directement de Lovecraft et de la série B d'horreur des années 1940 et 1950, et dont *The Barber* apporte l'illustration la plus achevée (Cerf, 242 p., 30 € [196,79 F]).

S. Bd

Du commerce de l'art

Harry Bellet dévoile les analyses et les transformations de l'art contemporain et de son marché

LE MARCHÉ DE L'ART S'ÉCROULE DEMAIN À 18 H 30

de Harry Bellet.
Nil éditions, Paris, 266 p.,
18,10 € (118,73 F).

ART BUSINESS.

Le marché de l'art
ou l'art du marché,
de Judith Benhamou-Huet,
Ed. Assouline, 148 p.,
23 € (150,87 F).

Depuis plusieurs années déjà, l'essai ou le livre de journaliste sur le marché de l'art est devenu un nouveau genre littéraire. Parmi les derniers exemples, il est possible de citer les ouvrages de Philippe Simonnot, *Doll'Art*, ou de François Duret-Robert, *Marchands d'art et faiseurs d'or*. Dans une optique voisine des précédents viennent de paraître de façon quasi simultanée deux ouvrages au thème proche dus à des journalistes en vue du marché de l'art qui, à l'aide de nombreuses anecdotes (parfois identiques dans les deux publications), se proposent l'un et l'autre de familiariser le lecteur avec ce domaine.

L'ouvrage d'Harry Bellet, tout d'abord, regorgeant de faits, écrit d'une plume malicieuse, et qui ne manque pas de consistance, est essentiellement centré sur l'art contemporain et son marché, tout particulièrement sur les transformations survenues ces dernières années. Le lecteur familier des articles publiés dans *Le Monde* reconnaîtra bien des papiers déjà parus, mais parfois insuffisamment articulés entre eux. Harry Bellet n'a toutefois pas hésité à enrichir ses écrits antérieurs à l'aide d'autres sources, faisant même fréquemment référence aux auteurs académiques, économistes et sociologues (en particulier Raymonde Moulin, à laquelle de nombreux renvois très bienvenus sont effec-

tués dans l'ouvrage). Introduisant d'astucieuses analyses historiques, de l'adoration des reliques et de leur commerce au Moyen Âge aux transformations du statut de l'artiste ou du rôle des marchands (l'écriture fait bien apparaître le goût d'Harry Bellet pour tracer le portrait de grands marchands, de Paul Durand-Ruel à Larry Gagosian), l'auteur souligne le poids grandissant désormais occupé par les maisons de ventes aux enchères sur le marché de l'art le plus contemporain.

Au final, il serait dommage de boudier le plaisir d'un bon ouvrage, très clair et agréable, destiné à un large public, qui emprunte au monde académique ses meilleurs travaux et peut même être prolongé par la lecture des références figurant dans son index très utile.

A la différence de l'auteur précédent, Judith Benhamou-Huet emprunte plutôt au modèle de l'exposé et tend davantage à défendre une thèse ; si elle s'est, elle aussi, inspirée des sciences sociales, elle puise pour sa part aux travaux de Jean Baudrillard et de Guy Debord, faisant référence à l'actuelle « société de consommation » ou « société du spectacle » dans laquelle nous vivons. Marquée par ces auteurs, Judith Benhamou-Huet accorde, dans son analyse, une place sans doute trop importante aux enchères records qui, si elles donnent lieu à des anecdotes savoureuses, peuvent communiquer au néophyte une image parfois faussée des enchères et du processus plus large de valorisation de l'art.

L'auteur n'hésite pas à recourir au jugement de valeur lorsqu'elle évoque « le couple contre nature "art et argent" » ou les « rapports contre nature entre maisons de ventes », mais aussi lorsqu'elle note : « On arrive à un constat affligeant mais qui ne devrait pas surprendre dans une société aussi fétichiste que la nôtre : peu importe l'objet lui-même pourvu qu'on possède la tra-

ce de son propriétaire. » Si elle évoque le « joyeux désordre qui règne désormais dans le business de l'art », il nous semble que, comme toute activité sociale, celle-ci obéit à des règles, certes fluctuantes et qui ne sont pas toujours parfaitement claires – en particulier au non-initié –, mais qui ne relèvent aucunement du chaos pour autant.

Le livre est construit en exposant une série de facteurs qui influent sur le prix des œuvres d'art (identité de l'acheteur, de l'intermédiaire, du vendeur, de l'artiste, lieu de vente), Judith Benhamou-Huet décidant d'évacuer d'emblée les autres facteurs tels que « la nature de l'œuvre, l'identité et l'identification de son auteur, mais encore le format, la période de réalisation de l'œuvre, sa rareté et son état de conservation », ceux-ci ayant déjà fait ailleurs l'objet d'analyses. L'auteur embrasse pourtant large, sans doute un peu trop, en ne restreignant pas ou en ne centrant pas son propos sur un segment particulier du marché de l'art, tel que l'art ancien ou l'art contemporain. On pourra s'étonner de la reprise de certains propos des enquêtés parfois peu convaincants, surtout ceux selon lesquels il existerait des domaines artistiques tout entiers dans lesquels « les prix chez les antiquaires sont en moyenne inférieurs de 30 % à ceux des ventes publiques ». Enfin, est-il sûr que la conclusion selon laquelle : « Aujourd'hui, dans la lutte interne qui anime le mariage contre nature entre le marché et l'art, c'est l'argent qui a pris le dessus », relève d'une situation nouvelle ? Les restrictions précédentes indiquent que, bien qu'il soit agréable à lire, l'ouvrage n'a atteint pas complètement son but.

Alain Quemin
université de
Marne-la-Vallée/LATTS (CNRS)

Harry Bellet est journaliste
au Monde

Florence Delay reçue à l'Académie française

Elue le 14 décembre 2000 au fauteuil de Jean Guilton, mort en mars 1999, Florence Delay est reçue sous la Coupole jeudi 15 novembre par Hector Bianciotti. Romancière, essayiste et universitaire – elle fut aussi, en 1961, l'inoubliable Jeanne d'Arc de Robert Bresson –, Florence Delay est la fille du grand psychiatre et fin lettré Jean Delay, qui l'avait précédée Quai Conti. Tandis qu'Hector Bianciotti retrace la carrière de la nouvelle académicienne, en suivant surtout le « fil » espagnol, la récipiendaire dessine le portrait d'un homme et d'un philosophe plus complexe qu'il n'y paraît

I me semble, mesdames, que je vous dois autant de reconnaissance qu'à vous, messieurs, qui êtes plus nombreux, pour m'avoir permis de rejoindre la place où mon père, Jean Delay, s'adressa debout à votre compagnie, dans les mêmes circonstances, un jeudi de janvier 1960. Mon parrain Sioul, autrement dit le professeur Louis Pasteur Vallery-Radot, le recevait. J'étais là, assise de l'autre côté, avec ma mère et ma sœur. Nous étions heureuses. L'air est tissé de leur présence, la lumière est la même, par la faveur que vous me faites, les quatre Delay, comme disait mon parrain, sont réunis. C'est qu'ici, paraît-il, « le temps ne passe pas, le temps commence ». (...)

Son épée qui lui a survécu, tant les symboles survivent aux hommes, lui avait été remise par un grand helléniste, dont l'accent béarnais roulait avec douceur le r et sonne encore à mon oreille : Léon Bérard. Ce dernier, lorsqu'il était ministre de l'instruction publique, avait eu à signer le papier autorisant un garçon de Bayonne qui n'avait pas l'âge requis pour se présenter au baccalauréat – mon père n'avait que quatorze ans – à être candidat. Puis Léon Bérard ayant pris la route des cimes, vous avez élu à son fauteuil un jeudi de printemps, le 8 juin 1961, le philosophe Jean Guilton. Lequel avait alors soixante ans. Et quatre-vingt-dix-huit quand il vous quitta, à l'extinction des feux du siècle. (...)

Mais peut-être êtes-vous curieux, messieurs, et vous pressées, mesdames, de savoir comment une femme si éloignée des héroïnes auxquelles votre confrère a consacré des livres



Florence Delay

– Jeanne la Pucelle, Thérèse de Lisieux, Marthe Robin, ou ses deux mères, l'humaine et la divine – comment donc une simple femme, éprise de libertés déraisonnables, allait s'y prendre pour embrasser ce monument français romain, si raisonnable et pieux, que fut Monsieur Guilton. Eh bien, en l'attaquant par son chef-d'œuvre.

– Comment saviez-vous que *Portrait de Monsieur Pouget* était un chef-d'œuvre ? – Par La Poste, une lettre postée par quelqu'un que j'admire. – Et après, comment avez-vous procédé ? – En suivant les indications de Monsieur Guilton, qui a lui-même dessiné ses œuvres complètes en étoile à six branches : I. Portraits, II. Critique religieuse, III. Sagesse, IV. Philosophie, V. Journal de ma vie, VI. Cécuménisme. Puis j'ai compris que c'était Venise : un système de canaux et passerelles relie le tout. – Qu'est-ce que le tout ? – Monsieur Bergson lui avait dit : « *Souvenez-vous que le tout vient avant les parties.* » Monsieur Guilton n'eut pas à s'en souvenir puisque le tout, la vérité, lui avait été donné avant les parties. – Qu'est-ce que la vérité ? Reposer la question que le procureur Ponce Pilate adressa à un jeune juif palestinien de Nazareth, lequel ne répondit pas car il était trop tard, c'est poser la question à laquelle votre confrère souhaita répondre toute sa vie. Rappelons qu'il était né dans un paysage avec ruines. La pensée du XIX^e siècle avait provoqué plus qu'un glissement de terrain, un éboulement du religieux. C'est à la lumière d'un tableau de Caspar David Friedrich qu'il faut ici voir entrer Henri Bergson. En levant les obstacles philosophiques qui s'opposaient à une vue religieuse du monde, il fut « un allié imprévu et puissant » pour ceux qui entreprendraient de lever, un à un, les blocs énormes placés devant la foi. (...)

Je ne suis pas sûre que Jean Guilton ait goûté la violence des âmes tragiques. Les « intellectuels chrétiens » – qu'on me pardonne l'expression – étaient loin de former un seul troupeau. Il y avait des brebis socialistes, tel Péguy, et des brebis camelots du roi, tel Bernanos dans sa jeunesse, il y avait des brebis qui défendaient nos colonies, tel le père de Foucauld, et des brebis anti-colonialistes, tel Emmanuel Mounier, il y avait des brebis orthodoxes, tel Jacques Maritain, et des brebis hétérodoxes, tel Max Jacob, des brebis de droite, tel Daniel-Rops, et des brebis de gauche, tel François Mauriac, des brebis violentes, tel Claudel, et des brebis sentimentales comme l'abbé Bremond. Guilton se sépara de Mounier, trop engagé, décocha des flèches à Bernanos, lequel souffrait, selon lui, d'un « excès de talent » qui le faisait paraître trop – nous pensons l'inverse : Bernanos excellait à se compromettre. Le thomisme de Maritain ou de Gilson agaçait votre confrère tandis que son propre travail exégétique agaçait Claudel. Ils ne se rencontrèrent qu'une fois. Après avoir lu *Le Problème de Jésus*, Claudel lui avait écrit ressentir « une espèce d'effroi en voyant crûment s'imposer à lui par les chemins de la raison ces faits inouïs dont la seule foi donnait le contact ». (...)

L'idée d'une chute de l'âme et d'un retour vers sa patrie était familière à bien des esprits grecs. La volonté n'y pouvait rien. Le « fautive » n'était pas loin du « fatal », et le « péché » comme extérieur à la personne – la notion de « personne » étant d'ailleurs peu développée. Se convertir, pour Plotin, consiste à annuler la réalité du temps, de la conscience, de la mémoire, pour coïncider dans cette perte de « soi » avec son être véritable, l'Un dont il procède. Tout autre est la tradition judéo-chrétienne où la faute procède du cœur de l'homme qui, librement, consent à ce qui le porte au mal. Par là, il offense Dieu et ne peut plus s'unir à lui. La conscience du mal, faute ou péché qui sépare, est par saint Augustin, pour la première fois dans la pensée

occidentale, tournée vers sa propre histoire intérieure. Cherchant à la ressusciter le plus sincèrement possible, il découvre que son passé était rempli de ces images du futur que nous nommons espérances et craintes. Augustin ne reconnaît pas la présence de Dieu dans sa vie à des faits rares ou extraordinaires mais à une suite naturelle de faits, à une progression de circonstances, à d'autres personnes qui ne vivent déjà plus dans la même durée que lui, son ami Nébridius par exemple, et surtout sa mère Monique, toujours en avance d'une étape sur son propre parcours. De l'importance des mères.

Qui n'a été bouleversé par ce jour d'été, dans un petit jardin de Milan où, aveuglé par les larmes, Augustin entendit sortir de la maison la plus proche une voix d'enfant qui répé-

Mais peut-être êtes-vous curieux, messieurs, et vous pressées, mesdames, de savoir comment une femme si éloignée des héroïnes auxquelles votre confrère a consacré des livres – Jeanne la Pucelle, Thérèse de Lisieux, Marthe Robin, ou ses deux mères, l'humaine et la divine – comment éprise de libertés déraisonnables, allait s'y prendre pour embrasser ce monument français romain, si raisonnable et pieux, que fut Monsieur Guilton

tait en chantant : « *Prends et lis* ». Le récit qu'on venait de lui faire de la conversion brutale de deux amis, provoquée par la lecture d'un livre trouvé par hasard, dans un jardin, l'avait jeté dans un grand trouble. Obéissant à la voix qui chantait, Augustin rentra dans la maison qu'il partageait avec son ami Alipe, prit un livre qui se trouvait là par hasard, posé sur un damier. C'était un exemplaire des Epîtres de Paul. Il lut et devint saint Augustin. (...)

C'est à sa mère pieuse et lucide [Gabrielle] qu'il [Jean Guilton] doit sa fierté d'avoir eu des maîtres laïques (« à l'inverse de François Mauriac et de François Mitterrand », note-t-il malicieusement) car c'est elle qui décida de le faire entrer, à sept ans, au lycée de Saint-Etienne, ce qui déclencha dans la famille un conflit mémorable. On imagine mal l'horreur suscitée par les mots « lycée », « laïcité », dans une famille de province conservatrice, trois ans après la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Guilton a reproduit au moins trois fois l'échange de lettres provoqué par cette décision entre ses grands-parents paternels, indignés, et le grand-père de Four-noux qui soutenait ouvertement sa fille. C'est dire combien ce conflit l'a marqué. (...)

Il arriva à seize ans dans la capitale avec son chapeau melon, son parapluie, et son carnet de croquis et pensées. Nous sommes en octobre 1917, en pleine guerre. (...)

Rue d'Ulm se font les rencontres déterminantes. Celle du philosophe Léon Brunschvicg, éditeur des *Pensées* de Pascal, idéaliste critique, kantien. Celle de l'aumônier officieux des « tala » (les vont-à-la-messe), l'abbé Portal. C'est lui qui organise les retraites où rencontrer Teilhard de Chardin et le futur cardinal Saliège, lui qui introduit le jeune Guilton auprès de Lord Halifax et du cardinal Mercier – précurseurs d'un cécuménisme qui se limitait alors au dialogue entre anglicans et catholiques –, lui enfin qui l'introduit auprès d'un vieux père lazariste aveugle qui a besoin d'un lecteur.

Le « lecteur » avait vingt ans, l'abbé Pouget soixante-treize. C'était un fils de cultivateur, bon laboureur avant que ses dons ne le mènent au séminaire. Tout seul, il avait appris les mathématiques et l'hébreu, puis entrepris de labourer la Bible. On l'avait cassé. Il était devenu aveugle, et, vaillamment, il continuait.

Portrait de Monsieur Pouget (1941) est un de ces livres qui vous surprennent, dès les premières pages, par le ton, le tour, la matière, de cette surprise que Descartes nomme l'admiration. Lieu ? Une chambre, une pauvre chambre insalubre où la poussière coule des jours tranquilles et où l'on va respirer l'air iodé de l'océan. Dans ces six mètres carrés, où il arrivait à Monsieur Pouget de « se perdre comme en pleine mer », arrivent par dizaines, par centaines, les rouleaux de l'Ancien et du Nouveau Testament. On attend, avec ce mélange de patience et d'impatience qu'on a avec les vagues, les tunnels exaltants par lesquels Monsieur Pouget, parfois de très loin, va nous ramener au rivage, à la fermeté d'une évidence. Un débutant croit au fouillis : non, on est dans l'ordre, dans le rythme, d'une intelligence. Nous voilà donc entrés dans une pauvre cellule de la rue de Sèvres, où Monsieur Pouget, verset par verset, prend les vagues. On le regarde, un peu apeurés quand même, puis on le suit, pris par quelque chose dont on ne soupçonnait même pas avoir besoin. Nos propres occupations s'éloignent tellement on a de choses nouvelles à faire, car il vous embauche, vous lance, vous fait travailler – bref, un livre radicalement neuf, un livre performatif. (...)

Certains s'étonnent ou s'amuse que Monsieur Guilton, apparemment voué à la chasteté du moine, ou plus philosophiquement au célibat kantien, ait écrit un *Essai sur l'amour humain* – avant même son affectueux mariage d'automne avec Marie-Louise Bonnet. C'est que l'amour humain englobe celui qui va du disciple au maître et du maître au disciple. Alors oui, Monsieur Guilton aime Monsieur Pouget, ses yeux éteints, sa grosse tête qui penchait en avant, si grosse qu'il ne trouvait jamais chapeau à sa taille, et sa vieille soutane verdie par l'usage. Comme il aimerait son jeune élève de khâgne à Lyon, si blond et beau qu'il en aurait bien fait un apôtre : Louis Althusser. Il les aime, l'un comme l'autre, jusqu'au bout. Et le prouva.

Quelle était donc la méthode, non d'Althusser, dont la conversion au marxisme le désespéra, mais de Monsieur Pouget qui la lui transmit. Le « secret » de sa méthode critique, nous dit Monsieur Guilton, consistait à comparer ce qu'il savait à ce qu'il savait : en l'occurrence, l'écriture avec elle-même. Qu'il étudiait à la lumière d'au moins quatre notions nouvelles : la règle du minimum, le principe de développement, celui

« Certains s'étonnent ou s'amuse que Monsieur Guilton, apparemment voué à la chasteté du moine, ou plus philosophiquement au célibat kantien, ait écrit un "Essai sur l'amour humain"... »

d'enveloppement, inséparable, en fait, de la notion de mentalité. (...)

Dans la France libérée, Jean Guilton reprit son enseignement à l'université de Montpellier mais fut cité devant un comité d'épuration. Motifs ? Son *Journal de captivité* (42-43), paru sous l'Occupation, favorable au régime de Vichy ; un autre ouvrage, *Fondements de la communauté française*, précédé d'une lettre-préface du maréchal Pétain ; la personnalité enfin du dédicataire de *Monsieur Pouget*, son ancien professeur, Jacques Chevalier, ministre vichyssois. Le comité d'épuration suggéra au philosophe de se rétracter, de dire qu'il s'était trompé. Il refusa. Avec un entêtement dont nous finissons par comprendre qu'il est un trait constitutif de son caractère, il refusa et fut rétrogradé de l'université au lycée d'Avignon. Etienne Gilson, dont il

avait été autrefois l'élève, lui avait suggéré de se tirer une balle dans la tête, il n'en fit rien, introduisit plutôt une requête au Conseil d'Etat, qui leva la condamnation, fut réintégré dans l'enseignement supérieur et enseigna à la faculté de Dijon avant d'être nommé, en 1954, à la Sorbonne.

Georges Perec, dans *Je me souviens*, se souvient que la première manifestation à laquelle il participa avait pour cause cette nomination. Guilton lui-même a raconté l'émeute de son premier cours public, si prévisible que certains, dont mon voisin Bertrand Poirot-Delpech, étaient venus le protéger physiquement. Pierre Chaigne, fils d'un ami, qui lui servait alors de secrétaire, rapporte dans un essai inédit intitulé *L'ombre du philosophe*, cette heure où Monsieur Guilton supporta la foudre, ne quitta pas l'amphi Descartes par la petite porte, demeura debout sur l'estrade, « sans flancher une seconde, remuant les lèvres comme s'il parlait, comme s'il faisait son cours (mais peut-être pria-t-il) ».

C'est que son existence avait déjà pris un tournant, heureux celui-là – par l'intercession de la Vierge Marie. L'ouvrage qu'un collègue de la Sorbonne lui avait conseillé d'omettre dans sa bibliographie, conseil qu'il s'était empressé de ne pas suivre, avait déplié à Rome. Or si *La Vierge Marie*, son livre, n'avait pas risqué d'être mis à l'index, son auteur n'aurait pas été trouver le nonce apostolique, monseigneur Roncalli. À la question duquel : « *En dehors de la Vierge Marie, qu'est-ce qui vous intéresse ?* », il n'aurait pas répondu : « *L'union des Eglises chrétiennes, monseigneur.* » Et monseigneur Roncalli, une fois devenu pape sous le nom de Jean XXIII, ne l'aurait pas invité au concile de Vatican II. (...)

« *La nuit où je suis mort, il est passé d'étranges choses dans mon appartement parisien.* » Ainsi commence *Mon testament philosophique*, où Jean Guilton raconte allégrement sa mort, son enterrément aux Invalides et son jugement. J'y relève un vœu impie quant à sa succession : « *Sur-tout, Senghor, votez pour un athée.* » Qu'eût-il pensé d'une femme, lui qui nous jugeait inachevées !

Comme s'il voulait affronter la minute de vérité, détromper, congédier l'image d'Epinal, il retourne son esprit critique contre lui-même avec une fantaisie et une fougue qui ne laissent rien passer. Il révisé tout Guilton et ses raisons de croire en Dieu, complimente son ami Paul VI de l'avoir un jour qualifié de furbo, furbo, furbissimo, se fait traiter d'impateur par l'Adversaire : « *La vérité ! Mon pauvre Guilton, qu'est-ce que la vérité ?* », se fait reprocher par Blaise Pascal d'avoir « *guittonisé* » la pensée d'autrui, et, en bouche de Thérèse de Lisieux qui pourtant bataille en sa faveur devant la Cour d'en-haut, dépeint son adaptation à la comédie humaine et son besoin des vanités. Un témoin à décharge comparait : peu divine surprise, c'est le président Mitterrand. À son maître seul, à l'auteur des *Deux Sources de la morale et de la religion*, il ose confier : « *Bergson, je suis né avec un cœur sec. L'amour me dérange. Il me perturbe. Il me bouscule. Je dois faire effort pour y penser, à plus forte raison pour y croire.* » Or c'est sur l'amour que nous serons jugés.

L'enjeu de ce livre est grave, j'ai cherché le secret de sa joie. Il est dans la dernière scène, sur un petit papier, non point cousu dans un pourpoint mais caché dans une poche d'où Monsieur Guilton veut le sortir pour le lire à Jésus avant qu'il ne soit trop tard. Mais il est trop ému, le papier tombe, Thérèse le ramasse : « *Lisez cela vous-même, lui demande-t-il. C'est de Ruysbroek l'Admirable. Voilà comment j'aurais aimé vivre et mourir.* »

Ces paroles de Ruysbroek l'Admirable nous disent que lorsque l'homme, se regardant lui-même, compte ses attentats contre l'immense et fidèle Seigneur, il tombe dans un étonnement étrange : l'étonnement de ne pouvoir se mépriser au fond de lui-même. Mais qu'une fois trouvée la paix dans l'abnégation intime, ses fautes mêmes deviennent sources d'humilité et d'amour. D'amour tout court, sans l'épithète « humain ». Que les fautes puissent se changer en sources n'est pas un problème mais un mystère chrétien. Jean Guilton y a puisé l'ardeur de son testament philosophique. Pour cette ultime leçon qui n'est pas des moindres, une fois encore, je vous remercie.

Discours de réception d'Hector Bianciotti

Madame, vous aviez quinze ou seize ans lorsque vous vous êtes trouvée – en Espagne –, un été, chez une famille aussi aristocratique que pauvre, dans une immense maison de campagne – si j'en juge par le roman, le tout premier, que vous avez écrit une quinzaine d'années plus tard. Où les grands salons presque vides peuvent évoquer au lecteur de votre roman, *Minuit sur les jeux*, la disparition nocturne des meubles dans un conte de Maupassant.



SASSIER/CALLIMARD
Hector Bianciotti

L'année précédente, vous aviez passé vos vacances en Angleterre, et l'Angleterre n'avait pas changé votre vie. En revanche, en Espagne, en dépit de votre difficulté à vous exprimer dans la langue du pays et à la comprendre, un pan de votre vie s'ouvrait devant vous, sans que vous le sachiez. D'abord, des gens autour de vous, si séduisants que vous aviez une certaine difficulté à distinguer la grand-mère de sa fille, et la jeune fille de sa mère. Et puis, l'arrière-grand-mère, leur mère à tous : ce personnage inattendu, oublieux de la réalité, qui s'adressait à vous, croyant que vous étiez don Fulgencio, son mari, mort depuis longtemps.

Elle aimait vous parler. Non, elle parlait à son mari en vous regardant, vous, et, théâtralement, vous étiez alors ce mari, car vous aimiez déjà le théâtre. Un soir, lorsque la vieille dame s'arrêta devant vous et posa sur votre poitrine sa petite main gantée de filose, vous avez eu la conviction qu'elle vous aimait, en vérité ; qu'elle avait aimé don Fulgencio. Et vous avez dû comprendre que vous aviez, en sa compagnie, accompli de surprenants progrès en espagnol. C'est elle, sans doute, la vieille dame, qui vous a montré le chemin où vous alliez découvrir, à côté de votre pays, un autre monde, et comme une deuxième naissance.

Les voyages, les langues... Il y a toujours, dans les voyages, un innocent espoir.

Jeunes, le voyage nous fait ce que nous ne sommes pas encore. Le passé étant redevenu vierge et l'avenir à inventer, on peut rendre possible ce qui existe en nous. Et l'on attend des sensations nouvelles pour se forger une nouvelle idée de la vérité des choses !

Vous dites que, « d'un seul poème », Federico Garcia Lorca « *congedia vos enfances* » ; qu'il était entré, son poème, un beau matin, dans une salle du lycée La Fontaine ; et qu'il n'est plus ressorti de votre vie. (...)

Vous êtes entrée dans le plus étrange des pays voisins ; vous avez appris la langue ; vous avez lu et relu ; vous avez gravi les degrés d'une autre littérature ; non pas une fois, mais, je dirais, pour toujours ; non pas en diagonale, mais en profondeur, avec toute l'application intellectuelle qui vous caractérise et ce plaisir que vous cherchez, aussi. Et de telles lectures se sont si intimement accumulées et fixées en vous, en votre mémoire, incorporées à votre esprit, qu'elles vous sont devenues familières et que, même si vous ne deviez plus jamais relire vos auteurs de prédilection, leurs mots demeureraient

gamin dit qu'on doit toréer, vivement ! Avec joie, exactitude, rapidité. »

Une variante métaphorique du *toreo* se glisse dans votre premier roman. Et sept ans plus tard, au beau milieu d'une fête, vous versiez – vous versiez, selon vous – doucement dans la deuxième moitié de votre vie. « *Cet été-là, j'allais pendant une semaine, tous les jours, à la corrida. J'avais besoin d'elle. Non plus pour le style, mais pour le péril... J'avais besoin de revoir ce qui blesse, la pique, la banderille, l'épée. J'avais besoin de revoir le courage.* » Pepe Bergamin rejetait l'obscurantisme de ceux qui cherchent encore une résurgence de la tragédie : la protestation de l'homme dans l'arène ne saurait se concevoir comme un cérémonial de l'angoisse, une tauromachie pathétique. Votre première émotion tauromachique fut poétique et a décidé de votre avenir. Vous pleuriez la mort « *a las cinco de la tarde* » – à cinq heures de l'après-midi, la blessure et le trépas.

Pepe Bergamin est mort en 1981, à Saint-Sébastien. Il repose à Fontarabie. Un jour, dans la petite villa située derrière le phare de Biarritz, vous avez pris conscience, dites-vous, que vous vous teniez debout entre le corps de votre père et celui de José Bergamin. Votre père se trouvait derrière vous, à Bayonne, sous une dalle où son nom est gravé. Bergamin, devant, de l'autre côté de la frontière, sous un chèvrefeuille. « *A vol*

Vous n'aviez pas encore vingt et un ans lorsque Robert Bresson vous choisit pour le rôle de Jeanne d'Arc. (...) A un certain moment, pendant le tournage, vous aviez fondu en larmes. Bresson était mécontent. Il voulait les « traces » des larmes, pas les larmes...

d'oiseau, quelques kilomètres seulement les séparent, dites-vous. Entre les deux, les Pyrénées. Moi entre les deux. Ils ne s'aimaient pas. Ces deux directions de ma vie, si chères et si opposées, s'étaient vertigineusement rapprochées, dans l'espace, pour me coincer sur ce morceau de terre.

Vous n'aviez pas encore vingt et un ans lorsque Robert Bresson vous choisit pour le rôle de Jeanne d'Arc. Parmi les nombreuses « Jeanne » du cinématographe, comme disaient Cocteau et Bresson, deux restent pour nous hanter : vous-même et, trente ans avant vous, Falconetti, qui, elle, prisonnière de ce rôle sous la baguette impériale de Carl Dreyer, s'esquiva pour toujours de l'écran. Mais vous, vous n'avez pas beaucoup insisté, sans doute parce que vous aviez dû partager religieusement la vision de Robert Bresson : il soutenait que le vrai du septième art ne peut être le vrai du théâtre, ni le vrai du roman. Aussi lui semblait-il ridicule qu'un acteur soit tour à tour Attila, un employé de banque, le roi Lear ou un danseur. Pas d'acteur. Pas de direction d'acteurs. Pas d'études de rôles. Et, à ces personnes choisies pour le film, ce mot d'ordre : « *Ne pensez pas à ce que vous dites, ne pensez pas à ce que vous faites.* » Lorsqu'on a vu les films de Bresson, il n'est pas interdit d'imaginer que son stoïcisme a déteint sur votre littérature, en particulier sur vos romans, bien que vous plongiez dans la nature humaine jusqu'au plus loin en elle – là où le fond n'a pas de fond, là où, tout au plus, on acquiert la certitude de ne pas être écouté. Bresson disait que, pendant la nuit, une petite phrase de Napoléon III lui revenait souvent en mémoire : « *Je fais mes plans de bataille avec les songes de mes soldats endormis.* » Et il aimait ce mot de Mozart, à propos de ses concertos : « *Ils sont*

brillants... mais ils manquent de pauvreté. » A un certain moment, pendant le tournage, vous aviez fondu en larmes. Bresson en était mécontent. Il voulait les « traces » des larmes, pas les larmes. Il voulait gommer l'émotion pour qu'on « entende » l'horreur de l'abjuration de Jeanne. Vous aviez aimé cette aventure inattendue, qui était un cadeau du sort. Et peut-être, plus que le film, la personnalité, voire, le génie de Robert Bresson.

Pendant longtemps, de concert avec Jacques Roubaud, le poète, le mathématicien, vous avez cherché l'« essence », la « matière de Bretagne », l'impossible origine juste du mot « Graal » – ce mot qui a été l'occasion de jeux étymologiques, ce mot qui dit et ne dit pas, mythe des mythes –, si toutefois des légendes chrétiennes ont accordé le mot « Graal » à la coupe dans laquelle Joseph d'Arimatee aurait recueilli le précieux sang du Christ au pied du Calvaire.

« *Fragments* », avez-vous dit : « *Fragments tombés des mythes, tombés des mythes comme des couleurs tombées du ciel, les contes celtés se transmettent d'île en île, colportés jusqu'à l'Occident chrétien par les bouches bretonnes et galloises du XII^e siècle, une métamorphose singulière qui est peut-être la contribution la plus importante du Moyen Âge à la littérature universelle* » – littérature qui traverse les langues et les siècles, dans sa fonction de raconter une histoire par de multiples histoires, pour les adultes, les enfants, les vieillards. Et c'est pourquoi les contes sont à la fois tragiques et burlesques.

Avant le théâtre, les « mystères » : les mystères qui dérivent du drame liturgique par la notion même d'une imitation de l'histoire sainte ; les mystères qui ne s'adressent plus à une communauté religieuse restreinte, mais au peuple en son entier. Vous aviez vite compris que l'art des mystères est un compromis entre le récit et le jeu ; entre le dialogue et le mime ; entre la représentation et la participation. On rappelle l'origine et la création du monde, d'après la Genèse : le conflit entre justice et miséricorde. Judas et l'argent ; Marie-Madeleine et l'amour ; Hérode et le pouvoir ; et le mal, le Mal, qui exige le grotesque. Il me semble que vous – vous et Jacques Roubaud – avez établi une nouvelle version du Graal, n'oubliant pas les mystères de l'ancienne culture grecque. (...)

Vous aimez – et sans doute vous aimez toujours – aller très loin dans le monde et dans le monde des religions, et de la littérature. Le XVI^e siècle espagnol ; le XVI^e siècle français ; et, plus loin, de l'autre côté de notre histoire, mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, vers *Le Livre sacré de l'ancienne Égypte*, appelé aussi *Livre des morts*. Suivant la démarche d'un scribe de l'époque, vous avez fait votre choix ; et vous l'avez conçu comme un livret pour un oratorio de Pierre Henry, aimant et développant l'idée d'une parole vivante dans l'Au-delà, sublimée par la valeur incantatoire du rythme. On pense à ce mot de Claudel : « *La poésie voudrait chanter, mais ne dirait-on pas aussi, parfois, de la musique, qu'elle essaie désespérément de parler ?* » En fait, vous avez composé un livre qui s'offre comme la stratégie d'une aventure de l'Autre monde. Vous l'avez intitulé : *La Sortie au jour*. Et cette offrande entre le titre et le poème : « *A mon père/ Dans le royaume.* »

Vous, et Jacques Roubaud, vous vous êtes acheminés vers la forêt des mythes ; et, pendant une dizaine d'années, vous avez composé six grandes pièces de théâtre, sous le titre de Graal Théâtre. L'ensemble se situe dans une certaine ligne de l'imagerie populaire. Populaire, car chacun avait le droit d'inventer et d'embellir à son gré ; populaire aussi parce que les conteurs allaient de foires en châteaux et s'adressaient à tous, pauvres ou riches ; populaires enfin, et raffiniés encore, puisque les aventures des chevaliers de la Table ronde sont l'œuvre de poètes injustement mis à l'écart.

Or, dans la pièce de théâtre consacrée à Joseph d'Arimatee, l'histoire de ce personnage historique qui se dévoua pour ensevelir le Christ est longue et complexe.

Les quatre Évangiles, et presque tous les écrits apocryphes chrétiens, n'accordent que quelques lignes à cela. Je cite l'Évangile de Jean – je vous cite, puisque c'est à vous que l'on doit une nouvelle traduction de Jean : « *Après ces événements, Joseph d'Arimatee, qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des Juifs, demanda à Pilate d'enlever le corps de Jésus. Pilate*

l'autorisa. Ils vinrent et enlevèrent le corps. » C'est tout. Et le nom et la personne de Joseph d'Arimatee ne ressurgiront que dans la forêt des légendes arthuriennes, la forêt de Brocéliande, et les romans de la Table ronde. (...)

La quête laborieuse et persévérante que vous avez menée à la recherche ! Je ne dirais pas du Graal, mais de l'interminable histoire faite de légendes, de poèmes, de croyances que le vent avait apportée au fil des siècles ! Et cela, ce patient travail dans l'obscurité, avec, de temps en temps, une clarté, une découverte, une illumination – tout cela ne vous a pas empê-

Je crois que vous n'aimez pas paraître vous-même dans vos livres : le « moi » vous semblait vite haïssable. Vous l'évitez. C'est très respectable, mais aussi incompréhensible, me semble-t-il...

chée d'écrire vos romans, selon un rythme régulier.

Je crois savoir que *Course d'amour pendant le deuil* et *Riche et légère* sont, parmi vos sept romans, ceux que vous ne regrettez pas d'avoir écrits.

Je crois que vous n'aimez pas paraître vous-même dans vos livres : le « moi » vous semblerait vite haïssable. Vous l'évitez. C'est très respectable, mais, aussi, incompréhensible, me semble-t-il. Toute littérature, en fin de compte, est autobiographique. Si on les examine bien, les livres qui nous plaisent malgré nous sont toujours l'ébauche de l'âme, du destin de l'écrivain. Il me semble, aussi, que vous n'aimez pas la tragédie. Néanmoins, dans *La Séduction brève*, vous avez réuni des écrivains que vous aimez, et qui n'ont pas de rapports entre eux : Gertrude Stein, Ramón Gómez de la Serna, Jules Supervielle, Jean Giraudoux, José Bergamin, et un autre écrivain qui est peut-être le seul écrivain français qui frôle le tragique : Bernanos. Il vit dans le drame, et il atteint souvent la tragédie. Il est lucide et terrible ; on dirait qu'il fréquente les Enfers. Il a des mots rudes et simples, qui s'impriment dans la mémoire comme la marque d'un fer rouge : « *Pour chatouiller la conscience de l'homme de demain, il faudra peut-être un marteau et des clous.* » Ce qui rappelle ces métaphores espagnoles devenues anonymes ; comme celle des cernes de yeux : « *Les cernes ? Les fers à cheval de mort.* »

L'Espagne... Votre Espagne. Dans vos romans ou dans vos essais, vous introduisez parfois des mots espagnols, en italique, ou entre guillemets, et quelquefois le mot étranger s'assied comme un petit roi dans la phrase qui ne l'attendait pas, et qui l'a accueilli. (...)

Et maintenant, nous arrivons à votre tout dernier ouvrage – né, sans doute, d'une conversation avec J.-B. Pontalis, essayiste, psychanalyste, éditeur... Et dans cet ouvrage, sous votre plume, Jean Delay et Gérard de Nerval mêlent leurs affinités, alors que plus d'un siècle les séparait. Comme votre père, Nerval avait un père médecin. « *Ils avaient un avenir médical tout tracé, écrivez-vous. Ils s'en évadèrent par les branches et plus éloignées de la gynécologie et de la chirurgie : l'un devint "fou", l'autre "psychiatre". Je les rapproche en tant que fils, je pourrais aussi bien les rapprocher par leur grande lucidité et leur destinée invaincue.* »

Donc, Jean Delay, l'ami et le médecin posthume de Nerval, s'était choisi – une seule fois – un autre nom, pour publier le premier volet d'une trilogie romanesque sur l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il connaissait bien, et pour cause. Mais il comprit que la grande voie qui s'ouvrait devant lui était, en fait, balisée par la littérature et la psychiatrie. Il comprit que la psychiatrie n'est pas un biais pour atteindre la littérature, et que la psychiatrie, c'est la littérature même : « *Un déséquilibre, observait-il, peut favoriser l'activité créatrice et celle-ci instaurer un équilibre nouveau.* » Comme l'écrivit votre sœur, Claude, la précocité ne lâchait pas votre père. Après ces romans publiés dans les années quarante, adviennent ses grands livres : « *Un monument biographique* », a dit notre

confrère Jean Dutourd, à propos de *La Jeunesse d'André Gide* – deux volumes et plus de mille pages ! Et les quatre volumes d'*Avant-Mémoire*, qui montrent les changements entre les époques et les hommes, du XV^e au XIX^e siècle. Oui : il avait entrepris d'écrire ses mémoires. Et il retrouva, intact – comme Nerval, sans doute –, le vieux conflit avec son père. Mais votre mère – votre mère qui était la grâce même et avait le sourire le plus beau du monde –, belle épistolaire et batailleuse, dites-vous, elle s'était chargée pendant plus de vingt ans, de raconter le fils – votre père – à son père... Vous aviez réuni, à la place de votre père, tous les papiers et documents de famille de nature à lui servir. Et voilà que, dans les combles de leur maison des Landes, le brouillon d'une lettre d'amour, adressée par le père de votre père, Maurice Delay : il avait appris que sa maîtresse, mariée, avait un autre amant. Il en souffrait horriblement ; et il avait rompu. Alors son fils, Jean, à la lecture de ces aveux paternels, fut bouleversé, car ces aveux changeaient une image : « *Il a aimé, il a donc aimé.* » Dans votre livre, vous notez ceci : « *Comment revenir au père ennemi de sa jeunesse ?* » « *Alors, dites-vous, alors, il nous quitte.* »

Ce livre vous attendait, le livre de votre père et du lointain ami en esprit et en littérature. On dirait que vous ne l'avez pas écrit, mais que vous avez laissé passer le flot des pensées qui ne s'arrêtent pas ; et que vous écoutiez ce qui traversait ce grand silence en vous. Et, peu à peu, vos pensées s'éloignèrent. Plus rien. Oui : un oiseau est entré dans votre chambre. C'était une hirondelle. Vous l'avez touchée – « *premier oiseau que je touchais, incroyablement doux* », dites-

Dans vos romans ou dans vos essais, vous introduisez parfois des mots espagnols, en italiques ou entre guillemets, et quelquefois le mot étranger s'assied comme un petit roi dans la phrase qui ne l'attendait pas, et qui l'a accueilli...

vous. Le dernier mot de votre livre : « *Une hirondelle était passée.* » La lecture terminée, je me souviens d'avoir songé à l'oiseau immortel qui niche sur les branches de l'Arbre de la Science – le Simourgh, qui laisse tomber au cœur de la Chine une plume merveilleuse ; les oiseaux, lassés de leurs anarchies, décident de le retrouver. Ils savent que son palais est dans la montagne circulaire qui entoure la terre. Au commencement, quelques oiseaux prennent peur : le rossignol allègue son amour pour la rose ; le perroquet, la beauté, qui est la raison pour laquelle il vit en cage ; la perdrix ne peut se passer des collines, ni la chouette des ruines... Ils entreprennent enfin la grande aventure ; ils dépassent sept vallées, sept mers... Beaucoup de pèlerins désertent : d'autres meurent durant la traversée. Trente, purifiés par leur fatigue, atteignent la montagne du Simourgh. Ils le contemplent enfin ; ils s'aperçoivent qu'ils sont le Simourgh, et que le Simourgh est chacun d'eux... Ainsi sommes-nous.

Vous êtes, madame, avec nous, et nous sommes tous avec vous.

★ Les discours intégraux de Florence Delay et d'Hector Bianciotti sont disponibles sur le web : www.lemonde.fr/livres

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Lettres frontière.** Fruit d'une féconde collaboration entre libraires, bibliothécaires et autres acteurs de la vie du livre de Suisse romande et de la région Rhône-Alpes, le prix franco-helvétique Lettres frontière 2001, d'un montant de 3 050 € (20 000 F - 5 000 FS), a été attribué jeudi 8 novembre, à Nyon, à Yves Bichet pour son récit, *Les Terres froides* (Fayard, 2000). Lauréate de l'édition 2000 pour *Nico* (Stock, 1999), la romancière Brigitte Giraud présidait le jury, composé de trois écrivains et quatre journalistes littéraires - deux par pays. Lettres frontière a enfin exprimé pour la première fois un « coup de cœur » éditorial. Celui-ci salue la jeune maison genevoise Métropolis, et l'excellence du travail entrepris depuis quinze ans par Michèle Stroun.

● **Littérature aux enchères.** Pour sa première vente en France, Sotheby's propose plusieurs pièces de la bibliothèque littéraire Charles Hayoit, du 29 novembre au 1^{er} décembre à la galerie Charpentier. Plusieurs éditions originales et manuscrits de la fin du XIX^e à nos jours, avec notamment le manuscrit des *Faux-Monnayeurs* de Gide (estimé entre 450 000 et 762 000 €), des éditions originales de *Du côté de chez Swann* chez Grasset, ou l'édition originale d'*Une saison en enfer*, avec une note autographe de Verlaine après la mort de Rimbaud : « *Toi mort, mort, mort ! Mais mort du moins tel que tu veux/En nègre blanc, en sauvage splendide-ment* » (76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; www.sothebys.com). Par ailleurs, l'étude Beausant-Lefevre met en vente à Drouot un inédit de Borges, des années 1930, - *La Biblioteca de Robinson* ou « *Quels sont les trois livres que vous apporteriez sur une île déserte ?* » -, vendredi 7 décembre (32, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-47-70-40-00).

● **Délai d'un an pour les libraires d'outre-mer.** Le prix unique des livres outre-mer sera appliqué fin 2002 et non plus le 1^{er} janvier, comme cela avait été initialement prévu dans le cadre de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Cette décision avait suscité un tollé chez les libraires de départements d'outre-mer (« Le Monde des livres » du 29 juin). Le délai d'un an accordé aux libraires a fait l'objet de difficiles négociations entre le ministère de la culture et le secrétariat d'Etat à l'outre-mer. En raison des surcoûts liés notamment aux difficultés d'acheminement et de transport, le prix des livres était majoré de 15 % à 30 % selon les départements. En 2002, la majoration sera ramenée à 10 %, avant d'être supprimée en 2003. Une mission interministérielle avait estimé à 4,12 millions d'euros (27 millions de francs) les mesures destinées à compenser la baisse de marge que subiront les libraires. Le prix des livres scolaires sera aligné dès la fin de 2001 sur les prix de la métropole.

● **Nouveau président pour Sofia.** L'écrivain François Coupry a été élu président de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), en remplacement d'André Gauron. François Coupry est l'ancien président de la Société des gens de lettres (SGDL) qui a créé Sofia en 1999. La Sofia est chargée de la perception et la répartition des droits pour les œuvres de l'écrit, notamment pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque et de la rémunération de la copie privée numérique. La Sofia réunit à parité auteurs et éditeurs.

Rencontre avec des invisibles

S'ils n'existaient pas, il n'y aurait pas de littérature étrangère :

Arles a accueilli 250 traducteurs de 45 langues différentes

Quelque 250 traducteurs littéraires, travaillant à partir de 45 langues différentes, étaient réunis à Arles du 9 au 11 novembre, pour la dix-huitième fois. Comme l'explique Marie-Claire Pasquier, la présidente d'Atlas (Assises de la traduction littéraire en Arles), ces rencontres internationales ont pour objectif de permettre aux traducteurs de se connaître entre eux et de donner à leur métier une visibilité. Pour ce qui est des contacts, l'ambiance chaleureuse prouvait que le but était atteint. Et, cerise sur le gâteau : une liste électronique et un site Internet (www.atlf.org). En revanche, la profession reste mal connue. Il n'est donc pas inutile de rappeler, par exemple, que « *la traduction est chronophage* », pour reprendre la jolie formule de l'écrivain et poète Michel Deguy, qui assurait la conférence inaugurale : un livre demandé des mois, voire parfois plusieurs années, de travail, ce qui fait souvent dire aux traducteurs que personne ne lira le livre comme eux, mot à mot, ligne à ligne, virgule à virgule (car la ponctuation aussi demande à être traduite). Il leur arrive d'ailleurs, dans cette marche forcée, de constater des erreurs, des incongruités : un personnage qui change d'âge ou de

prénom d'une page à une autre, dont les yeux passent du vert au gris, une impossibilité historique, géographique ou, pis encore, qu'il leur faudra rectifier, sous peine de passer pour l'auteur de la faute. Il ne suffit pas non plus de comprendre pour pouvoir traduire, et si éviter les contre-sens est à tout le moins souhaitable, le plus difficile, et le plus important, réside dans la maîtrise de la langue française pour mener à bien cette « *tractodyssey* » - pour reprendre encore un mot de Michel Deguy, qui ajoutait : « *La grande tâche du traducteur est synonyme de la grande tâche de l'écrivain* », doté devant l'intraduisible d'« *un vrai courage non découragé de l'énergie du désespoir* ».

Sans traducteur, pas de littérature étrangère. D'ailleurs, chaque fois que l'on cite un auteur étranger, on devrait garder à l'esprit que celui que l'on cite, c'est le traducteur... C'est ce travail de création et d'écriture que les traducteurs (étrangers) de Colette et ceux de Kafka firent ressortir au cours de deux tables rondes (ainsi d'ailleurs que dans les ateliers qui suivirent). La conférence de Rachel Ertel sur le yiddish amenant à une autre réflexion.

Comme chaque année, plusieurs prix de traduction ont été attri-

bués à des lycéens de la région pour le concours Atlas junior, à Alain Pons et Isabelle Kalinowski pour les prix Halpérine-Kaminsky (organisés par la Société des gens de lettres), à Michel Orcel pour le prix Nelly-Sachs et à Dominique Vitoz pour le prix Amédée-Pichot de la ville d'Arles.

Comme nous l'avions laissé supposer (« Le Monde des livres » du 7 septembre), la commission culture de la Communauté européenne n'a pas renouvelé la subvention accordée depuis huit ans aux collègues européens des traducteurs, dont celui d'Arles, l'un des plus importants et des plus anciens. On sait que le budget culturel de la Commission a été revu à la baisse et qu'on ne saurait contenter tout le monde, on peut comprendre qu'il y ait eu des vices de forme dans le dossier déposé par le réseau Recit, qui regroupe 9 collègues européens, on se réjouit d'apprendre que, l'an prochain, le dossier sera « *examiné avec bienveillance* », il n'en reste pas moins qu'on ne construira pas une Europe culturelle sans respecter la langue de chacun des pays représentés et que, comme le dit le directeur du collège d'Arles, Claude Bleton : « *La traduction est la langue de l'Europe.* »

Martine Silber

Louis Audibert crée sa maison

Louis Audibert ne songeait pas vraiment à créer sa propre maison. Il a pendant longtemps été un éditeur heureux chez Flammarion, où il s'occupait des sciences humaines. Il est ensuite recruté par Hachette pour relancer la marque Hachette Littérature. En 2000, le groupe réduit la voilure de sa filiale, et Louis Audibert préfère s'en aller. Avec Caroline Leclerc, qui quitte également Hachette Littérature, il réfléchit à créer une structure centrée sur les sciences humaines et les documents d'actualité. Il en parle avec Hervé de La Martinière, qui veut développer la littérature générale dans sa maison. L'éditeur de Yann Arthus-Bertrand a alors deux fers au feu : Louis Audibert, d'un côté, Denis Bourgeois de l'autre - autre victime d'un changement de stratégie d'Hachette. Hervé de La Martinière choisit Denis Bourgeois, qui va finalement préférer saisir la possibilité de la reprise de Balland.

Entre-temps Louis Audibert et Caroline Leclerc ont pris le taureau par les cornes - c'est le symbole des éditions Louis Audibert - et créent une société qu'ils contrôlent à 51%, à côté d'un capital-risqueur, de plusieurs amis et de La Martinière (5,1%), qui assure la diffusion et la distribution, et facilite de nombreux services. Ils se sont installés 3, rue Corneille, près de l'Odéon, entre La

Table Ronde, et les éditions Noir sur blanc, à quelques mètres de Flammarion.

Les premiers titres paraîtront en janvier. A priori, se lancer dans l'édition, la cinquantaine passée, en se spécialisant dans les sciences humaines, relève de l'inconscience. Mais Louis Audibert a soigneusement préparé le terrain. Son expérience lui assure quelques signatures reconues. Il a chamboulé ses programmes avec la guerre en Afghanistan. Il commencera début 2002 avec *L'Arme du terrorisme*, de Gérard Chaliand, et une biographie de Massoud par Michael Barry. Dans cette série sur l'actualité, il prévoit également des ouvrages sur la criminalité et les risques alimentaires.

Il inaugurera ses essais, avec *La Plus Vieille Cuisine du monde*, de Jean Bottéro, à propos de la découverte de trois tablettes sumériennes, qui contiennent les quarante recettes les plus anciennes du monde. Il prévoit également une *Brève histoire du fascisme*, de Renzo de Felice, avec une préface de Pierre Milza.

Caroline Leclerc lancera en février une collection de psychologie et de philosophie pour les enfants entre huit et treize ans, « Brin de philo » et « Brin de psycho ». Une collection plus littéraire s'ajoutera dans un an, mais ils veilleront à ne pas dépasser vingt titres par an.

A. S.

AGENDA

● **LE 17 NOVEMBRE. ADONIS. Au Blanc-Mesnil** (93), la médiathèque propose une rencontre-débat avec le poète Adonis, suivie d'un spectacle à partir des textes de l'auteur (à 17 heures, à la médiathèque, 1-5, place de la Libération; rens. : 01-48-14-22-19).

● **LES 17 ET 18 NOVEMBRE. ANCIEN. A Souvigny** (03), a lieu le Salon du livre ancien, qui accueille vingt-deux libraires spécialisés et, cette année, fait découvrir au travers de l'exposition « Le livre en œuvre » les techniques de restauration et de conservation (à partir de 9 h 30, espace Saint-Marc, Souvigny; rens. : 04-70-34-21-25).

● **LE 18 NOVEMBRE. PROUST. A Illiers-Combray** (28), où s'ouvre l'exposition de Candida Romero pour la parution du livre-album *Voyage à Venise, Sur les pas de Marcel Proust*, le professeur Alberto Beretta Anguissola donnera une conférence autour du thème « L'artiste dans la Recherche » (de 11 heures à 11 h 45, musée Marcel-Proust, 4-6, rue du Docteur-Proust, 28120 Illiers-Combray).

● **LE 19 NOVEMBRE. GIRARD-GILLEBAUD. A Paris**, les éditions Desclée de Brouwer et du Seuil proposent une rencontre-débat avec René Girard et Jean-Claude Guillebaud autour de leur livre *Celui par qui le scandale arrive* et *Le Principe d'humanité* (à 19 h 30, auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 75006 Paris; entrée libre).

● **LE 21 NOVEMBRE. BATAILLE. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France poursuit le cycle des Grandes figures littéraires du XX^e siècle avec une soirée consacrée à Georges Bataille (à 18 h 30, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013; grand auditorium, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 22 NOVEMBRE. ÉGYPTE. A Paris**, les Amis de la Haute-Egypte et les Amis de Saint-Louis d'Antin reçoivent Robert Solé pour une conférence sur le thème « La passion pour l'Égypte » (à 19 heures, auditorium Saint-François espace Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, 75009 Paris; rens. : 01-45-26-65-26)

● **LE 23 NOVEMBRE. INVALIDES. A Paris**, le Centre culturel canadien organise le 5^e colloque des Invalides autour du thème « Ce que je ne sais pas », où interviendront, entre autres, Jean-Jacques Lefrère, Jacques Neefs, Michel Chaillou et Dominique Noguez (de 9 heures à 17 h 30, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris; rens. : 01-44-43-21-90 ou 01-44-43-21-84).

● **LE 24 NOVEMBRE. JUNG. A Paris**, se déroule le 16^e colloque de la Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse sur le thème « Ordre et subversion dans le mouvement psychanalytique : le fantôme de Jung » (à partir de 9 heures, Centre hospitalier Sainte-Anne, 100, rue de la Santé, 75014 Paris).



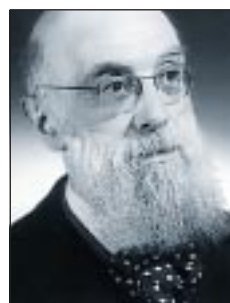
LITTÉRATURE ET PEINTURE
page II



MURIEL CERF page III

DIEU

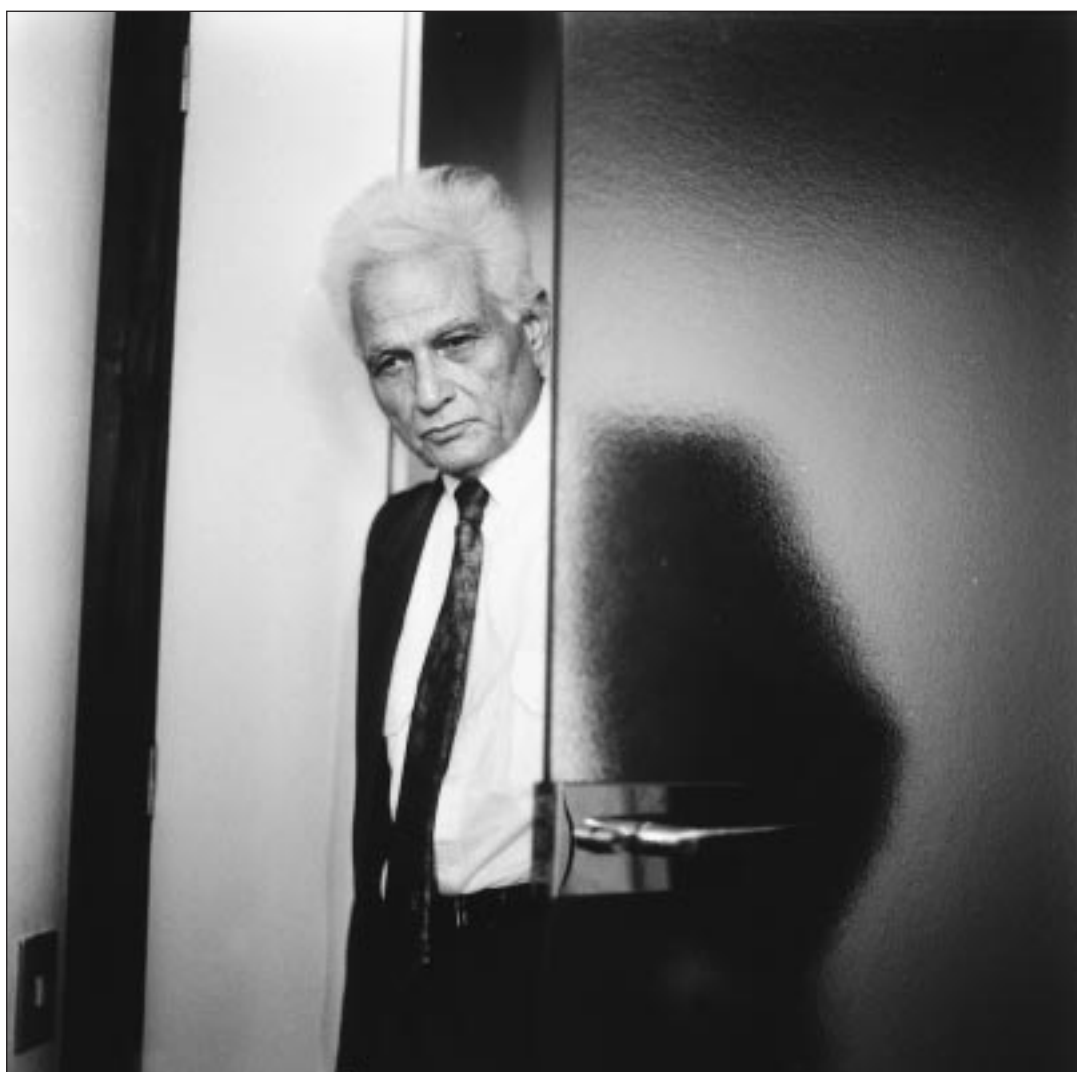
vu par Régis Debray, et par un anthropologue, un ex-prêtre, un juif non croyant, un cardinal page V



LE DROIT, L'HISTORIEN ET LA CITÉ ANTIQUE
Louis Gernet, Pierre Vidal-Naquet page VI

ACADÉMIE FRANÇAISE

Florence Delay, qui rend hommage à Jean Guittou, est reçue sous la Coupole par Hector Bianciotti pages VIII et IX



Le paradoxe Derrida

Combien dénombrer-t-on de Jacques Derrida ? La réponse est incertaine. Quelques dizaines, au bas mot. Certains disent plus encore. D'autres contestent la question même : il n'y aurait pas d'unité de compte, pas de mesure adéquate. A son propos, faudrait-il dire ce que Bertrand Russell affirmait des mathématiques : « On ne sait jamais de quoi on parle, ni si ce qu'on dit est vrai » ? Car ce qu'on croit concevoir bien, et pouvoir énoncer clairement, se trouverait toujours miné, transformé, multiplié. Par l'histoire, les textes et les contextes, l'inconscient. Entre autres. Essais de préciser malgré tout, sans grande illusion. Parmi les Derrida visibles, on rappellera donc, par exemple, un jeune juif d'Algérie qui se

Penseur se voulant en retrait, mais figure publique. Intellectuel engagé, mais selon des modalités singulières. Auteur réputé obscur, mais souvent clair. Philosophe mondialement célèbre, mais peu compris.

vit privé par la France de la nationalité française, quand le régime de Vichy abolit le décret Crémieux de 1870, un penseur mondialement connu, auquel ont déjà été consacrés des centaines de volumes dans les pays les plus divers, un objet de culte pour groupes et

groupes, de la Corée à la Californie en passant par l'Afrique du Sud, un philosophe déconcertant, jouant sur une multitude de registres, rebelle aux classifications, habile à défaire les conventions, un intellectuel engagé, arrêté en Tchécoslovaquie au temps du communisme, soutenant Nelson Mandela au temps de sa prison, aujourd'hui Mumia Abu-Jamal ou les luttes des sans-papiers, un fondateur d'institutions se voulant différentes, comme le Collège international de philosophie ou le Parlement des écrivains, un styliste dont l'écriture mélange les genres, souhaitant transgresser les frontières entre théorie et fiction, poésie et philosophie, un amateur d'art, un professeur, une star, un défenseur du droit de tous à la philosophie, un homme qui lit, écrit, écoute, parle. Sans arrêt.

Il faudrait aussi mentionner l'extrême diversité des passions et des jugements suscités par cet inclassable et par ses parcours. Homme généreux et fidèle pour ses amis,

celui que ses admirateurs considéraient comme un grand esprit ouvrier d'avenir passe pour un imposteur maniéré et incohérent aux yeux de ses détracteurs les plus acharnés. L'atmosphère paraît rarement sereine autour de cette figure. Elle suscite engouements ou résistances, enthousiasmes ou rejets. Il est rare que l'on se représente Derrida rangé ou terni. Elitiste pour les uns, démagogue pour les autres, sublime pour certains, il suscite peu l'indifférence. Le plus souvent, c'est en saint ou en diable qu'on l'imagine, comme si les attitudes le concernant ne se départaient pas de quelque religiosité. Sans entrer dans ces dédales, peut-être faut-il en retenir, ce qui n'est pas une mauvaise voie d'accès à ses textes, qu'avec ce penseur rien n'est jamais simple. En tout cas rien de ce qu'on croit d'emblée, naïvement, pouvoir être simple. Une

Roger-Pol Droit

question toujours en cache une autre, tout est plus compliqué qu'on ne pense. Toujours.

Cela pourrait constituer une première approche, minimaliste, de ce geste nommé « déconstruction » auquel Jacques Derrida a définitivement attaché son nom. Sans doute est-il périlleux de vouloir définir en trois lignes cette vaste tâche, en un sens interminable, qui n'est pas une philosophie, ni simplement une méthode. Assumons sans vergogne ce que Derrida appelle le « simplisme journalistique ». La déconstruction consiste à interroger les présupposés des discours, des disciplines, des institutions. Non pas pour les détruire ou les dissoudre, ce qui serait impossible ou insensé, mais pour en défaire les évidences et peut-être la pesanteur. Ainsi Luther, souligne Derrida, parlait-il déjà de « destructio » du christianisme. Il s'agit de soulever les sédiments, de démonter ce qui s'est ossifié ou appesanti, non de tout mettre à bas. La déconstruction de la métaphysique, et les multiples voies qu'elle peut emprunter, serait donc une manière de rendre à la pensée (discours, disciplines, institutions) du jeu, du mouvement, voire un avenir.

Cela vaut, au premier chef, pour l'Université, professe Jacques Derrida dans *L'Université sans condition*, conférence initialement prononcée en anglais à Stanford en 1998. L'Université est à ses yeux, et par excellence, le lieu où doit s'exercer « une liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition », où doit être garanti le droit de tout dire et de tout publier. Cette capacité d'examen critique ne doit rien laisser à l'abri, « pas même la figure actuelle et déterminée de la démocratie ». Sans se préoccuper de ce que cette liberté inconditionnelle peut avoir, en certains cas, de liberticide, le philosophe dessine à grands traits la perspective où pourraient se développer les humanités de demain. Le programme de réflexion qu'esquise Jacques Derrida pour ces humanités à venir devrait s'attacher notamment à « repenser le concept d'homme », scruter les notions de démocratie et de souveraineté, analyser les idées de profession et de professorat.

La réflexion chemine cette fois encore sur une ligne où abondent

les paradoxes. Si rien ne doit échapper à la critique, la souveraineté de l'Université doit elle aussi être mise en cause. Elle doit cependant être maintenue... pour que la critique se poursuive ! A force de vouloir ouvrir sans détruire, et déconstruire sans démolir, il n'y a presque plus moyen de distinguer ce qui est dedans de qui est dehors. Comble du paradoxe, cette conférence fort claire et bien conçue s'achève sur des doutes que l'on peut juger artificiels : « Je ne sais pas si ce que je dis est intelligible, si cela fait sens. (...) Est-ce de la philosophie, ou de la littérature, ou du théâtre ? » Les dernières lignes sont traversées d'un souffle prophético-énigmatique : « Prenez votre temps, mais dépêchez-vous de le faire, car vous ne savez pas ce qui vous attend. » Du coup, évidemment, comme disait Karl Löwith sortant du cours de Heidegger, on se sent résolu, mais on ne sait pas à

quoi. C'est probablement plus compliqué, comme toujours. Mais les non-initiés sont bien en peine de savoir à quelle hypothèse se vouer.

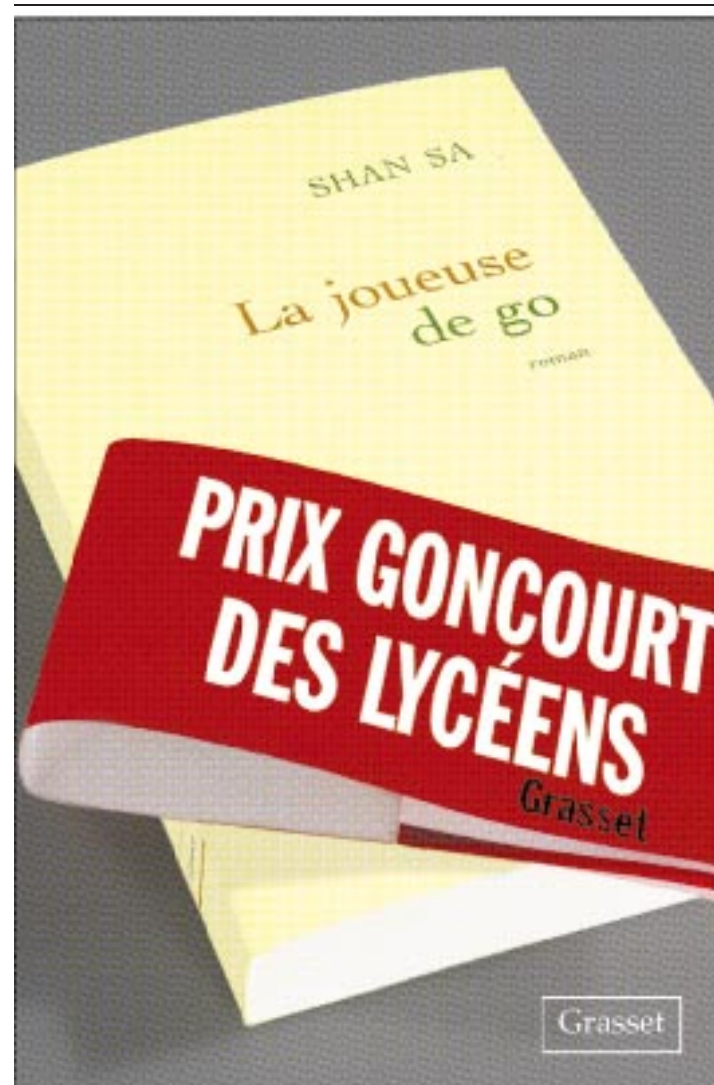
Papier machine est d'un accès plus aisé, dans l'ensemble. Ce recueil groupe des analyses consacrées à l'avenir du livre, à l'informatisation du travail d'écriture, ainsi que des articles ou entretiens parus dans la presse française et internationale sur des thèmes divers, les uns politiques, les autres philosophiques et littéraires. Dans ces pages, on peut négliger les relations ambivalentes de Jacques Derrida avec la presse, qui n'ont rien d'original. On s'attardera en revanche sur les jeux éminemment paradoxaux du livre et de l'ordinateur, qui modifient les places du papier

et de la machine. Plus d'une fois, le penseur, qui n'a cessé de réfléchir aux questions liées à l'écriture, à la trace, à la rature, au palimpseste, éclaire de manière singulière l'arrivée des écrans dans l'espace du livre. Il analyse comment le livre se disperse, éclate dans le multiple sans pour autant disparaître, et comment le traitement de texte bouleverse en secret l'attitude de celui qui écrit. Sans doute arrive-t-il à Jacques Derrida, ici comme souvent, de se laisser emporter par la lettre, s'accrochant à quelque tournure de langue pour en tirer des conséquences qui étonnent. Ainsi, le fait que l'informatique paraisse supprimer le papier le conduit à faire « résonner, sur plus d'un registre, littéral et figural, la question du "sans papier" »...

Reste cette évidence : une cinquantaine de volumes publiés en trente-cinq ans, des cours et séminaires dans le monde entier, des lectures et des réécritures des œuvres de Hegel, de Nietzsche, de Marx, de Freud, mais aussi de Ponge, de Blanchot, d'Artaud et de tant d'autres, un changement de regard et d'attitude marqué par la déconstruction, l'analyse de la différence, la critique de la métaphysique de la présence, des travaux sur la différence des sexes, l'amitié, l'hospitalité, le cosmopolitisme, le droit à la philosophie (liste non limitative) attestent que, pour Derrida, le paradoxe est fécond.

L'UNIVERSITÉ SANS CONDITION
de Jacques Derrida.
Galilée, 86 p., 12,96 € (85 F).

PAPIER MACHINE
de Jacques Derrida.
Galilée, 408 p., 32,93 € (216 F).



Se glisser dans la peau de Paul Gauguin, voire imaginer la collection de vêtements fictive (et d'un impressionnisme cocasse) qu'aurait élaborée ce « sauvage » des Marquises s'il s'était piqué de devenir couturier... Faire du Caravage un personnage emblématique, et de son martyr une fresque romanesque, ou bien un récit à miroir où se refléteraient des destins secrets... Ajouter un tableau virtuel à la collection des œuvres de Vermeer... Jean-Luc Coatalem, Jacques Jouet, Guy Walter, Christian Ligier, Susan Vreeland : cinq écrivains s'emparent de l'univers des peintres pour traquer le mystère de leur art pictural, s'identifier à leurs rébellions, chercher des vérités, jouant au clown ou au faussaire

Les colères noires de Paul Gauguin

Dans un essai à la première personne, Jean-Luc Coatalem rend à Gauguin ce que les historiens de la peinture négligent parfois : la violence de ses refus, l'intensité des risques qu'il a pris.

JE SUIS DANS LES MERS DU SUD

de Jean-Luc Coatalem. Grasset, 320 p., 19,30 € (126,60 F).

Les cas de possession sont assez rares de nos jours. Le livre de Jean-Luc Coatalem n'en est que plus étrange : cet écrivain et voyageur est possédé par Paul Gauguin. Possédé sérieusement, si l'on peut dire. Il ne s'agit ni de révérence, ni de prédilection, ni même d'une admiration éperdue, car Coatalem n'admire pas sans réserve toutes les attitudes et toutes les œuvres de Gauguin. Mais, pendant plusieurs années, il s'est laissé obséder par l'artiste. Obsession exigeante : pour la satisfaire, il lui a fallu lire un nombre considérable de volumes, visiter des musées un peu partout et se rendre là où le peintre a vécu. Or, il a vécu successivement au Pérou, à Paris, à Copenhague, en Bretagne, à Arles, à Panama, en Martinique, puis à nouveau en Bretagne, à Tahiti et aux Marquises, dans ces mers du Sud qui donnent au titre son côté Melville et London. Donc, Coatalem s'est rendu dans tous ces lieux.

Pèlerinages a priori désolants, au mieux mélancoliques, en tout cas inutiles. A Pont-Aven et au Pouldu, on exploite le souvenir de Gauguin sous forme de galettes, de cartes postales et de reconstitutions. A Copenhague, il n'en reste à peu près rien, hors les tableaux du musée. En Océanie, sa présence est plus insistante, mais, si le dessin des montagnes et des côtes n'a pas changé, Papeete n'est plus ce qu'elle était en 1891. Les champs sont devenus des parkings, les chemins des voies express, l'exotisme un produit pour touristes et Gauguin un faible argument pour tour-opérateurs en mal de clients. Sur les lieux où a travaillé l'artiste, ne restent que de vagues traces et des débris, tels ceux qui, récemment, ont été tirés d'un puits oublié.

Tout cela est plutôt triste. Mais, justement, Gauguin lui-même était d'humeur souvent noire. S'il a cru un moment se sau-



« Autoportrait au chapeau », de Paul Gauguin, 1893-1894, Musée d'Orsay

ver en quittant sans regret l'Europe « aux vieux parapets » – et encore n'est-il pas sûr qu'il l'ait cru véritablement... –, il a su dès son arrivée dans les îles qu'il s'était trompé, qu'il allait devoir s'accommoder d'une société de pasteurs, de gendarmes, de petits-bourgeois coloniaux et d'anciens indigènes colonisés. Les « sauvages » avaient disparu avant même l'arrivée de Gauguin à Tahiti. L'éradication de « l'ancien culte » avait été accomplie au nom du christianisme par des missionnaires inflexibles : statues renversées et jetées à la mer, enclos sacrés détruits, femmes condamnées à porter des robes boutonnées jusqu'au menton et aux poignets. Le peintre arrivait trop tard. Il s'en est convaincu aussitôt après avoir débarqué.

De ce monde colonial, il ne pouvait s'accommoder, pas plus qu'il n'avait su s'accommoder long-

temps du monde des agents de change quand il travaillait à la Bourse et de celui des protestants danois quand il avait suivi femme et enfants à Copenhague. Dans cette dernière ville, il fut particulièrement malheureux, moqué par sa femme, méprisé par sa famille, ignoré par les amateurs d'art et, bientôt, étranger à ses enfants. Coatalem est allé à Copenhague, là où Gauguin a vécu. Sa promenade dans les rues est l'un des meilleurs moments de son livre, l'un des plus grinçants aussi. Par des observations de détail, des descriptions courtes, il réussit à suggérer l'incompatibilité invincible qui oppose le peintre à ses contemporains danois. Dans quelque endroit que ce soit, en quelques circonstances qu'il se trouve, Gauguin est celui qui dit et fait ce qu'il ne faut pas.

Même avec les peintres, ses relations ne sont ni faciles, ni

régulières. Les Impressionnistes le lassent assez vite et eux considèrent avec méfiance cet homme plus jeune qu'eux, cet autodidacte impétueux, qui n'a ni leur histoire, ni leur comportement. Un seul fait exception, Degas – Degas qui, jusqu'à la fin, a soutenu Gauguin en lui achetant des toiles et des dessins. Entre misanthropes, ils s'étaient reconnus, peut-être. Mallarmé et Mirbeau l'ont défendu aussi, mais brièvement, une saison, parce que Gauguin pouvait faire un héros spectaculaire, lui qui paraissait pour de bon, lui qui avait l'imprudence de mettre ses actes en accord avec ses dégoûts.

Coatalem rend sa violence à cette répulsion. Les questions strictement picturales le retiennent moins. Non qu'il les ignore. Non qu'il ne sache regarder les œuvres et les décrire subjectivement. Mais, les ayant lues, il n'éprouve pas le besoin de répéter les analyses des historiens du symbolisme et du primitivisme. Non seulement cette abstention est sage, mais elle lui permet d'aller à l'essentiel plus vite, un essentiel que les spécialistes, quelquefois, finissent par oublier à force de connaissances rares – la revendication jamais abandonnée de la liberté, le droit « de tout oser », le devoir de dire non sans cesse.

On pourrait épiloguer sur les raisons qui font que Coatalem écrit ce livre sur ce peintre aujourd'hui. Sans doute en est-il de biographiques, que l'auteur désigne explicitement : il est breton, il a vécu son enfance en Polynésie. Si fortes ont-elles été pour lui, elles ne sont cependant que circonstancielles. On peut se plaire à en imaginer d'autres. La société occidentale du dernier tiers du XIX^e siècle ressemble par bien des points à l'actuelle : uniquement préoccupée d'augmenter sa prospérité matérielle, elle asservissait le reste du monde et ne tolérait que d'honnêtes serviteurs et des artistes aimables pour décorer ses intérieurs. Nous en sommes à peu près au même point. Donc Gauguin, sa peinture et ses colères sont nécessaires.

Philippe Dagen

Effets de mode

SAUVAGE

de Jacques Jouet. Autrement, 72 p., 8,99 € (59 F).

Membre de l'Oulipo, Jacques Jouet est un farceur du langage, l'un de ces poètes qui se jettent de ludiques défis littéraires et gambergent avec humour sur des créations ou re-créations faites d'acrobaties verbales, de plagiats détournés, de contraintes arbitraires. A partir de la biographie du peintre Paul Gauguin, petit-fils de Flora Tristan, matelot, boursier avant de devenir peintre sauvage, il imagine l'histoire d'un certain Paul, un raté qui lors d'un Salon entend Edouard Manet rager contre un tableau où, selon lui, la redingote du modèle ignore par trop ses poumons. Paul a une révélation : les corps sont trop considérés comme « boîte à souffrances », « masse à vieillir », « sac à jouir » ; trop protégés par des habits indélicats. Il décide d'inventer de nouveaux types de vêtements qui rendraient à l'homme et à la femme leur aisance primitive, et mettraient « la couture aussi haut que les activités de Delacroix ou de Rubens ». Truffant son récit de clin d'œil à celui qui émigra de Bretagne aux Marquises, Jouet joue à imposer une nouvelle esthétique à base de personnages ayant culotte sur la tête, chaussette à main, pantalon de bras et chapeau sur le cul. Puisant inspirations de La Martinique à la Cochinchine, tirant leçons des haillons élimés et de la stylisation de l'usure, il crée une ligne laissant une large part aux nudités, et défend son idée que l'habit est une peau intime, « plus que l'autre puisqu'on la choisit chez le marchand pour la livrer au public ».

Jacques Jouet publie une autre facette : un roman feuilleton de huit cent vingt-deux pages dans lequel, parodiant les sagas populaires d'antan, il raconte la cavale burlesque d'un conducteur routier « à bout de nerfs mais pas de ressources », qui jette par la fenêtre son permis de conduire et fonde une République utopique sur une aire d'autoroute. Deux cent un épisodes construits en abîme, avec clin d'œil à Calvino, et escale à l'hôtel du Boudin frais (1).

J.-L. D.

(1) La République de Mek-Ouyes (POL, 23 € [150,90 F]).

Les passions d'un larron

Deux romans, dissemblables, campent, dans la fiction, le tempérament excessif du Caravage.

Malgré leurs atouts, Christian Ligier et Guy Walter laissent inentamé le mystère du maître de l'ombre et de la lumière

Des chairs qui s'arrachent aux ténèbres, des corps comme morcelés, aux contours redéfinis par la vertu laiteuse d'une source qui ne doit rien au soleil, des muscles luisants et des visages torturés qui jaillissent, brusques et tendus, aux limites du déséquilibre, de la chute, de la rupture. La palette du Caravage est un double nuancier, ombre et lumière, encre, pourpre et candeur douloureuse. Rien d'étonnant à ce que la figure de cet artiste, rangé par ses contemporains parmi les réprou-

vés, pendant trivial du prince Gesualdo, fascine l'écrivain et le romancier. Deux textes, dissemblables à souhait, tentent d'élucider la formidable énigme d'un scandale qui renouvela l'esthétique picturale.

Christian Ligier a choisi de buter d'entrée sur la mort, prévisiblement violente, de l'artiste, remontant patiemment la piste heurtée d'une vie hors normes. Cherchant moins le coupable du crime qu'à atteindre la victime – autre « voyou » de génie, Pasolini, auquel il est naturellement fait référence, intéresse plus que son meurtrier –, Ligier bâtit donc à rebours sa biographie, Porto Ercole, Naples, Malte, Rome, jusqu'au berceau milanais, pour approcher d'une vérité de la création qu'il cherche dans les toiles, observées comme il se doit à la lumière ronde et douce de la flamme, poussant le désir de connivence jusqu'à adopter le point de vue d'un narrateur qui tutoie le défunt, artifice dont l'astuce s'événue finalement. Avec un sens du coloris et de la mise en scène qui ne compromettent jamais la part d'ombre nécessaire pour faire entrevoir la secrète singularité d'un hérétique plus difficile à piéger que les philosophes, l'image résistante mieux que le mot à l'inquisition des censeurs. Mais le (beau) spectacle laisse-t-il approcher le mystère du météore ?

On attendait moins Guy Walter sur le terrain de la biographie d'artiste. De fait, ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans *Le Caravage*, peintre, malgré les indices factuels des premiers chapitres, où la chronologie, il est vrai, est bousculée par un ton de bourrasque, où le rythme haché comme le vocabulaire, cru jusqu'à l'écoëurement, entendent conditionner le lecteur pour la descente aux enfers de la création. Ce qui intéres-

se l'écrivain, c'est le souffle, la voix comme l'élan qui s'abandonne à la pulsion, fleur d'âme et fleur de peau. Avec là encore un jeu sur le narrateur, tantôt « je », tantôt « il », parole intime mise en acte, publique comme son scandale. Walter choisit de peindre le désir d'urgence : « C'est maintenant qu'il faut peindre, tout de suite, pour ne pas mourir, être près encore. » Son Caravage est outré, furieux au sens où l'entendent les lecteurs de l'Arioste, cruellement désenchanté aussi, mais lucide (« on sait (...) qu'on ne peindra pas le

achoppe sur l'usure des formules stylistiques retenues.

Dans ses premiers romans, *Un jour en moins* (Verdier, 1994) et *Le Puîné* (Circé, 1996), Guy Walter forait la nuit de la petite enfance, en quête d'une origine souterraine, avec un sens incantatoire qui opérait comme une formule magique, déchirant l'opacité qui recouvre la source des mythologies intimes. Ici, même repensé, le procédé opère moins bien, et les tableaux proposés, dans la seconde partie du roman, comme autant de fenêtres

LE CARAVAGE (Michelangelo Merisi, dit il Caravaggio)

Milan ? v. 1571 - Porto Ercole, province de Grosseto, 1610, peintre italien.



Artiste au destin tumultueux, il a dramatisé le réalisme de sa vision en recourant à de puissants contrastes d'ombre et de lumière (*Trois Scènes de la vie de saint Matthieu*, église Saint-Louis-des-Français, Rome, v. 1600 ; *Les Sept Œuvres de miséricorde*, 1607, Naples ; *Décollation de saint Jean-Baptiste*, 1608, cathédrale de La Valette ; etc.). De nombreux peintres caravaggesques attestent sa prospérité européenne.

Le Petit Larousse 2002, p. 1220.

devant des choses, le tout devant, parce qu'il y a la brutalité, la douceur et que l'on ne pourra jamais les peindre, que l'on pourra toujours peindre que l'on en revient. L'obscurité est au cœur de l'œuvre, dans l'intensité de l'éclat comme dans le grand fond, de la toile, vertige géométrique de l'abîme vertical. Pénétrer l'esprit du peintre pour abolir la distance entre le sujet et son témoin (le fameux « martyr » des Grecs). Mais ce troublant projet « biblique » d'écriture compassionnelle – là le héros de ce calvaire singulier est bien le mauvais larron, fermé à toute forme de récupération, rebelle absolu qui égare le salut jusqu'au cœur des ténèbres –

sur l'indicible, semblent l'objet d'une radiographie virtuose où la chair, texture et vibration, est paradoxalement absente sinon dans les mots, froide dissection d'un cadavre qui échappe.

Mais le génie peut-il s'expliquer ? Philippe-Jean Catinchi

IL SE MIT À COURIR LE LONG DU RIVAGE de Christian Ligier. Laffont, 306 p., 19,70 € (129,22 F)

LE CARAVAGE, PEINTRE de Guy Walter. Ed. Verticales, 160 p., 15 € (98,39 F).

Vermeer en lumière

Dans un roman insolite, d'une subtile délicatesse, Susan Vreeland choisit, contre l'horreur, le miracle de la beauté

JEUNE FILLE EN BLEU JACINTHE (Girl in Hyacinth Blue)

de Susan Vreeland. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Fournier, Belfond, 216 p., 16 € (104,95 F).

Y a-t-il plus d'un miracle dans une œuvre d'art ? Professeur de littérature venue au roman, Susan Vreeland a eu la belle idée de commettre un faux, imaginant une *Jeune fille en bleu jacinthe* peinte par Vermeer. Instant de grâce suspendu, ce portrait de fillette, nimbée dans la douce lumière de Delft, qui fixe rêveusement une fenêtre, délaissant le temps, parenthèse de beauté extatique dans un monde brutal où la misère se conjugue à l'intolérance comme à la cupidité. Monnaie d'échange ou prise de guerre, rançon de crimes inhumains qui assoient les fortunes sociales ou resserre des passions enfouies dont le souvenir s'estompe quand la toile, germe imputrescible, ne représente plus qu'un « décret de silence et d'amnistie », le tableau est d'une inentamable subtilité, simple jusqu'à la banalité mais riche d'une plénitude pérenne, victoire du peintre sur le regard moins perçant du père, puisque Magdalena, cadette de Vermeer, est aussi son modèle (« Il y avait quelque chose chez cette enfant qu'il ne parvenait jamais à saisir, une vie intérieure qui lui était fermée »).

Que pour le jeune Adriaan Kuypers, amoureux d'une sauvageonne, finalement pendue pour infanticide, elle incarne, « paisible, raffinée, contemplative », « le principe cartésien : "je pense donc je suis" », qu'elle soit distraite ou concentrée (pour la peti-

te Hannah, dont la peste brune va détruire son univers, « la seule chose qui compte c'est qu'elle pense »), la jeune fille en bleu porte la part imaginaire qui fait, dans l'horreur, atteindre la beauté. Sans gommer la vilénie, elle la transcende.

Présentant à rebours, de l'ultime collectionneur, héritier d'un pillier nazi, à la maison de Delft où la scène s'inventa, le parcours de la toile, Susan Vreeland a la délicatesse de privilégier la minutie du détail. Comme un hommage intime à l'artiste. Ph.-J. C.

PROFILAGE ET ANALYSE CRIMINELLE

par Laurent MONTET auteur de *Profileurs* (éd. Puf) et François PINET avocat

MERCREDI 21 NOVEMBRE à 18H

à LA LIBRAIRIE DES



49, Bld St Michel PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences

"FIGURES DU TEMPS"

JEUDI 22 novembre à 18 h 45 "Le travail et le temps" par Yves Schwartz, philosophe

JEUDI 6 décembre à 18 h 45 "Survivance" par Georges Didi-Huberman, historien de l'art

à l'Hôtel du département Marseille 4^{ème} 52 avenue de Saint-Just, Metro Saint-Just - Parking gratuit ENTREE LIBRE

Echange et Diffusion des Savoirs

16 rue Beauvau 13001, Marseille 04 96 11 24 50 contact@des-savoirs.org



Muriel Cerf, passion et réclusion

Hier vénérée par Caillois et Malraux, la voyageuse intrépide signe des romans vénéreux, à l'humour féroce, où des femmes sont victimes d'idolâtrie et d'asphyxie

LA FEMME AU CHAT
de Muriel Cerf.
Actes Sud, 138 p.,
13,6 € (89,21 F).

J'ai dansé sur le cratère des volcans et j'ai volé vers la couronne du soleil en sachant bien qu'un jour le poids du monde me tomberait sur les épaules », écrivait-elle dans *Le Diable vert*, récit de ses illuminations et vertiges en Indonésie, de Surabaya à Borobudur (1). Muriel Cerf, impénitente voyageuse, rêve encore d'escapade à Bali ou Casablanca, mais, pour l'heure, c'est cloîtrée dans un pavillon de Sèvres qu'elle reçoit, austère refuge dénué de senteurs et de tapis d'Orient. La vie de cette romancière surdouée anoblie par André Malraux (« Vous possédez un don des dieux, le talent narratif ») a basculé au début des années 1980, lorsqu'un terrible accident lui a brisé les os. Bien qu'ayant publié depuis une quinzaine de livres, l'aventurière à mine de fée Clochette et au style flamboyant fait depuis l'expérience de la discrétion éditoriale (injuste) et de la claustration (imposée).

Née en 1950, juive néerlandaise, d'un père suicidaire et d'une mère sans fibre maternelle, Muriel Cerf est élevée par sa grand-mère (vénérée dans *Julia M. ou le premier regard*, 1991). Une visite au Musée Cernuschi, où elle est captivée par une statuette de « monstre chinois à grosses babines », la prédestine aux magies de l'Extrême-Orient et à la fascination des ogres. Elle décide d'être antiquaire, suit (en dillettante) les cours de l'École du Louvre, et parcourt le monde, mue par un élan religieux « à la Mère Teresa » autant que par sa passion de la muséographie. Une virée au Brésil la met en présence d'une adepte du chamanisme qui, lors d'une transe, lui prédit une créativité fertile.

Son père est prêt à lui offrir un pas-de-porte à Saint-Germain des Prés, où elle vendrait des objets précieux.

Suant sang et eau, elle se lance plutôt dans l'écriture de *L'Antivoyage* (« Malraux se trompait : pour moi, la narration est un cauchemar »), ne s'interrompant que pour prendre le thé avec des princes indiens (« J'avais un beau carnet d'adresses, c'est toujours utile quand on part dans l'inconnu »). Le manuscrit enchante Roger Caillois, Max-Pol Fouchet et Roger Grenier, est publié en 1974 au Mercure de France, connaît un joli succès. Dans cet hymne aux « mômes de la route, les tendres voyageuses en jean blanc à l'endroit des fesses, des poux et des étoiles dans leurs cheveux teints au henné », Muriel Cerf (« une Colette qui aurait eu la bougeotte de Cendrars », d'après Bertrand Poirot-Delpech) y fait étalage de sa virtuosité piaffante, sa gourmandise des sens, son œil de peintre et son « amour fou pour le toucher, les odeurs ». Suivront, en 1975, la virée indonésienne du *Diable vert* et l'autobiographie adolescente des *Rois et les voleurs*, la verve picaresque d'*Amérindiennes* (1979), l'énorme saga mythique et mystique, traité de séduction et livre de voyage qu'est *Une Passion* (1981), hommage à *Belle du Seigneur*, où elle a cette formule : « Le désir, rien de plus beau, le besoin, rien de plus bas » (2). Muriel Cerf compte en effet Albert Cohen parmi ses maîtres, aux côtés d'Henry Miller (*Tropique du Cancer*), Vladimir Nabokov (*Ada ou l'ardeur* « est mon livre de chevet »), Genet, Borges, Moravia...

Frêle comme une sauterelle, fragilisée par l'accident qui lui rompit les jambes, Muriel Cerf trimbale quelques personnages récurrents, comme la mauvaise mère (tueuse fringuée de *shocking pink*, telle Barbara Cartland) et l'anorexique, symptôme depuis *Primavera Toscana* (1986) d'une pulsion létale. On sait que le premier vient d'une blessure, elle justifie le second par son besoin, pour écrire, de se sentir légère : « Un ramadan littéraire, yaourt, compote, café ! Mais je fais attention : en dessous de 35 kg, cela frise le pathologique ! ». Le chat habite ses livres comme sa mai-

son ; on suit ses pas précieux d'*Une pâle beauté* (1984), astrologie d'une femme-enfant-tigresse, à *La Femme au chat*, cette épatante comédie cruelle où une ex-fan de Françoise Hardy se morfond dans un pavillon de banlieue languide avec un époux dépressif et chômeur, boulimique de sucres, sosie de l'acteur Karl-Heinz Boehm qui joua l'assassin dans *Le Voyeur* de Powell. Persuadée qu'elle est menacée de mort, elle n'a de cesse de divorcer au plus vite et de fuir son existence larvaire, d'échapper à ce type au physique de bellâtre psychopathe avec lequel elle n'échange plus que des regards en chiens de faïence.

En fait, depuis *Le Verrou*, où une jeune fille est enfermée dans une villa par un amant à la passion idolâtre et la religiosité fanatique (3), tous les romans de Muriel Cerf (au style torride, enivrant, luxuriant, érotique) suivent cette trame obsessionnelle de l'amour vénéreux, la femme séduite puis recluse, anesthésiée, chloroformée. *Ogres et autres contes* : variations fiévreuses sur la possession, l'amour-prison, la dévoration et la désagrégation de soi (4). *Servantes de l'œil* : un « Valmont hagard » épie une femme comme un trésor oriental, l'enferme, l'enlumine, la tatoue (5). *Ils ont tué Vénus Ladouceur* : l'assassinat par la morale bourgeoise d'une femme de rêve, Lolita épicée des Tropiques (6). *Triomphe de l'agneau* : le rapport masochiste d'une vieille servante juive à son bourreau adulé (7).

« L'un de mes prochains romans, L'Homme souterrain, parlera aussi à travers l'histoire d'un vieux nazi qui fait subir des sévices à une petite gitane dans un château mystérieux, de ce thème du mal absolu, du non-respect de la personne humaine, de l'humiliation que vous fait subir un homme qui vous asphyxie sans que personne ne le sache, explique Muriel Cerf. Je ne raconte que ce que j'ai vécu. Pour moi, les murs se sont refermés. Une personne qui m'est proche m'a fait vivre l'enfer, m'a harcelée, portant atteinte à



LOUIS MONNIER

mon écriture, avec une sorte de folie meurtrière. J'écrirai un livre, Mon très cher amour, pour raconter comment j'ai affronté cette épreuve, et ce sera mon ultime déclaration d'amour à celui qui a parfois le visage de l'ange... »

« Écoutons Mozart, dit-elle, pour s'extirper d'un univers de cacophonie », ce que Dante décrit comme la caractéristique de l'enfer. Ou bien, rions un peu : on ne sait pas assez que la littérature de Muriel Cerf est pétrie d'humour, féroce, ce qu'elle appelle « l'esquive, l'ellipse de déroba-de ». Du fond de sa détresse, Muriel Cerf, dont les romans sont extraordinairement visuels et truffés de clin d'œil cinéphiliques, aime aussi se fonder dans un film : « Face à l'abjection et la terreur, nous avons besoin de ces

romances, ces délices. Un Lubitsch (Trouble in Paradise !) ou un Woody Allen, c'est mieux qu'une crème au chocolat ! » Muriel Cerf, qui participa à l'écriture des scénarios du *Voyage en douce* de Michel Deville et de *La Naisance de l'amour* de Philippe Garrel, et qui travaillait avec Andrzej Zulawski à une adaptation de Rachilde lorsqu'elle se retrouva clouée à l'hôpital, a signé avec *Une vie sans secret* un petit texte d'une extrême drôlerie. Un couple de vieux juifs très pieux, « épargnés du sexuel », un soir de shabbat, s'avouent, lui qu'il a succombé jadis au démon de midi, elle qu'elle prie pour que son mari (exégète de la Kabbale) obtienne le Nobel, et que son fils (cinéaste à Manhattan) rafle l'Oscar à Woody Allen. (8)

Insistant pour finir sur le caractère

crucial à ses yeux de « l'utilité » et de « la décence » en matière d'écriture, Muriel Cerf cite un texte des *Mille et Une Nuits*, « Le Pêcheur et le djinn », où feuilletant un livre offert par le médecin qu'il a condamné à mort, un roi pose son doigt humecté de salive sur une page immaculée, et succombe car elle était imprégnée de poison. Muriel Cerf n'est pas adepte de « l'écriture blanche ».

Jean-Luc Douin

- (1) Babel n° 270.
- (2) Babel n° 222.
- (3) Actes Sud, 1997.
- (4) Actes Sud, 1997.
- (5) Actes Sud, 1999.
- (6) Le Rocher, 2000.
- (7) Le Rocher, 2000.
- (8) Le Rocher, 1998.

Lettre à la parano bien-aimée

Explorant le monde à l'aune du jeu vidéo, convoquant Lacan et Sollers, Medhi Belhaj Kacem se demande si l'amour est un jeu dont il est le héros

L'ESSENCE N DE L'AMOUR
de Medhi Belhaj Kacem.
Tristram-Fayard, 78 p.,
10 € (65,60 F).

Il ne se veut ni philosophe ni sociologue ; à la rigueur « phénoménologue de la communauté ». Du roman, il est passé à l'essai, où à ce qu'il appelle la « digression », libre promenade à travers les « champs » d'Hegel, Nietzsche et Catherine Malabou, de Spinoza, Artaud et Jean-Luc Nancy. Il discute Bataille, Derrida, Baudrillard et Aristote, Agamben ou la phénoménologie du vampire, le porno, l'esthétique du chaos et le situationnisme, dont il est dissident. Belle gueule, Medhi Belhaj Kacem, né en 1973, vient de tourner le rôle principal dans un film de Philippe Garrel, *Sauvage innocence*, et le texte qu'il vient de publier n'est pas sans rapport avec cette expérience, qui engendra rencontre et sublimation. Au milieu des mille et un ouvrages qui disserter sur la souffrance de l'amour, celui-ci fait tâche, autant pour la vigueur avec laquelle il tourne le dos à la « fiction monologuée », avec dérégulation, de ses contemporains(e), que pour l'acuité de sa réflexion. Il se présente comme une lettre, tentative d'explication et de réconciliation (« faire la vérité, toute la vérité »), adressée à une jeune femme dont il est tombé amoureux fou et qui s'est éloignée en lui faisant un procès : celui de n'être pas écoutée.

« L'amour est un jeu dont vous êtes le héros » : ainsi commence ce livre dont on ne mesure l'impact que si l'on met en relation l'absolu sincérité de son auteur et le système qu'il s'est construit depuis *Society* (1), une approche du monde à l'aune du jeu vidéo, une façon d'analyser l'existence comme une révolution ludique, un fatalisme à voir condamner l'émotion et les narrations classiques au virtuel.

Mais Medhi Belhaj Kacem, qui dirige une revue, *eVidenZ*, dont le nom est un hommage au film de David Cronenberg consacré aux jeux virtuels, *eXistenZ* (2), n'a pas pour autant voué son âme au diable, comme en témoigne son texte sur le « coup de foudre » : « Les amoureux les plus passionnés semblent d'aimables tricheurs et simulateurs s'ils n'ont pas connu le coup de foudre, le vrai... le seul assentiment admissible de l'image de soi dans le regard de l'autre, qui en une seconde comprend tout ce que vous êtes et vice versa » (1).

MACHINE TEXTUELLE

Medhi Belhaj Kacem joue avec le lecteur au chat et à la « souris » : cette lettre intime, nous dit-il, n'a été rendue publique qu'avec l'accord de celle à laquelle elle s'adresse ; tout détail anecdotique permettant d'identifier sa destinataire y est « frappé d'un interdit total » (ce qu'il appelle, encore, la « convention du jeu ») ; il n'y dévoilera pas, cela va de soi, le secret « n » qu'elle lui confia et dont il avoue que ce fut pour lui un « cadeau empoisonné » ; en même temps, cette affaire « privée » concerne « un tiers exclu, le lecteur inconnu », puisque éditée, et promise universelle. Elle s'offre même, machine textuelle, à être lue à plusieurs niveaux, chaque lecture pouvant déboucher sur une nouvelle interprétation.

Tant qu'à viser haut, Medhi Belhaj Kacem n'hésite pas à « se la jouer Kierkegaard », humoristique allusion au fameux *Journal du séducteur* dans lequel le philosophe danois mit en récit sa liaison avec une jeune fille qu'il séduisit, posséda et abandonna après s'être jugé incapable de l'épouser, mais en s'arrangeant pour que ce soit elle qui désire la rupture. Il convoque aussi Lacan (sa distinction entre le plaisir et la jouissance) et Sollers (pour tenter de réfuter sa théorie de l'incompatibilité entre

« baise voluptueuse » et « épreuve de la parole »). Car ce que Belhaj Kacem tente d'expliquer à sa « cotonneuse névropathe », c'est que la jouissance de l'amour est au-delà des mots, du langage. Qu'ils sont otages d'un malentendu. Que les mots sont nuisance. Que l'amour est silence.

Après l'éblouissement entre ces « deux mal en point », elle plutôt mélancolique et lui plutôt dépressif, après le baiser hollywoodien très Paramount, l'amour physique et la « pornologie des affects », après la découverte d'une « auto-désagrégation de deux narcissismes », la crise surgit à cause de ce que Lacan nomme la « malbouffe anthropophage » : le cannibalisme de l'amour, « c'est un cannibalisme sur la parole de l'autre : avoir mordu sur sa jouissance délivre un brevet illimité, celui de mordre à l'infini sur la parole de l'autre ». Une façon de repartager ce que fut la jouissance : « l'amour devient miam miam », dit encore Lacan. Diagnostic confirmé par l'attitude rapace de cette « parano » aux airs de « Scarlett O'Hara de cour de récré » qui, par ses reproches, tend à donner raison aussi à Sollers, que Belhaj Kacem aurait bien aimé prendre en défaut.

Bien que parfois répétitif chez un Belhaj Kacem qui, pourtant, aime ce qui « ne se paye pas de mots », ce texte touche, enfin, par l'irruption de confessions dont il est ordinaire si économe, par la force de sa déclaration : « Voilà l'amour de votre vie, celui qui vous a changé, vous avez tout, mais alors tout, fait pour ne pas la perdre... Vous n'aviez aucun stéréotype féminin, c'est elle, comme elle est, qui s'est imposée à votre cœur... l'amour, c'est le battement, la pulsation éternisée d'une syncope... » Il dit qu'il l'aime encore.

J.-L. D.

- (1) éd. Tristram, 2001.
- (2) Éditée chez Tristram.

L'étrange locataire

LE VENTRE DU PRÉSIDENT
de Cookie Allez.
Buchet Chastel, 128 p.,
12 € (78,71 F).

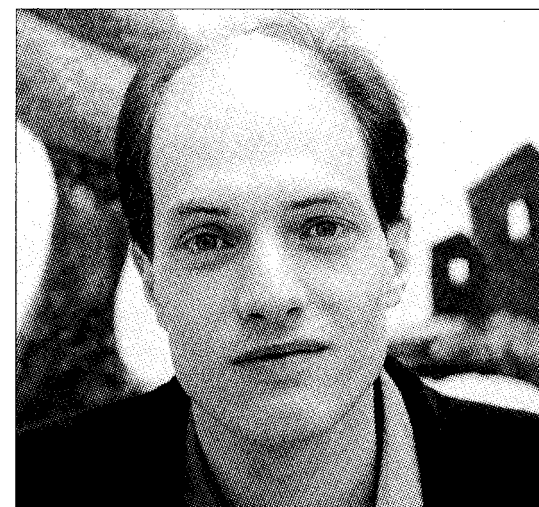
Les habitants du 2 bis de l'avenue se souviendront longtemps du 11 mars 1987 et des jours qui suivirent. Moins pour les travaux qui débutèrent au septième et dernier étage de leur immeuble que pour le locataire qui vint y résider. Ou plus exactement des deux nouveaux résidents...

Mais n'anticipons pas. Pour l'heure, seule la personnalité du premier leur est connue. Il n'est autre que le président de la Compagnie générale. Outre la « consécration » qu'ils voient dans ce choix, nombreux sont ceux qui considèrent avec satisfaction l'amélioration ainsi apportée au standing de leur immeuble. Sans parler de la voisine du 6^e étage, vieille fille de bonne famille, qui se rêve déjà en présidente. Mais, très vite, à la satisfaction succèdent mécontentement et irritation dus aux travaux qui se prolongent puis la suspicion, lorsque arrivent régulièrement chez la concierge de mystérieux colis. Dès lors, de « récriminations en questionnement, voire en fantasmes les plus débridés, le mythe du président grandit », largement alimenté par la grande discrétion de ce singulier locataire. Le lecteur quant à lui pénétrera très tôt dans l'intimité de ce couple étrange que forment Henri et la douce Amélie, et cette « union clandestine » dépeinte avec une infinie tendresse.

Pour ne rien gâcher du délicieux plaisir qu'il y a d'être entraîné dans cette fable douce-amère imaginée par Cookie Allez, on se gardera bien d'en révéler tous les ressorts. Tout au plus peut-on dire que longtemps après on se surprendra à ruminer ce conte follement délicieux empreint de poésie et, avec lui, cette phrase de Michel Foucault placée en exergue : « De l'homme à l'homme vrai, le chemin passe par l'homme fou. »

Christine Rousseau

ALAIN DE BOTTON



Les consolations de la philosophie

traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin

« De récits en citations, d'anecdotes en illustrations drôles et décalées, Alain de Botton nous donne six irrésistibles leçons de philosophie et de vie. »

Michèle Gazier, *Télérama*

« ... Un sens du tragique quasi eschylien ajouté à son goût de l'extravagance monthypythonienne, font des *Consolations de la philosophie* un authentique petit bijou. »

Aude Lancelin, *Le Nouvel Observateur*

« Les voies de la sagesse ne sont pas compliquées à tracer ni à comprendre... Il le fait avec élégance et allégresse, jubilante sympathie, distance amusée... »

Roger-Pol Droit, *Le Monde*



MERCURE DE FRANCE

Photo © J. Sauter

BANDE DESSINÉE

● par Yves-Marie Labé

Des fusils et des roses

LE CRI DU PEUPLE :
les Canons du 18 mars

de Jacques Tardi et Jean Vautrin. Ed. Casterman, 80 p., 16,01 € (105 F).

Il y a, dans ce premier volume du *Cri du peuple*, le souffle de l'histoire mêlé à celui du romanesque, mais aussi un double aveu d'espoir et d'impuissance. L'album débute sur les quais de Seine, alors que le cadavre d'une noyée, les doigts fermés sur un œil de verre, a été repêché près du pont de l'Alma. Cette scène d'introduction annonce déjà l'irréversible, la future noyade de cette révolte populaire que fut la Commune de Paris, utopie généreuse qui dura deux mois et demi, mais qui trébucha sur les couardises bourgeoises et les alliances politiques véreuses, sous l'œil intéressé des Prussiens. En adaptant le roman de Jean Vautrin, dont le titre est emprunté au journal que Jules Vallès, l'un des acteurs de la Commune, créa quelques années plus tard, Jacques Tardi a évité le piège des « Belles histoires de l'oncle Paul » et donné vie à cette armée des ombres, trop souvent oubliées sur leurs buttes par l'histoire officielle. Le trait de Tardi n'a sans doute jamais été aussi sûr, les contrastes de ses noir et blanc aussi purs et les hommes et les femmes, qu'ils soient réels ou qu'ils les aient inventés à partir du roman de Vautrin, jamais aussi pétris d'humanité. Horace Grondin, ce presque sosie de Vidocq, la Caf'Conc' et Louise Michel, toutes deux tuteurs, à leur façon, du féminisme, et puis Antoine Tarpagnan, l'officier amoureux et démissionnaire, ou Gustave Courbet et son *Origine du monde*, voire le politique Varlin, l'apâche Fil de fer ou le commissaire Mespluchet, donnent à ce premier volume « une forme à la tourbe des rêves ». Ils confèrent aussi à Vautrin et Tardi la puissance d'évocation romanesque des auteurs et des illustrateurs de la fin du XIX^e siècle, faisant d'eux les dignes héritiers de Daumier, Sue ou Hugo. Deux autres chapitres du *Cri du peuple*, *L'Espoir assassiné* et *Le Testament des ruines* devraient paraître à l'automne 2002 puis 2003.

● LA LECTURE DES RUINES, de David B.,

1917. Jan van Meer, citoyen hollandais mais francophile, distingué membre des services secrets alliés, est chargé de retrouver Hellequin, inventeur du canon à rêves, du fil barbelé végétal et autres bonhommes en pommes de terre, que les Boches voudraient capturer. Les pérégrinations de Jan van Meer, son immersion dans les bas-fonds londoniens, à l'ombre des Zeppelin, fournit l'occasion à David B. de fouiller au-delà de l'histoire officielle de la première guerre mondiale. Il musarde du côté des grigris et des croyances des Poilus, du côté de cette folie poétique qui mène un scientifique à lire lettres et alphabet dans les ruines et les décombres ou sur les traits des « gueules cassées », offrant dans un somptueux ballet de couleurs franches et appuyées mais aussi dans des descriptifs cauchemardesques un opéra de boue et de sang. Auquel sert toutefois d'épilogue l'amour de Mina et Jan, ennemis d'autrefois à qui le destin fait franchir, ensemble, les portes d'une nouvelle aube (éd. Dupuis, « Aire libre », 80 p., 12,35 € [81 F]).

● TANTE LYDIA ET MOI, de Barranger et Bernatets

La vie des autres et l'autobiographie restent quelques unes des veines exploitées par la BD actuelle. Ici, l'histoire drolatique de Clémence, mal à l'aise dans ses amours, dans sa famille et dans sa peau, à qui sa tante, lectrice de *Charlie Hebdo* et libre-penseur, sert d'ange-gardien (éd. Le Cycliste, 46 p., 12,50 € [82 F]).

● L'ÉPINARD DE YUKIKO, de Frédéric Boilet

Une balade sentimentale japonaise, écrite avec une pudeur qui n'ignore pas l'humour. Dessiné en noir et blanc à partir de clichés joliment cadrés, ce récit a été publié dans un mensuel nippon avant d'y devenir un livre (éd. Ego comme X, 144 p., 14,95 € [98,07 F]).

Orgueil et préjugés

Dawn Powell fait revivre le milieu littéraire new-yorkais des années 1940 et dresse le portrait de pantins à l'ego boursouflé

LES SAUTERELLES
N'ONT PAS DE ROI
(The Locusts Have No King)de Dawn Powell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anouk Neuhooff,
Quai Voltaire, 352 p.,
20,60 € (135,13 F).

Subtil, féroce et drôle. *Les sauterelles n'ont pas de roi* – deuxième roman du cycle new-yorkais de Dawn Powell (1897-1965) – est tout ça à la fois, et bien plus encore. Comme dans le premier, *Tourne, roue magique*, la romancière puise son inspiration dans le milieu littéraire new-yorkais (1). Cette fois, elle conte les amours compliquées de Lyle Gaynor – épouse mondaine d'un dramaturge renommé, aujourd'hui invalide –, et de Frederick Olliver –, jeune auteur talentueux en mal de succès.

Atteint d'une misanthropie frisant parfois le ridicule, celui-ci est obligé, pour survivre, de donner des cours et de collaborer à un magazine bas de gamme – deux activités qu'il exécute autant que de se rendre aux soirées snobs qu'organise Lyle... Tout du moins jusqu'à ce qu'il rencontre Dodo, une jeune écervelée qui d'abord l'ennuie, avant de lui tourner la tête. Pour conserver l'attention de cette arriviste dévergondée, Frederick se révèle prêt à toutes les folies, même si sa vile servitude à l'égard de cette ravissante idiote ne lui inspire que mépris. Lyle, abattue et meurtrie de constater que son ancien amant fait pour Dodo ce qu'il n'a jamais daigné faire pour elle, en tirera au moins une leçon, amère : « Une femme était vieille le jour où son amant la quittait. » « J'ai toujours pensé que la vieillesse était comme un lit de plumes dans lequel on s'enfonçait peu à peu, mais non. C'est une saloperie de mur en pierre contre lequel tu te cognes la tête jusqu'à ce qu'elle se fende », tranchera plus tard le colocataire de Frederick, Murray, lui-même tiraillé entre sa vamp d'ex-

femme – qu'il aime encore – et sa naïve maîtresse – qui l'encembre.

Avec ses rebondissements aussi absurdes et rocambolesques, *Les sauterelles n'ont pas de roi* a un petit air de théâtre de boulevard où se jouent, dans les bars et salons new-yorkais des années 1940, des scènes remarquables de cruauté et de perversion. Dans les rôles secondaires donc, une poignée d'éditeurs cyniques, quelques journalistes sans scrupule, et une kyrielle d'« êtres suffisans, dénués de vie, égoïstes, opportunistes, creux ». Mais là où brille peut-être le plus Dawn Powell, c'est quand elle tire le portrait – au vitriol – des femmes du monde. Ainsi de Caroline et Lorca, ces deux « joyeuses sorcières » qui ont fait d'Elizabeth Arden (et de ses cosmétiques) leur nouveau – et unique – Dieu. Mais Dawn Powell n'épargne pas davantage les hommes, puisqu'elle n'épargne rien. Renvoyant dos à dos le politiquement et le socialement correct, elle fustige le monde de l'argent et celui du pouvoir, dont elle démonte les mécanismes avec une subtilité presque sadique. Mesquineries des uns, jalousies des autres, rien n'échappe à l'œil avisé de cette terrible chroniqueuse, qui fait jouer à tous ses protagonistes, aveuglés qu'ils sont de vanité, leur plus mauvais rôle.

Balayant nos illusions d'un coup de plume acérée, voilà la conclusion que tirera Dawn Powell de cette mascarade aussi brillante que pathétique : « Dans un monde voué à la destruction, il faut s'accrocher éperdument au moindre fragment d'amour, car il arrive parfois qu'une mosaïque, avec ses morceaux cassés, soit plus belle qu'une œuvre d'un seul tenant. » Une conclusion terrible, mais magnifique – comme ce roman.

Emilie Grangeray

(1) « Le Monde des livres » du 19 janvier.

★ Signalons la réimpression *Des anges sur canapé* (10/18).

Kaléidoscope amoureux

Trois histoires qui se font écho. José Luis de Juan signe le récit d'un déclin plutôt cruel

LES SOUFFLES DU MONDE
(Este latente mundo)de José Luis de Juan.
Traduit de l'espagnol
par Anne Calmels
et Suzanne Canard,
éd. Viviane Hamy, 318 p.,
22,72 € (149 F).

Il arrive parfois que les « quatrièmes de couverture », ou ce que l'on a coutume d'appeler le « dos » des livres, fournissent des informations pleines d'une trompeuse limpidité. Au revers du roman de José Luis de Juan, on apprend ainsi que l'auteur est né en 1956, qu'il exerce les mystérieuses fonctions d'assesseur légal au gouvernement régional des Baléares et qu'il « réserve ses après-midi à l'écriture ». Délicieuse partition du temps ! Juriste le matin, romancier l'après-midi, dans un lieu voué à la villégiature – un lieu baigné de douceur. Ainsi présenté, le contraste entre ces deux activités dégage une discrète ironie, qui sied particulièrement à l'auteur. Car les textes de José Luis de Juan, s'ils s'enveloppent souvent de sensualité, ne brillent nullement par leur douceur. Derrière le raffinement de la langue et les subtils détours de la pensée, derrière la dérision savamment distillée, c'est plutôt la cruauté qui sourd de ce très brillant récit – par ailleurs désagréablement misogyne. Auteur d'un premier roman paru en français sous le titre *L'Apiculteur de Bonaparte* (éd. Viviane Hamy, 1999), José Luis de Juan signe ici le récit pervers et fascinant d'une double chute.

Clairement appuyé sur la très célèbre *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*, d'Edward Gibbon, le livre entremêle habilement des histoires qui se font écho. Celle de Laurence, jeune étudiant de Harvard, puis bibliothécaire féru d'histoires et

de garçons. Laurence est hanté par le souvenir de Jonathan, l'un de ses anciens condisciples, mort au cours d'un jeu sexuel auquel se livraient les deux jeunes hommes. Celle de Jonathan, brillant sujet, qui menait à bien la rédaction d'un roman dont le personnage principal était Mazouf. Celle de Mazouf, enfin, l'esclave copiste syrien devenu propriétaire d'un atelier de copie dans la Rome de la décadence. En faisant résonner toutes ces voix dans un style musical et très élégant (surtout passés les tout premiers chapitres, où le lecteur peut craindre une légère préciosité dans l'abus d'adjectifs), José Luis de Juan donne une fiction très réussie, en même temps qu'une réflexion sur le temps et la vérité historique.

Car Mazouf, l'ancien esclave, a fait de la « fraude artistique » la grande affaire de sa vie. Autrement dit, ce ventriloque de génie s'applique à modifier les textes dont il a la copie, puis ceux qu'il fait dicter à ses employés. L'idée de passer à la postérité en s'immisçant dans le corps même des textes dont il a la charge, pour les améliorer, possède une composante sexuelle dont les histoires – celle de la Rome antique et celle de l'Amérique contemporaine – se font les relais, sans faux-semblants. « Le ventriloque copie et modifie à volonté des écrits de toute sorte, des œuvres d'Horace à celles de quelque contemporain insipide. C'est un grand vicieux ; n'importe quel homme intéressant finit par l'être. »

Dans le récit dont Laurence est le narrateur, la vérité subit aussi des torsions de différentes sortes (notamment dans le camouflage des causes réelles de la mort de Jonathan). Et partout, c'est d'un déclin qu'il s'agit : celui, peut-être, des temps où s'estompe la ligne de démarcation entre mensonge et vérité, entre fiction et réalité.

Raphaëlle Réollet

Livraisons

● ET MOURIR DE PLAISIR, de Luis Fernando Verissimo, et Ô LUXURE, de Joao Ubaldo Ribeiro.

L'idée vient d'un éditeur de Sao Paulo : une collection dans laquelle sept auteurs à la mode traiteraient des péchés capitaux. Deux de ces ouvrages paraissent aujourd'hui en français. Verissimo est un chroniqueur branché que vénère la bourgeoisie paulista ; il imagine, à partir de la gourmandise, des dîners mensuels entre amis qui ne s'aiment guère. L'auteur étale sa science culinaire et un certain talent pour l'intrigue policière. Joao Ubaldo, grand écrivain réputé, s'est emparé de la luxure. Avec une maîtrise incomparable brillamment servie par son traducteur, il orchestre la déposition d'une luronne presque septuagénaire sur le sexe jadis, naguère et aujourd'hui. Cette biographie plaisamment dévergondée d'une femme cosmopolite et intelligente se termine par un sermon pansexuel : tout est permis, et c'est contre la luxure qu'il est défendu de pécher. Le texte ne renouvelle pas le genre érotique, mais il mettra lecteurs et lectrices en belle humeur, quelles que soient leurs allégeances et leurs préférences. (Traduit du portugais – Brésil – par Geneviève Leibrich, Seuil, 150 p., 15 € [98,39 F] ; et par Jacques Thiériot, Le Serpent à plumes, 204 p., 19 € [124,63 F]).

● TITUS ERRANT, de Mervyn Peake

Les fervents adeptes de Peake peuvent se réjouir : voici le dernier volume de sa trilogie très cérébrale et très visuelle autour du château de Gormenghast. Titus, soixante-dix-septième seigneur du lieu, quitte ses amples pénates pour voir le monde, errer et mourir. Ainsi se termine l'un des plus beaux délire du XX^e siècle. La préface d'André Dhôtel, en forme d'acte de foi, cherche à nous persuader que tout cela a un sens. Mais quand expose l'imagination, il n'est pas nécessaire de comprendre pour apprécier. (Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux, Phébus, 282 p., 20 € [131,20F]).

Enfance mongole

LE MONDE GRIS
(Die graue Erde)de Galsan Tschinag.
Traduit de l'allemand par
Dominique Petit,
Métaillé, 235 p., 18 € (118 F).

Né en 1944 dans le Haut-Altaï, dans l'ouest de la Mongolie, Galsan Tschinag est l'auteur d'une dizaine de livres, romans, contes et poésie, écrits en mongol ou en allemand. Largement autobiographique, *Le Monde gris*, son troisième roman traduit en français (1), fait suite à *Ciel bleu*, qui retraçait la petite enfance de l'auteur au sein de sa famille d'éleveurs nomades touvas.

Nous sommes en 1952, le pouvoir soviétique veut mettre fin aux supposées superstitions de ces peuples qu'il veut aussi séculariser. Arraché à sa famille, scolarisé de force, soumis à une discipline aussi bête que violente, cet enfant de huit ans qui rêve de devenir chaman malgré le désaccord de ses parents subira de plein fouet le choc des cultures et des générations. Habitué jusqu'alors à vivre en parfaite harmonie avec la nature, il apprendra néanmoins à reconnaître puis à assembler ces « traces d'animaux inconnus dessinés sur une pierre noire à l'aide d'une petite pierre blanche ». Ce sera même à la demande d'un représentant du pouvoir qu'il mènera à bien sa première expérience chamanique.

D'une écriture simple, immédiate, où le présent est quasiment le seul temps utilisé, *Le Monde gris*, comme *Ciel bleu*, débordé de poésie, d'intensité dramatique et d'humour nés des yeux curieux et espionnes de l'enfant narrateur ; un regard parfois naïf, souvent aiguisé, sur les mondes antagoniques qui l'entourent et dans lesquels il aspire pourtant intensément à prendre sa place.

Jean-Louis Aragon

(1) *Ciel bleu* et *Vingt jours et un*, publiés chez Métaillé.

Au fil d'une vie

A travers le portrait délicat d'une anthropologue soudainement à la retraite, Penelope Lively poursuit sa méditation sur le temps

LE TISSU DU TEMPS
(Spiderweb)de Penelope Lively.
Traduit de l'anglais
par Anne-Cécile Padoux,
Mercure de France, 256 p.,
21,50 € (141,03 F).

Matisse l'a souvent suggéré : chaque artiste porte en lui une idée fixe que son œuvre s'acharne à cerner, à canaliser, à exorciser. Dans le cas de l'Anglaise Penelope Lively, cette obsession, de plus en plus explicite au fil des romans, est même devenue le titre de son dernier livre, *Le Tissu du temps*. Cette jolie formule – qui n'est pas d'origine, mais figure à plusieurs reprises dans le texte – conjugue l'idée de l'impalpable avec celle de la matière. Une matière aussi délicate qu'un ouvrage de dame ou un travail d'aiguille. « Le passé est inextricablement lié au présent, tissés qu'ils sont tous les deux comme dans une tapisserie, unis par le fil inéluctable des circonstances », note, dès les premières pages, Stella, l'héroïne. Puis elle ajoute : « Il n'y a pas de hasard. (...) Si on savait la façon dont l'avenir est secrètement contenu dans le présent... Les signaux sont déjà là, mais nous ne pouvons pas les lire. »

Depuis *Serpent de lune*, traduit chez Stock, et qui lui valut le Booker Prize en 1987, Penelope Lively déroule ce fil. On le retrouve dans *La Tour de Cristal* (Denoël, 1993), où un architecte assailli par des visions d'autrefois met en évidence les strates et sédiments sur lesquels Londres est bâti, et qui coexistent, même à son insu, dans l'esprit de tout promeneur. Dans *Le Tissu du temps*, l'idée reste la même, mais elle s'incarne. Le personnage principal n'est plus une ville, c'est une femme. L'abstraction laisse la place au portrait, tout en nuances délicates et en amusants sous-entendus : le roman,

d'une grande fluidité, n'en est évidemment que plus réussi.

A soixante-cinq ans, Stella, anthropologue, a décidé de s'installer à la campagne. Elle qui, toute sa vie, a voyagé, observé, noté, écrit, préparé des communications pour des colloques..., se trouve brutalement devant « l'horizon sans exigences » de la retraite. Cette intellectuelle sans attaches qui a habité des maisons de boue et des huttes de roseaux, se réveille soudain dans un cottage propre et Somerset, en train de régler des problèmes de robinets récalcitrants. Avec une auto-ironie bien anglaise, chassant le moindre soupçon d'apitoiement, Stella entame, par petites touches, une réflexion sur cette « vie au ralenti ».

Après avoir passé tant de temps à interpréter les rites de passage dans les sociétés ancestrales, la voilà qui se prend elle-même comme objet d'étude : qu'est-ce qui l'a conduite là, hormis la nécessité de « se poser quelque part » ? Pourquoi le présent lui parle-t-il sans cesse du passé ? Pourquoi Richard, son voisin si courtois – l'ex-époux de sa meilleure amie, Nadine, emportée par un cancer – l'oblige-t-il, sans qu'il y paraisse, à comparer leurs destinées, radicalement divergentes, depuis qu'elles sont toutes deux sorties d'Oxford ? A posteriori, chaque événement lui semble préfigurer l'instant présent. Est-ce là une reconstitution mentale bien commode ? Ou Stella, à mesure qu'elle avance en âge, est-elle mieux à même de discerner ces fils, tour à tour visibles et invisibles, qui forment le canevas de son existence ? D'affaissements en évitements, d'amours éphémères en rivalités de femmes, du delta du Nil à l'île de Malte, Penelope Lively nous invite à revisiter avec elle les incarnations multiples – mais toutes aussi vraies – de son héroïne. « Le dos de ses mains était piqué de taches brunes, sillonné de veines

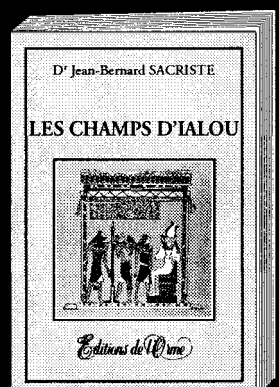
semblables à d'épais vers gris. Mais miraculeusement préservées, au-dessus de cette inflexible prison de chair et d'os, il y avait toutes les autres Stella, toutes coexistantes, portant témoignage, prêtes à être interrogées. »

La grande habileté de Penelope Lively est d'accorder son style à son propos. Ainsi, tels des brins dans l'étoffe, certaines phrases apparaissent et réapparaissent au fil des pages. Le suspense est réel. On sait que la figure finale – le motif dans le tapis, pour reprendre l'image de l'« *Oncle James* », comme l'appellait Virginia Woolf – n'apparaîtra qu'une fois le dernier point brodé. Mais la question que Stella se pose concerne tout un chacun : aura-t-elle un sens ?

Florence Noiville

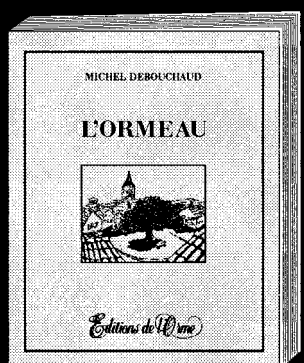
Les Éditions de l'Orme sont de nouveau distribuées par ALTERNA - Tél. : 02.37.30.57.00 - Fax : 02.37.30.57.12 inchangés

VIENT DE PARAÎTRE



15 illustrations explicatives 100 F
« L'Ame-Oiseau à travers la bouche ouverte vient ranimer le corps... Une plongée qui n'est pas de tout repos dans les rites funéraires de l'Égypte ancienne. »
Le Nouvel Observateur

« Un merveilleux petit livre, écrit avec le cœur. Comment les habitants d'un village sauveront leur ormeau multiséculaire, d'un pylône électrique. »
Nicole Baud (L'Ère Nouvelle)

2^{ème} ÉDITION

Illustrations de Lucie YONNET 90 F



« Iratni émulsionne les sentiments et les désirs. Et tout en phrases fines nous bâtit un millefeuille craquant. C'est léger et plein de saveur. Un régal ! »
Xavier Houssin, Point de vue

ÉDITIONS DU ROCHER

Comme tous les dieux, celui des juifs et des chrétiens a derrière lui une longue histoire. Régis Debray la conte, en estimant que si les visages du divin changent, le besoin que les hommes ont de cette dimension reste constant. C'est dire combien la « question de Dieu » est vivace, actuelle... Plusieurs ouvrages récents, dont celui d'un anthropologue et un autre signé par un cardinal, tentent de la renouveler

DIEU, UN ITINÉRAIRE de Régis Debray. Ed. Odile Jacob, 288 p., 27 € (177,10 F).

Si vous voulez captiver, écrit Régis Debray dans son dernier livre, « n'écrivez pas un bouquin de philo, racontez une belle histoire ». Voici donc la belle histoire de Dieu. Ou, plus exactement, de l'Éternel, aussi connu sous son nom de code YHWH, autrement dit du Dieu des juifs et des chrétiens. Pas un mot, ici, sur l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam. Ce n'est pas le religieux en tant que tel qui, dans ce livre, intéresse Debray, c'est la biographie de Yahweh : où Il est né, comment Il a grandi et comment, de Dieu-Père, Il a réussi à se transformer en Dieu-Fils pour mieux conquérir le monde. Bref, un sacré destin.

L'histoire de ce destin, vous pensiez la connaître ? Détrompez-vous. En dehors du fait que la culture religieuse n'est plus guère répandue de nos jours, force est d'admettre qu'histoire et archéologie ont, depuis vingt ans, transformé notre connaissance des peuples au milieu desquels s'est écrite la Bible. Comme Debray a lu tout ce qu'il fallait lire sur ce sujet, faites-lui confiance : si vous avez oublié l'origine de la tour de Babel, si vous ne vous souvenez plus très bien des voyages de saint Paul, si vous avez perdu de vue les enjeux des premiers conciles ou si vous ignorez l'organigramme de la curie romaine, son livre vous aidera à vous mettre à jour.

Il n'est même pas exclu qu'il vous donne envie de relire ce vieux classique inusable : la Bible. Car, loin de se perdre dans un fatras

d'érudition, Debray sait toucher l'essentiel. Et c'est l'autre intérêt de son travail : montrer par quels mécanismes « médiologiques » (terme forgé par l'auteur pour rappeler que les idées se transmettent dans l'histoire par le « moyen » de vecteurs matériels) s'est échafaudée la « révélation » judéo-chrétienne – cette vaste synthèse doctrinale qui, à partir de Constantin, a entrepris de dominer le monde. Comment elle y est (en partie) parvenue n'est pas une mince énigme. Une énigme dont Debray ne prétend pas détenir le mot, mais qu'il contribue à éclairer par l'entrecroisement de multiples pistes de recherche, dans lesquelles le lecteur prend plaisir à le suivre. Sans que, fort heureusement, il lui soit pour cela demandé de croire en Dieu. Ni même en la « médiologie ».

Premier acte, donc : d'Ur à Jérusalem, en passant par le mont Sinaï. Autrement dit, d'Abraham à Salomon, en passant par Moïse. Ou comment un petit peuple du désert, condamné à migrer pour échapper à l'esclavage, découvre l'écriture (inventée par d'autres que lui) et s'en sert pour élaborer une série de textes fondant une idéologie nouvelle : le monothéisme. C'est la partie la plus intéressante du livre, et aussi la plus irritante. D'abord, parce que Debray écarte trop vite l'hypothèse d'une source égyptienne du monothéisme (comme si le monothéisme juif n'avait, a priori, rien à voir avec d'autres attitudes équivalentes, attestées dans d'autres religions). Ensuite, parce qu'au lieu d'expliquer le religieux par le politique (ce qui était pourtant le projet affiché au départ), il se laisse trop souvent aller à faire l'inverse, c'est-à-dire à



Gravure peinte, extraite d'un recueil de figures de la Bible de Jean Mès, XVI^e siècle

mélanger, à la nécessaire déconstruction du « mythe » de la Terre promise, des considérations psychologiques douteuses.

C'est ainsi que Debray se dit « déconcerté » par le fait que le peuple juif (dont la culture était à l'origine « bâtarde ») a décidé, il y a trois mille ans, de « s'accrocher mordicus à un rectangle de quinze hectares paroxystiques », ici rebaptisé « esplanade du Temple et des Mosquées ». Il s'offusque de cette « fixation au sol », de cet attachement d'une culture pour son berceau « ou ce qu'elle a décidé de croire tel », s'alarme de ce que cet attachement « paranoïaque » peut avoir de « persécuteur », et ne manque pas de s'apitoyer sur le sort

des Cananéens et autres « peuplades infortunées », qui ont eu « le malheur d'être subjuguées ou phagocytées sur le tard par les "enfants d'Abraham" ». Considérations moins surprenantes, il est vrai, quand on connaît les engagements de l'auteur. Mais si personne n'est obligé de défendre Israël, est-il bien légitime de dire que le culte de la Torah relève du « sadomasochisme », que le « prisonnier de l'Écriture » n'est qu'un « esclave de la Mémoire », et que « le juif de Sarcelles » (agréable généralisation !) est encore plus « étroit d'esprit » et plus « intolérant » que celui de Tel-Aviv (toutes citations extraites des p. 83 à 149) ?

Passons. La deuxième partie,

consacrée à la naissance du christianisme, est écrite d'une plume plus légère. Debray, cela se sent, a de la sympathie pour Jésus, de l'admiration pour le courage des premiers disciples, de la tendresse pour le personnage de Marie. Avec la substitution du fils au Père, du dieu d'amour du Nouveau Testament au « teigneux psychorigide » (sic) de l'Ancien, le paysage s'éclaircit, le désert verdoie, le blanc et noir fait place à la couleur. La peinture baroque n'est plus très loin, Händel non plus, et Debray, qui se sent à l'aise dans ce monde-là, en décrit fort bien les commencements.

Pourquoi, alors, s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi passer si rapidement du concile de Nicée à la Réforme protestante et, de là, à l'« effacement » de Dieu au ciel du XX^e siècle, objet de la dernière partie ? Ne parler que du message d'amour des Évangiles, ou du rôle joué par l'imprimerie dans l'expansion du protestantisme, est sans doute moins pénible que d'évoquer les Croisades, l'Inquisition, la séculaire oppression des femmes et le soutien apporté par l'Église à l'esclavage. On regrette cependant que le rôle joué par la grande institution romaine dans la transmission de la foi chrétienne au fil des siècles ne soit pas montré, plus objectivement, dans ses différents volets.

Et aujourd'hui, où habite l'Éternel ? Comment va sa santé ? Voulu prendre le contre-pied de Malraux, Debray persiste à ne pas croire que le XXI^e siècle sera plus « religieux » que les autres, même si l'actualité, depuis deux mois, semble lui donner tort. Il se borne à conclure, sobrement, que les visages de Dieu changent, mais que le besoin de Dieu demeure constant, car il ne fait que répondre à l'irrépressible désir de transcendance qui habiterait tout homme. En d'autres termes : athées, vous n'avez rien compris. C'est possible. Mais n'est-ce pas un peu court ?

Christian Delacampagne

La légende des dieux

Il n'y a pas de « retour de Dieu », puisque Dieu n'a jamais cessé d'exister :

le témoignage d'un anthropologue, d'un ex-prêtre, d'un juif non croyant, d'un cardinal

Fallait-il être sourd ou aveugle pour ignorer que la question de Dieu allait ressurgir, et peut-être de la pire des façons ? Que toutes les religions de substitution, ou de « contrebande », comme dit joliment Jean-Claude Barreau, – l'exaltation de la race (nazisme), de la lutte des classes (communisme), du veau d'or (libéralisme) – n'ont fait qu'échouer au port des illusions séculières ? Il n'y a pas de « retour de Dieu », ainsi que l'écrivent les magazines benêts qui surfent sur la vague des nouvelles religiosités ou de l'islamisme agressif, tout simplement parce que Dieu n'a jamais cessé d'exister.

Voudrait-on s'en convaincre qu'il faudrait lire d'urgence le livre de l'anthropologue Pascal Boyer. La question de Dieu se pose dès qu'il y a des hommes, chez les chamans amazoniens comme dans les brosses africaines, chez les bouddhistes himalayens comme chez les Grecs qui créaient des dieux à leur image, et elle se posera tant qu'il y aura des hommes. Si leurs rituels et leurs effets sociaux diffèrent, les croyances dans les dieux et les ancêtres, dans les anges et les djinns, dans les diables et les esprits, sont de tout temps et universelles.

Loin de toute Révélation, le scientifique analyse le concept religieux non comme la réponse à des inquiétudes métaphysiques, mais comme la mise en route de nos capacités mentales et cognitives. L'homme croit ou ne croit pas, de même qu'il est capable ou non de jouer de la musique ou de peindre un tableau. Pascal Boyer met au service de la science religieuse les plus récentes découvertes des sciences du cerveau : la peur, les défenses instinctives, le rapport au sexe, à la mort, à la vie, sont liés à l'activité plus ou moins consciente de la psychologie intuitive. Le croyant est celui qui est capable, plus que le non-croyant, de pressentir « les réactions de Dieu à telle action », ou que « certaines conduites sont honteuses à ses yeux de Dieu », ou quand il peut mettre sa confiance en Dieu, ou quand Dieu l'éprouve.

Mais la foi ne se réduit pas aux caprices des neurones. Trois témoignages – que seul réunit la sortie de leur livre – nous plongent au cœur des interrogations de la foi révélée. Celles de l'éternel converti Jean-Claude Barreau, de l'éternel agnosti-

que Théo Klein, du théologien Josef Ratzinger qui, tout cardinal romain qu'il est, n'a guère plus de certitudes que les autres pour répondre aux défis de l'athéisme moderne.

Jean-Claude Barreau, prêtre sorti de mai 1968, qui fit trembler l'Église (avant de quitter son ministère), qui servit successivement la gauche et la droite (proche conseiller de M. Pasqua), se défie de toute certitude théologique ou politique. Il ne déteste rien tant que les dévots et les fanatiques, les « magies gluantes et les religiosités serviles ». Son livre lui ressemble : touffu, mais incandescent, superficiel, mais dérangeant. De l'animisme aux mythologies, du bouddhisme aux monothéismes, il fait aussi le tour des croyances. Il analyse l'échec des religions séculières, du rationalisme, du nihilisme, et ne se résigne pas à un Dieu qui serait le grand horloger, l'âme du monde, une sagesse universelle, une conscience morale. Dieu est une « personne », assure-t-il dans une conclusion aux accents pascaliens. La foi relève du pari nécessaire à l'action, à la vie, « le pari du sens contre le non-sens ». Malgré les zigzags de sa carrière, ce chercheur de Dieu n'a en fait jamais cessé de le trouver dans le Dieu chrétien.

« CHOISIS LA VIE »

Théo Klein est un partenaire aussi malcommode du judaïsme que Jean-Claude Barreau l'est du catholicisme. Cet avocat estimé, sinon approuvé dans sa communauté – dont il est un porte-parole pas toujours orthodoxe, mais nécessaire – ne se résigne pas non plus à une certaine image de Dieu, celle du judaïsme réglementaire et pointilliste des rabbins qui contredisent, selon lui, le sens et l'actualité de la Torah donnée par Moïse à son peuple. « Choisis la vie », dit la Torah. « Accepte le joug », répondent les rabbins.

Il admet qu'après la destruction du second Temple et l'exil, il a fallu durcir les textes pour préserver l'unité d'une communauté dispersée. D'où la naissance du Talmud et de la halakha qui a corseté le judaïsme. Mais aujourd'hui, estime Théo Klein, si toute menace n'est pas écartée sur Israël, le judaïsme n'est plus en situation de survie. Le temps est donc venu de se « réapproprier la Torah », ce qui ne veut pas dire rendre le judaïsme plus facile, mais mesurer la

modernité de la loi de Moïse et de ses intuitions (droit, justice, bienveillance, tolérance). Fort du patronage de Maimonide et de Leibovitz, il termine aussi son livre par un acte de foi : « Ce que j'attends moi, juif non croyant, lecteur attentif de la Torah, c'est que ceux qui se disent les gardiens des commandements s'ouvrent au monde de la connaissance et du libre dialogue et que soient abattues les portes des ghettos. » Théo Klein écrit qu'il redoute le « silence méprisant » ou les « critiques véhémentes ». Son livre lui vaudra et l'un et les autres.

Reste le cardinal Ratzinger, gardien de la doctrine catholique romaine. A la différence des itinéraires précédents, sa foi en Dieu paraît bien lisse. Mais lui aussi admet que la grande tentation de l'homme moderne est de vouloir « s'en sortir » sans Dieu. La question de Dieu n'est pas pour autant devenue « superflue ». L'abondance des biens matériels n'épuise pas le questionnement de l'homme. Josef Ratzinger n'ignore pas que le principal argument contre Dieu est l'« immense souffrance du monde ». Il ne l'attribue pas au diable dont il n'est pas plus capable que les autres de prouver qu'il a une existence propre. Il préfère répondre que « le mal vient de notre liberté », souvent confondue avec la licence. « Le diable n'est pas un être parce qu'un être ne peut venir que de la source de tout être. Il est négation, non-être. »

Ainsi le cardinal Ratzinger répond-il aux objections de la conscience moderne par un surcroît de foi et de raison, d'écoute de la Parole de Dieu, de présence attentive dans une communauté d'Église. Loin de l'image du préfet de l'ex-Saint-Office qui assène ses certitudes, le cardinal Ratzinger – comme, à leur manière, un Jean-Claude Barreau ou un Théo Klein – montre que le doute est de tout temps, que la foi n'est pas une idéologie à portée de main, mais seulement un « chemin ».

Henri Tincq

★ *Et l'homme créa les dieux*, de Pascal Boyer (Robert Laffont, 360 p., 21,20 € [139 F]) ; *Tous les Dieux ne sont pas égaux*, de Jean-Claude Barreau (J.-C. Lattès, 190 p., 17,07 € [112 F]) ; *Libérez la Torah*, de Théo Klein (Calmann-Lévy, 218 p., 15 € [98,40 F]) ; *Voici quel est notre Dieu*, de Josef Ratzinger (Plon-Mame, 325 p., 22 € [144,30 F]).

SIXIÈME BIENNALE INTERNATIONALE DES POÈTES EN VAL-DE-MARNE

15-25 novembre 2001

Poètes

Allemagne, Autriche, Chili (langue mapuche), Costa Rica, Cuba, France (et autres langues de France), Guatemala (langue maya), Honduras, Irlande, Japon, Mexique (langues indigènes), Roumanie, Russie, Salvador

Rencontres – Lectures

Arcueil, Bagnole, Boissy-Saint-Léger, Cachan, Centre pénitentiaire de Fresnes, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-Le-Roi, Créteil, Fresnes, L'Haj-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Le Plessis-Tréville, Limeil-Brévannes, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Orly, Rungis, Saint-Maurice, Université de Créteil, Valenton, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine

Paris

Centre Georges Pompidou ("Les Revues parlées"), Maison des écrivains, Maison de l'Amérique latine

Marseille

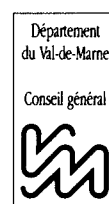
Centre international de poésie Marseille

Montpellier

Château de Castries

Initiative du Conseil général du Val-de-Marne

11, rue Ferdinand-Roussel, 94200 Ivry-sur-Seine
Téléphone : 01 49 59 88 00 – Télécopie : 01 46 72 72 71
biennaledespoetes@wanadoo.fr



Louis Gernet effaçait dans sa démarche les frontières entre les disciplines, interrogeant avec les outils de l'historien, du philologue, du sociologue, voire du psychologue, la civilisation de la Grèce classique. Formidablement adaptée à un public moins familier des lettres classiques que le lecteur de 1917, la réédition de sa thèse, consacrée à la pensée juridique et morale en Grèce, est l'occasion de restaurer l'exceptionnelle dimension d'un penseur dont l'œuvre est « un acquis pour toujours ». Une voie que poursuit aujourd'hui Pierre Vidal-Naquet

Louis Gernet, à la naissance de l'individu

RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE JURIDIQUE ET MORALE EN GRÈCE

Étude sémantique de Louis Gernet. Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 496 p., 27,44 € (180 F).

Il faut savoir gré à Hélène Mon-sacré, qui dirige le département des sciences humaines aux éditions Albin Michel, de cette réédition de la thèse de Louis Gernet, publiée en 1917. L'objet en était de comprendre comment était apparue, dans la Grèce antique, la notion d'individu, notion essentielle à la constitution d'une pensée juridique. Partant d'une analyse des mots qui, à l'époque classique et singulièrement à Athènes, désignaient le délit et la peine, Louis Gernet entendait se livrer à une étude sémanti-

Claude Mossé

que de ces mots et de ceux qui, à divers moments de l'évolution historique de la Grèce, leur avaient été associés. Il ne s'agissait pas de rester dans le cadre de la philologie classique, mais d'appréhender le langage comme « le dépôt de la pensée morale », comme le lieu où « le caractère de cette pensée est immédiatement sensible ». Révélateurs d'une psychologie collective, les mots conservent, même lorsque leur emploi – et donc leur sens – évolue, une espèce de continuité dans le changement. Et cette continuité révèle qu'il y a en eux une dimension qui relève plus du « sentiment » que de l'intelligence. D'où ces « survivances » qui font coexister en un même temps des « couches successives de pensée ».

Pour mettre au jour ces différentes couches et pour vérifier la validité de son hypothèse, à savoir que les mots sont l'expression des « senti-

ments » d'une société, Gernet va faire appel aux textes anciens : les poèmes homériques, Hésiode, les lyriques, mais aussi les tragiques, en particulier Eschyle et Sophocle, qui, composant leurs œuvres dans l'Athènes classique, n'en conservent pas moins des termes empruntés à un vocabulaire plus ancien. Et puis évidemment les orateurs et les philosophes au terme de l'évolution, et d'abord le Platon des *Lois*, dont le commentaire constituait sa thèse secondaire. Ce que l'analyse sémantique révèle, c'est qu'à l'origine ces mots renvoient aux croyances et aux « sentiments » d'une forme « primitive » de la société, fondée sur la « famille ».

Il faut ici ouvrir une parenthèse. Dans sa préface, l'historienne italienne du droit antique, Eva Cantarella, souligne à juste titre que nul aujourd'hui ne donne à *genos* le sens de « clan », tel que le concevaient les ethnologues et les anthropologues de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Or, c'est ce terme que Gernet emploie pour caractériser la société grecque primitive, et cet emploi replace le livre dans son époque. Il me paraît néanmoins que cela n'enlève rien à la validité de la démonstration. Car il s'agit en fait d'étudier le fonctionnement interne de structures familiales dont on ne saurait nier la réalité. Dans ses travaux ultérieurs, et avant même que la nature du *genos* ait fait l'objet de recherches qui ont montré en quoi il se distingue du « clan » des ethnologues, Gernet mettait en évidence l'existence, dans le cadre de la cité archaïque, de groupements aristocratiques rassemblant autour de grandes familles une « clientèle » qui partageait les mêmes valeurs et les mêmes représentations (« Les nobles dans la Grèce antique », dans *Anthropologie de la Grèce antique*).

Cette parenthèse refermée, revenons à la démonstration. Elle débute par une étude qui se veut seulement « descriptive » d'un mot, *hubris*, qui est le plus souvent traduit par « acte de violence » ou « démesure », étude destinée à ouvrir la voie de la démarche, et en indique le principe, à savoir qu'il existe « un rapport étroit entre les produits de la pensée morale et les formes de l'orga-

nisation sociale » et que, comme *hubris*, chacun des termes qui sera analysé « enveloppe une série en soi indéfinie de représentations variant en fonction les unes des autres ».

Il est évidemment impossible de reprendre dans sa totalité la démonstration de Gernet. Une première partie est consacrée à l'étude des notions bien établies dans le *Droit de délit et de peine*, les deux autres à l'objet et au sujet du délit dans le cas de l'homicide, la victime et le coupable. Dès l'abord se confirme ce qui était posé comme hypothèse. Le délit est ressenti comme une souillure au sein du groupe familial et appelle un sentiment collectif de vengeance, sentiment fortement pénétré d'esprit religieux. Cela vaut aussi bien pour la victime que pour le coupable qui ne sont pas sentis comme individus, mais comme membre d'un groupe familial, d'un *genos*. Lorsque les structures familiales sur-

lesquelles est fondée la société se désagrègent, ce dont témoigne la poésie d'un Theognis quand il déplore que les « méchants » soient devenus les « bons », alors délit et peine s'individualisent. La dimension religieuse subsiste, mais désormais apparaît la notion de responsabilité personnelle. Dans la loi sur l'homicide attribuée à Dracon, la distinction est faite entre homicide volontaire et homicide involontaire. Quant à la peine, elle relève désormais de juges représentant la collectivité qu'est la cité, au sein de tribunaux spécialisés.

Cette évolution qui fait entrer l'individu dans le droit est mise par Gernet en relation avec les transformations de la société et, on l'a vu, la dissolution de l'ancien groupe familial au sein de cette collectivité nouvelle qu'est la cité. On dirait aujourd'hui qu'elle est à mettre en relation avec l'affaiblissement des structures fondées sur une parenté plus ou moins

réelle auxquelles se substituent, sans les faire vraiment disparaître, de nouveaux groupements des membres de la communauté civique. C'est du moins ainsi qu'on interprète la réforme opérée à Athènes à la fin du VI^e siècle par Clisthène, lorsqu'il substitua aux quatre tribus originelles dix tribus territoriales. Clisthène entendait ainsi priver les grandes familles aristocratiques de l'influence qu'elles exerçaient sur leur « clientèle ». Lui-même appartenait au *genos* des Alcéméonides. Mais cette grande famille s'était en quelque sorte marginalisée du fait de la souillure qui pesait sur elle depuis le sacrilège commis par l'un des siens. Si l'on se rappelle que cette souillure serait encore évoquée en 431 contre Périclès, on mesure la pertinence de l'analyse de Gernet lorsqu'il montre comment se perpétuent, dans l'Athènes démocratique, des représentations héritées d'un lointain passé, et la persistance, au sein des nouvelles valeurs civiques, d'une pensée imprégnée de valeurs religieuses.

Ce sont ces mêmes valeurs religieuses qu'on retrouve dans l'ostracisme, cette procédure attribuée également à Clisthène et tenue pour caractéristique de la démocratie, puisqu'elle appelait le peuple réuni en assemblée à désigner celui sur qui pesait le soupçon de vouloir s'emparer du pouvoir et à l'éloigner de la cité. Dans la manière même dont cette procédure se déroulait, Gernet décèle une sorte de rituel périodique de purification. Il faudrait mentionner également les développements que Gernet consacre à l'économie et à sa place dans cette évolution vers une notion abstraite de l'individu. Place qui n'est pas négligeable. Mais si l'économie conditionne l'évolution, elle ne la détermine pas. Ce sont d'abord les représentations qu'elle fait surgir, les « sentiments » qu'elle suscite qui doivent être pris en compte.

On l'aura compris, en dépit d'une terminologie révélatrice du moment où il fut publié, le livre de Gernet demeure « un acquis pour toujours », l'affirmation d'une méthode d'approche de l'histoire de la pensée grecque qui allait connaître dans les recherches ultérieures de Gernet lui-même, et avec l'œuvre de Jean-Pierre Vernant, de riches et précieux prolongements.

La scène tragique sur l'Agora

LE MIROIR BRISÉ

Tragédie athénienne et politique

de Pierre Vidal-Naquet.

Les Belles Lettres, « Histoire », 96 p., hors commerce.

Il faudra juste acquiescer deux volumes de l'excellente collection que l'historien codirige avec Michel Desgranges, pour lire ce court texte de Pierre Vidal-Naquet, donné naguère à la Northwestern University d'Evans-ton (Illinois) et étoffé au fil de sa diffusion depuis avril 1998.

Les récentes parutions de *La Loi du royaume*, d'Alain Boureau et *L'Excentricité académique*, d'Hélène Merlin-Kajman, avant la parution, le 28 novembre, du *Polis et Cité-Etat* de Mogens Herman Hansen, offriront le prétexte idéal à ceux qui sont fidèles à une adresse où Chastagnol, Grandazzi, Momigliano et Grafton côtoient Grimal, Greenblatt et McMullen.

Avec une belle fluidité, Pierre Vidal-Naquet interroge le lien chez les anciens Athéniens entre tragédie et politique. Croisant les

apports de la philologie comme de l'anthropologie avec ceux de sa propre discipline, il pose le problème du statut du héros tragique en relation avec la cité (« *Que peut faire une cité comme Athènes de personnages comme Agamemnon, Ajax et Edipe ?* ») et revient, avec un sens exact de la référence à la source littéraire, sur les trois « tentatives » qui « menacent l'interprétation des tragédies athéniennes » : la quête du « réalisme », l'interprétation actualisante, même si, chez Euripide surtout, les allusions politiques contextuelles ne manquent pas, l'actualisation moderne enfin, la plus passionnante à déjouer puisque « le dialogue avec le passé suppose toujours un départ à partir du présent. »

Suggestif, Vidal-Naquet appelle à « faire à travers l'Antigone l'histoire de la conscience européenne » et pointe l'écho des drames civils (athéniens ou shakespeariens) dans les procès de Moscou et leurs sinistres redites – où les grands politiques sont montrés au peuple et finalement brisés.

Aussi lumineux qu'édifiant. Ph.-J. C.

Le monde grec relu par l'anthropologie historique

Marginal par son ouverture d'esprit et son intelligence critique, Gernet (1882-1962) tarda à être reconnu. Jean-Pierre Vernant, qui plaça son Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes sous son égide, rend hommage à un maître d'exception

Hellénistes et antiquisants ne seront pas seuls à se réjouir de voir leurs vœux enfin comblés par la réédition de la thèse de Louis Gernet, soutenue en 1917 et depuis longtemps introuvable. Tout lecteur dispose ainsi d'un des ouvrages-clés pour comprendre la mutation qui, en bousculant parfois les disciplines traditionnelles, a redessiné en France, au cours du XX^e siècle, le champ des sciences humaines : Gernet offre comme un poste d'observation privilégié pour repérer les voies et les formes de ce renouvellement.

Né en 1882, normalien, premier agrégé de grammaire en 1905, licencié en droit, pensionnaire de la Fondation Thiers de 1907 à 1910, Gernet avait plus qu'il n'en faut pour réussir, dans la norme et en douceur, une carrière universitaire brillante. Ce fut tout le contraire. Il a fait figure de marginal, d'excentri-

leurs secteurs, faire bouger les savoirs et les mentalités : Marcel Mauss, François Simiand, Henry Lévy-Bruhl, Maurice Halbwachs, Marcel Granet.

Par ce qu'elle contient, par ce qu'elle prépare, la thèse sur le développement de la pensée juridique et morale est mal reçue, incomprise. Gernet se trouve relégué à l'Université d'Alger de 1921 à 1948. C'est à cette date seulement qu'appelé à Paris à l'École des hautes études par Lucien Febvre et Fernand Braudel, qui l'admirent, Gernet sort du bois et va pouvoir, en fin de vie, livrer le meilleur de sa pensée. Dans ses séminaires et ses articles, il ouvre la voie qui va orienter les études classiques, trop fermées sur elles-mêmes, vers une anthropologie historique. Effaçant dans son travail les frontières qui séparent les disciplines, il interroge la civilisation grecque tout à la fois en philologue, en historien, en sociologue,

en psychologue. La Grèce n'est pas à ses yeux un modèle immuable et définitif.

C'est par la comparaison avec les autres civilisations qui ont marqué l'histoire humaine que le cas grec, dans sa singularité, par ses concordances et ses écarts, se prête à l'interprétation. Ce qui intéresse Gernet, c'est le passage d'une préhistoire – sociale et mentale – de la Grèce à une civilisation de la cité. Avènement du droit, création de la monnaie, institution du politique, émergence d'une éthique, naissance de la philosophie, de l'histoire, de la tragédie, des divers savoirs positifs : autant de faits qui témoignent d'une même mutation et dont l'examen permet de mieux comprendre comment s'est opéré le passage d'un univers intellectuel, qu'on peut dire en gros mythico-religieux, à un

autre tout différent, en dépit des survivances, des reprises, des transpositions, et que Gernet appelle raison ou intelligence critique ou libre réflexion ou encore esprit de tolérance.

Gernet sait aussi que, face à la violence des passions, à l'emballement de l'imaginaire, ces valeurs sont d'autant plus précieuses qu'elles restent fragiles. Là où la raison semble avoir établi son règne, le fanatisme, la superstition, la démission de l'intelligence, la « barbarie », comme il lui est arrivé de le dire, demeurent présents à l'arrière-plan, menaçant de déferler.

Il y a, hélas, peu de chance pour que les temps actuels le démentent sur ce point.

★ Signalons, outre *Les Grecs sans miracle. Textes 1903-1960, réunis par Riccardo Di Donato et préfacés par Jean-Pierre Vernant (La Découverte, 1983)*, les publications récentes d'Andrea Taddei, *Louis Gernet et le technicien del diritto ateniese con il testo delle Etudes sur la technique du droit athénien à l'époque classique (Pisa, 2001)* et de Gernet lui-même, *Diritto e civiltà in Grecia antica [Le Fonctionnement du droit] (Milano, 2000)*.

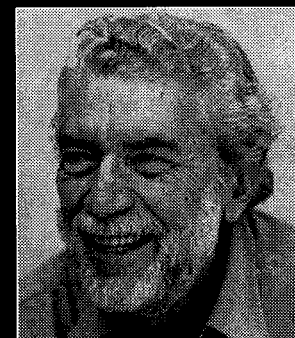
Jean-Pierre Vernant

que, dont on entendait cantonner les mérites dans le seul domaine, à peu près désert, du droit grec. C'est que sa « déviance » se manifesta dès ses années de formation. Ce jeune helléniste rejoint le cercle des savants qui, sous la houlette de Durkheim, autour de *L'Année sociologique*, entendent traiter l'Homme et la Société, dans leurs études, comme de purs objets de science. Quelles que soient leurs spécialités, ils poursuivent leur exploration du monde humain dans un même esprit d'analyse positive et d'intelligence critique. Ces exigences théoriques ne les tiennent pas à l'écart de la vie commune. La plupart se retrouvent au club des *Cahiers du socialisme*, où Gernet côtoie les amis qui vont, comme lui, dans

lesquelles est fondée la société se désagrègent, ce dont témoigne la poésie d'un Theognis quand il déplore que les « méchants » soient devenus les « bons », alors délit et peine s'individualisent. La dimension religieuse subsiste, mais désormais apparaît la notion de responsabilité personnelle. Dans la loi sur l'homicide attribuée à Dracon, la distinction est faite entre homicide volontaire et homicide involontaire. Quant à la peine, elle relève désormais de juges représentant la collectivité qu'est la cité, au sein de tribunaux spécialisés.

Cette évolution qui fait entrer l'individu dans le droit est mise par Gernet en relation avec les transformations de la société et, on l'a vu, la dissolution de l'ancien groupe familial au sein de cette collectivité nouvelle qu'est la cité. On dirait aujourd'hui qu'elle est à mettre en relation avec l'affaiblissement des structures fondées sur une parenté plus ou moins

ROBBE-GRILLET LA REPRISE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

PRIX FEMINA 2001

MARIE NDIAYE
ROSIE CARPE



★ m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

Le livre d'une vie

Dominique Fernandez est un homme qui aime les hommes. Son regard érudit et subtil sur la représentation artistique de l'homosexualité séduit et interroge. En militant contre la convention

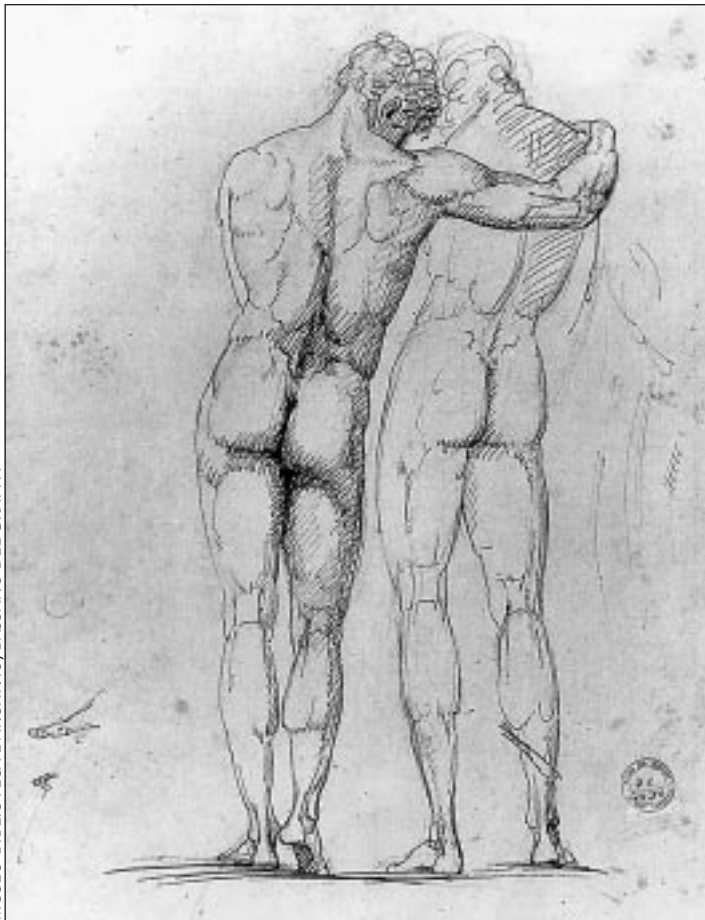
L'AMOUR QUI OSE DIRE SON NOM

Art et homosexualité
de Dominique Fernandez.
Stock, 320 p., 74,70 € (490 F).

C'est un « beau livre », avec une riche iconographie, de ceux qu'on offre pour Noël. Mais c'est l'exact contraire d'un *coffee table book*, objet décoratif à poser sur la table du salon pour le feuilletter à l'occasion. *L'Amour qui ose dire son nom* est le livre d'une vie, d'une passion, d'une longue réflexion, d'une érudition subtile. Si l'on se contente de le regarder, on ne comprend pas grand-chose. On voit une suite de représentations du corps (peintures, sculptures, gravures, photographies), de l'Antiquité à l'extrême contemporain, par des artistes dont, pour certains, l'homosexualité est avérée, pour d'autres non. Par des génies et par de médiocres faiseurs. Si on lit le texte sans s'arrêter à chaque illustration, on manque l'essentiel, ce lien délicat entre les mots et l'image qu'ont su tisser Dominique Fernandez et ceux qui ont, avec lui, composé l'album.

En treize chapitres, de « L'Antiquité grecque » à « La société permissive », Fernandez explore, au plus près et au plus juste, ce « langage de symboles », cette « iconographie homosexuelle » qui se tient « en retrait, largement en retrait de la réalité homosexuelle ». Peu de lesbiennes dans ce livre, même si l'on n'échappe pas à *Gabrielle d'Estrées et une de ses sœurs*, de l'École de Fontainebleau, et à l'inévitable Tamara de Lempicka. Assurément, comme l'explique Fernandez, parce que les artistes ont longtemps été essentiellement des hommes. Parce qu'en Grèce, par exemple, « à partir du V^e siècle av. J.-C. et pendant l'époque classique, le seul rôle qui est reconnu [aux femmes] étant la fonction reproductrice, l'homosexualité féminine, condamnée à la clandestinité, a complètement déserté le champ social et esthétique ». Mais aussi parce que Dominique Fernandez est un homme qui aime les hommes, et qu'au-delà des travaux d'artistes dont l'homosexualité est connue, de Michel-Ange à Francis Bacon, il a cherché les « images cachées ».

MUSEO-BIBLIOTECA E ARCHIVO, BASSANO DEL GRAPPA



« Deux hommes vus de dos », d'Antonio Canova, entre 1793 et 1807, crayon, Bassano del Grappa, Museo civico

Ainsi du très bel ensemble, au chapitre « Le christianisme », sur saint Sébastien, où Fernandez montre comment cet officier romain du III^e siècle, converti au

christianisme et condamné à être percé de flèches, est « devenu le symbole même de l'érotisme homosexuel ». On pourra évidemment regretter l'absence, au milieu de quelque vingt-cinq saint Sébastien plus ou moins réussis, de l'un des plus beaux, celui de Mantegna, peut-être trop peu homosexuel. Voici donc les deux limites, parfaitement assumées, du propos de Dominique Fernandez. D'une part, il a moins cherché, par manque d'intérêt, les « images cachées » de femmes entre elles,

insistant plutôt sur « le monde bourgeois », où, « à partir des années 1830, apparaît un nouveau thème : la vie commune, le bain, l'amour entre femmes ». Il montre ainsi, outre *Le Bain turc* d'Ingres et *Les Femmes d'Alger*, de Delacroix, le très singulier *Sommeil*, de Courbet (mais pas *Les Demeiselles du bord de Seine*). D'autre part, il fait cohabiter, comme toujours lorsqu'on cherche des regroupements thématiques ou de genre, des chefs-d'œuvre et des monuments de kitsch, Le Caravage, Bacon, Warhol et des « sous-produits ».

Mais, contrairement à ce qui arrive généralement dans ce type de recherche, Fernandez ne considère pas toutes ces représentations comme des œuvres d'égale valeur, au motif qu'elles illustreraient toutes, parfaitement, son projet. C'est pour cela qu'il faut le lire avec attention. Sa conclusion, « *De l'art, pour quoi faire ?* » déplorera à tous les conformistes, mais enchante ceux (on espère qu'il en reste quelques-uns) qui aiment les questions, les incertitudes, les risques. Fernandez explique que les dernières images du livre sont des tableaux de Francis Bacon « parce qu'ils sont à peu près les seuls, depuis la révolution sexuelle, à rester des œuvres d'art ». Quand une société « absorbe toutes ses marges », devenant une sorte d'immense famille, l'art est nécessairement menacé.

« Etre homosexuel, ce n'est pas seulement préférer les personnes de son propre sexe », affirme Fernandez : « c'est (ce devrait continuer à être) se tenir en marge de la masse de ses semblables, penser et agir différemment, apporter dans le consensus social un ferment de révolte et de discord ». Ce ne sont pas là « paroles en l'air », mais un appel au réveil de l'art contre la convention qui menace le XXI^e siècle, ce que *L'Amour qui ose dire son nom* démontre avec éclat.

Josyane Savigneau

Livraisons

● BALTHUS OU SON OMBRE, de François Rouan

Peintre, François Rouan compose par fragments rapprochés ou superposés. Mémorialiste, il procède de manière peu diffidente. Son portrait de Balthus n'en est pas un vraiment, mais une suite d'observations, de détails, de phrases rapportées, de notations personnelles, de descriptions brèves. Rouan ayant été l'un des proches de Balthus et l'un des très rares à l'avoir assisté dans son atelier, son livre en apprend bien plus long que la prose des thuriféraires habituels. Dans l'un des épisodes les plus instructifs, Balthus, à force de prendre et reprendre sa toile, ne sait plus comment éviter que la matière picturale se détache et tombe en miettes. Du sauvetage – « ce médium de cire saponifiée va refixer et colmater les trous » –, Rouan fait un récit net et simple. Il n'affabule pas, il ne mythifie pas. Il montre un peintre qui peine, qui hésite et passe des journées entières dans son atelier trop sale : Balthus tel quel, sans son théâtre. (Galilée, 110 p., 20 € [131,19 F]).

Ph. D.

● **LE CINÉMA DE JACQUES PRÉVERT**, de Bernard Chardère
La polémique perdure : quel est le véritable auteur d'un film, son scénariste ou son réalisateur ? A propos des films écrits par Jacques Prévert, l'ami Chardère tranche sans hésiter du côté du poète, et fournit des pièces à conviction : analyses, témoignages, documents d'époque. Chardère fouille, enquête, ressort même les films dont Prévert a écrit les dialogues sans les signer. Et honore à juste titre celui qui « cherchait d'abord des visages pour ses mots ». Un dossier complet, d'où se dessine aussi un profil biographique. (Le Castor astral, 398 p., 22,87 € [150 F]).

J.-L. D.

● **RECTANGLE MULTIPLE**, de Jean-Louis Bory
Pierre Belfond et Gilles Costaz ont entrepris de rééditer les chroniques cinématographiques de l'ancien critique du *Nouvel Observateur*. Ce deuxième tome (en attendant les suivants) couvre les années 1975-1976. On y retrouve sa bonne humeur, sa malice, sa férocité, sa verve, sa passion et son sens de la formule. Avec Bory, qui écrivait bien, en éclaircisseur, on pensait juste, tolérant, en s'amusant. (Mémoire du livre, 448 p., 22,71 € [169 F]).

J.-L. D.

● **M. LE MOCKY, Mémoires d'outre-monde**
D'un genre souvent décevant (le livre de souvenirs d'une vie vouée au cinéma), Jean-Pierre Mocky (secondé par André Coutin) fait un divertissement cocasse et mal élevé. Récit « incorrect » donc, hardi et plein de gouaille, d'un petit-fils de tchétchène et fils de polonais qui croise Charles Pasqua sur les bancs de l'école, embarque Pierre Fresnay dans son taxi G7, suit les cours de Jouvét, fait le groom pour Stroheim, la *dolce vita* et l'acteur-gigolo, tourne des films qui tournent à la galère, confie le rôle d'un pillier de tronc au bon catholique qu'est Bourvil... et devient la star du cinéma indépendant, le décapeur de têtes couronnées. (Denoël, 276 p., 20,50 € [134,47 F]).

J.-L. D.

● **LE CINÉMA DES FRÈRES COEN**, de Frédéric Astruc
Cette première étude publiée en français sur les frères Coen se distingue par un mélange très réussi d'érudition et d'analyse. Alors que les rapports des frères Coen avec le film noir sont définis avec précision, Frédéric Astruc explore des pistes plus surprenantes. L'influence du dessin animé et de Walt Disney en particulier donne lieu à des développements particulièrement convaincants sur *Bambi* et *Barton Fink*, ainsi que *Blanche et les sept nains* et *Fargo* dont les vastes étendues enneigées rappelleraient l'atmosphère du film de Disney. Plus iconoclaste encore est la dimension fantastique décelée chez les frères Coen, inspirée directement de Lovecraft et de la série B d'horreur des années 1940 et 1950, et dont *The Barber* apporte l'illustration la plus achevée (Cerf, 242 p., 30 € [196,79 F]).

S. Bd

Du commerce de l'art

Harry Bellet dévoile les analyses et les transformations de l'art contemporain et de son marché

LE MARCHÉ DE L'ART S'ÉCOULE DEMAIN À 18 H 30

de Harry Bellet.
Nil éditions, Paris, 266 p.,
18,10 € (118,73 F).

ART BUSINESS.

Le marché de l'art ou l'art du marché,
de Judith Benhamou-Huet,
de Ed. Assouline, 148 p.,
23 € (150,87 F).

Depuis plusieurs années déjà, l'essai ou le livre de journaliste sur le marché de l'art est devenu un nouveau genre littéraire. Parmi les derniers exemples, il est possible de citer les ouvrages de Philippe Simonnot, *Doll'Art*, ou de François Duret-Robert, *Marchands d'art et faiseurs d'or*. Dans une optique voisine des précédents viennent de paraître de façon quasi simultanée deux ouvrages au thème proche dus à des journalistes en vue du marché de l'art qui, à l'aide de nombreuses anecdotes (parfois identiques dans les deux publications), se proposent l'un et l'autre de familiariser le lecteur avec ce domaine.

L'ouvrage d'Harry Bellet, tout d'abord, regorgeant de faits, écrit d'une plume malicieuse, et qui ne manque pas de consistance, est essentiellement centré sur l'art contemporain et son marché, tout particulièrement sur les transformations survenues ces dernières années. Le lecteur familier des articles publiés dans *Le Monde* reconnaîtra bien des papiers déjà parus, mais parfois insuffisamment articulés entre eux. Harry Bellet n'a toutefois pas hésité à enrichir ses écrits antérieurs à l'aide d'autres sources, faisant même fréquemment référence aux auteurs académiques, économistes et sociologues (en particulier Raymonde Moulin, à laquelle de nombreux renvois très bienvenus sont effec-

tués dans l'ouvrage). Introduisant d'astucieuses analyses historiques, de l'adoration des reliques et de leur commerce au Moyen Âge aux transformations du statut de l'artiste ou du rôle des marchands (l'écriture fait bien apparaître le goût d'Harry Bellet pour tracer le portrait de grands marchands, de Paul Durand-Ruel à Larry Gagosian), l'auteur souligne le poids grandissant désormais occupé par les maisons de ventes aux enchères sur le marché de l'art le plus contemporain.

Au final, il serait dommage de boudier le plaisir d'un bon ouvrage, très clair et agréable, destiné à un large public, qui emprunte au monde académique ses meilleurs travaux et peut même être prolongé par la lecture des références figurant dans son index très utile.

A la diffidence de l'auteur précédent, Judith Benhamou-Huet emprunte plutôt au modèle de l'exposé et tend davantage à défendre une thèse ; si elle s'est, elle aussi, inspirée des sciences sociales, elle puise pour sa part aux travaux de Jean Baudrillard et de Guy Debord, faisant référence à l'actuelle « société de consommation » ou « société du spectacle » dans laquelle nous vivons. Marquée par ces auteurs, Judith Benhamou-Huet accorde, dans son analyse, une place sans doute trop importante aux enchères records qui, si elles donnent lieu à des anecdotes savoureuses, peuvent communiquer au néophyte une image parfois faussée des enchères et du processus plus large de valorisation de l'art.

L'auteur n'hésite pas à recourir au jugement de valeur lorsqu'elle évoque « le couple contre nature "art et argent" » ou les « rapports contre nature entre maisons de ventes », mais aussi lorsqu'elle note : « On arrive à un constat affligeant mais qui ne devrait pas surprendre dans une société aussi fétichiste que la nôtre : peu importe l'objet lui-même pourvu qu'on possède la tra-

ce de son propriétaire. » Si elle évoque le « joyeux désordre qui règne désormais dans le business de l'art », il nous semble que, comme toute activité sociale, celle-ci obéit à des règles, certes fluctuantes et qui ne sont pas toujours parfaitement claires – en particulier au non-initié –, mais qui ne relèvent aucunement du chaos pour autant.

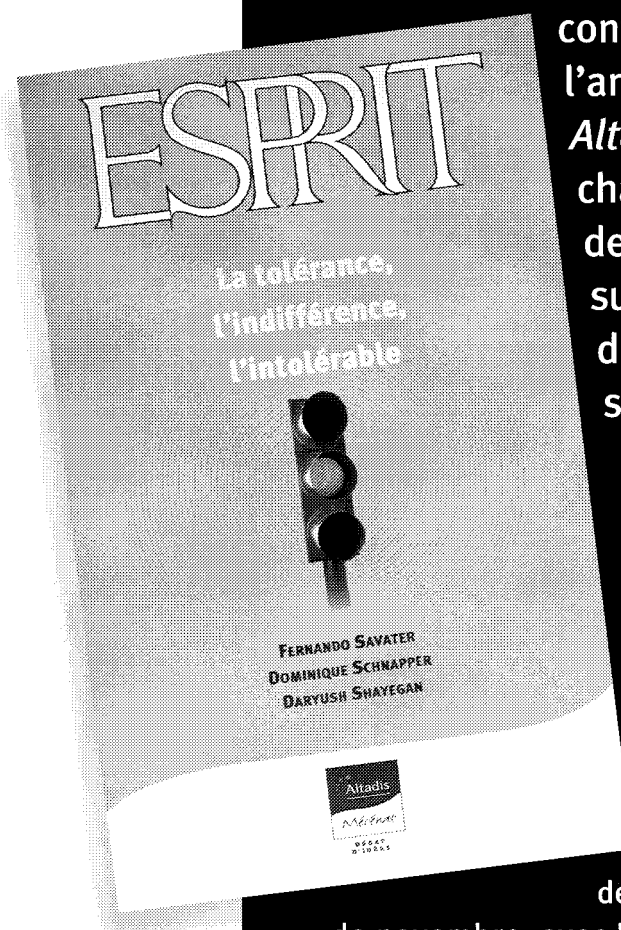
Le livre est construit en exposant une série de facteurs qui influent sur le prix des œuvres d'art (identité de l'acheteur, de l'intermédiaire, du vendeur, de l'artiste, lieu de vente), Judith Benhamou-Huet décidant d'évacuer d'emblée les autres facteurs tels que « la nature de l'œuvre, l'identité et l'identification de son auteur, mais encore le format, la période de réalisation de l'œuvre, sa rareté et son état de conservation », ceux-ci ayant déjà fait ailleurs l'objet d'analyses. L'auteur embrasse pourtant large, sans doute un peu trop, en ne restreignant pas ou en ne centrant pas son propos sur un segment particulier du marché de l'art, tel que l'art ancien ou l'art contemporain. On pourra s'étonner de la reprise de certains propos des enquêtés parfois peu convaincants, surtout ceux selon lesquels il existerait des domaines artistiques tout entiers dans lesquels « les prix chez les antiquaires sont en moyenne inférieurs de 30 % à ceux des ventes publiques ». Enfin, est-il sûr que la conclusion selon laquelle : « Aujourd'hui, dans la lutte interne qui anime le mariage contre nature entre le marché et l'art, c'est l'argent qui a pris le dessus », relève d'une situation nouvelle ? Les restrictions précédentes indiquent que, bien qu'il soit agréable à lire, l'ouvrage n'atteint pas complètement son but.

Alain Quemin
université de
Marne-la-Vallée/LATTS (CNRS)

Harry Bellet est journaliste au Monde

Promouvoir la réflexion et le débat d'idées, contribuer à la compréhension des profondes mutations du monde

contemporain : telle est l'ambition du *Mécénat Altadis* qui organise chaque année un cycle de conférences débats sur une problématique de fond de notre société.



Le thème choisi en 2001, « la tolérance et le tolérable » dont l'actualité récente a montré l'importance et la complexité, est repris dans le supplément

de la revue *Esprit* du mois de novembre, avec les entretiens de trois personnalités présentes aux débats : Fernando Savater, Dominique Schnapper et Daryush Shayegan. Ces débats sont organisés par Altadis dans le cadre de la Cité de la Réussite (Marseille, 17-18 novembre 2001).



DÉBAT D'IDÉES

Le Groupe Altadis, né de la fusion de la Seita et de la société espagnole Tabacalera, mène une politique active de mécénat dans trois directions : le Débat d'idées, les Arts plastiques et le Cinéma.

Discours de réception d'Hector Bianciotti

Madame, vous aviez quinze ou seize ans lorsque vous vous êtes trouvée – en Espagne –, un été, chez une famille aussi aristocratique que pauvre, dans une immense maison de campagne – si j'en juge par le roman, le tout premier, que vous avez écrit une quinzaine d'années plus tard. Où les grands salons presque vides peuvent évoquer au lecteur de votre roman, *Minuit sur les jeux*, la disparition nocturne des meubles dans un conte de Maupassant.



SASSIER/CALLIMARD
Hector Bianciotti

L'année précédente, vous aviez passé vos vacances en Angleterre, et l'Angleterre n'avait pas changé votre vie. En revanche, en Espagne, en dépit de votre difficulté à vous exprimer dans la langue du pays et à la comprendre, un pan de votre vie s'ouvrait devant vous, sans que vous le sachiez. D'abord, des gens autour de vous, si séduisants que vous aviez une certaine difficulté à distinguer la grand-mère de sa fille, et la jeune fille de sa mère. Et puis, l'arrière-grand-mère, leur mère à tous : ce personnage inattendu, oublieux de la réalité, qui s'adressait à vous, croyant que vous étiez don Fulgencio, son mari, mort depuis longtemps.

Elle aimait vous parler. Non, elle parlait à son mari en vous regardant, vous, et, théâtralement, vous étiez alors ce mari, car vous aimiez déjà le théâtre. Un soir, lorsque la vieille dame s'arrêta devant vous et posa sur votre poitrine sa petite main gantée de filose, vous avez eu la conviction qu'elle vous aimait, en vérité ; qu'elle avait aimé don Fulgencio. Et vous avez dû comprendre que vous aviez, en sa compagnie, accompli de surprenants progrès en espagnol. C'est elle, sans doute, la vieille dame, qui vous a montré le chemin où vous alliez découvrir, à côté de votre pays, un autre monde, et comme une deuxième naissance.

Les voyages, les langues... Il y a toujours, dans les voyages, un innocent espoir.

Jeunes, le voyage nous fait ce que nous ne sommes pas encore. Le passé étant redevenu vierge et l'avenir à inventer, on peut rendre possible ce qui existe en nous. Et l'on attend des sensations nouvelles pour se forger une nouvelle idée de la vérité des choses !

Vous dites que, « d'un seul poème », Federico Garcia Lorca « *congéda vos enfances* » ; qu'il était entré, son poème, un beau matin, dans une salle du lycée La Fontaine ; et qu'il n'est plus ressorti de votre vie. (...)

Vous êtes entrée dans le plus étrange des pays voisins ; vous avez appris la langue ; vous avez lu et relu ; vous avez gravi les degrés d'une autre littérature ; non pas une fois, mais, je dirais, pour toujours ; non pas en diagonale, mais en profondeur, avec toute l'application intellectuelle qui vous caractérise et ce plaisir que vous cherchez, aussi. Et de telles lectures se sont si intimement accumulées et fixées en vous, en votre mémoire, incorporées à votre esprit, qu'elles vous sont devenues familières et que, même si vous ne deviez plus jamais relire vos auteurs de prédilection, leurs mots demeureraient

gamin dit qu'on doit toréer, vivement ! Avec joie, exactitude, rapidité. »

Une variante métaphorique du *toreo* se glisse dans votre premier roman. Et sept ans plus tard, au beau milieu d'une fête, vous versiez – vous versiez, selon vous – doucement dans la deuxième moitié de votre vie. « *Cet été-là, j'allais pendant une semaine, tous les jours, à la corrida. J'avais besoin d'elle. Non plus pour le style, mais pour le péril... J'avais besoin de revoir ce qui blesse, la pique, la banderille, l'épée. J'avais besoin de revoir le courage.* » Pepe Bergamin rejetait l'obscurantisme de ceux qui cherchent encore une résurgence de la tragédie : la protestation de l'homme dans l'arène ne saurait se concevoir comme un cérémonial de l'angoisse, une tauromachie pathétique. Votre première émotion tauromachique fut poétique et a décidé de votre avenir. Vous pleuriez la mort « *a las cinco de la tarde* » – à cinq heures de l'après-midi, la blessure et le trépas.

Pepe Bergamin est mort en 1981, à Saint-Sébastien. Il repose à Fontarabie. Un jour, dans la petite villa située derrière le phare de Biarritz, vous avez pris conscience, dites-vous, que vous vous teniez debout entre le corps de votre père et celui de José Bergamin. Votre père se trouvait derrière vous, à Bayonne, sous une dalle où son nom est gravé. Bergamin, devant, de l'autre côté de la frontière, sous un chèvrefeuille. « *A vol*

Vous n'aviez pas encore vingt et un ans lorsque Robert Bresson vous choisit pour le rôle de Jeanne d'Arc. (...) A un certain moment, pendant le tournage, vous aviez fondu en larmes. Bresson était mécontent. Il voulait les « traces » des larmes, pas les larmes...

d'oiseau, quelques kilomètres seulement les séparent, dites-vous. Entre les deux, les Pyrénées. Moi entre les deux. Ils ne s'aimaient pas. Ces deux directions de ma vie, si chères et si opposées, s'étaient vertigineusement rapprochées, dans l'espace, pour me coincer sur ce morceau de terre. »

Vous n'aviez pas encore vingt et un ans lorsque Robert Bresson vous choisit pour le rôle de Jeanne d'Arc. Parmi les nombreuses « Jeanne » du cinématographe, comme disaient Cocteau et Bresson, deux restent pour nous hanter : vous-même et, trente ans avant vous, Falconetti, qui, elle, prisonnière de ce rôle sous la baguette impériale de Carl Dreyer, s'esquiva pour toujours de l'écran. Mais vous, vous n'avez pas beaucoup insisté, sans doute parce que vous aviez dû partager religieusement la vision de Robert Bresson : il soutenait que le vrai du septième art ne peut être le vrai du théâtre, ni le vrai du roman. Aussi lui semblait-il ridicule qu'un acteur soit tour à tour Attila, un employé de banque, le roi Lear ou un danseur. Pas d'acteur. Pas de direction d'acteurs. Pas d'études de rôles. Et, à ces personnes choisies pour le film, ce mot d'ordre : « *Ne pensez pas à ce que vous dites, ne pensez pas à ce que vous faites.* » Lorsqu'on a vu les films de Bresson, il n'est pas interdit d'imaginer que son stoïcisme a déteint sur votre littérature, en particulier sur vos romans, bien que vous plongiez dans la nature humaine jusqu'au plus loin en elle – là où le fond n'a pas de fond, là où, tout au plus, on acquiert la certitude de ne pas être écouté. Bresson disait que, pendant la nuit, une petite phrase de Napoléon III lui revenait souvent en mémoire : « *Je fais mes plans de bataille avec les songes de mes soldats endormis.* » Et il aimait ce mot de Mozart, à propos de ses concertos : « *Ils sont*

brillants... mais ils manquent de pauvreté. » A un certain moment, pendant le tournage, vous aviez fondu en larmes. Bresson en était mécontent. Il voulait les « traces » des larmes, pas les larmes. Il voulait gommer l'émotion pour qu'on « entende » l'horreur de l'abjuration de Jeanne. Vous aviez aimé cette aventure inattendue, qui était un cadeau du sort. Et peut-être, plus que le film, la personnalité, voire, le génie de Robert Bresson.

Pendant longtemps, de concert avec Jacques Roubaud, le poète, le mathématicien, vous avez cherché l'« essence », la « matière de Bretagne », l'impossible origine juste du mot « Graal » – ce mot qui a été l'occasion de jeux étymologiques, ce mot qui dit et ne dit pas, mythe des mythes –, si toutefois des légendes chrétiennes ont accordé le mot « Graal » à la coupe dans laquelle Joseph d'Arimatee aurait recueilli le précieux sang du Christ au pied du Calvaire.

« *Fragments* », avez-vous dit : « *Fragments tombés des mythes, tombés des mythes comme des couleurs tombées du ciel, les contes celtés se transmettent d'île en île, colportés jusqu'à l'Occident chrétien par les bouches bretonnes et galloises du XII^e siècle, une métamorphose singulière qui est peut-être la contribution la plus importante du Moyen Âge à la littérature universelle* » – littérature qui traverse les langues et les siècles, dans sa fonction de raconter une histoire par de multiples histoires, pour les adultes, les enfants, les vieillards. Et c'est pourquoi les contes sont à la fois tragiques et burlesques.

Avant le théâtre, les « mystères » : les mystères qui dérivent du drame liturgique par la notion même d'une imitation de l'histoire sainte ; les mystères qui ne s'adressent plus à une communauté religieuse restreinte, mais au peuple en son entier. Vous aviez vite compris que l'art des mystères est un compromis entre le récit et le jeu ; entre le dialogue et le mime ; entre la représentation et la participation. On rappelle l'origine et la création du monde, d'après la Genèse : le conflit entre justice et miséricorde. Judas et l'argent ; Marie-Madeleine et l'amour ; Hérode et le pouvoir ; et le mal, le Mal, qui exige le grotesque. Il me semble que vous – vous et Jacques Roubaud – avez établi une nouvelle version du Graal, n'oubliant pas les mystères de l'ancienne culture grecque. (...)

Vous aimez – et sans doute vous aimez toujours – aller très loin dans le monde et dans le monde des religions, et de la littérature. Le XVI^e siècle espagnol ; le XVI^e siècle français ; et, plus loin, de l'autre côté de notre histoire, mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, vers *Le Livre sacré de l'ancienne Égypte*, appelé aussi *Livre des morts*. Suivant la démarche d'un scribe de l'époque, vous avez fait votre choix ; et vous l'avez conçu comme un livret pour un oratorio de Pierre Henry, aimant et développant l'idée d'une parole vivante dans l'Au-delà, sublimée par la valeur incantatoire du rythme. On pense à ce mot de Claudel : « *La poésie voudrait chanter, mais ne dirait-on pas aussi, parfois, de la musique, qu'elle essaie désespérément de parler ?* » En fait, vous avez composé un livre qui s'offre comme la stratégie d'une aventure de l'Autre monde. Vous l'avez intitulé : *La Sortie au jour*. Et cette offrande entre le titre et le poème : « *A mon père/ Dans le royaume.* »

Vous, et Jacques Roubaud, vous vous êtes acheminés vers la forêt des mythes ; et, pendant une dizaine d'années, vous avez composé six grandes pièces de théâtre, sous le titre de Graal Théâtre. L'ensemble se situe dans une certaine ligne de l'imagerie populaire. Populaire, car chacun avait le droit d'inventer et d'embellir à son gré ; populaire aussi parce que les conteurs allaient de foires en châteaux et s'adressaient à tous, pauvres ou riches ; populaires enfin, et raffiniés encore, puisque les aventures des chevaliers de la Table ronde sont l'œuvre de poètes injustement mis à l'écart.

Or, dans la pièce de théâtre consacrée à Joseph d'Arimatee, l'histoire de ce personnage historique qui se dévoua pour ensevelir le Christ est longue et complexe.

Les quatre Évangiles, et presque tous les écrits apocryphes chrétiens, n'accordent que quelques lignes à cela. Je cite l'Évangile de Jean – je vous cite, puisque c'est à vous que l'on doit une nouvelle traduction de Jean : « *Après ces événements, Joseph d'Arimatee, qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des Juifs, demanda à Pilate d'enlever le corps de Jésus. Pilate*

l'autorisa. Ils vinrent et enlevèrent le corps. » C'est tout. Et le nom et la personne de Joseph d'Arimatee ne ressurgiront que dans la forêt des légendes arthuriennes, la forêt de Brocéliande, et les romans de la Table ronde. (...)

La quête laborieuse et persévérante que vous avez menée à la recherche ! Je ne dirais pas du Graal, mais de l'interminable histoire faite de légendes, de poèmes, de croyances que le vent avait apportée au fil des siècles ! Et cela, ce patient travail dans l'obscurité, avec, de temps en temps, une clarté, une découverte, une illumination – tout cela ne vous a pas empê-

Je crois que vous n'aimez pas paraître vous-même dans vos livres : le « moi » vous semblait vite haïssable. Vous l'évitez. C'est très respectable, mais aussi incompréhensible, me semble-t-il...

chée d'écrire vos romans, selon un rythme régulier.

Je crois savoir que *Course d'amour pendant le deuil* et *Riche et légère* sont, parmi vos sept romans, ceux que vous ne regrettez pas d'avoir écrits.

Je crois que vous n'aimez pas paraître vous-même dans vos livres : le « moi » vous semblait vite haïssable. Vous l'évitez. C'est très respectable, mais, aussi, incompréhensible, me semble-t-il. Toute littérature, en fin de compte, est autobiographique. Si on les examine bien, les livres qui nous plaisent malgré nous sont toujours l'ébauche de l'âme, du destin de l'écrivain. Il me semble, aussi, que vous n'aimez pas la tragédie. Néanmoins, dans *La Séduction brève*, vous avez réuni des écrivains que vous aimez, et qui n'ont pas de rapports entre eux : Gertrude Stein, Ramón Gómez de la Serna, Jules Supervielle, Jean Giraudoux, José Bergamin, et un autre écrivain qui est peut-être le seul écrivain français qui frôle le tragique : Bernanos. Il vit dans le drame, et il atteint souvent la tragédie. Il est lucide et terrible ; on dirait qu'il fréquente les Enfers. Il a des mots rudes et simples, qui s'impriment dans la mémoire comme la marque d'un fer rouge : « *Pour chatouiller la conscience de l'homme de demain, il faudra peut-être un marteau et des clous.* » Ce qui rappelle ces métaphores espagnoles devenues anonymes ; comme celle des cernes des yeux : « *Les cernes ? Les fers à cheval de mort.* »

L'Espagne... Votre Espagne. Dans vos romans ou dans vos essais, vous introduisez parfois des mots espagnols, en italique, ou entre guillemets, et quelquefois le mot étranger s'assied comme un petit roi dans la phrase qui ne l'attendait pas, et qui l'a accueilli. (...)

Et maintenant, nous arrivons à votre tout dernier ouvrage – né, sans doute, d'une conversation avec J.-B. Pontalis, essayiste, psychanalyste, éditeur... Et dans cet ouvrage, sous votre plume, Jean Delay et Gérard de Nerval mêlent leurs affinités, alors que plus d'un siècle les séparait. Comme votre père, Nerval avait un père médecin. « *Ils avaient un avenir médical tout tracé, écrivez-vous. Ils s'en évadèrent par les branches et de la chirurgie : l'un devint "fou", l'autre "psychiatre". Je les rapproche en tant que fils, je pourrais aussi bien les rapprocher par leur grande lucidité et leur destinée invaincue.* »

Donc, Jean Delay, l'ami et le médecin posthume de Nerval, s'était choisi – une seule fois – un autre nom, pour publier le premier volet d'une trilogie romanesque sur l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il connaissait bien, et pour cause. Mais il comprit que la grande voie qui s'ouvrait devant lui était, en fait, balisée par la littérature et la psychiatrie. Il comprit que la psychiatrie n'est pas un biais pour atteindre la littérature, et que la psychiatrie, c'est la littérature même : « *Un déséquilibre, observait-il, peut favoriser l'activité créatrice et celle-ci instaurer un équilibre nouveau.* » Comme l'écrivit votre sœur, Claude, la précocité ne lâchait pas votre père. Après ces romans publiés dans les années quarante, advenant ses grands livres : « *Un monument biographique* », a dit notre

confrère Jean Dutourd, à propos de *La Jeunesse d'André Gide* – deux volumes et plus de mille pages ! Et les quatre volumes d'*Avant-Mémoire*, qui montrent les changements entre les époques et les hommes, du XV^e au XIX^e siècle. Oui : il avait entrepris d'écrire ses mémoires. Et il retrouva, intact – comme Nerval, sans doute –, le vieux conflit avec son père. Mais votre mère – votre mère qui était la grâce même et avait le sourire le plus beau du monde –, belle épistolaire et batailleuse, dites-vous, elle s'était chargée pendant plus de vingt ans, de raconter le fils – votre père – à son père... Vous aviez réuni, à la place de votre père, tous les papiers et documents de famille de nature à lui servir. Et voilà que, dans les combles de leur maison des Landes, le brouillon d'une lettre d'amour, adressée par le père de votre père, Maurice Delay : il avait appris que sa maîtresse, mariée, avait un autre amant. Il en souffrait horriblement ; et il avait rompu. Alors son fils, Jean, à la lecture de ces aveux paternels, fut bouleversé, car ces aveux changeaient une image : « *Il a aimé, il a donc aimé.* » Dans votre livre, vous notez ceci : « *Comment revenir au père ennemi de sa jeunesse ?* » « *Alors, dites-vous, alors, il nous quitte.* »

Ce livre vous attendait, le livre de votre père et du lointain ami en esprit et en littérature. On dirait que vous ne l'avez pas écrit, mais que vous avez laissé passer le flot des pensées qui ne s'arrêtent pas ; et que vous écoutiez ce qui traversait ce grand silence en vous. Et, peu à peu, vos pensées s'éloignèrent. Plus rien. Oui : un oiseau est entré dans votre chambre. C'était une hirondelle. Vous l'avez touchée – « *premier oiseau que je touchais, incroyablement doux* », dites-

Dans vos romans ou dans vos essais, vous introduisez parfois des mots espagnols, en italiques ou entre guillemets, et quelquefois le mot étranger s'assied comme un petit roi dans la phrase qui ne l'attendait pas, et qui l'a accueilli...

vous. Le dernier mot de votre livre : « *Une hirondelle était passée.* » La lecture terminée, je me souviens d'avoir songé à l'oiseau immortel qui niche sur les branches de l'Arbre de la Science – le Simourgh, qui laisse tomber au cœur de la Chine une plume merveilleuse ; les oiseaux, lassés de leurs anarchies, décident de le retrouver. Ils savent que son palais est dans la montagne circulaire qui entoure la terre. Au commencement, quelques oiseaux prennent peur : le rossignol allègue son amour pour la rose ; le perroquet, la beauté, qui est la raison pour laquelle il vit en cage ; la perdrix ne peut se passer des collines, ni la chouette des ruines... Ils entreprennent enfin la grande aventure ; ils dépassent sept vallées, sept mers... Beaucoup de pèlerins désertent : d'autres meurent durant la traversée. Trente, purifiés par leur fatigue, atteignent la montagne du Simourgh. Ils le contemplant enfin ; ils s'aperçoivent qu'ils sont le Simourgh, et que le Simourgh est chacun d'eux... Ainsi sommes-nous.

Vous êtes, madame, avec nous, et nous sommes tous avec vous.

★ Les discours intégraux de Florence Delay et d'Hector Bianciotti sont disponibles sur le web : www.lemonde.fr/livres

Hommage à Louis-René DES FORETS
à l'occasion de la parution de
Pas à pas jusqu'au dernier
(éd. Mercure de France)
Mardi 20/11 à 18h :
Jean ROUDAUT
Jeudi 22/11 à 18h :
Florence DELAY
Samedi 24/11 à 17h :
Lecture par
Michaël LONSDALE
à
LA LIBRAIRIE DES puf
49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tél 01 44 41 81 20

FRED VARGAS
rencontre à la librairie
L'ARBRE A LETTRES
62, rue du Fg. St. Antoine Paris 12^e
le mardi 20 novembre
à partir de 18h. 30
à l'occasion de la parution de
Pars vite et reviens tard
(aux Éd. Viviane Hamy)
Tél. 01 53 33 83 23

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Lettres frontière.** Fruit d'une féconde collaboration entre libraires, bibliothécaires et autres acteurs de la vie du livre de Suisse romande et de la région Rhône-Alpes, le prix franco-helvétique Lettres frontière 2001, d'un montant de 3 050 € (20 000 F - 5 000 FS), a été attribué jeudi 8 novembre, à Nyon, à Yves Bichet pour son récit, *Les Terres froides* (Fayard, 2000). Lauréate de l'édition 2000 pour *Nico* (Stock, 1999), la romancière Brigitte Giraud présidait le jury, composé de trois écrivains et quatre journalistes littéraires - deux par pays. Lettres frontière a enfin exprimé pour la première fois un « coup de cœur » éditorial. Celui-ci salue la jeune maison genevoise Métropolis, et l'excellence du travail entrepris depuis quinze ans par Michèle Stroum.

● **Littérature aux enchères.** Pour sa première vente en France, Sotheby's propose plusieurs pièces de la bibliothèque littéraire Charles Hayoit, du 29 novembre au 1^{er} décembre à la galerie Charpentier. Plusieurs éditions originales et manuscrits de la fin du XIX^e à nos jours, avec notamment le manuscrit des *Faux-Monnayeurs* de Gide (estimé entre 450 000 et 762 000 €), des éditions originales de *Du côté de chez Swann* chez Grasset, ou l'édition originale d'*Une saison en enfer*, avec une note autographe de Verlaine après la mort de Rimbaud : « *Toi mort, mort ! Mais mort du moins tel que tu veux/En nègre blanc, en sauvage splendide-ment* » (76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; www.sothebys.com). Par ailleurs, l'étude Beausant-Lefevre met en vente à Drouot un inédit de Borges, des années 1930, - *La Biblioteca de Robinson* ou « *Quels sont les trois livres que vous apporteriez sur une île déserte ?* » -, vendredi 7 décembre (32, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-47-70-40-00).

● **Délai d'un an pour les libraires d'outre-mer.** Le prix unique des livres outre-mer sera appliqué fin 2002 et non plus le 1^{er} janvier, comme cela avait été initialement prévu dans le cadre de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Cette décision avait suscité un tollé chez les libraires de départements d'outre-mer (« Le Monde des livres » du 29 juin). Le délai d'un an accordé aux libraires a fait l'objet de difficiles négociations entre le ministère de la culture et le secrétariat d'Etat à l'outre-mer. En raison des surcoûts liés notamment aux difficultés d'acheminement et de transport, le prix des livres était majoré de 15 % à 30 % selon les départements. En 2002, la majoration sera ramenée à 10 %, avant d'être supprimée en 2003. Une mission interministérielle avait estimé à 4,12 millions d'euros (27 millions de francs) les mesures destinées à compenser la baisse de marge que subiront les libraires. Le prix des livres scolaires sera aligné dès la fin de 2001 sur les prix de la métropole.

● **Nouveau président pour Sofia.** L'écrivain François Coupry a été élu président de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), en remplacement d'André Gauron. François Coupry est l'ancien président de la Société des gens de lettres (SGDL) qui a créé Sofia en 1999. La Sofia est chargée de la perception et la répartition des droits pour les œuvres de l'écrit, notamment pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque et de la rémunération de la copie privée numérique. La Sofia réunit à parité auteurs et éditeurs.

JOSÉ LUIS DE JUAN

LES SOUFFLES
DU MONDE« Un livre prodigieux
d'intelligence. »J.-Yves Jouannais,
artpressÉDITIONS
Viviane Hamy

Rencontre avec des invisibles

S'ils n'existaient pas, il n'y aurait pas de littérature étrangère :

Arles a accueilli 250 traducteurs de 45 langues différentes

Quelque 250 traducteurs littéraires, travaillant à partir de 45 langues différentes, étaient réunis à Arles du 9 au 11 novembre, pour la dix-huitième fois. Comme l'explique Marie-Claire Pasquier, la présidente d'Atlas (Assises de la traduction littéraire en Arles), ces rencontres internationales ont pour objectif de permettre aux traducteurs de se connaître entre eux et de donner à leur métier une visibilité. Pour ce qui est des contacts, l'ambiance chaleureuse prouvait que le but était atteint. Et, cerise sur le gâteau : une liste électronique et un site Internet (www.atlf.org). En revanche, la profession reste mal connue. Il n'est donc pas inutile de rappeler, par exemple, que « la traduction est chronophage », pour reprendre la jolie formule de l'écrivain et poète Michel Deguy, qui assurait la conférence inaugurale : un livre demande des mois, voire parfois plusieurs années, de travail, ce qui fait souvent dire aux traducteurs que personne ne lira le livre comme eux, mot à mot, ligne à ligne, virgule à virgule (car la ponctuation aussi demande à être traduite). Il leur arrive d'ailleurs, dans cette marche forcée, de constater des erreurs, des incongruités : un personnage qui change d'âge ou de

prénom d'une page à une autre, dont les yeux passent du vert au gris, une impossibilité historique, géographique ou, pis encore, qu'il leur faudra rectifier, sous peine de passer pour l'auteur de la faute. Il ne suffit pas non plus de comprendre pour pouvoir traduire, et si éviter les contre-sens est à tout le moins souhaitable, le plus difficile, et le plus important, réside dans la maîtrise de la langue française pour mener à bien cette « *traductodyssée* » - pour reprendre encore un mot de Michel Deguy, qui ajoutait : « *La grande tâche du traducteur est synonyme de la grande tâche de l'écrivain* », doté devant l'intraduisible d'« un vrai courage non découragé de l'énergie du désespoir ».

Sans traducteur, pas de littérature étrangère. D'ailleurs, chaque fois que l'on cite un auteur étranger, on devrait garder à l'esprit que celui que l'on cite, c'est le traducteur... C'est ce travail de création et d'écriture que les traducteurs (étrangers) de Colette et ceux de Kafka firent ressortir au cours de deux tables rondes (ainsi d'ailleurs que dans les ateliers qui suivirent). La conférence de Rachel Ertel sur le yiddish amenant à une autre réflexion.

Comme chaque année, plusieurs prix de traduction ont été attri-

buis à des lycéens de la région pour le concours Atlas junior, à Alain Pons et Isabelle Kalinowski pour les prix Halpérine-Kaminsky (organisés par la Société des gens de lettres), à Michel Orcler pour le prix Nelly-Sachs et à Dominique Vitoz pour le prix Amédée-Pichot de la ville d'Arles.

Comme nous l'avions laissé supposer (« Le Monde des livres » du 7 septembre), la commission culture de la Communauté européenne n'a pas renouvelé la subvention accordée depuis huit ans aux collègues européens des traducteurs, dont celui d'Arles, l'un des plus importants et des plus anciens. On sait que le budget culturel de la Commission a été revu à la baisse et qu'on ne saurait contenter tout le monde, on peut comprendre qu'il y ait eu des vices de forme dans le dossier déposé par le réseau Recit, qui regroupe 9 collègues européens, on se réjouit d'apprendre que, l'an prochain, le dossier sera « *examiné avec bienveillance* », il n'en reste pas moins qu'on ne construira pas une Europe culturelle sans respecter la langue de chacun des pays représentés et que, comme le dit le directeur du collège d'Arles, Claude Bleton : « *La traduction est la langue de l'Europe.* »

Martine Silber

Louis Audibert
créé sa maison

Louis Audibert ne songeait pas vraiment à créer sa propre maison. Il a pendant longtemps été un éditeur heureux chez Flammarion, où il s'occupait des sciences humaines. Il est ensuite recruté par Hachette pour relancer la marque Hachette Littérature. En 2000, le groupe réduit la voilure de sa filiale, et Louis Audibert préfère s'en aller. Avec Caroline Leclerc, qui quitte également Hachette Littérature, il réfléchit à créer une structure centrée sur les sciences humaines et les documents d'actualité. Il en parle avec Hervé de La Martinière, qui veut développer la littérature générale dans sa maison. L'éditeur de Yann Arthus-Bertrand a alors deux fers au feu : Louis Audibert, d'un côté, Denis Bourgeois de l'autre - autre victime d'un changement de stratégie d'Hachette. Hervé de La Martinière choisit Denis Bourgeois, qui va finalement préférer saisir la possibilité de la reprise de Balland.

Entre-temps Louis Audibert et Caroline Leclerc ont pris le taureau par les cornes - c'est le symbole des éditions Louis Audibert - et créent une société qu'ils contrôlent à 51%, à côté d'un capital-risqueur, de plusieurs amis et de La Martinière (5,1%), qui assure la diffusion et la distribution, et facilite de nombreux services. Ils se sont installés 3, rue Cornaille, près de l'Odéon, entre La

Table Ronde, et les éditions Noir sur blanc, à quelques mètres de Flammarion.

Les premiers titres paraîtront en janvier. A priori, se lancer dans l'édition, la cinquantaine passée, en se spécialisant dans les sciences humaines, relève de l'inconscience. Mais Louis Audibert a soigneusement préparé le terrain. Son expérience lui assure quelques signatures reconues. Il a chamboulé ses programmes avec la guerre en Afghanistan. Il commencera début 2002 avec *L'Arme du terrorisme*, de Gérard Chaliand, et une biographie de Massoud par Michael Barry. Dans cette série sur l'actualité, il prévoit également des ouvrages sur la criminalité et les risques alimentaires.

Il inaugurera ses essais, avec *La Plus Vieille Cuisine du monde*, de Jean Bottéro, à propos de la découverte de trois tablettes sumériennes, qui contiennent les quarante recettes les plus anciennes du monde. Il prévoit également une *Brève histoire du fascisme*, de Renzo de Felice, avec une préface de Pierre Milza.

Caroline Leclerc lancera en février une collection de psychologie et de philosophie pour les enfants entre huit et treize ans, « *Brin de philo* » et « *Brin de psycho* ». Une collection plus littéraire s'ajoutera dans un an, mais ils veilleront à ne pas dépasser vingt titres par an.

A. S.

Goncourt 2001
la critique vote Houellebecq*
pour PlateformeFrédéric Beigbeder
VoiciFabrice Gignault
Marie-ClaireJean-Claude Lebrun
L'HumanitéSébastien Le Fol
Le FigaroJacques Lindecker
L'AlsaceGilles Martin-Chauffier
Paris MatchEtienne de Montety
Le Figaro MagazineJosyane Savigneau
Le Monde

*Interrogés sur le Prix Goncourt par Livres Hebdo (numéro du 19 octobre 2001) ces huit critiques (sur trente-cinq) ont choisi Plateforme.

Michel Houellebecq vient en tête et devance de trois voix Rouge Brésil de Jean-Christophe Rufin.

« C'est un livre dont l'écriture correspond à ce que doit être le Goncourt. »
Josyane Savigneau

Flammarion